This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

1837
ARTES
VERITAS
SCIENTIA
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
E PLURIBUS UNUM
TUEBOR
SI QUAERIS PENINSULAM AMOENAM
CIRCUMSPICE

242

LES

PRÉDICATEURS DE LA SCÈNE

LES
PRÉDICATEURS
DE LA SCÈNE

PAR

François VEUILLOT

PARIS — 6e
VICTOR RETAUX, LIBRAIRE-ÉDITEUR
82, RUE BONAPARTE, 82

1904
Tous droits réservés.

PRÉFACE

Castigat ridendo mores.

Ce vieux dicton qui, tout à la fois, résumait la fonction du théâtre et lui intimait son devoir, est depuis longtemps tombé en désuétude. A peine a-t-on le droit de rappeler quelquefois son existence, à titre d'antiquité. Comme expression d'un fait, nul ne saurait le répéter sans se mettre en contradiction flagrante avec presque tout le théâtre contemporain. Comme indication d'une loi, nul ne pourrait le proposer sans exciter la surprise et provoquer la raillerie.

Pourtant, si cet adage n'affirme plus une réalité vivante, il suppose encore une vérité immortelle : c'est que le théâtre exerce une action sur les mœurs. Il la voudrait bonne, elle est mauvaise ; mais elle existe.

Autrefois, cette influence du théâtre agissait moins par des leçons que par des exemples. On montrait, selon une autre formule aussi vénérable et aussi démodée, la vertu récompensée et le vice puni. C'était,

T 11. Gros

139654

du moins, la façon dont la comédie s'y prenait, quand elle voulait moraliser. D'ailleurs, elle ne le voulait point toujours ; et les sentiments qu'elle infiltrait dans l'âme des foules étaient quelquefois plus propres à pousser au vice qu'à exhorter à la vertu.

Chez beaucoup d'auteurs aujourd'hui, le théâtre a la prétention de diriger le public, non plus seulement par les impressions que les événements dégagent, mais encore et surtout par les théories que l'écrivain développe. Nombre de comédies à l'heure actuelle, au lieu d'être remplies par des caractères ou par des incidents, sont farcies de discours. Est-ce bien leur but et leur fonction ? Je n'en sais trop rien. Mais c'est un fait. La scène a maintenant ses docteurs et toute une catégorie de pièces est classée sous l'étiquette générale de pièces à thèse.

Cette catégorie de pièces existant, j'ai pensé que leur étude offrait une certaine importance. Approfondir les idées qu'elles soutiennent et disséquer les arguments qu'elles présentent, analyser la morale qu'elles offrent à l'opinion, comme un laboratoire officiel analyse les aliments qui sont vendus aux consommateurs, ce travail m'a paru de quelque profit. J'ai cru qu'il n'était pas sans intérêt de critiquer les *Prédicateurs de la scène*.

Car ces prédications d'un nouveau genre, soit qu'elles imposent une idée qui pénètre immédiatement le cerveau, soit qu'elles infiltrent un argument qui s'insinue peu à peu dans l'âme, influent toujours sur l'esprit populaire. Et d'autre part, en même temps qu'elles déterminent un courant dans les idées, ces prédications subissent aussi plus ou moins le courant des idées. Entre le théâtre et le

public, il se produit un double mouvement d'action et de réaction.

Deux causes entraînent les auteurs à refléter l'opinion. La première, c'est que la plupart d'entre eux sont dominés par l'ambition du succès et qu'il leur faudrait donc une bien tenace opiniâtreté dans les convictions ou une bien ferme énergie dans la vertu, pour ne pas céder à la tentation de flatter la masse, en lui servant les théories qu'elle aime. La seconde, c'est que les écrivains, du livre ou de la scène, échappent difficilement à la nécessité presque physiologique de souffler autour d'eux le même air qu'ils respirent. Il n'est tempérament si robuste et si sain qui, plongé dans une atmosphère où la fièvre demeure à l'état endémique, n'en ressente au moins quelques frissons. Pour me servir d'une autre image, tous les arbres plantés sur la même terre se nourrissent des mêmes sucs; et vous ne verrez pas davantage un palmier fleurir en pleine Beauce que verdir un sapin dans les oasis du Sahara. Or, les écrivains sont des plantes qui se dressent plus haut que les autres et qui boivent plus de soleil, mais dont les racines, ancrées dans le même sol, sont alimentées de la même substance.

Et c'est pourquoi, si l'on veut sonder les opinions du temps, l'examen du théâtre, et tout particulièrement de ces pièces à thèse, où les idées se formulent avec plus d'audace et de précision, constitue un élément qu'il ne faut pas négliger.

C'est la raison de ce livre. Il a pour but de fixer, autant qu'il est possible, en interrogeant les prédicateurs de la scène, un moment de l'opinion courante.

Mais c'est uniquement la pensée d'aujourd'hui qu'il

essaie de découvrir et de noter, ce ne sont point les théories d'hier. Aussi, sans méconnaître la curiosité des critiques rétrospectives, il a limité son coup d'œil aux nouveautés dramatiques. Cette remarque était nécessaire, pour mieux définir le sujet.

Les drames et les comédies qui forment la matière de ce volume ont été groupés, selon leurs analogies, par chapitres ; mais il n'y faut point chercher des comptes rendus de théâtre, ce sont des examens de thèses.

Il a bien fallu cependant, pour atteindre le but même de ce travail, donner une place à l'analyse des pièces. On ne saisit complètement et à fond la pensée d'un dramaturge, on n'apprécie bien les conclusions qu'il a voulu soutenir et les arguments dont il s'est servi pour les démontrer, que si l'on connaît l'exposition, la marche et le dénouement de son œuvre. Et ces analyses, quelquefois un peu encombrantes, auront du moins l'avantage de permettre au lecteur, ayant sous les yeux tous les éléments du procès, de porter lui-même un jugement et, quand il lui plaira, de rectifier ou d'infirmer les jugements de l'auteur.

LES

PRÉDICATEURS DE LA SCÈNE

PREMIÈRE PARTIE

LA FAMILLE

CHAPITRE PREMIER

A L'ASSAUT DU MARIAGE : LES NÉO-MORALISTES

De tout temps, l'amour a été le grand ressort dramatique : il tient plus que jamais cet emploi. Car, aujourd'hui, sous la main de certains auteurs qui ont la prétention de former une école, et une école philosophique autant que littéraire, l'amour a singulièrement étendu son rôle et grandi sa puissance. Il n'est plus seulement un fait, il est un droit.

Je m'explique. Autrefois, l'amour était surtout le *fait* qui nouait les intrigues. On transportait sur les planches, et les troubles qu'il provoque au sein des familles, et les douleurs qu'il cause ou les joies qu'il procure aux individus ; dans le vaudeville, on s'égayait

plus ou moins honnêtement de ses surprises ou de ses ridicules; on ensanglantait les mélodrames et les tragédies des crimes dont il devient la source.

Loin de moi la pensée de soutenir que la morale était toujours bien accommodée de ces peintures ou de ces récits. Les péchés d'amour étaient trop souvent voilés d'indulgence, quand ils n'étaient point auréolés de poésie. Mais enfin, sauf des exceptions très rares, on se bornait à excuser, voire peut-être à innocenter les fautes; on n'osait pas, du moins généralement, les transformer en vertus.

On y vient aujourd'hui.

Tout un clan de dramaturges a entrepris de démontrer, philosophiquement, tantôt par une argumentation soutenue, tantôt par des faits habilement combinés, comme les jeux préparés qui servent aux tours de cartes, les droits supérieurs, inaliénables et souverains de l'amour.

L'amour ne doit être enchaîné par aucune entrave; il ne doit subir aucune loi, c'est lui qui crée la loi. Tout, dans l'individu, dans la famille et dans la société doit lui être soumis; c'est le monarque absolu et, retenez bien ceci, le roi légitime. Car il n'est plus assez d'affirmer sa puissance, on va jusqu'à la proclamer, si j'ose employer cette expression, de droit divin. L'obéissance à l'amour en toute hypothèse, à l'encontre et au mépris de toute autre obligation, c'est désormais le grand devoir de l'homme et le vrai fondement de l'Etat.

Voilà ce qu'on érige en théorie, ce qu'on établit en principe. On verra, par l'examen de certaines pièces, que je n'exagère en rien.

Mais nos modernes philosophes, étant lancés de ce

point de départ, ont rencontré, sur leur chemin, comme première bastille à renverser, la famille et, par conséquent, le mariage.

Le mariage et la famille opposent une barrière et marquent une limite aux libertés de l'amour. Il faut démolir la barrière, effacer la limite ; elles n'ont pas le droit d'exister. Quand un époux aime en dehors de son foyer, c'est la trahison qui devient vertueuse et la fidélité coupable. Ceci a été positivement déclaré, soutenu, prouvé, sur une scène nationale, aux applaudissements de beaucoup de bourgeois, flanqués de leurs femmes et de leurs enfants.

Mais donnons la parole aux écrivains eux-mêmes. Et prenons d'abord un auteur en vogue, appartenant à l'Académie ; prenons-le dans une œuvre à succès, représentée à la Comédie-Française, un théâtre subventionné par l'État pour éduquer le peuple. Étudions, de M. Paul Hervieu, sa comédie l'*Énigme*, où il se pose en avocat de l'adultère.

Au surplus, voici le sujet de la pièce ; il convaincra mieux que tout commentaire.

Gérard et Raymond de Gourgiran sont deux frères, unis d'une étroite amitié, pourvus de caractères identiques et n'ayant pas cessé, bien que mariés tous deux, de vivre ensemble.

De vieille race, ils ont gardé la prestance et le tempérament de leurs aïeux. Le corps vigoureux, l'esprit droit, le cœur franc. Durs à eux-mêmes, ils ne sont pas doux pour les autres ; enracinés dans la franchise, ils ne font pas grâce à la déloyauté ; rigoureux de justice, ils sont inaccessibles à la pitié.

Leurs ancêtres étaient passionnés de la guerre : ils sont furieusement épris de la chasse.

Aussi, de septembre à février, MM. de Gourgiran s'enferment-ils, avec leurs femmes, au plus profond des bois, dans un petit castel historique, ancien pavillon royal. Il est tout juste assez grand pour loger les deux couples et l'on a dû construire, à quelques pas, sous les arbres du parc, un modeste chalet qui reçoit les invités.

Or, en ce moment, deux hôtes occupent le chalet : M. de Vivarce, un ami des deux frères, et le marquis de Neste, un de leurs cousins, viveur élégant, que l'âge a mis à la retraite, et qui considère avec un sourire indulgent les coupables folies qu'il ne peut plus partager.

Les deux frères, leurs deux femmes et ces deux invités, ce sont tous les personnages de l'*Énigme*.

L'acte premier nous peint les caractères et nous apprend deux faits.

Voyons les faits. Le premier, de nul intérêt par lui-même, est fort important pour l'intrigue.

C'est le soir, après dîner. Laurent, le garde-chasse, avertit MM. de Gourgiran que le lendemain, dès le petit jour, il pourra surprendre à l'affût d'audacieux braconniers dont les deux propriétaires étaient fort en peine. La partie sera rude et le sang peut couler. Les deux maîtres accompagneront leur serviteur. Aux femmes, ils ne diront rien, pour ne pas les inquiéter. Rendez-vous est donc pris pour quatre heures, à la porte du château.

Le second fait contient tout le nœud de la pièce. Il nous est révélé dans une scène entre Vivarce et le vieux marquis. Ce dernier prévient son jeune ami qu'il l'a vu sortir, au milieu de la nuit, de leur petit chalet, pénétrer au château dont une main complai-

sante avait tenu la porte ouverte, et y rester deux ou trois heures. Il sait donc, à n'en point douter, que l'ami des deux frères a noué des relations intimes avec la femme de l'un d'entre eux. Laquelle, il ne veut pas la connaître. Au surplus, l'ancien débauché ne tient nullement cette double trahison pour criminelle; il croit seulement nécessaire d'avertir le jeune homme. Une pareille intrigue, en ce petit château, ne peut manquer d'être découverte ; or, découverte, elle aura des conséquences terribles. Un mari, tel que Gérard ou Raymond de Gourgiran, peut tuer l'infidèle ou son complice.

M. de Vivarce, après avoir nié, puis reconnu les faits, remercie le marquis de ses conseils, mais se refuse à les suivre.

Le second acte, un des plus haletants et des plus violents qu'on n'ait écrit, se déroule à quatre heures du matin.

Gérard et Raymond sont sur le point de quitter le château pour accompagner le garde-chasse. Or, tout à coup, sortant du vestibule qui conduit aux chambres des deux femmes, ils rencontrent Vivarce ; ils l'arrêtent, ils le saisissent, ils l'empoignent, ils sont prêts à l'assommer sur place en dépit des explications incohérentes que le jeune homme, affolé, balbutie... quand soudain, les deux frères lâchent le criminel et muets se regardent. Lequel des deux a été trahi? C'est l'énigme.

Bien entendu, Vivarce affirme énergiquement que les deux femmes sont, l'une et l'autre, innocentes. Celles-ci, appelées, confrontées, pressées de questions, interrogées ensemble et séparément, nient, se révoltent avec la même indignation, le même achar-

nement, la même apparence de sincérité. Quelle est la coupable?

MM. de Gourgiran, de guerre lasse, envoient le traître au chalet, prisonnier sur parole, et se précipitant dans les chambres de leurs femmes, ils vont essayer d'y découvrir le secret de la trahison. Mais bientôt, M. de Neste, averti par Vivarce, accourt et conseille à ses cousines de rejoindre leurs maris.

Tout à coup reparaît le jeune homme. Il a résolu de se tuer, il en prévient le marquis. Il faut un cadavre à ces maris féroces, il espère que le sien suffira, que son sang calmera leur colère et qu'un impénétrable secret gardera son amie contre la vengeance... Il va donc partir pour la chasse, il tombera sur des broussailles et son fusil s'embarrassera si maladroitement dans les branches qu'il en recevra toute la charge en plein cœur, à bout portant. Ce ne sera qu'un accident.

Malgré les efforts désespérés du marquis, le malheureux s'échappe et va exécuter son projet. M. de Neste, angoissé, se jette à sa poursuite; il est surpris par ses cousins, qui le retiennent: « Où courez-vous? — Mais il va se tuer!... — Très bien! il fait notre besogne! » Et, les deux maris, debout sur le seuil, impitoyables, empêchent de passer le vieillard impuissant.

Quelques secondes... Un coup de feu retentit; les deux femmes, affolées, se précipitent. Au même instant, le garde-chasse entre en coup de vent et, la gorge étranglée, annonce à ses maîtres qu'un effroyable malheur est survenu : M. de Vivarce est mort...

A peine a-t-il le temps d'achever, qu'un cri d'épouvante et de douleur interrompt son récit. Léonore de Gourgiran, la femme de Gérard, échevelée, s'effondre aux pieds de son mari : « Tue-moi, tue-moi, gémit-elle

en se tordant les mains, étrangle-moi, Gérard, il était mon amant. » Mais le mari, d'un geste implacable et d'un ton violemment concentré, la relève ; il la condamne à vivre : « Je te garderai près de moi, pour te faire expier ton crime ! »

Et le rideau tombe enfin, cependant que le marquis de Neste, épanchant sur la femme évanouie sa dernière tirade, oppose, à la loi de Caïn, la loi du pardon !

Tel est le drame.

Evidemment, l'auteur a voulu d'abord empoigner le public aux entrailles, par une émotion brutale et intense. Mais il a poursuivi, en même temps, un but plus ambitieux. M. Paul Hervieu, qui se croit psychologue et moraliste, a eu l'intention d'écrire une pièce à thèse et le vieux marquis de Neste a pour mandat exprès d'interpréter les opinions de l'écrivain.

Ce débauché sur le retour est un philosophe éminent et vertueux, qui flétrit la vengeance, en excusant l'infidélité. Pour ce faire, il nous débite force discours éloquents, d'un ton tour à tour ironique et chaud, persuasif et passionné.

Dans ces discours et dans la pièce entière, on surprend, en flagrant délit, le procédé perfide et ingénieux que la plupart des auteurs dramatiques emploient, quand ils ont à défendre une théorie mensongère et coupable.

Ils s'appuient sur une idée juste, indiscutée, séduisante ; et puis, par des déductions habiles et des arguments sophistiques, ils entraînent le public ému vers une conclusion fausse. Et encore, le mot « conclusion » ne rend pas exactement leur système ; il présente à l'imagination quelque chose de trop ferme

et de trop précis. Ces écrivains se gardent bien de conclure; ils se bornent à épaissir, autour des esprits, une atmosphère d'impressions malsaines qui forcent le public à porter spontanément la conclusion mauvaise.

Voyez l'*Enigme*. En apparence, au premier examen, la seule opinion que l'auteur ait voulu soutenir est la suivante : un époux trahi ne doit pas se faire justice ; il n'a le droit de tuer ni l'infidèle, ni son amant ; il est criminel en se vengeant par un meurtre.

Or, cette opinion est, évidemment, saine et droite.

Mais l'auteur a poussé plus avant sa pointe — ou son venin. Pour noircir la vengeance, il n'a pas craint de blanchir la trahison.

Le vieux marquis se récrie quelque part, avec une horreur indignée : « Quoi! du sang pour quelques caresses? » Oui, ce forfait abominable est ainsi qualifié : « Quelques caresses »!... Et cet euphémisme audacieux résume à la fois le ton du plaidoyer et le fond de la thèse. Il y a de multiples discours autour de ce mot, qui, dans son genre, est une trouvaille; mais ils ne disent rien que ce seul mot ne fasse entendre.

En somme, où l'amour a passé, le crime est pardonnable. Encore, à supposer qu'il y ait crime. Telle est bien l'opinion soutenue dans l'*Enigme* : elle s'affirme dans les tirades, elle s'incarne encore plus visiblement dans les personnages.

Nous connaissons déjà l'avocat de l'auteur : un vieillard élégant, fleuri des plus aimables paroles et de la distinction la plus courtoise, un gentilhomme à l'esprit élevé, à l'intelligence ouverte, aux senti-

ments généreux, — et, dans le fond, un être méprisable, un individu qui a traîné son existence entière à salir son foyer conjugal en souillant le foyer des autres et qui, maintenant, vit, tranquille, honoré, divertissant ses derniers jours à sourire aux vilenies qu'il n'a plus la puissance de commettre.

Les deux maris? D'honnêtes gens, à coup sûr, en dépit de leur tempérament colère et rugueux; mais d'honnêtes gens, dont M. Paul Hervieu cherche à nous faire prendre en horreur la brutalité féroce, impitoyable, au lieu de nous faire prendre en pitié la légitime angoisse.

On voit immédiatement que l'ancien viveur incarne la justice et la bonté, tandis que ces deux maris, fort estimables, ont pour mission de symboliser la force et la violence.

Et la coupable? Ah, cette fois, allumons l'encensoir. Oui, cette femme indigne, épouse d'un homme loyal et mère de famille, qui, impudemment, se déshonore et trahit son époux; qui, pour rester fidèle au complice de son infidélité, fait peser, sur sa belle-sœur innocente, un abominable soupçon; — cette femme indigne est parée à nos yeux de grâces et de douceur! On nous émeut de ses angoisses, on nous attendrit sur ses douleurs, on propose à notre admiration le courage et le sang-froid de ses mensonges, on veut que nous accordions des larmes à son désespoir. En un mot, c'est l'héroïne.

Qu'aurait pu faire davantage M. Paul Hervieu, pour légitimer l'adultère?

Pourtant, M. Maurice Donnay, son rival, a fait plus.

Dans le *Torrent*, représenté, lui aussi, sur les planches subventionnées de la Comédie-Française, il a

érigé en principe absolu les opinions que l'auteur de l'*Énigme* avait simplement jetées au fil de l'action. S'élargissant sur quatre actes, au lieu de se contenter des deux actes où M. Paul Hervieu s'était mis à l'étroit, notre homme a pu philosopher plus à l'aise ; il en a profité pour établir, avec démonstration complète à l'appui, les droits supérieurs et souverains de l'adultère.

Cette pièce apporte une contribution trop précieuse à l'examen des théories soutenues par le théâtre contemporain pour ne pas l'étudier et la discuter en détail. En voici d'abord le sujet :

Valentine, esprit délicat et sensible, un peu trop éthérée peut-être, un peu trop assoiffée d'idéal et de tendresse, ayant, au moral, une hypertrophie du cœur, a épousé Camille Lambert, un industriel au cerveau calculateur et sec, à l'âme aride et vulgaire, aux idées matérielles, ayant, lui, non pas une hypertrophie, mais plutôt une paralysie du cœur. Ils ont contracté, sans ombre d'amour, un mariage « de raison », — « le mariage de raison dans toute sa folie », dira plus tard Valentine, en quoi elle n'aura pas tort; car les deux familles, en préparant cette union, n'avaient songé qu'aux fortunes et aux positions dans le monde, nullement aux qualités de l'âme et au but de la vie.

D'ailleurs, aucun des deux époux ne croit ni ne pratique.

Or, ce mariage, heureux en apparence, est en réalité plein d'amertume et de regrets. Camille Lambert, égoïste et froid, ne tenait point à posséder des enfants, mais un héritier. Sa femme a commencé par lui donner une fille, à laquelle il a fait mauvais accueil.

Un garçon est venu peu de temps après. Depuis, le ménage a vécu séparé; les deux époux sont comme étrangers sous le même toit. De cette situation, le mari ne souffre point; car son industrie lui satisfait le cœur autant que le cerveau. Mais Valentine, elle, est profondément malheureuse.

Et voici que, dans les environs, un autre ménage est venu se fixer, Charlotte et Julien Versannes. L'homme était naguère un viveur accompli, mais ayant conservé de la tenue et sauvegardé son âme, où dormait tout un fond de tendresse et de sentiments généreux. La femme, une jolie poupée parisienne, à la cervelle absente et au cœur vide. Elle avait séduit Julien par son caquetage et son minois. L'on s'était marié pour danser à travers la vie.

Cependant, après quelques mois de danse, un héritage a conduit Julien et Charlotte au fond de la province. Et le boulevardier jouisseur, las de son existence inutile, en a profité pour se transformer en agriculteur. Il en est charmé. Toutefois, une ombre obscurcit sa joie : il est redevenu homme, et sa femme est restée poupée. Vainement a-t-il essayé d'enfoncer des idées dans cette intelligence et d'imprimer des sentiments dans ce cœur; il y a perdu sa peine et son affection. La poupée ne comprend rien, n'a de goût pour rien, sinon pour le plaisir et pour sa beauté.

Aussi, la maternité, qui viendrait gâter sa fraîcheur et lui imposer une occupation sérieuse, a-t-elle inspiré toujours à Charlotte une invincible répulsion. Elle n'a pas d'enfants et n'en veut point avoir. Et Julien, dont le cœur possède un trésor d'affection stérilisé, souffre profondément. Je tiens à noter ici

que la religion n'est pas plus en honneur auprès des Versannes que chez les Lambert.

On a déjà deviné la suite. Valentine et Julien se voient, se connaissent, se fréquentent; ils s'aiment. Après quelque temps, l'adultère est consommé. Leur amour se change en passion.

Or, Valentine, épouse séparée, s'aperçoit tout à coup qu'elle sera bientôt mère. Elle le confesse à Julien. Voilà une situation fort embarrassante, et c'est précisément tout le nœud de la comédie.

Échafaudée sur une telle imagination, cette pièce, au fond, pourrait n'offrir à l'examen qu'une intrigue, assez banale en comparaison du théâtre actuel.

Mais M. Maurice Donnay ne l'a pas entendu de la sorte. Aux faits, il a voulu mêler la théorie. Ce n'est pas un vulgaire incident qu'il décompose en quatre actes et nous met sous les yeux; c'est un cas qu'il nous présente, un cas social et psychologique, appuyant une thèse.

Des deux couples mal assortis qu'il a choisis pour types, et des deux époux adultères dont il fait ses héros, M. Donnay conclut tranquillement et carrément à la stupidité barbare et surannée du mariage. Et, parce que Valentine et Julien n'ont pas pu sacrifier leur amour criminel et se plier au devoir conjugal, il se déclare ouvertement en faveur de l'amour libre.

Voici comme il s'y prend pour étayer son dire. Il introduit dans la pièce un romancier supérieur et pénétrant qui fait métier d'observer les humains, de leur fouiller le cœur et de leur retourner l'âme; assez fort, au surplus, pour inventer des remèdes aux maladies les plus invétérées de l'ordre psychologique, et

pour trouver des solutions aux plus délicats des problèmes.

Ce romancier, Morins, est visiblement le porte-voix de l'auteur.

Or, ce Morins est l'intime ami de Julien Versannes. Indécis, plein d'angoisse, éprouvant le besoin de décharger son âme et de quêter un avis, Julien prend le romancier pour conseil et pour confident. Immédiatement, sans hésiter, Morins — ou M. Donnay — engage son ami à s'enfuir avec sa maîtresse. Il lui démontre, en discours habilement composés, que cette solution non seulement est conforme à son droit, mais, bien plus, est dictée par son devoir.

Ne vous récriez pas! Ecoutez plutôt!

Et, en effet, quels sont les deux intérêts en conflit? Le mariage et l'amour. Eh bien, l'amour est infiniment supérieur au mariage. Et Morins, en moraliste expert, a tôt fait de l'établir.

Le mariage, on peut l'envisager à deux points de vue : le côté religieux, le côté civil. Or, le côté religieux est, pour ainsi dire, inexistant dans le cas qui nous occupe. Est-ce que Julien Versannes a songé au sacrement? Point. Est-ce qu'il a voulu s'engager devant Dieu? Pas le moins du monde. Il s'est soumis à la formalité de l'église, uniquement parce qu'il est de mauvais goût de s'en dispenser. Mais la cérémonie n'était pas plus importante, à ses yeux, que le lunch et la soirée de contrat. Donc, à l'opinion de Morins, il n'est point lié par le sacrement.

Il l'est encore moins par le passage à la mairie. L'union civile? Une représentation banale et peu sérieuse. En vertu de quel droit un monsieur quelconque aurait-il qualité, même avec une écharpe autour de

la ceinture et un code à la main, pour unir un homme et une femme? On comprend que la loi ait prescrit cette formalité afin de donner un fondement public à la famille. On ne concevrait point que cette comédie matrimoniale engageât les époux.

Donc les époux ne sont réciproquement tenus par aucune obligation, si l'amour ne les lie pas. Donc c'est l'amour qui, seul, attache étroitement l'homme et la femme. Donc, Valentine et Julien sont moralement mariés, puisqu'ils s'aiment. Donc, ils ont le droit de s'enfuir ensemble.

En outre, ils en ont le devoir. En effet, continue le docteur en psychologie, le bonheur étant la fin de l'humanité, chaque individu doit marcher à sa poursuite. Or, où pourra-t-il le trouver, si ce n'est en *vivant sa vie*, c'est-à-dire en suivant la route où ses désirs et ses facultés rencontreront leur complet épanouissement, où tout son être éprouvera satisfaction absolue et entière ?

Et voilà comment Valentine et Julien, se sentant unis par l'amour et ne pouvant goûter le plein bonheur que l'un par l'autre, ont le devoir impérieux d'attacher leurs deux vies. En tenant cette conduite, ils contribueront au bonheur de l'humanité future et à l'universelle harmonie.

Que voilà donc une théorie magnifique ! et que de belles choses on peut accomplir, à son insu, par la simple et docile obéissance à tous les instincts de l'homme, — ou de la brute !

Naturellement, Julien est d'avis que le moraliste a raison. Quant à Valentine, elle accompagnerait volontiers Julien, n'étaient ses deux enfants. Mais le sentiment maternel est là qui la retient. Remar-

quez que je dis le sentiment, et non pas le devoir.

Si Valentine était dominée par la pensée du devoir, elle songerait à son époux non moins qu'à ses enfants. Or, il est clair que, si son union avec Camille Lambert eut été stérile, elle n'hésiterait pas à quitter son mari. Et même, au fond, l'idée ne lui vient pas qu'une obligation l'attache à cet époux. Malgré sa noble intelligence et son cœur délicat, elle ne tient guère à ses enfants que comme une bête à ses petits.

Toutefois, elle y tient ferme ; et, ne sachant que faire, elle s'en va demander conseil à son curé. Mais, hélas ! elle ne court pas au prêtre en repentie cherchant un confesseur ; elle y vient en femme éperdue qui cherche un confident. Voyons donc l'avis que M. Donnay prête au curé.

Le cas était fortement épineux ;... et l'auteur s'est accroché aux épines. Le premier mouvement du curé avait été de dire à la coupable : « Et d'abord, brisez avec M. Versannes ; ensuite, avouez tout à votre mari. » C'était la solution la plus droite et la plus nette, et la seule, au fond, qui convînt dans la bouche d'un prêtre, — à moins d'une circonstance imprévue qui permît quelqu'un de ces ménagements dont la miséricorde divine est prodigue envers la faiblesse humaine.

Or, précisément, la circonstance imprévue se rencontre en ce cas ; c'est le mari. Camille Lambert est d'un caractère insensible et dur jusqu'à la férocité. Non seulement, il n'accordera pas le pardon ; mais il ira sans hésiter jusqu'à la séparation éclatante et brutale ; il chassera Valentine, il divorcera ; que ne fera-t-il point ? Le devoir qui s'impose à madame Lambert de quitter Julien n'en reste pas moins formel, évi-

demment. Mais l'aveu? Le curé n'ose plus en assumer les terribles conséquences, et ce qu'il propose à la femme éperdue, c'est de reprendre au plus tôt la vie conjugale avec son mari.

Ce dernier conseil a beau être amené de façon très habile, et la solution convenable et franche a beau se heurter à des difficultés presque insurmontables, on n'accepte pas sans froissement un pareil avis. Car enfin, quel est son résultat, sinon son but? On le comprend assez bien pour qu'il ne soit pas besoin d'y insister. C'est de protéger les tromperies de la femme adultère, en les couvrant d'un dernier mensonge encore plus odieux.

Valentine écarte avec énergie cette solution, moins d'ailleurs par horreur du mensonge que par horreur du mari. Mais, derechef, elle se retrouve incertaine. Incertaine, elle est bientôt convaincue par Julien, qui la presse instamment de partir avec lui.

La fuite est résolue. Toutefois, au dernier moment, la pensée des enfants qu'elle abandonne arrête à nouveau Valentine. Et, alors, acculée dans une terrible impasse, elle se décide à faire à son mari l'aveu complet. Mais aussitôt l'éclat prévu par le curé se produit; Camille Lambert chasse avec brutalité l'épouse infidèle.

Réduite au désespoir et ne cherchant point dans la religion l'appui qu'une autre y aurait pu trouver, Valentine, affolée, va se précipiter dans les eaux du torrent qui coule auprès de la maison !

Et c'est fini. Un dernier dialogue entre Morins et le curé nous apprend que, pour M. Donnay, l'état social actuel et surtout le mariage ont à leur compte une victime de plus !

. . . . . .

En suivant cette analyse, on a pu constater que Valentine et Julien, les deux héros de M. Donnay, les deux martyrs de l'organisation contemporaine, étaient peints sous les traits les plus sympathiques. Voyons le mari, Camille Lambert.

Par l'opposition de son caractère avec ceux des époux criminels, on saisira fort bien le procédé très commode et médiocrement scrupuleux dont M. Donnay fortifie sa thèse.

Rarement auteur a trouvé moyen d'incarner la vérité, la justice et les fondements de l'ordre social dans une figure aussi répugnante. Et nous ne croyons pas qu'un écrivain quelconque ait jamais déployé autant d'adresse à mêler le droit et l'excès de rigueur, afin de détourner contre celui-là l'antipathie que peut provoquer celui-ci.

Camille Lambert est un homme armé de principes parfaits — ceux-là précisément que M. Donnay veut rendre odieux — mais qui, dans sa vie intime, ou bien les dédaigne ou bien les applique avec une exagération qui les fausse; un homme enfin qui ne sait appuyer ces principes si bons que sur des arguments incomplets et froids, difficilement persuasifs et facilement réfutables. Et ces divers éléments de sa physionomie sont dosés avec une habileté si perfide et si réussie, qu'on craint toujours, en le louant, d'approuver l'injustice et, en le critiquant, de blâmer la vertu.

Détaillons. Camille Lambert affirme hautement que le mariage est une institution sacrée, que la vie est une chose sérieuse, et que ce n'est point sur la passion qu'on peut fonder les unions durables. Il pro-

fesse avec énergie que le père a sur ses enfants des droits inaliénables et qu'on doit honnir et mépriser les relations illégitimes ; il déclare enfin, d'un accent résolu, qu'un ménage est coupable à vouloir repousser la charge des enfants.

Tout cela est parfait. Mais, quand il était jeune, à Paris, Camille Lambert avait une maîtresse et, après l'avoir rendue mère, il l'a impitoyablement écartée de sa route. Et, aujourd'hui, Camille Lambert, ayant un héritier, ne veut plus d'autre enfant.

Telle est sa pratique, après sa théorie.

En outre, alors même qu'il applique un principe indiscutable, il en fait sortir des conséquences injustifiées. Exemple : il s'aperçoit qu'une fille employée à son service est enceinte; il la met à la porte. Il a raison. Mais il ne veut point que Valentine, apitoyée sur la malheureuse, essaie de lui porter secours; il veut ignorer si la pauvre femme a découvert un abri pour donner le jour à son enfant, ou si elle ne va point tomber, expirante, au bord du chemin.

Voilà comment une décision très juste, englobée dans un acte inhumain, devient haïssable aux yeux du public, et comment la vérité, manipulée par un habile écrivain, prend couleur de mensonge.

Malheureusement pour M. Donnay, ce que le procédé gagne en commodité, il le perd en force probante. Il est très simple assurément, mais aussi très vain.

Parce que Camille Lambert est féroce, il n'en résulte pas que la fille coupable en soit justifiée.

Parce que Camille Lambert est un hypocrite et viole, en se cachant, les obligations qu'il proclame en public, il ne s'ensuit pas que ces obligations soient anéanties.

Parce que ce défenseur du mariage avait naguère une maîtresse, on n'a pas le droit d'en conclure à la beauté de l'union libre.

Parce que cet avocat des droits du père a rejeté son enfant, les droits de la paternité n'en sont pas abolis.

Enfin, — pour pénétrer au vif de la théorie soutenue par M. Donnay, — parce que Julien et Valentine ont fait une bêtise ou commis une erreur en se mariant, il n'en ressort point que le mariage est une institution barbare et surannée.

Quelle est donc la rage ou l'absurdité de ces grands réformateurs sociaux, de prétendre opposer toujours aux lois les plus vénérables et aux traditions les mieux établies le malheur des individus qui, par leur imprudence ou leur passion, n'ont pu s'en accommoder?

Mais le suprême argument de notre auteur en est aussi le plus extravagant. D'après lui, du moment que Valentine et Julien sont invinciblement attirés l'un vers l'autre et ne pourront trouver le bonheur absolu que l'un par l'autre, ils ont le droit, que dis-je? ils ont le devoir impérieux de s'en aller l'un avec l'autre.

Ce raisonnement a tout juste autant de valeur et de poids que l'argument de l'ivrogne qui se justifie en déclarant qu'il avait soif.

Au surplus, la soif de l'ivrogne est bien le dernier mot de cette comédie.

Et qu'on ne dise pas que ce parallèle entre un si noble amour et un vice aussi répugnant touche à l'exagération. J'admets que le sentiment dont Valentine et Julien sont pénétrés, — et qui ne se nourrit pas, après tout, d'idéal et d'immatériel, — n'a pas cependant le caractère ignoble et bas de l'ivrognerie.

Mais, enfin, c'est une passion, c'est-à-dire une impulsion désordonnée vers un acte où la nature éprouve une jouissance.

Or, la théorie de M. Donnay consiste à soutenir que l'être humain *doit* s'abandonner à cette impulsion, qui le mène au bonheur, attendu que la course au bonheur est son premier devoir, un devoir supérieur même aux conventions sociales.

Eh bien ! nous cherchons vainement au nom de quel principe, en vertu de quel droit, l'auteur du *Torrent* bornerait sa thèse à la passion de l'amour. Elle s'applique à toutes les passions, dès qu'une seule en a le bénéfice.

Mais alors se pose un dilemme irréductible.

Ou bien M. Donnay prétend que tout, dans ce monde, est parfait, que la passion nous conduit nécessairement au bien, que les désirs de chaque individu sont en harmonie complète avec ceux de tous et qu'enfin chacun de nous, en poursuivant son plaisir personnel, travaille au bonheur général. Et, dans ce cas, notre psychologue affirme une assertion contredite à la fois par le sens commun, par l'expérience universelle, et par l'examen particulier que chacun peut faire en sa conscience.

Ou bien l'auteur du *Torrent* reconnaît que la perfection n'existe point parmi nous, que très souvent la passion nous pousse au mal et que les désirs de chacun, non seulement ne sont pas d'accord avec les impulsions qui font mouvoir le reste des humains, mais généralement les contrarient. Et alors, en donnant aux passions ce rôle directeur, il livre le monde à la lutte effrénée des appétits contraires, à cette lutte où le plus fort écrasera le plus faible et où, fina-

lement, le bonheur d'un petit nombre aura pour fondement la mort, la ruine ou le désespoir de l'immense majorité.

.... Et, malgré tout, M. Donnay n'a pas absolument tort. Il est un point de sa pièce où il entre en contact avec la vérité.

Quand le romancier philosophe essaie de démontrer à Julien que celui-ci n'est aucunement lié par le mariage, il lui explique en premier lieu que la cérémonie religieuse, en ce qui le concerne, est nulle et non avenue. Julien n'a jamais eu l'intention de s'engager devant Dieu ; donc il n'est pas tenu de suivre un engagement qu'il n'a pas pris. Pour lui, le sacrement n'existe point.

Ce dernier mot est une pure absurdité, mais l'idée générale est très juste.

Cette idée, au fond, consiste en ceci : que si un lien peut exister dans le mariage, il est noué par le sacrement. Quand le sacrement n'existe pas, toute obligation disparaît. La formalité civile est un enregistrement qui constate un fait, mais qui ne crée pas un nœud.

C'est la vérité.

Oui, le mariage est auguste en qualité de sacrement ; mais, par le sacrement seul, il est vénérable. On s'est librement associé devant Dieu, on a pris Dieu lui-même à témoin des serments échangés. Tout est fini ; le nœud est indissoluble et nul humain désormais, selon la juste et grande expression, ne pourra séparer ce que Dieu a uni.

Hors de là, il ne peut exister que des contrats comme il s'en forme et s'en rompt tous les jours.

La religion est donc le fondement du mariage et,

par conséquent, de la famille et de la société. M. Donnay l'avoue implicitement. Mais, comme il ne veut plus du mariage, il écarte la religion. Pauvre philosophe! est-ce que le soleil est anéanti quand tu fermes les yeux?

CHAPITRE II

A L'ASSAUT DU MARIAGE : LES AMUSEURS PUBLICS

Les prédicateurs de la scène, en marivaudant sur l'amour, aboutissent donc à cette conlusion que l'amour est souverain.

C'est aussi l'opinion des simples amuseurs.

Au fond, nos grands moralistes, en dépit de leurs tirades et de leurs prétentions, mériteraient bien d'être catalogués dans la série des amuseurs. Si, pourtant, j'ai cru devoir, entre les deux chapitres, élever cette frontière, c'est que les amuseurs proprement dits n'ont pour la plupart aucun souci de philosopher, tandis que les philosophes ont la conviction d'exercer un emploi beaucoup plus important que celui d'amuser.

Les néo-moralistes ont coutume, on l'a vu, d'étayer leurs théories d'arguments et de discours ; parfois même, ils introduisent au milieu de leurs per-

sonnages un professeur de morale, ayant le mandat tout exprès de bien établir leur immoralité : nous l'avons vu tour à tour s'appeler le marquis de Neste et Morins. Autre est la méthode en usage, dans le camp des amuseurs. Eux, se bornent à conduire le public au même point d'arrivée par les méandres capricieux d'une intrigue plus ou moins burlesque. Ils n'ont pas de plus haute ambition que de rendre la vertu ridicule et le vice agréable. Ils ont retourné l'axiome antique ; et la comédie, entre leurs mains, *corrumpit ridendo mores.*

Aussi, généralement, les gaudrioles et les cabrioles de ces écrivains, — quand ils sont des écrivains, — n'apportent pas de contribution sérieuse à l'examen des idées répandues ou reflétées par le théâtre. Quelques-uns, cependant, se piquent de mêler à leurs farces un filet d'enseignement ; par le titre ou par un mot lancé comme au hasard ou encore par une sentence fichée à la pointe de leur dénouement, — comme le bon La Fontaine accrochait un distique de morale au bout de ses fables, — ils ont l'air d'avertir le public qu'au fond toutes les folies qu'on lui raconte ont un côté sérieux et que le plaisir qu'on lui prêche est bien réellement le but de la vie.

Tel, M. Henri Lavedan, dans le *Nouveau Jeu*, pièce écrite en argot et décolletée jusqu'à la ceinture, — qui a ouvert à son auteur les portes de l'Académie.

Cette fois, c'est dans le titre surtout, — le *Nouveau Jeu*, — que le turlupin moraliste a embusqué sa thèse ou, si le mot a trop d'ampleur, son idée. Ce titre, en effet, semble avoir été choisi pour prendre le contre-pied de l'expression bien connue de « vieux jeu ».

« Vieux jeu ! » Combien d'hommes sérieux et de vénérables traditions ne sont-ils point frappés aujourd'hui de cette épithète injurieuse, ou tout au moins ironique? Combien de lâchetés secrètes et de petites infamies, cachées à tout le monde, excepté à Dieu; combien d'apostasies même ont eu pour raison principale, en notre temps, la terreur de paraître « vieux jeu » ? A ce « vieux jeu », M. Lavedan va donc opposer, sous l'expression de « nouveau jeu », ce que le monde honore et veut substituer aux antiques vertus, devenues à ses yeux caduques et branlantes. Examinons.

Un jeune homme, à demi usé par les pires excès, rencontre, en un lieu de spectacle assez risqué, une jeune fille, escortée de sa mère; il la trouve à son goût, fait son éloge à des amis qui le défient de l'épouser, se pique au jeu, l'épouse; après quoi, sans retard, il retombe à sa vie de désordre, est surpris par sa femme et divorce. Quant à la femme, une chair sans conscience et sans cœur, elle est venue au mariage avec beaucoup d'indifférence et très peu d'ignorance; et, elle aussi, presque tout de suite, a trahi ses devoirs. A côté du jeune homme, on voit sa mère, une évaporée, qui met la discrétion la plus maternelle à ne jamais blâmer son fils, étant disposée plutôt à l'encourager. Près de la demoiselle, on aperçoit son père, un viveur endurci, qui, dans le jeune aspirant, reconnaît avec plaisir un compagnon de débauche et, sans hésiter, lui accorde sa fille.

Tels sont les principaux personnages et tout le sujet de la comédie de M. Henri Lavedan. Telles sont les coutumes de vie qu'il a nommées le *Nouveau Jeu*. Ce « nouveau jeu », tout exagéré qu'il paraisse à

première vue, peut être vrai ; car, fatalement, l'abus du plaisir, la fièvre exaspérée de la jouissance entraînent à ces excès inouïs ; tout ce qui n'est pas d'un modernisme exalté, pour ces viveurs, est du vieux jeu. Du bizarre et de l'original, il en faut à tout prix ; et, logiquement, on en dégringole à ces anomalies contre nature, à ces véritables monstruosités.

D'ailleurs, hâtons-nous d'ajouter que le jeune académicien n'admet pas que ces folies soient louables ; en les détaillant sur la scène, il prétend même accomplir œuvre de moraliste. Etudions sa morale : elle était plus claire et plus accentuée dans le roman qu'il avait fait paraître avant sa comédie, que dans la pièce elle-même. Il y avait là un dernier chapitre, intitulé *Quinze ans après*, où M. Lavedan nous montrait ce qu'étaient devenus ses principaux personnages. Au théâtre, il a remplacé cette conclusion par une scène échevelée, burlesque, où, devant un magistrat stupéfait, c'est la fille de joie, compagne du mari, qui moralise à sa façon, exposant ce qu'il faut entendre par *Nouveau Jeu* et se contentant de pronostiquer vaguement ce que nous racontait le livre, en termes nets. Le roman, lui, nous présentait la femme divorcée, pourvue d'un nouvel époux, qu'elle avait accepté pour ses millions, menant une vie très digne en apparence, et s'ennuyant beaucoup, sans se repentir le moins du monde ; on y retrouvait aussi la courtisane enrichie, affublée d'un titre sonore, et jouant la châtelaine ; on y rencontrait enfin le jeune viveur, l'ancien « nouveau jeu, » passionné maintenant des vieux usages, à l'exception, bien entendu, de cette antiquité qu'on nomme la vertu.

Donc, le « nouveau jeu, » pour M. Lavedan, n'est

qu'une gourme; après l'avoir jetée, l'on redevient féru de tout ce qu'on avait méprisé jusque-là. Aussi notre auteur conclut-il, en pirouettant, qu'il vaudrait mieux commencer par où l'on doit toujours finir, au lieu de se perdre en folies. Eh bien, si c'est là le tout de sa morale, il n'a guère mérité les prix de vertu qu'il aura peut-être un jour la mission de distribuer. M. Henri Lavedan peut « blaguer » le vice et le « nouveau jeu », exciter à leur propos les rires de la foule, creuser et mettre au jour tout ce qu'ils renferment de cocasse; il reste impuissant, je ne dis pas même à les corriger, mais encore à leur apporter le plus petit remède et le plus léger palliatif. Car enfin ce vieux jeu, dans lequel il fait retomber ses parangons d'originalité, est tout aussi mauvais que le nouveau. De son vrai nom, il s'appelle, ou bien hypocrisie d'un vice ayant soif de respect, ou bien énervement d'un vice aspirant au repos; mais c'est toujours le vice. Au reste, la plaie que M. Henri Lavedan a mise à nu en gouaillant, n'est pas l'un de ces maux que tue le ridicule; et même dénoncée, elle continuera de pousser ses rameaux de corruption dans le corps social où elle a pris racine. Il est fatal, en effet, que la fièvre et l'abus du plaisir entraîneront toujours ce morbide besoin d'innover, de créer du bizarre et d'accomplir de l'étrange, en un mot de chercher, sinon des vices inédits, du moins des procédés inconnus de pratiquer le vice.

Décidément, le moraliste Henri Lavedan n'est bien qu'un vulgaire amuseur. Car enfin que fait-il dans cette pièce, au bout du compte? Il raille avec esprit le monde où l'on s'amuse..., afin de l'amuser. Pour provoquer le rire, en ce qu'il a de plus honteux, et

pour chatouiller l'humaine convoitise, en ce qu'elle a de plus malsain, il n'est pas de moyen si bas dont il hésite à se servir. Les mots les plus vifs et les allusions les moins voilées, jusqu'aux tableaux les plus cyniques, il a recours à tout. En somme, il n'a obtenu le succès qu'en exploitant les mauvais instincts, qu'il prétendait frapper par le ridicule.

Ah! que voilà donc bien le moraliste moderne, à l'usage du boulevard!

Si M. Henri Lavedan avait eu la sincère ambition d'opposer au *Nouveau Jeu*, qu'il a dépeint, un véritable « vieux jeu », réellement contraire à toutes ces folies, sa façon d'agir eût été bien différente. Le « vieux jeu » aurait consisté, même en saupoudrant de moqueries les plus graves leçons, à blâmer vertement, avec une indignation vigoureuse et fière, une société pourrie qui ne croit plus à rien, ne respecte plus rien; le « vieux jeu » aurait consisté, plus encore, à montrer quelle cause a déchaîné ces instincts vicieux, ces appétits dévergondés, ce prurit exacerbé de jouissances, à expliquer à fond pourquoi ce monde corrompu se rue au plaisir; le « vieux jeu » aurait fait sentir, enfin, que les esprits, vidés de la sève chrétienne, ont perdu jusqu'à la notion du devoir.

Mais c'est un moraliste d'autrefois qui eût parlé de la sorte, et M. Henri Lavedan tient par-dessus tout à être essentiellement contemporain; c'est un prédicateur à la dernière mode; en somme, il a tout ce qu'il faut pour être le moraliste attitré de la société « nouveau jeu ».

Il faut placer, immédiatement, après le *Nouveau Jeu*, le *Marquis de Priola*. Cette pièce, à dire vrai,

par sa fin tragique et ses pretentions à la comédie de caractère, est d'un niveau dramatique un peu plus élevé que les gauloiseries des simples amuseurs. Mais elle a ceci de commun avec le *Nouveau Jeu* qu'elle est du même écrivain, qu'elle relève du même procédé, — transposé seulement du ton burlesque au ton relativement sérieux, — et qu'elle dégage enfin la même impression malsaine et dissolvante.

Avec moins de « blague » et plus de perfidie, elle continue d'attaquer, par l'étalage aimable et flatteur de l'amour vicieux, la famille et le mariage. Et, au fond, M. Henri Lavedan s'y montre toujours l'amuseur immoral que nous a découvert son *Nouveau Jeu*.

Qu'est-ce donc que le marquis de Priola?

Le marquis de Priola, c'est don Juan. M. Henri Lavedan a voulu, premièrement, transplanter ce personnage ancien dans la vie contemporaine, en remplaçant par un chapeau de soie son feutre à panache, et, par un frac de cérémonie, son pourpoint de velours. En second lieu, sur cette incarnation du vice, il a prétendu moraliser.

Le problème qui se pose est donc bien le même, en réalité : le tableau du vice impudent, qui s'exalte et se détaille avec complaisance, est-il funeste ou utile? Au fond, c'est la question la plus importante et qui doit être examinée le plus sérieusement. Quand on peint, sur la scène, un travers, un ridicule, un trait de mœurs, on peut borner son rôle à celui d'amuseur. Mais quand on met le vice au théâtre, on devient — qu'on le veuille ou non — moraliste (en prenant l'expression dans son bon sens ou à rebours). Eh bien, à ce point de vue, le *Marquis de Priola*, comme toutes les œuvres

taillées sur le même patron, nous paraît condamnable : on a beau terminer par le châtiment du pécheur, on lui construit d'abord un trop haut piédestal.

Tout le sujet se résume en don Juan. C'est le portrait du libertin, du passionné de plaisir et du fanfaron de vice, avec le développement de son caractère et la mise en action de ses aventures. On connaît l'homme, il est superflu d'en parler plus au long. Ce qui est nouveau, ce qui appartient en propre à M. Lavedan, c'est que don Juan-Priola possède un fils, un enfant né de son commerce coupable avec une paysanne, épouse d'un garde-chasse. Le garde-chasse, ayant tout appris, s'est tué, la mère est morte de chagrin, le marquis s'est chargé de l'enfant. Au lever du rideau, le viveur endurci descend vers la cinquantaine et son fils a vingt ans. Celui-ci, naturellement, croit que sa mère a toujours été honnête, que le mari de la paysanne a péri dans un accident et que Priola n'est, pour lui, qu'un généreux bienfaiteur.

Or, ce fils, — et l'invention du personnage, au point de vue de l'idée, comme au point de vue du drame, est fort ingénieuse, — est le le nœud de la pièce. D'abord, il fournit à Priola, qui veut corrompre cette innocence, une occasion d'étaler ses abominables théories; puis, par le fait, il nous permet de sonder plus à fond la perversité du don Juan moderne; enfin, cet enfant lui-même, par sa révolte, et, plus tard, par sa vengeance, conduit le misérable au châtiment.

Car ce débauché qui, pour tant de familles, a été un semeur de honte et de souffrance, est puni par son fils. Et ceci est d'une conception vraiment belle. En effet, ce fils, naturellement honnête et droit, quand il comprend quelle abominable éducation le marquis

prétend lui donner, se cabre et inflige aux desseins nourris par son bienfaiteur un premier coup, très sensible à cet orgueilleux qui n'admet point l'échec ou la contradiction. Puis, quand il apprend que sa mère est au nombre des victimes immolées par cet impitoyable séducteur, il frappe impitoyablement.

L'intrigue se partage entre ce conflit familial et les scènes où le don Juan fait son métier.

Quant au dénouement, M. Henri Lavedan a suivi la légende, en l'habillant, comme le personnage, à la moderne. C'est le châtiment du coupable invétéré, mais un châtiment qui n'a rien de miraculeux, qui ne met point en branle une statue de marbre et qui n'est que le logique aboutissement d'une vie débauchée. Le marquis, usé jusqu'aux moelles, est devenu la proie de ses nerfs, exaspérés par le moindre choc. Ses emportements furibonds devant la résistance et la méprisante indignation de son fils, achèvent de détraquer cette pauvre machine et, brusquement, la paralysie le foudroie.

Il ne meurt point du coup; mais le beau Priola reste invalide, aveugle, impotent, perclus. C'est la lente et l'interminable expiation, plus terrible, — humainement du moins — que la mort elle-même.

Et pourtant, malgré tout, ce châtiment ne suffit pas à *moraliser* la pièce. Il faudrait, pour donner à la comédie figure honnête et bonne influence, en élaguer trop de parasites, y combler trop de lacunes.

Trois actes durant, le vice apparaît vainqueur, orgueilleux, sans rivaux; trois actes durant, nous le voyons se répandre en discours étincelants, pleins de morgue et de vanité. Sans doute, au bout du troisième acte, il croule, il s'effondre, il est puni. Mais

qu'importe? Est-ce qu'un fanfaron de vice, ambitieux d'imiter Priola, ne gardera pas toujours l'espoir d'esquiver ce châtiment tardif et incertain? Le marquis n'a-t-il pas mené, trente ans, sa débauche insolente, avant de tomber? La peur à si longue échéance, et si problématique, est un faible rempart à la jouissance immédiate.

Ce qui restera, plus que le dénouement, ce qui restera vivace, imprimé dans la mémoire et traîtreusement caché dans les replis du cœur, c'est l'amas de tous ces conseils perfides, de tous ces principes insidieux et démoralisants, de tous ces exemples malsains. Tout cela, sans doute, offre un côté répugnant, qui révolte une conscience énergiquement pure; mais tout cela, pour un caractère faible et pour un cœur que mord la tentation, de sa dent infâme et séductrice, présente un attrait dangereux, qui s'insinue, qui s'impose et qui entraîne.

Pour que la pièce eût exprimé, — comme un fruit son suc, — tout ce qu'elle renfermait de substance morale, il eût fallu rabaisser l'homme de vice au lieu de lui dresser un piédestal; il eût fallu l'écraser sous le poids d'un véritable honnête homme et le mettre aux prises avec une femme indomptablement fidèle à son devoir.

Non seulement l'auteur du *Marquis de Priola* n'a pas suivi cette méthode, mais il en a pris le contrepied. Loin d'exalter la vertu, il s'est plu à la rendre ou ridicule ou déplaisante. Il l'incarne, au masculin, chez un certain Le Chesne, un vieux philanthrope, affublé d'un rôle grotesque et qui, sous le manteau, maudit ses œuvres et nie la charité. Il la représente, au féminin, dans la glaciale austérité d'une puritaine,

que l'on voit du reste à peu près défaillante aux bras du marquis, dès le premier assaut. Car l'auteur a la prétention que son héros soit plus fort que la vertu elle-même, — ce qui est, tout simplement, la négation de la vertu.

Le seul caractère noble et sympathique est celui du fils de Priola.

Mais M. Henri Lavedan qui, sans doute, a la démangeaison de ne peindre aucun personnage absolument propre, a pris la précaution de diminuer cet honnête homme au dernier acte. Il lui inspire, en effet, contre le séducteur de sa mère, une vengeance atroce, qui découvre en cette âme un fond de vilenie. Etudiant en médecine et ayant sondé les nerfs du marquis, ce jeune homme, avec un raffinement de cruauté froide, révèle à Priola, — c'est à dire à son père ! — qu'il est à la merci d'une émotion violente, et c'est précisément cette révélation qui foudroie le Don Juan moderne.

Ainsi, rien ne fait contre-poids au misérable, insolent et superbe. S'il tombe, encore une fois, c'est comme un demi-dieu terrassé par Jupiter, et c'est d'ailleurs, après avoir épuisé toutes les jouissances, après avoir promené triomphalement son vice à travers un monde où la vertu n'existe pas. Quel débauché, s'il n'a pas foi en Dieu, s'il croit que la mort est suivie du néant, n'envierait pas trente ans de cette vie, fût-ce au prix de cette chute ? Or, Dieu existe-t-il ? Il n'en est pas question chez M. Lavedan.

*
* *

Bien qu'il soit peut-être encore plus *amuseur* que M. Henri Lavedan, M. Alfred Capus, son rival en

joyeusetés et, du train dont nous marchons, son futur collègue à l'Académie française, a montré, plus que l'auteur du *Nouveau Jeu*, la prétention d'envelopper, dans ses éclats de rire canailles, un filet de moralité, d'ailleurs immorale. Il a manifesté du moins cette ambition dans une de ses comédies les plus vertes et donc les plus goûtées : *les Deux Ecoles*. Cette pièce apporte en effet son coup de pioche à l'édifice du mariage, au profit des droits souverains de l'amour. Elle étudie ce problème : quel est l'idéal du bonheur dans un ménage ou, pour élever la question jusqu'à la hauteur de M. Capus, quels sont les devoirs réciproques des époux ?

Voici la solution fournie par *les Deux Ecoles :*

Depuis sept ans qu'il est marié, le jeune et pimpant Edouard mène une vie régulièrement irrégulière. Sa femme, Henriette, a d'abord gémi ; puis elle a lutté ; maintenant, lasse et dégoûtée de son mari, n'ayant pas d'enfants, elle songe à recommencer son existence, à reprendre sa liberté. Bref, elle se décide au divorce.

Madame Joulin, sa mère, avertie du projet, s'y oppose... Oh ! ne croyez pas du tout qu'elle s'y oppose au nom de la morale et de la religion. Point ! Le divorce, à ses yeux, n'a rien que de fort légitime. Elle le repousse uniquement comme un remède impropre à guérir le mal, au fond très anodin, de l'infidélité. Dans un alerte discours, elle expose à sa fille que les femmes affligées d'un mari volage — et c'est, à l'écouter, le plus grand nombre — appartiennent, selon leur conduite, à deux écoles très différentes. Les unes se fâchent, éclatent et rompent ; c'est le parti que veut adopter Henriette. Les autres acceptent philoso-

phiquement la situation, font semblant de ne rien voir et finissent par endormir leur jalousie dans une sérénité insouciante ; elles sont les plus sages et les plus heureuses. Et madame Joulin peut en parler savamment, car elle-même a choisi cette méthode ; elle le déclare à Henriette, en lui contant, avec une prodigieuse inconscience, toutes les infidélités qu'elle a dû subir et qu'elle subit encore, de la part de M. Joulin. Cette mère édifiante, en effet, croit que le meilleur moyen d'exhorter la jeune femme à supporter son mari, c'est de lui apprendre à mépriser son père.

Peu convaincue par ce sermon étrange, Henriette persiste à divorcer. Mais, quelques mois après, — par une de ces contradictions, si fréquentes... au théâtre, — elle commence à regretter son mari. Edouard, en effet, malgré sa légèreté incorrigible, était le meilleur garçon du monde ; à la fidélité près, il possédait toutes les vertus. Car ne faut-il pas, pour observer les lois de la comédie nouveau jeu, que ce personnage, étant vicieux, soit sympathique ?

Le mari, de son côté, s'ennuie. Avant son divorce, il désertait constamment le domicile conjugal ; il s'aperçoit maintenant que le foyer, dans les jours de fatigue, est un refuge agréable et commode.

L'auteur amène, assez habilement d'ailleurs, deux ou trois rencontres fortuites entre les époux séparés. L'ancien mari, naturellement, cherche à reconquérir son ancienne femme et l'ancienne femme est sur le point de retomber dans les bras de son ancien mari. Mais, bien vite, elle se reprend. Elle ne veut pas se laisser attendrir ; elle ne veut pas s'exposer, par un moment de faiblesse, à recommencer une vie qui de-

viendrait promptement, — elle en est sûre, — intolérable.

Aussi, pour se défendre elle-même contre des souvenirs trop émouvants, elle prend la résolution de se remarier, — mais, cette fois, à coup sûr. Elle choisit un vieil ami de la famille, un magistrat très mûr et très imposant, qui, depuis longtemps, la poursuit d'une affection respectueuse et lui inspire une sympathie tempérée. Elle est bien certaine, avec ce quinquagénaire impeccable et froid, de goûter au moins une vie tranquille.

Or, quelques jours avant l'époque arrêtée pour le mariage, elle découvre, avec un ahurissement découragé, que ce conseiller si correct et si grisonnant, tout comme le sémillant Edouard, a ses faiblesses. Du coup, elle retourne à son mari, qui, naturellement, se trouve à point nommé pour profiter de la désillusion. Puisque, sans exception, tous les hommes en sont là, se dit-elle, il vaut encore mieux choisir pour compagnon de route un joyeux garçon, aimable à ses heures. Et, de ce jour, Henriette appartient à l'école prônée par sa mère.

Et, sur ce, le rideau tombe.

Bien entendu, nous avons éloigné, de cette analyse, une quantité de détails, plus ou moins piquants, plus ou moins drôlatiques et plus ou moins scabreux, qui ont fait la joie du boulevard et quelque peu noyé la philosophie de la pièce. Il n'en est pas moins vrai que l'auteur a voulu philosopher. Son titre et le petit sermon de madame Joulin à sa fille en affirment l'intention.

Mais quelle est, au fond, bien exactement, la pensée de M. Capus? En creusant jusqu'au tuf, on pourrait

découvrir, dans *Les Deux Ecoles*, — ainsi que dans la plupart des théories fausses et mauvaises, — une grande idée chrétienne, déformée par les passions de l'homme. Ici, c'est l'idée du pardon.

Si madame Joulin disait à sa fille, avec une gravité vraiment maternelle : « Il faut, généreusement, te sacrifier, pour travailler au retour de ton mari ; tu souffriras, mais tu accompliras, jusqu'à l'héroïsme, un grand devoir », — à coup sûr, nous n'aurions que des éloges à décerner à l'écrivain.

Mais ce noble langage serait absolument contraire à la thèse et au ton de M. Capus. Que parlons-nous de sacrifice, et de devoir, et de retour? Madame Joulin ne veut pas faire pleurer sa fille, elle songe à lui procurer une existence agréable ; elle ne l'exhorte pas à ramener son mari à la vertu, elle lui conseille de tolérer ses vices. En un mot, la conclusion de son discours, — et de la pièce, — est que, pour être heureux en ménage, il faut que chaque époux s'habitue à fermer les yeux sur les trahisons de l'autre. On voit que cette tolérance avilie ne ressemble à la loi du pardon chrétien, que comme une eau bourbeuse à une eau pure.

Cependant, nous exagérons peut-être, en disant que M. Capus demande à chacun des deux époux d'ignorer volontairement les infidélités de l'autre. Non ! l'auteur des *Deux Ecoles* ne fait allusion qu'aux fautes du mari et c'est uniquement à la femme qu'il propose, comme source de bonheur et de tranquillité, cet aveuglement préconçu. Mais ce qu'il dit de l'un peut s'appliquer aux deux ; car on ne voit pas trop sur quel principe on interdirait à la femme, dans un ménage ainsi constitué, de prendre les libertés qu'on l'engage à tolérer

chez son mari, ni en vertu de quel droit le mari refuserait à sa femme une indulgence dont il réclame audacieusement le bénéfice.

Et, par conséquent, la théorie de M. Capus, ou du moins la théorie que sa pièce affirme clairement, peut se condenser en ces deux formules : 1° il n'y a pas, — ou si peu ! — de ménage où règne une fidélité conjugale absolue ; tel est le fait sur lequel on doit tabler, pour déterminer les conditions de la paix au foyer domestique ; 2° le seul moyen de vivre en repos dans cette situation, c'est de l'accepter béatement, d'y accommoder sa vie et de ne pas nourrir l'illusion qu'on la pourra modifier.

Eh bien, c'est du propre.

Voilà donc les idées où le public du boulevard, qui se croit la quintessence du public parisien et, par conséquent, du public français, reconnaît ses aspirations ; voilà les opinions que la foule applaudit et dont la critique, enthousiaste et charmée, loue vivement la noble et sereine indulgence !

Nous nous plaignons parfois que les étrangers calomnient la France, — et, en vérité, nous n'avons pas absolument tort. — Mais n'ont-ils pas quelque motif de l'apprécier avec tant de rigueur, quand ils la regardent au travers de ses écrivains les plus applaudis ?

La vertu n'a plus de place au foyer français, — voilà ce que nos auteurs proclament ; et point pour s'en indigner, mais pour constater le fait et examiner les moyens de s'en arranger.

Et le moyen qu'ils trouvent, qu'ils préconisent et qu'ils proposent avec succès à l'admiration du boulevard, c'est de dégrader le mariage, c'est de le traîner

dans je ne sais quelle bassesse et quelle ignominie.

Qu'est-ce donc, en effet, que cette union, fondée sur un serment qu'on prend le parti de ne plus respecter? C'est quelque chose de plus méprisable encore et de plus honteux que l'union libre. Du moins, l'union libre est franche ; elle déclare ouvertement, — cyniquement, si l'on veut, — ce quelle est; l'union libre exclut, *a priori*, tout lien perpétuel et sacré de fidélité réciproque ; elle se noue et se dénoue, selon les caprices du jour ou de l'heure ; elle supprime le foyer.

Le mariage, tel que M. Capus le conçoit, ne supprime pas le foyer ; mais il le réduit à l'état de pied-à-terre. On vient s'y reposer, y reprendre haleine entre deux courses extra-conjugales ; on s'y retrouve avec plaisir, on s'en éloigne sans regret. C'est le *mariage libre*.

Décidément, ces prétendus auteurs gais, ces corrupteurs aimables et joyeux, sont les pires empoisonneurs de l'opinion publique; ils infiltrent dans les mœurs un virus d'autant plus redoutable et mortel qu'il pénètre, enveloppé d'un sourire, et qu'il accomplit son œuvre en baguenaudant.

CHAPITRE III

LES DÉFENSEURS DU MARIAGE : UN RÉQUISITOIRE CONTRE LE DIVORCE

Pour étudier les arguments des prédicateurs de la scène et des amuseurs publics associés contre la famille et le mariage, il n'a pas fallu moins de deux chapitres. Hélas, il suffira d'un seul, et qui sera court, pour examiner les théories de leurs partisans. De toutes les œuvres importantes, ou par le mérite ou par le succès, que le théâtre a données depuis cinq ou six ans, je n'en vois qu'une, une seule, dont l'auteur ait franchement, hardiment, pris le parti du mariage et de la morale. C'est M. Brieux qui a commis ce coup d'audace, en faisant représenter, à la Comédie-Française, une pièce en trois actes intitulée : *Le Berceau.*

Ce nom de Brieux n'était pas encore venu sous ma plume. Il eût été surprenant, en effet, bien que cet écrivain ne soit pas sans défauts, de rencontrer,

parmi les détracteurs de la famille, un satirique aussi âprement vigoureux des vices et des abus de la société. Mais de M. Brieux j'aurai souvent l'occasion de parler. Les thèses et les idées qu'il a soutenues dans son théâtre alimenteraient, seules, — à les discuter à fond, — tout un gros volume. Dramaturge assez fécond, l'auteur du *Berceau* n'écrit jamais que pour défendre une théorie morale ou sociale ; et c'est lui, surtout, qu'on peut nommer, sans métaphore, un prédicateur de la scène.

Aussi, rencontrant M. Brieux pour la première fois, j'ai pensé qu'il ne serait pas sans intérêt de lui donner, au passage, un coup d'œil d'ensemble.

Il y a dix ans, M. Brieux était un inconnu. Aujourd'hui, son nom est presque célèbre et son œuvre est considérable. Toutefois, sa personne continue d'être ignorée du gros public. Au sein d'une époque où le moindre plumitif aime à se pousser dans le monde, à se produire au dehors, à fixer l'attention générale et à se soulever sur les tréteaux de la réclame, M. Brieux, original dans sa vie privée comme dans son œuvre littéraire, paraît avoir le goût du silence. On ne parle de lui qu'à l'occasion de ses pièces ; il n'essaie point d'occuper les journaux de ses projets de travail et de ses déplacements; il ne tient pas la porte ouverte aux reporters empressés. Je ne saurais affirmer s'il vit d'ordinaire à la ville ou aux champs. M. Brieux, en un mot, se borne à livrer ses personnages à la discussion du parterre et, même, il paraîtrait qu'il a fort peu souci des morsures ou des caresses de la critique.

N'y a-t-il pas, dans ce dédain tranquille, un peu de pose? Il n'en faudrait point jurer. Mais cette affecta-

tion, si c'en est une, est encore préférable au bourdonnement de mouches affairées dont nous taquinent les oreilles tant de petits auteurs férus de réclame.

Ce que le mépris de M. Brieux pour le monde a de plus fâcheux, c'est qu'il déteint sur sa littérature. Cet auteur est le contraire, — ou peu s'en faut, — d'un styliste. Médiocrité du talent d'écrire ou parti-pris de négliger la phrase, on ne sait; mais on doit constater que sa plume est presque toujours, au moins d'apparence, hâtive et négligée. L'auteur du *Berceau*, sur ce terrain, se trouve à l'opposé d'un autre écrivain dramatique, avec lequel il a pourtant des points de ressemblance; de même que M. Brieux, en effet, M. François de Curel a un goût très vif pour les sujets qu'on attend le moins sur la scène et pour la transformation des planches en tribune. Mais M. de Curel est encore, s'il se peut, plus attentif à l'harmonie de ses discours qu'au développement de ses théories; son langage est une peinture et une musique. M. Brieux, au contraire, ne paraît curieux que de l'idée seule, il vit dans sa thèse. Il n'a d'autre ambition que d'exprimer clairement ce qu'il veut dire et de donner à ses preuves un tour ferme et piquant. Si l'argument se détache en saillie dans le dialogue, il lui importe peu que la phrase soit coulante ou heurtée, vulgaire ou élégante... Ce dédain est excessif.

Parfois, il est vrai, — telle est la force de l'idée, quand elle est puissante et que l'esprit la conçoit nettement, — la pensée s'empare de l'expression, qu'elle pétrit et modèle à son image. Alors, surgit tout à coup, de cette littérature un peu trop nivelée, un mot qui éclaire ou qui mord, un discours bien venu, plein

de relief et d'éloquence, parfois toute une scène enlevée d'un élan vigoureux. Mais ces traits finement trempés, — trempés souvent dans le vinaigre, — et ces morceaux de bravoure se font un peu trop désirer.

Un autre inconvénient de la quasi-solitude où M. Brieux vit en tête à tête avec ses théories, c'est qu'il lui advient d'oublier que le public, même en notre temps, garde encore des pudeurs dont il faut tenir compte, — et qui sont d'ailleurs d'autant plus respectables qu'elles deviennent malheureusement plus rares. C'est ainsi qu'un beau jour, il voulut disséquer sur les planches une maladie qu'on croyait réservée jusqu'alors au scalpel des médecins et au huis-clos de l'amphithéâtre. Heureusement, la censure arrêta ce projet. Mais l'on verra, quand je parlerai, — avec la discrétion la plus retenue, — de ces *Avariés*, que M. Brieux n'avait cherché là qu'une grave étude de mœurs, et nullement un sujet de scandale. Enfermé dans sa thèse, il n'avait oublié que les spectateurs.

Du reste, en général, les théories de cet écrivain sont droites et honnêtes. Au cours de ce volume, après son plaidoyer pour le mariage, on l'entendra stigmatiser la honteuse exploitation dont sont victimes, à Paris, dans certains ateliers, les jeunes ouvrières; on le verra combattre à fond l'usage des nourrices, auxquelles il a donné le nom, devenu presque usité, de *Remplaçantes*, blâmer les magistrats qui se laissent hypnotiser par la carrière et sacrifient leur conscience à la *Robe rouge*, affirmer que le crime et la misère sont les vrais *Résultats des courses*, etc., etc.

On applaudira son courage à débrider ces plaies

sociales et sa vigueur à démasquer ces abus. Et cependant, on n'aura presque jamais la joie de l'applaudir sans réserve. Presque toujours, il faudra regretter l'exagération de ses critiques, exagération qui n'a pas seulement pour conséquence de fausser la vraie notion des mœurs ou des faits, mais qui présente, au point de vue du résultat, deux inconvénients : d'abord de réduire la portée des critiques elles-mêmes, en englobant ce qu'elles ont de fondé dans la suspicion qui s'attache à leurs excès ; en second lieu, de pousser l'auteur à confondre parfois d'excellents principes avec les abus dont ils ont été le prétexte ou les déviations qu'on leur a fait subir. On s'en apercevra notamment dans la *Petite Amie*, où l'autorité paternelle est l'objet d'atteintes regrettables.

Cette exagération n'est pas le seul défaut de M. Brieux. Il y joint trop souvent, — singulière lacune pour un moraliste et pour un auteur de pièces à thèse, — une sorte d'impuissance à conclure. Après avoir analysé d'une plume très fine et très pénétrante une maladie sociale, il demeure incertain, vague, hésitant, quand il s'agit d'expliquer où cette maladie prend sa source et par quel régime on la peut guérir. Aussi cette acuité, cette clarté du regard dans la description des vices et des abus, n'ayant point le contre-poids d'une précision très nette et très affirmée dans l'indication des remèdes, ne produit-elle, en bien des cas, qu'une impression d'amertume et de découragement.

D'où vient cette faiblesse qui, trop souvent, donne aux écrits de M. Brieux quelque chose de déconcertant et d'inachevé ? La grande cause en est, il me semble, en ceci : que l'auteur du *Berceau*, doué d'un talent d'observation très profond et généralement

sûr, est totalement dépourvu de doctrine. On s'en aperçoit surtout, quand on l'examine au point de vue religieux. Combien, sur ce sujet, n'a-t-il pas commis de fausses notes ?

Et pourtant, l'on verra que son œuvre est presque toujours imprégnée de ce que j'appellerais un christianisme latent. Les situations qu'il étudie, les plaies qu'il analyse et les abus qu'il dénonce peuvent se résumer, pour la plupart, en des problèmes dont l'Église a déjà donné la solution. Pour les maux qu'il voudrait abolir, elle a proposé le traitement qu'il cherche ; contre les vices qu'il condamne elle a édicté les lois qu'il demande. Mais, soit par une ignorance de la religion, singulière et coupable chez un écrivain qui veut réformer les mœurs, soit par un certain fonds de respect humain, étrange et fâcheux chez un moraliste ordinairement plus hardi, M. Brieux ne parle jamais de ces solutions plus qu'humaines, qui pourtant résoudraient les difficultés qui l'arrêtent, éclairciraient les obscurités où il se perd et renverseraient les obstacles devant lesquels il se dérobe ! Et, néanmoins, dans bien des cas, ces remèdes et ces lois de l'Eglise apportent si clairement la réponse aux questions posées par M. Brieux que tout libre-penseur intelligent et de bonne foi, qui voudrait creuser plus à fond les problèmes moraux dont l'auteur a fourni seulement les données, se trouverait, pour ainsi dire, acculé à la solution religieuse. Et c'est pourquoi je dis que, de cette œuvre, il se dégage un christianisme latent.

Par malheur, cette règle est confirmée par des exceptions. Quelquefois, en effet, l'écrivain ne se borne pas à négliger la religion, il la méconnaît. Sans

doute, on aura, de loin en loin, la satisfaction de recueillir chez lui des mots bien frappés contre les incrédules; mais, par contre, on aura le regret d'y rencontrer çà et là des allusions, des insinuations, des paroles mêmes, injustes et blessantes à l'égard de la religion. C'est une faute que M. Brieux ne devrait pas, dans son propre intérêt, commettre. Car, en attaquant les vices et les abus de l'ordre social actuel, il entreprend une campagne où il n'aura jamais d'alliés plus sûrs et plus ardents que l'Église et les vrais catholiques.

Ce n'est point d'ailleurs, en étudiant le *Berceau*, qu'on aura le déplaisir de relever ces fausses notes. Cette pièce est, à coup sûr, à tous les points de vue, l'une des plus saines et des plus accomplies que M. Brieux ait écrites. Non seulement la thèse est excellente ; mais encore, — est-ce le reflet d'une pensée salutaire et haute, ou bien cette clarté vigoureuse que donne à l'expression la force d'une idée juste et nettement conçue ? — la composition dramatique et le style offrent ici des mérites plus rares.

Souvent, on reproche à M. Brieux, dans la construction de son théâtre, un peu de confusion. L'unité d'action n'est pas toujours absolument respectée ; des incidents multiples et mal soudés viennent contrarier sa marche et retarder, sans profit, le dénouement. Cette fois, au contraire, la pièce est bien d'un seul tenant, remplie par un seul sujet, sans digression. Tout de suite, la thèse est posée, très nettement. Du premier mot jusqu'au dernier, elle va se développer dans une progression rigoureuse. Au simple point de vue de la charpente, on se sent déjà en présence d'une œuvre achevée.

Quant au style, on l'admire ici net et vigoureux, disant tout droit la pensée de l'auteur, avec quelques-uns de ces mots bien trouvés, qui font saillie dans la phrase et coin dans l'esprit.

La thèse a pour but de démontrer l'injustice et les périls du divorce ; elle s'appuie, pour les prouver, sur les droits de l'enfant.

Comment l'auteur a posé cette thèse et comment il l'a soutenue, c'est ce qu'on ne peut bien établir que par un examen détaillé de la pièce. Aux péripéties que M. Brieux a tracées, aux discours qu'il a fait prononcer par ses personnages et dont il faut citer les meilleurs morceaux, l'on verra l'idée se dégager en pleine lumière et en pleine force. Analysons.

Malgré ses parents, qui la voulaient unir au grave et mûr M. de Girieu, Laurence Marsanne avait épousé le jeune et charmant Raymond Chantrel. Elle en avait eu un fils, Julien. Or, un jour, elle s'aperçut que son mari, qu'elle adorait, l'avait trahie. A la vérité, la trahison ne venait point d'une longue infidélité ; c'était une faiblesse coupable, honteuse assurément, mais passagère, et dont Raymond Chantrel avait le plus sincère et le plus profond repentir. Cependant, frappée au cœur et, d'ailleurs, excitée par ses parents, l'épouse outragée fut inflexible ; elle refusa le pardon. Son père, ancien avoué, lui conseilla le divorce ; elle divorça. Pour que le petit Julien, dont on lui avait confié la garde, eût un protecteur, l'ancien avoué l'engagea vivement à épouser M. de Girieu ; elle épousa.

Quand la pièce commence, un an s'est écoulé depuis ce nouveau mariage.

Nous nous trouvons chez M. Marsanne, où Lau-

rence et M. de Girieu ont conduit le petit Julien ; c'est là que le docteur Mossiac, ami de Raymond Chantrel, doit chercher l'enfant pour le conduire à son père, qui a le droit de l'embrasser tous les huit jours. Or, Julien vient de tomber malade et il faudra le soigner chez ses grands-parents ; c'est ce que M. Marsanne annonce au docteur, au lever du rideau.

M. Mossiac, à ces mots, plaint son ami qui sera privé, ce jour-là, de voir son enfant. « A qui la faute ? » interrompt M. Marsanne, et la conversation s'engage aussitôt sur le divorce. Aux yeux du docteur Mossiac, interprète évident de M. Brieux, « le divorce est comparable aux anesthésiques qui calment la douleur mais ne donnent pas la santé » ; et quand M. Marsanne objecte à l'ami de Raymond Chantrel les fautes du mari, son interlocuteur lui réplique immédiatement : « Le pardon, toujours le pardon. Nous ne sommes parfaits ni les uns ni les autres. Donc, il nous arrive à tous de faire le mal. Donc, le mariage n'est possible qu'à l'aide d'incessants pardons mutuels. Dans tous les cas, je voudrais que le divorce ne fût permis qu'aux ménages stériles. — Pourquoi ? interroge madame Marsanne. — Pour sauvegarder le droit de l'enfant, répond le docteur, le droit du plus faible. Entre deux époux, l'enfant est un lien que la loi ne devrait pas pouvoir briser, et que d'ailleurs elle ne brise pas. Mon opinion, c'est qu'à la rigueur, on peut rompre un mariage : on ne devrait pas pouvoir désunir une famille, laisser aller le père ici, la mère là, et abandonner l'enfant au milieu de ces ruines. »

L'auteur ne peut pas, plus clairement, montrer le but où il veut aboutir. Voilà donc l'idée ; voici l'action.

La maladie de l'enfant devient grave. L'indifférence témoignée par M. de Girieu, qui ne peut pas se résoudre à aimer l'enfant de l'*autre*, amène entre Laurence et lui une explication pénible, où l'union du second ménage est frappée d'un premier coup. En même temps, M. Chantrel, un peu médecin, demande et obtient la permission de venir soigner son fils à côté de Laurence.

Pendant trois jours, Laurence et Raymond disputent leur fils à la mort. Leur énergie et leur dévouement font l'admiration de la sœur garde-malade, appelée au chevet de l'enfant ; cette bonne sœur abonde en éloges à l'égard de « monsieur et madame ». A quoi madame Marsanne, avec un peu d'embarras, lui répond que, sa fille étant divorcée, « M. Chantrel ne lui est plus rien. — Plus rien, se récrie la sœur étonnée, plus rien, le père !... Oh ! madame, quand on est le père et la mère du même enfant, est-ce qu'on peut jamais n'être plus rien l'un à l'autre ?... Je ne comprends pas. » C'est un nouveau jalon planté par l'auteur, sur le chemin de sa thèse.

Enfin, le mieux apparaît ; l'enfant est sauvé. Raymond et Laurence ont gardé jusque-là, dans leurs rapports mutuels, une réserve absolue. Cependant, à leur insu, l'amour d'autrefois, qui n'avait jamais été qu'assoupi, s'est réveillé. Le rapprochement que l'angoisse et la douleur n'avaient pas opéré, la soudaine joie de la guérison inespérée l'accomplit. Pleurant de bonheur et sans réfléchir, ils tombent dans les bras l'un de l'autre.

Or, un instant plus tard, M. de Girieu devine, au trouble de sa femme, ce qui vient d'advenir. Furieux, il déclare que l'enfant ne rentrera pas chez lui. Lau-

rence, indignée, répond qu'elle ne rentrera chez M. de Girieu qu'avec l'enfant. De plus en plus, le fossé se creuse entre les deux époux. De plus en plus, au contraire, il se comble entre les divorcés. Tout y contribue, jusqu'aux loyaux efforts que fait Laurence, pour écarter son premier mari ; car elle ne parvient pas à lui cacher absolument l'ancien amour qui vient de refleurir au chevet de l'enfant. De son côté, M. Chantrel ne veut pas négliger cette occasion, unique, sinon de réparer l'irréparable, au moins d'affirmer la profondeur de ses remords et la constance de son amour. Et, quand il demande à Laurence pourquoi elle a mis tant de hâte à briser le premier mariage et à consommer le second, celle-ci se laisse entraîner à conter tout ce divorce, où elle fut poussée contre son propre cœur, et elle avoue en soupirant : « Voilà comment je suis la victime de cette loi méchante, faite pour des cas exceptionnels, et qui rend définitives tant de mésintelligences, qui ferme la porte aux pardons réciproques et aux consolantes générosités. »

Bref, une explication décisive éclate entre Laurence et M. de Girieu soutenu par les parents de sa femme. A son second mari, madame de Girieu déclare : « Il n'y a entre nous que les liens fragiles noués par le notaire et par le maire. Rien de plus. Pas de famille. De même que l'amour seul fait le mariage, c'est l'enfant seul qui crée la famille. Nous avons essayé d'en constituer une, vous et moi, avec l'enfant d'un autre ; cela ne pouvait pas réussir ; on ne décrète pas la paternité. » Et lorsque M. de Girieu ose invoquer « ses droits » : « Vos droits ! lui réplique sa femme, un droit qui ne s'appuie que sur le Code n'est pas

loin de n'être qu'une injustice ou une cruauté. »

Quant à ses parents, ce qu'elle leur reproche avec amertume, c'est de l'avoir excitée, poussée à la décision suprême, irréparable : « Il fallait, s'écrie-t-elle, il fallait me laisser à mes instincts de femme et de mère, qui m'auraient inspiré le pardon. » M. Marsanne essaie une objection : « De tout le passé, dit-il, il ne restait rien ! » Mais ce dernier mot fait éclater Laurence ; et sa réponse est certainement l'une des répliques les plus belles, les plus justes et les plus émouvantes que le théâtre ait jamais entendues ; il faut la citer tout entière : « Il restait l'enfant !... Il restait l'enfant, qui était la victime désignée et sur qui devaient retomber les coups que nous nous porterions. Pour lui, il fallait empêcher la désunion de son père et de sa mère, et ne pas faire de moi cet être incertain, cette veuve au mari vivant qu'est la femme divorcée, et ne pas faire de lui un de ces orphelins sans habits de deuil qu'on ne peut pas adopter. Tu as été coupable de me conseiller ; j'ai été coupable de ne pas te résister. Ah ! si mon malheur pouvait au moins être profitable aux autres ! Je voudrais crier à toutes celles qui sont aujourd'hui ce que j'étais alors : « Faites ce que vous voudrez si votre union a été stérile, mariez-vous, démariez-vous, vous êtes libres, et vous ne pouvez faire du mal qu'à vous-mêmes. Mais si vous avez un enfant... si de vos baisers est né un petit être chétif et affamé de caresses, vous n'avez pas le droit de détruire la famille fondée pour lui. Vous n'en avez pas le droit !... Vous serez malheureuses ?... Tant pis ! L'avenir d'un enfant vaut bien le bonheur d'une mère ! »

Cette admirable imprécation ne clôt pas la scène

et la pièce avec elle ; on a presque envie de le regretter. Cependant, la suite apporte encore, à l'appui de l'idée, des arguments qui frappent. M. Marsanne, ahuri, veut tenter à nouveau de réconcilier sa fille et M. de Girieu : « Le mariage, objecte-t-il à Laurence, est une chose sérieuse. — Allons, père, tu sais bien que le mariage, maintenant, n'est plus guère qu'un contrat qu'on déchire facilement. — Mais enfin... tu ne penses pas à divorcer une seconde fois ? — Eh ! mon Dieu ! puisque le mariage n'est plus qu'un bail, pourquoi ne comporterait-il qu'une seule résiliation ? » Voilà, en quelques mots incisifs et railleurs, un des plus profonds arrêts qu'on ait portés contre le divorce ; il restera.

Pourtant, madame de Girieu n'a pas l'intention de divorcer une seconde fois. Elle ne veut point, par un retour auprès de son premier mari, fonder son bonheur sur le malheur immérité du nouvel époux. Elle est résolue, d'autre part, à ne pas renouer la vie commune avec celui-ci, après les aveux qu'elle a proférés devant lui, comme après les sentiments qu'il a témoignés pour son enfant. Cet enfant, elle se consasacrera tout entière, à lui seul, également séparée de M. Chantrel et de M. de Girieu.

Mais ce dénouement ne se produit pas sans une dernière entrevue, des plus vives et des plus poignantes, entre les deux hommes. Inutile peut-être au point de vue dramatique, elle était nécessaire au développement complet de la pensée. M. Brieux, en effet, y met sa conclusion dans un discours de M. Chantrel. Encore une citation ; ce sera la dernière : « La loi, dit Raymond Chantrel, expliquant la réconciliation involontaire et imprévue qui s'était

faite entre les divorcés près de l'enfant guéri, la loi avait pu nous déclarer désunis, nous pouvions nous être intérieurement juré l'indifférence et l'oubli ; des avoués, des juges, tout le code civil et toutes les lois de la terre avaient pu proclamer que nous étions deux étrangers, il restait l'enfant! Et la nature qui ne s'intéresse qu'à l'enfant, la nature qui veut que le père et la mère restent unis pour assurer l'existence de l'enfant, pour perpétuer la vie, la nature a repris d'assaut les droits qu'on avait voulu lui enlever, et elle a réuni le père et la mère dans une irrésistible étreinte, parce que cela est juste, parce que cela est nécessaire, parce que si vos magistrats et vos législateurs peuvent séparer deux époux rassemblés seulement par les lois et les serments, leur pouvoir s'arrête lorsque l'enfant est né. Dans ce cas-là, le divorce est nul : l'enfant, c'est le lien qu'on ne brise pas ! »

D'aucuns pourront estimer que j'ai abusé des citations; je crois qu'il n'y en a point de superflues. Cette pièce est remplie de mots et d'arguments qu'il était bon de reproduire et qu'il faut conserver.

On connaît maintenant, dans tous ses détails et toute son ampleur, la thèse ; on a suivi ses développements ; on vient de voir sa conclusion. Cette conclusion, en tant que dénouement dramatique, a été critiquée par les professionnels du théâtre; ils l'ont jugée trop amère et trop désespérante. Elle est pourtant logique ; on peut même ajouter qu'elle est inévitable et que ce dénouement, si douloureux qu'il soit, n'en est pas moins rigoureusement conforme à l'enchaînement des idées et des faits. Il est logique avec la thèse : il s'agit de prouver que la situation créée par le divorce, entre deux époux qui ont un enfant, demeure insoluble ; il

serait donc illogique, au premier chef, de lui apporter une solution. Il est logique avec l'action : il est impossible, en effet, d'imaginer une autre issue, sans torturer la vraisemblance ou trahir les caractères.

Certes non, je ne veux pas m'unir à ceux qui ont critiqué le dénouement du *Berceau;* mais je dois adresser à M. Brieux un reproche qu'ils n'ont pas songé à lui faire.

Sa pièce est très belle; elle proclame, elle démontre, en termes éloquents, par une action saisissante, une vérité des plus hautes et des plus fécondes. Mais elle est incomplète. Elle est incomplète en face du divorce; elle est incomplète en face de l'enfant.

Le divorce, en lui-même, en dehors de l'enfant, est injuste, il est mauvais ; car le mariage, en lui-même, avant que l'enfant soit conçu, est déjà pleinement indissoluble. Il a ce caractère entier devant la loi naturelle ; il le possède aussi devant la loi religieuse, au regard de laquelle il constitue un sacrement. Les serments, librement échangés devant Dieu, créent entre les époux un lien qui aussitôt formé ne leur appartient plus, qu'ils n'ont plus le droit de briser ; car ils l'ont remis, par leur serment lui-même, entre les mains de Dieu.

Aussi M. Brieux commet-il une erreur grave, en concédant que le divorce est permis et qu'il ne porte point ses fâcheux résultats, dès lors que le mariage est demeuré stérile. Il a grand tort, quand il écrit : « Vos magistrats et vos législateurs peuvent séparer deux époux rassemblés seulement par les lois et les serments. » Non ! les représentants de la justice et de l'État n'ont pas ce pouvoir ; car le serment n'est point de leur autorité.

Quant à l'enfant, c'est un signe sensible auquel on reconnaît la monstrueuse iniquité de cette institution anti-sociale ; en voyant sa victime, on comprend mieux son injustice. Mais, le signe enlevé, le fait subsiste.

Encore un coup, l'intime union de l'homme et de la femme, avant l'enfant même, est déjà trop haute, elle est trop grave, elle est, — tranchons le mot, — trop sacrée, pour tomber à la merci d'un législateur ignorant ou sectaire. Au surplus, M. Brieux, qui, dans certains passages, admet le divorce en faveur des époux stériles, est lui-même entraîné, par la force de l'évidence, à porter, d'autre part, contre cette loi inique une condamnation absolue. Quand, par la bouche de Laurence, il montre le mariage abaissé au niveau d'un bail, c'est bien le divorce, en effet, le divorce lui-même, avec ou sans enfants, qu'il attaque et qu'il juge.

Mais j'ai dit que la thèse est incomplète aussi, pour l'enfant. Elle est incomplète, en effet, parce qu'elle omet Dieu, seul fondement assuré des droits de ce petit être. L'auteur du *Berceau* parle, en quelque discours, de la nature : La nature, dit-il, s'intéresse à l'enfant ; elle veut, pour lui, l'union du père et de la mère ; écartée par la force, elle est de force à reprendre sa place. Ce passage est regrettable ; on y sent trop la honte du Divin. Qu'est-ce que la nature, en ce passage ; et quelle intelligence ou quelle volonté peut bien résider dans cette chose aveugle? Ah ! monsieur Brieux, pourquoi donc, aux lecteurs chrétiens, chez qui le *Berceau* a rencontré ses plus chauds partisans, avez-vous causé ce chagrin, de voir que vous n'osiez pas prononcer le vrai nom, murmuré sur toutes les lèvres et pré-

sent dans tous les cœurs, le nom de la Providence !

Mais il ne faut point terminer, par une critique et par un regret, l'examen d'une telle œuvre. En somme, au théâtre, où le divorce avait été l'objet de tant de plaidoyers, jamais on n'avait entendu, contre lui, un si énergique, un si convaincant, un si chaleureux réquisitoire.

CHAPITRE IV

L'ÉDUCATION DES ENFANTS

Pourquoi faut-il qu'après avoir décerné ces éloges à M. Brieux, je sois contraint de lui infliger des critiques? Après avoir rencontré l'auteur du *Berceau*, comme un allié, dans la défense du foyer contre le divorce, pourquoi faut-il que je le retrouve, comme un adversaire, sur le terrain de l'autorité paternelle ?

Le lecteur, du reste, en a été prévenu. Ce remarquable écrivain, par l'ignorance, la crainte ou le mépris des grands principes de la loi religieuse et des fondements sûrs de la doctrine, est sujet à de lourdes chutes. Et c'est précisément la *Petite Amie* que j'en ai donné pour exemple.

Or, je dois maintenant m'occuper de cette œuvre et de la question qu'elle soulève.

Si le théâtre contemporain touche à la famille, ce n'est pas seulement pour rompre ou relâcher les liens du mariage au profit des droits souverains de

l'amour libre, ou, — beaucoup moins souvent, — pour les défendre et les resserrer contre des lois dissolvantes. Il s'intéresse encore à la vie familiale, au point de vue de son organisme intérieur, au point de vue des rapports du père avec les enfants.

Mais les philosophes dramatiques, en pénétrant dans ce problème, y marchent le plus souvent d'un pas mal assuré ; dépourvus de boussole, ils vont au hasard.

Les uns, tels que M. Brieux, veulent diminuer l'autorité du père; les autres, avec M. Gaston Devore, ont la prétention d'obturer, sur les fautes paternelles, la *Conscience de l'enfant.* Nous n'en voyons pas un qui cherche à dégager la vraie notion de la dignité des parents ni le juste sentiment du respect filial.

Prenons d'abord la *Petite Amie.*

La comédie de M. Brieux se compose de deux thèses engrenées l'une dans l'autre : assez connexes et unies pour que l'on puisse étudier la pièce d'un seul bloc, si l'on n'en veut apprécier que l'intérêt dramatique, — assez distinctes, en même temps, pour qu'on puisse examiner séparément, si l'on s'attache avant tout aux idées, les deux questions. Je ne prends, ici, des deux sujets, que celui qui touche à l'organisation de la famille.

L'auteur nous introduit dans un atelier de modes, appartenant aux époux Logerais. L'homme, un jouisseur autoritaire, a sous sa coupe un certain nombre de jeunes filles, qu'il poursuit de ses galanteries odieuses et tyranniques. Une d'entre elles a le courage et la pudeur de lui résister; mais la vertu de la pauvre ouvrière étant purement humaine et son cœur sentimental étant mal défendu contre les séductions de l'amour, elle cède à la passion du fils après avoir re-

poussé les désirs brutaux du père. D'où une intrigue qui noue l'action. Et c'est ce petit roman qui soulève tout le gros problème de l'autorité paternelle et, finalement, s'achève en mélodrame.

De cette liaison coupable un enfant va naître. Le jeune homme estime qu'il doit épouser la mère et qu'à l' enfant, dont il est responsable, il doit donner son nom. Les parents s'opposent avec la dernière énergie à une action qu'ils considèrent comme une bêtise. Une rupture éclate entre eux et leur fils.

Mais celui-ci, dont le marchand de modes a voulu faire un avocat et qui, pour le moment, n'a aucune situation, essaie vainement de trouver un emploi. Le voilà bientôt dans la misère. Alors, après un malheureux essai de réconciliation, qui échoue devant le réciproque entêtement du père et du fils, les deux amants, sans ressources, sans espoir et sans foi, se suicident.

Si M. Brieux s'était borné au récit de cette douloureuse et banale aventure, on n'y trouverait qu'un médiocre sujet d'étude. Mais l'auteur, moraliste autant que dramaturge, a corsé les faits de discours, de peintures et de réflexions, d'où il ressort que ce dénouement lamentable est le résultat d'un abus du pouvoir paternel et d'une mauvaise éducation.

Comment M. Brieux l'a-t-il démontré? Par l'analyse aiguë, pénétrante et fouillée de cette famille bourgeoise. Il en a fait tout un tableau de mœurs et de caractères, qui me paraît l'un des plus achevés, l'un des plus frappants de son œuvre dramatique.

M. Logerais, le marchand de modes, est le type du sensuel égoïste. Ouvrier dans sa jeunesse, et d'opi-

nions révolutionnaires, il s'est découvert, en devenant patron et père de famille, un amour très vif pour l'autorité. Du moment qu'il en profite, elle est juste. Il régente et exploite autant qu'il peut ses ouvrières; il trompe et exploite autant qu'il peut sa clientèle. Quant à son fils, il prétend le conduire au gré de sa fantaisie.

Mais, pour mener une éducation, encore faut-il avoir un idéal. M. Logerais en a un, la jouissance. Il l'a cherchée, constamment, pour lui-même; il veut la procurer à son fils. Il fera, de son fils, un homme heureux, bon gré, mal gré. Pour y parvenir, il tient d'abord, avec une affection mêlée d'égoïsme et de vanité, à le hausser jusqu'aux professions libérales. Après l'avoir laissé très longtemps en nourrice, il l'interne, encore tout jeune, au lycée. De la vie familiale, il n'est jamais question. Madame Logerais, sur ce point, moitié convaincue, moitié dominée par son mari, ne paraît pas songer au cœur de son enfant. Si bien que le jeune homme, un jour que ses parents lui reprochent de manquer de confiance à leur égard et lui comparent un de ses amis, répond amèrement : « Les parents de Jacques ont su se faire aimer! » Et le père et la mère, ahuris, celle-ci plus triste et celui-là plus furieux, ne trouvent à lui objecter que l'argent dépensé pour son éducation.

La vanité, l'égoïsme et la soif des jouissances ont remplacé, dominé, annihilé tout autre sentiment..

D'ailleurs ce père, ignorant de tout principe et de toute vertu, pousse l'inconscience à un degré qui n'est pas imaginable. Ecoutez les beaux conseils qu'il donne à son fils, quand il le voit trop rêveur ou trop sérieux : « Je sais ce que c'est que la vie. Il faut que jeunesse

se passe. Jette ta gourme. Mais pas de liaison, hein! Pas de femmes mariées. Ou alors, sois d'une extrême prudence... Le mieux, vois-tu, c'est de rencontrer une personne pas farouche, pas trop exigeante et dont le bonnet voltige de lui-même par-dessus les moulins. »

On voudrait supposer qu'un discours aussi bas n'a pu exister que dans l'imagination de M. Brieux. Mais quand on songe à l'*amoralité* de ce père, qui n'a jamais conçu la vie que comme une course au bien-être, on doit convenir que son langage est logique.

Logique aussi, le dénouement. M. Logerais a conseillé à son fils de lier connaissance avec une « petite amie ». Le fils obéit. Seulement, ce que le père n'avait pas prévu, faute de connaître à fond le caractère de son enfant, c'est que le jeune homme, étant doué d'un cœur sensible et possédant d'immenses réserves de tendresse inemployée, rencontre la passion là où le marchand de modes aurait voulu qu'il trouvât seulement le plaisir. Il aime, il a un enfant, il veut épouser.

Toujours logiques enfin, l'étonnement, l'indignation du père. Epouser, ce n'est qu'un devoir ; cela ne vaut pas qu'on s'y arrête.

Et donc, que cet irréductible et féroce égoïste oppose à ce mariage un refus obstiné; que le fils, amoureux, s'acharne à préférer celle qu'il a rendue mère à des parents qui ne lui ont jamais témoigné leur tendresse; que ce conflit sans issue, sans remède, accule au désespoir deux malheureux à qui la vie n'offre plus de secours et qui n'en cherchent pas au delà de ce monde, — il n'y a rien là que les enchaînements d'une logique impitoyable. Et la pièce finit comme elle doit finir.

Mais pourquoi devait-elle finir ainsi? Quel est le défaut qui a vicié l'éducation de ce jeune homme et

quelle autre éducation, pour éviter ce drame, aurait-il fallu lui donner?

A ces graves questions, M. Brieux ne cherche aucune réponse. Il croit avoir assez fait de condamner le père et son pouvoir.

Certes, l'auteur a bien posé son problème; il en a disséqué tous les éléments. Les caractères, les mœurs et la situation, dont il a tracé le tableau, ne sont pas imaginaires. Combien de familles ont été ravagées par cette vanité, cet égoïsme et cette obsession de la jouissance !

Mais par quelle force annihiler ces vices et par quel idéal les remplacer? M. Brieux n'en sait rien.

Croit-il qu'en rabaissant l'autorité paternelle, il rendra les enfants plus heureux? Opinion bien courte et dont on est surpris chez un écrivain qui avait accoutumé le public à plus de profondeur.

Parce qu'un Logerais fait un abus maladroit de cette autorité, — dont il ne comprend, au surplus, ni le fondement, ni la fin, ni les limites, — il faudrait donc briser l'autorité elle-même, à la fois dans son principe éternel et dans les mains les plus prudentes et les plus respectables! Idée puérile et injuste.

Ce n'est pas là le remède.

Le remède unique et souverain, M. Brieux l'a pourtant rencontré. Deux fois, dans sa pièce, il a passé près de lui; mais, deux fois, il l'a dédaigneusement écarté. Non content de ne pas le comprendre, il l'a volontairement méconnu.

Deux fois, madame Logerais nous laisse deviner, par un mot jeté en passant, qu'elle est catholique. C'est la religion qui, deux fois, apparaît furtivement, dans ce sujet qu'elle aurait dû dominer.

M. Brieux, en effet, a trouvé piquant de nous laisser entrevoir, chez cette commerçante égoïste, aussi peu scrupuleuse à tromper les clients qu'à spéculer sur l'immoralité des ouvrières, une femme qui croit en Dieu et qui pratique.

Nous ne contestons pas évidemment qu'il n'y ait parfois des chrétiens, des pratiquants même, — en réduisant la pratique au culte extérieur, — aussi oublieux que madame Logerais de leurs devoirs à l'égard du prochain. Hélas, il en est trop et c'est bien l'un des pires fléaux dont nous soyons malades aujourd'hui.

Mais ce sont là des types exceptionnels et M. Brieux est trop intelligent pour ignorer que ces mauvais catholiques, en négligeant la justice et la charité, tombent sous le coup des censures de l'Église avant d'encourir le blâme ou les railleries de l'opinion. M. Brieux est certainement convaincu, tout le premier, que, chez ces hypocrites, il y a divorce entre la croyance officielle et les actes. Il sait bien que les principes religieux portent dans leur sein, non seulement des règles morales qui, sincèrement appliquées, feraient régner la vertu et la probité, mais encore des lumières qui, largement répandues, montreraient aux parents la base et le but de l'autorité paternelle et leur apprendraient à la respecter en eux-mêmes, ce qui est encore le plus sûr moyen de la rendre respectable aux yeux de leur fils.

Là gisait la solution de tout le problème. Il est à regretter que M. Brieux n'ait pas su l'atteindre. Mais il est regrettable aussi que l'auteur de la *Conscience de l'enfant*, dont il me reste à parler ici, l'ait pour ainsi dire, dépassée.

Toutefois, pour bien saisir — autant que faire se

peut, — la pensée de M. Gaston Devore, il faut avoir une idée de sa pièce. Et la *Conscience de l'enfant* est une comédie très touffue. Essayons pourtant d'y pénétrer par une analyse aussi courte et aussi claire que possible.

*
* *

Ancien premier président de la Cour de cassation, M. Cauvelin nous est présenté comme un magistrat intègre et rigide, ayant, jusqu'à l'obsession, le souci du devoir et de la probité. Ce Cauvelin, pivot de la pièce, a deux enfants, Emmanuel et Jenny.

Ne disons qu'un mot de son fils, un bénêt, mari d'une coquette, Eva. Quant à Jenny, elle a épousé Montret, puissant manieur d'affaires et d'argent, qui, jadis, a conquis le cœur de la jeune fille et séduit jusqu'à l'austérité du magistrat, par sa grâce et par son entrain.

De ce mariage, une fille est née, Germaine, enfant chérie de son grand-père : instruite et formée par Cauvelin, sa conscience est le fidèle écho du vieux magistrat, qui se reconnaît, s'aime et s'admire en cette adolescente. Or, Germaine est sur le point d'épouser Jean Richard, un jeune et savant médecin, beaucoup plus amoureux de la chimie que de la jeune fille, mais qui lui a été fiancé dès la petite enfance, ou peut s'en faut, les deux familles étant très unies.

Cependant, le vieux magistrat n'est pas sans inquiétude et, sous la paisible et joyeuse apparence, il sent couver le drame. Il a raison : la situation de son gendre est des plus compromises. Avec une audace irréfléchie, doublée d'une ambition d'argent sans scrupule, Montret s'est lancé dans des spéculations ha-

sardeuses, il a distribué des dividendes fictifs, il est sous le coup d'un scandale, il est menacé d'une arrestation. Il y a plus encore, et Cauvelin ne prévoit pas tout : le financier malhonnête est, en outre, un mari coupable; il est l'amant de sa belle-sœur, Eva.

Or, voici que le scandale éclate. Un journal a dénoncé Montret.

Naturellement, le mariage de Germaine est rompu. Jean, dont l'amour s'éveille au malheur immérité de la jeune fille, oublierait peut-être, auprès de l'enfant, l'indignité du père; il se heurterait à l'inflexible indignation du vieux Richard. Au surplus, la fiancée elle-même est la première à se retirer fièrement.

Mais les roueries du financier n'ont pas seulement brisé les espérances de sa fille; elles ont détruit le respect dans son cœur. Au for de sa conscience énergique et droite, Germaine a jugé son père. Aussi, quand Montret la priera, quelques instants après, de cacher dans sa chambre un pli qu'il veut lui remettre, exigera-t-elle auparavant d'en savoir le contenu; et, quand elle apprendra que ce papier renferme sa dot, elle refusera d'y toucher. Ce sera le premier châtiment de Montret, qui, pleurant de désespoir, accusera Cauvelin de lui avoir volé sa fille.

Et lui, Cauvelin, que fait-il? Il n'a qu'un but. Impitoyable en sa sévérité d'homme intègre, il veut chasser au loin le financier véreux qui a souillé l'honneur de la famille et qui fait obstacle au bonheur de Germaine. Il conseille à Jenny de divorcer. Jenny repousse avec éclat ce projet. Mais son père est bientôt en possession d'un argument qui convaincra l'épouse outragée. L'infidélité de Montret vient à sa connaissance; il la révèle à sa fille,

aussitôt, sans ménagement. Le divorce est résolu.

Montret, vaincu dans les derniers efforts qu'il a tentés pour relever ses finances, obligé de subir un arrangement dicté par son beau-père afin d'éviter au moins les poursuites, accablé du mépris de sa fille et de l'horreur qu'il inspire à sa femme, accepte tout. résigné, sans courage. Il ne veut pas se défendre. Il n'a qu'un désir, embrasser Germaine encore une fois, avant de quitter les siens. Germaine est donc introduite; elle arrive, émue, mais impassible : elle dit adieu froidement à son père et puis, après un instant d'hésitation, sur un mot de Cauvelin, s'éloigne.

Mais, à ce coup, Jenny, qui, au fond, n'a pas cessé d'aimer Montret, qui pardonne au malheureux abattu l'affront qu'elle serait impitoyable à venger sur le financier vainqueur et arrogant, Jenny, qui voit son mari sincèrement désespéré d'avoir perdu jusqu'au respect de sa fille, éclate et se révolte : une pareille chose est impossible; un enfant ne doit pas juger son père. Elle renonce au divorce, elle suivra son époux; Germaine aura le choix entre son grand-père et ses parents. Le choix de la jeune fille est fait tout de suite; elle ne veut pas quitter sa mère, elle abandonnera Cauvelin.

Reste la question du mariage entre Germaine et Jean. Montret, heureux d'avoir reconquis sa famille, a repris confiance et refait sa fortune. Il n'a point toutefois regagné l'esprit de sa fille, et celle-ci continue de se refuser à l'amour de Jean.

Mais, de cet effort et de cette souffrance, elle se meurt. Aussi, son père, inquiet, ne sachant que tenter, demande à M. Cauvelin de revenir et le supplie de dire à sa petite-fille qu'elle peut épouser

Jean. Toujours immuable en ses idées, le magistrat répond d'un ton glacial : « Germaine agira selon le devoir que lui dictera sa conscience. »

Cette fois, c'en est trop, même aux yeux de Germaine. Et la pauvre enfant, qui s'était prise à espérer un mot de tendresse et de pardon, ne peut s'empêcher de trouver Cauvelin trop inexorable. Un premier ébranlement, par contre-coup, se produit en elle en faveur de son père; un second va la retourner absolument. Qu'apprend-elle, en effet? Que Montret, pour ne pas être un obstacle au bonheur de sa fille, a voulu se tuer.

La révélation produit sur Germaine une foudroyante impression; son père en est relevé, grandi même, à ses yeux. La voilà qui se jette à ses pieds, lui rend son estime et consent à se marier.

Tout le monde est ravi, sauf le vieux Cauvelin qui s'éloigne, inflexible.

Telle est la pièce. On voit que l'intrigue en est un peu compliquée. La thèse elle-même en est diffuse et nuageuse. On ne la saisirait pas immédiatement ni sûrement, si l'auteur n'avait pris soin de l'arborer dans son titre.

Mais ce titre permet de fixer la critique. Il s'agit de « la conscience de l'enfant ». Voilà donc le fil conducteur à travers les péripéties de l'action. C'est autour de ce point qu'on doit ramener tous les détails et sur lui qu'on doit concentrer l'examen.

Et, alors, on comprend que la question posée par l'auteur est celle-ci : Est-il bon que l'enfant applique à ses parents les jugements de sa conscience et apprécie leur conduite, ainsi qu'il ferait d'un étranger? Le problème est d'une délicatesse infinie et très

complexe. Or, il me paraît que M. Gaston Devore en a ignoré la complexité, l'a présenté en termes confus, a négligé de l'étudier jusqu'au bout et, finalement, l'a tranché sans précision.

Un premier point s'impose à l'esprit : Faut-il éclairer la conscience de l'enfant, le mettre en état de juger par lui-même, et sans le secours d'autrui, si une action quelconque est conforme ou contraire à la probité? Evidemment, oui. Mais, alors, il en résulte une conséquence inéluctable; si l'enfant aperçoit l'un de ses parents commettre une indélicatesse ou s'il apprend qu'il l'a commise, essaiera-t-on de l'empêcher de *voir* que ce parent s'est rendu coupable? Autant lui ordonner de ne pas *voir* le jour en plein midi, quand il ouvre les yeux.

Ce qu'il faut donc obtenir, c'est que l'enfant ne puisse ouvrir les yeux sur les méfaits de ses parents. Aussi longtemps que possible, il faut garder tout son prestige à l'autorité du père et de la mère, agir de telle façon que l'enfant n'ait jamais lieu de les trouver malhonnêtes. Encore est-il besoin, même ici, d'éviter les excès; il se peut que des parents soient justement déchus de leur autorité. Eh bien! M. Devore oublie cette distinction nécessaire : il semble estimer mauvais que Germaine apprécie l'improbité de son père; mais il ne paraît pas trouver fâcheux que Montret s'expose à être mal jugé par sa fille.

Il faut accorder néanmoins que la jeune fille a, dans son attitude, une indépendance excessive et choquante, et que son grand-père, en lui inculquant la probité, ne lui a pas suffisamment enseigné le respect. Quand elle exige une explication sur le papier que lui remet son père, et qu'elle se refuse à prendre

la somme enfermée dans ce pli, sa conduite est regrettable. Encore qu'il soit naturel que Germaine ait horreur d'un argent dont la source est probablement viciée, elle ne devrait pas infliger à Montret l'affront de l'interroger comme un suspect et de le traiter comme un voleur.

Mais la jeune fille, on le sait, n'a pas le sentiment du respect filial. Et c'est là, précisément, que l'éducation donnée par Cauvelin, malgré sa rigueur et son austérité, se trouve en défaut. La vertu de Germaine est incomplète.

Pourquoi ?... Dût M. Devore et la plupart des critiques ébaucher un sourire et me prendre en pitié, ce qu'il faudrait à cette enfant, c'est un bon confesseur. Oui, je le maintiens, Germaine aurait un confesseur éclairé, l'esprit ouvert sur la doctrine et sur le monde, à qui elle pourrait confier ses angoisses et demander avis, qui lui répondrait au nom du Dieu de justice et de miséricorde, eh bien, je suis sûr que les choses en iraient beaucoup mieux. La jeune fille aurait la notion de ce qu'elle doit tout ensemble à la probité de sa conscience et au respect de son père.

La donnée qui manque à ce problème est donc la religion.

L'auteur paraît avoir eu pour objet d'établir qu'on ne doit pas juger ses parents, et que coupable est celui qui prétend dresser la « conscience de l'enfant » contre l'autorité paternelle. Et M. Gaston Devore est louable en ceci; car je rends hommage à ses intentions. Mais comment n'a-t-il pas vu qu'en se posant en avocat de la hiérarchie familiale, il touchait à une institution sacrée, fondée par Dieu lui-même, et

qu'on soutient malaisément quand on en méconnaît l'origine et le caractère?

La famille est de Dieu. L'écrivain veut la défendre en négligeant Dieu, bien plus, en attaquant ses lois. Erreur initiale et qui, jetant la thèse en mauvais chemin, lui rend le but inaccessible.

Et, que l'auteur de la *Conscience de l'enfant* soit, non pas indifférent, mais bien hostile à la religion, sa pièce entière en est la démonstration péremptoire ; il suffit d'en marquer, çà et là, les indices.

Voici Cauvelin. Le vieux magistrat met toujours en avant la probité, la conscience et l'honneur. S'il professe, envers ces grands principes, un respect qui va jusqu'à l'extrême et lui fait dépasser la mesure, au moins ne saurait-on lui imputer des concessions quelconques à la faiblesse humaine. Or, quelle est donc cette morale austère? En deux circonstances, au moins, nous la trouvons singulièrement détendue ou renfermée dans un horizon bien étroit.

Dès que son gendre est convaincu de spéculations irrégulières et devient un obstacle au bonheur de Germaine, que fait Cauvelin, ce grand honnête homme? Il conseille à Jenny d'exiger le divorce... Ainsi, ce brisement des liens les plus sacrés lui paraît légitime et constitue même à ses yeux le premier remède aux situations embarrassées ; sa conscience et sa vertu ne sont point de force à dépasser le niveau du Code.

Et voilà le défenseur de la famille!

Second fait : le suicide. On n'a pas oublié le dénouement. Quand Germaine apprend que son père a voulu se tuer pour faciliter son mariage, elle redevient sur l'heure une enfant respectueuse, elle se persuade à

l'instant que l'honneur de la famille est relevé et qu'elle a maintenant le droit d'accorder sa main à un honnête homme. Or, n'oubliez pas que la jeune fille est l'élève accomplie de son grand-père ; et c'est donc Cauvelin qui lui aurait appris que le suicide est non seulement permis, mais héroïque.

Et voilà le professeur de morale !

Mais le défaut de religion ne conduit pas seulement ce magistrat intègre aux plus déplorables erreurs ; il ferme son âme à la plus belle et à la plus achevée des vertus. La vertu, sans laquelle il n'est point de sévérité, si justifiée dans son objet, qui n'exède en ses résultats, Cauvelin l'ignore ; il ne connaît point la charité. Etrange théorie, de supposer qu'une conscience est droite, alors qu'elle est inaccessible au pardon !

C'est bien là ce qui provoque, à l'égard de Cauvelin, l'antipathie du public. Il saurait pratiquer la miséricorde et ouvrirait son cœur à la pitié, que sa rigueur de justice et son souci de l'honneur en deviendraient plus humains. Mais ces vertus, chez lui, ne sont pas humaines, parce qu'elles ne sont pas chrétiennes.

Et qu'en résulte-t-il en somme ; quel enseigne-en reçoit le public ?

Le public, au fond, ne saisit pas les nuances et n'a ni l'envie ni le temps d'analyser ses impressions. Pourquoi ce Cauvelin lui est désagréable, il ne le cherche point. Mais il entend toujours le vieillard invoquer l'honneur et la probité ; il le voit se réfugier à tout propos dans sa conscience ; il l'aperçoit constamment chargé de punir le vice et de rendre hommage à la vertu ; forcément, ce magistrat intègre et

cet homme implacable est, à ses yeux, l'incarnation de tous ces grands principes... et le spectateur en conclut que le commerce des grands principes est bien le plus ennuyeux qui soit au monde.

Tandis que cette canaille de Montret, avec ses dehors charmeurs et l'amabilité de ses relations, puis avec ses malheurs et ses larmes, est de plus en plus sympathique. Infidélités conjugales et incorrections financières, on fait bon marché de ces vétilles, auxquelles le vertueux beau-père a bien tort de donner figure de crimes. Et finalement, l'on est très heureux de voir, au dénouement, Montret joyeux et vainqueur, alors que la probité impitoyable est mise en pleine déroute.

Or, ce Montret, qu'on veut nous faire prendre en affection, qu'est-il en somme? En possession d'une immense fortune, il emploie des moyens déshonnêtes et des procédés frauduleux pour devenir plus riche encore. Aimé d'une femme bonne et charmante, il la trompe odieusement avec sa belle-sœur. Et voilà le vilain monsieur que l'auteur s'est complu à rendre séduisant, vers lequel il a voulu concentrer la sympathie du public, auquel il a donné le triomphe et la joie. C'est le renversement de la naïve et respectable formule en honneur autrefois : nous avons maintenant « la vertu punie et le vice récompensé ! »

Il est vrai que, pour donner plus d'excuses à Montret, l'écrivain l'a paré de quelques mérites. Ainsi, le spéculateur éhonté, le mari parjure, est présenté comme un bon père.

Arrêtons-nous sur ce point. Car il nous découvre en même temps le pourquoi de la situation qui se

déroule à nos yeux et la solution du problème examiné par l'auteur.

Donc, on veut que nous admirions Montret comme un père aimant bien sa fille. Or, l'a-t-il aimée, vraiment, comme il devait? Si l'esprit de Germaine est détaché de lui, ne doit-il pas s'en accuser lui-même, avant son beau-père?

Cauvelin, sans aucun doute, a eu grand tort d'accaparer la conscience et le cœur de sa petite-fille; il a très mal agi, l'écartant de son père. Mais quand Montret s'est-il occupé de sa fille? Absorbé par ses affaires, il songeait peut-être à la doter d'une immense fortune, il ne pensait pas à la rendre vertueuse; il se remettait, du soin de former l'âme et de modeler l'esprit de son enfant, sur le grand-père; il abandonnait volontiers Germaine à Cauvelin. Donc, il a commis la première faute, et de la première faute est venu tout le mal. Ah! sans doute, il est sincère et profondément malheureux quand il s'écrie amèrement : « Je n'ai plus de fille. » Il ferait mieux, néanmoins, de se demander si cette fille a jamais eu un père.

Or, encore une fois, c'est là le nœud de la question. Car le premier devoir qui s'impose aux parents, c'est d'être respectables. On se plaint que leur autorité ne soit plus entourée de son ancien prestige; mais l'on n'a plus souci de lui garder son auréole. On voudrait que cette autorité fut encore intacte; mais, chaque jour, on y fait mille accrocs. Chez des parents vraiment chrétiens, d'un honneur scrupuleux, la question que M. Devore a étudiée ne se poserait pas. Le problème de la *Conscience de l'enfant* n'est, la plupart du temps, en effet, que celui de la dignité des parents.

DEUXIÈME PARTIE

LA QUESTION SOCIALE

CHAPITRE PREMIER

LE FÉMINISME

Après la famille, la société.

La question de la famille est bien, à tout prendre, une question sociale et même, à la regarder sous cet angle, on pourrait la tenir pour la première des questions sociales, puisque la famille est la cellule de la société.

Cependant, l'extrême importance que nos modernes philosophes attachent aux droits souverains de l'amour et la répercussion dont leurs thèses ébranlent le foyer domestique, nous conviaient à renfermer, dans une catégorie particulière, les œuvres dramatiques intéressant la vie familiale.

Mais, si l'amour tient le premier rang au théâtre

et, notamment, dans le théâtre où l'on veut prêcher, tout l'ensemble des questions ordinairement englobées sous l'étiquette *sociales* y occupe aussi beaucoup de place et y sollicite la curiosité de beaucoup d'écrivains. Nombre d'auteurs, en montant sur les tréteaux, n'ont rien moins que la prétention de transformer, de fond en comble, et la condition des hommes et les rapports entre les classes et les bases mêmes de la société.

De ces ambitieux réformateurs, étudions d'abord — pour faire suite à l'examen des pièces intéressant la famille, — ceux qui, dans le vaste champ de la question sociale, ont choisi le coin le plus proche du terrain familial : je veux parler des dramaturges qui travaillent dans le féminisme. Et, dans ce domaine plus étroit du féminisme, abordons en premier lieu la partie qui confine au problème du mariage : à savoir le féminisme bourgeois, celui qui veut changer la condition de l'épouse au sein du foyer.

Le féminisme, en effet, présente une infinité d'aspects différents. Mais, dans le théâtre élégant, qui tient à flatter l'esprit du boulevard et qui veut plaire à la société, non plus dirigeante, mais encore payante, on s'apitoie beaucoup moins sur le sort de ces ouvrières, qui n'ont pas même le temps ni la joie de diriger leur ménage et de soigner leurs petits, que sur la situation de ces mondaines qui, n'ayant rien à faire qu'à surveiller leur intérieur et à élever leurs enfants, trouvent que ces occupations mesquines et fades ne suffisent ni à remplir leur vie, ni à exciter leur intelligence, ni à satisfaire leurs aspirations. Ces péronnelles réclament une indépendance, assez mal

expliquée d'ailleurs, et demandent à remplacer les soucis de la maison par les soins de l'Etat.

Ce féminisme à la mode a trouvé, dans la *Vassale*, de M. Jules Case, son expression la plus complète et la mieux définie. D'autant mieux définie que l'auteur a éprouvé le besoin d'ajouter à la pièce une brochure défensive, où la thèse est amplifiée, soutenue, précisée. Voici comme il y résume, en deux mots, son sujet et son but. Le sujet : « Le conflit entre l'homme et la femme » ; — le but : entre l'homme et la femme, « une nouvelle codification est à intervenir », attendu que celle-ci « ne doit plus obéissance » à celui-là.

Voici maintenant comment M. Jules Case a prétendu justifier sa conclusion. Son intrigue est fort simple et peut se condenser en quelques mots.

Louise et Henri Deschamps s'aimaient, se sont mariés, ont eu un enfant, — une fille, âgée de trois ans aujourd'hui, — et ne s'aiment plus. Un ami commun reçoit, tour à tour, l'épanchement de leurs griefs. Louise, aux yeux d'Henri, est sèche, insensible, insupportable ; elle néglige son ménage et son enfant ; elle ne veut pas obéir à son mari ; elle est coquette au point de se compromettre et de le ridiculiser. Henri, pour Louise, est un cœur froid, sans amour, un caractère impérieux et brutal ; il réduit son épouse à l'état de courtisane légitime. Bref, Henri a déjà trouvé, en dehors du mariage, une consolation coupable, et Louise, n'aimant plus, n'étant plus aimée, veut devenir indépendante. Sur ces entrefaites, elle apprend la trahison de son époux ; scène violente où toutes les rancunes accumulées se déversent brutalement. La femme exige, ou la fidélité de

son époux, ou sa propre liberté ; le mari refuse celle-ci et ne veut point promettre celle-là. Ouvertement, il retourne auprès de sa maîtresse, et alors, Louise, avec dégoût, mais par vengeance, inflige à son mari la trahison qu'elle en a soufferte. Après quoi, les deux époux se retrouvent, se querellent encore et, finalement, se séparent pour jamais.

Telle est cette comédie dramatique : avec son point de départ, ses péripéties et son dénouement, on pourrait n'y voir — selon le mot prétentieux fort à la mode à présent, — qu'une « tranche de vie, » découpée par un auteur sombre dans un ménage mal assorti. Deux époux qui ne s'aiment plus, qui se disputent, qui se trompent réciproquement et qui s'en vont chacun de son côté, ce n'est qu'un fait, cela ne prouve rien, ce n'est pas une raison pour changer les lois du mariage : il faudrait modifier beaucoup plus que le code et les mœurs pour supprimer ces tristes aventures ; il faudrait transformer le cœur et la chair de l'homme et de la femme. Or, il n'est point de si hardis réformateurs qui aient encore osé réclamer de tels bouleversements. Mais n'oublions pas que M. Jules Case a la prétention de prouver que « le conflit entre l'homme et la femme » aboutit logiquement à « une nouvelle codification » des droits mutuels de l'un et de l'autre. Aussi, de par la volonté de l'auteur, la « tranche de vie » qu'il nous sert est érigée à l'état de démonstration ; ce ménage désuni devient un spécimen du ménage contemporain ; Louise et Henri ne sont plus des individus quelconques, ce sont des types ; leurs vrais noms sont la *Révolte* et l'*Autorité*. « Le sujet, dit l'auteur lui-même, est un duel, un duel à outrance, la Révolte contre l'Autorité. »

Que veut la révoltée? Tout simplement, l'égalité entre l'homme et la femme, et elle dévelope ainsi son idée : « Deux choses ne peuvent être égales que si elles sont identiques. Comment identifier l'homme et la femme, si différents l'un de l'autre? On y arriverait en leur imposant les mêmes actes et les mêmes devoirs. Le travail est reconnu nécessaire à l'homme... Qu'il le soit également pour la femme. Voilà un excellent point de départ. » Soit, pour le point de départ. Mais le point d'arrivée? Le point d'arrivée, c'est que la femme, à l'exemple de l'homme, exercera un métier. Chacun des deux époux aura son occupation en dehors du ménage et s'en ira à son atelier, à sa boutique, à son bureau, pour gagner sa vie. Et, conséquence logique, alignée triomphalement par l'auteur qui croit avoir découvert un irrésistible argument, la femme désormais, se passant de la protection, qui constitue l'apport légal du mari, aura le droit de reprendre à la communauté son apport légal, à elle, qui est l'obéissance. Elle ne doit donc plus obéir, et sa révolte est « légitime. »

Et puis, après tout, si la révolte de la femme avait besoin d'une autre justification, elle la trouverait, décisive, absolue, dans la conduite du mari. Le mari de notre époque, exclusivement préparé par l'éducation moderne à la lutte âpre et exaspérée pour la vie, écrasant sans pitié les faibles et les petits pour atteindre son but, le mari de notre époque, au dire de l'auteur, est un être brutal, autoritaire, « une sorte de barbare civilisé. » C'est bien le caractère, en effet, dont M. Jules Case a plombé son Henri Deschamps.

Cet homme a toujours, pour commander, le ton impérieux ; non seulement il trompe sa femme, mais

encore, infidèle et tout résolu à persister dans sa trahison, il exige une obéissance entière, immédiate. Et, quant aux revendications de Louise, il les juge ainsi (non dans la comédie, mais dans la brochure) ; « Qu'elle se taise et qu'elle accomplisse sa tâche, comme je remplis la mienne. Qu'elle me serve de l'amour quand j'en veux, et tout de suite, de même qu'une servante m'apporte la soupe quand j'ai faim. » ... Voilà, n'est-il pas vrai, un vilain personnage. Or, n'oublions pas qu'Henri n'est pas seulement le mari de Louise, il est le type du mari ; il est plus encore, il est le spécimen accompli de l'Autorité maritale.

Tout cela est profondément absurde.

Sans doute, il existe des maris violents, impérieux, dont la parole autoritaire excite à la rébellion toutes les fois qu'elle invite à l'obéissance. Il y a, nul n'en disconvient, des Henri Deschamps. Mais la femme acariâtre, insupportable, à l'affût de la contradiction, toujours prête à quereller, est-elle un mythe, une légende?... Alors? Faut-il donc, au profit de ces caractères mal faits, changer les lois du mariage ? Et, parce que, dans certains intérieurs, les défauts de la femme et du mari se heurtent violemment, doit-on bouleverser tous les intérieurs, abolir l'autorité maritale et proclamer l'indépendance absolue de l'épouse?

Il est vrai qu'Henri Deschamps, d'après l'auteur de la *Vassale*, est le mari spécimen; il est le type du mari moderne et, par conséquent, de l'autorité. Vraiment?... Mais c'est là précisément ce qu'il faudrait prouver et ce dont M. Jules Case a tout à fait négligé la démonstration. Et même, il a commis, agissant de la sorte, une grave injustice : il détourne en effet,

contre le principe d'autorité, toute l'aversion que mérite un mari violemment autoritaire. Encore une fois, il se trompe et il a tort. L'autorité existe, elle est respectable, indépendamment de celui qui l'exerce ou qui la revendique. Henri Deschamps est condamnable, il exagère ses droits, il en abuse ; mais ses droits n'en existent pas moins. De par la loi divine et la loi naturelle, il faut un chef au ménage et ce chef est le mari. Henri Deschamps, au point de vue théorique, est dans le vrai. C'est même là qu'il est supérieur à Louise ; celle-ci, en effet, aussi exaspérante au fond que son mari est brutal, a en outre le tort de soutenir une opinion erronée. Elle est dans le faux en revendiquant une indépendance à laquelle son Créateur ne l'a point destinée ; elle est dans l'absurde en réclamant une égalité que lui a refusée la Providence. Mais M. Jules Case a exactement retourné les rôles et renversé les principes ; il accumule tout l'odieux sur le mari et, en même temps, sur l'autorité qu'il incarne ; il s'efforce d'orienter toutes les sympathies sur la femme et, par le fait, sur la rébellion qu'elle représente.

Pourtant, me direz-vous, M. Jules Case a raison dans son « point de départ » : le travail est la loi de la femme aussi bien que de l'homme. Assurément ! Mais il en tire une conséquence absolument fausse, quand il en conclut que la femme doit gagner sa vie hors de la maison.

Faut-il le prouver ? Prenons le cas de Louise : elle a un ménage, elle a une enfant. Quel soin prend-elle du ménage ? Aucun. Son mari, après deux ans de mariage, a dû prier sa mère de venir habiter avec lui, pour tenir la maison. Est-elle occupée de son enfant ? Bien peu. Le ton dont elle en parle et la façon

dont elle se résigne à s'en séparer, au dernier moment, après un petit couplet sentimental, tout nous démontre amplement qu'elle ne remplit envers sa fille à peu près aucun des devoirs maternels. Durant le premier acte, on voit cette pimbêche exposer ses théories sur l'indépendance de la femme et raconter avec profondeur qu'elle a l'ambition de prendre un métier pour s'égaler à son mari, tandis que sa belle-mère est en tournée chez les fournisseurs et que sa bonne accompagne l'enfant.

Oui, la femme, autant que son époux, doit « gagner sa vie, » selon le mot de M. Jules Case, et le pain qui la nourrit doit être le fruit de ses labeurs. Mais la Providence a placé les labeurs de la femme au sein de la maison. L'épouse a d'abord tous les ennuis, les sujétions, les charges et les douleurs de la maternité. Ce n'est pas tout : la femme est la gouvernante de sa maison, elle est l'éducatrice de ses enfants ; je dis plus, elle est leur première et leur meilleure « bonne ». Et je maintiens qu'à toutes ces besognes, elle gagne amplement sa vie. Or, tout cela n'est ni commun, ni vulgaire ; outre que c'est le devoir et que rien n'est servile et bas, si on l'accomplit pour obéir à Dieu, la tâche de la femme a, dans sa modestie et sa simplicité, une grandeur vraiment sublime. En tout cas, encore un coup, c'est la tâche imposée par le Créateur, et Louise Deschamps serait plus sage et plus intelligente aussi, en s'y soumettant simplement, sans phrases. Quand on voit cette femme avouer, quelque part, son besoin de se « créer un but, une réalité, une raison d'être »... et qu'on se souvient qu'elle a une enfant, et qu'on s'aperçoit qu'elle n'y pense point ! mais c'est monstrueux ! Ailleurs, cette

insupportable personne affirme, avec prétention, voulant se définir et posant pour la femme incomprise et supérieure : « Ce que je suis ?... Une femme, extrêmement femme !... » Extrêmement femme, elle, qui ne sait se montrer ni épouse, ni mère, allons donc !

M. Jules Case, il est vrai, méprise énormément ces déplorables lieux communs, que de prud'hommesques littérateurs et des philosophes bourgeois vont se répétant de siècle en siècle... Évidemment toutes ces théories sur la femme et son devoir essentiel ont le défaut d'être très vieilles, aussi âgées que la condition chrétienne de l'épouse ; on en peut chercher l'origine à l'Évangile même ; elles auront bientôt deux mille ans, c'est vrai. Mais M. Jules Case imagine-t-il par hasard que l'orgueil, inspirateur premier de sa *Vassale*, est beaucoup plus nouveau ? Qu'il se détrompe, en ce cas : l'orgueil remonte, lui, jusqu'au Paradis terrestre et compte donc six mille ans bien sonnés. Nos idées sont encore les jeunes...

... Mais j'ai dit trois mots tout à l'heure où l'on doit s'arrêter : « la condition chrétienne de l'épouse. » Ils renferment la solution du problème autour duquel M. Jules Case a tristement divagué. — « Ce n'est pas d'aujourd'hui, ni même d'hier, a-t-il écrit dans sa brochure, que la femme est rentrée en possession de son âme, qu'on a relevé sa condition. » En effet, ce n'est point d'hier, c'est dès le christianisme naissant ; le relèvement de la femme a été opéré par les disciples du Sauveur, en même temps qu'ils redressaient toutes les iniquités sociales dont le paganisme avait fait le fondement des peuples. Les esclaves, sous leurs mains, étaient élevés au rang des hommes libres ; et la femme servante, enchaînée par les mœurs, deve-

nait l'épouse, honorée de tous, aimée et respectée de son époux. Et, depuis lors, la femme est restée, dans toute maison soumise à Dieu, la reine du foyer, jouissant, sous la loi de l'obéissance acceptée librement, de cette belle et charmante indépendance dont les révoltées ne connaîtront jamais la douceur. Ne cherchant pas à se raidir contre le principe d'autorité, elle est rarement réduite à obéir. Dans le ménage uni selon la loi de Dieu, le mari a grand soin de conformer ses ordres ou plutôt ses désirs à la volonté de sa femme, et la femme est toujours prête à conformer sa volonté propre aux désirs de son mari. Et les choses vont ainsi, tout naturellement, sans dessein préconçu ; car, la femme sachant qu'elle doit obéir, le mari n'ignore pas qu'il n'a pas besoin de commander. Si l'auteur de la *Vassale* en est encore à chercher sa solution, nous lui conseillons de s'orienter vers cet idéal chrétien ; il ne trouvera pas mieux que l'Évangile.

Et, en terminant sur ce point, je voudrais opposer aux théories de la *Vassale* une simple et courte citation de Louis Veuillot. C'est un fiancé qui parle à sa fiancée : « Je suis chrétien, dit-il, et je parle à une chrétienne. Je ne me ferai pas tort dans votre cœur en vous disant que je prends comme un devoir cette sage disposition de la Providence, rappelée par l'Église, qui attribue à l'homme l'autorité dans la maison.

» Non seulement le bon ordre et la décence l'exigent ainsi, mais avec le caractère que j'ai, cette pleine autorité qu'il faut me laisser est nécessaire à votre bonheur. Je serais le plus insupportable des esclaves ; je serai le plus soumis des maîtres. »

Si Henri Deschamps avait tenu ce langage à sa fiancée, je crois que leur ménage eût été plus uni. Mais ils étaient incapables, Henri de prononcer un pareil discours, Louise de le comprendre. Ils avaient le malheur de n'être pas chrétiens.

*
* *

On en pourrait dire autant des *Trois filles de M. Dupont*, dont M. Brieux nous a conté les mésaventures, dans une de ses pièces les plus amères et les plus désespérantes : à elles aussi, la foi leur manque. A dire vrai, l'une des trois héroïnes est ce que le théâtre et le roman modernes appellent une *dévote ;* mais entre ces *dévotes* ultra-conventionnelles et les simples chrétiennes, il y a tout l'abîme qui sépare d'un portrait de maître une mauvaise caricature. La « tranche de vie » bourgeoise, que nous sert, dans cette comédie, M. Brieux, peut donc se rapprocher de la *Vassale*. Elle a d'autant plus de titres à ce rapprochement, qu'elle aborde, elle aussi, de front, la question du mariage et la question du féminisme. En effet, les déplorables conditions du mariage, tel qu'on le pratique ou qu'on le marchande, au sein de la petite bourgeoisie ; par conséquent, la triste situation de ces jeunes filles qui ont reçu, pour la plupart, une éducation supérieure à leur dot, voilà tout le sujet des *Trois filles de M. Dupont*.

Ce M. Dupont est un modeste imprimeur de petite ville, assez mal en ses affaires ; intéressé dans des proportions presque féroces, il a le cerveau étroit, le cœur égoïste et l'intelligence commune. Il est pourvu de trois filles : Caroline, Angèle et Julie. Caroline est la prétendue *dévote*. Déjà vieille à trente-quatre ans,

ridicule de ton, de démarche et d'habit, étroite et sèche. Angèle, sa cadette, a jadis commis une faute, et, « comme il devenait impossible » d'en cacher le fruit, son père l'a chassée ; elle a versé dans le demi-monde. Enfin Julie est une jeune fille en âge très nubile, à l'âme romanesque, altérée du désir de trouver un mari, un peu pour le mari lui-même et beaucoup pour les enfants.

Or, au premier acte, chez les Dupont, M. et madame Mairaut viennent demander la main de Julie pour leur fils Antonin. La scène est un écœurant marquinonnage entre les deux couples de parents qui cherchent avec ardeur à se « rouler » réciproquement. M. Mairaut est un petit banquier, pas très fortuné, mais très niais, que sa femme agite et fait parler comme une marionnette. Ils n'ont qu'un but, les Mairaut : placer leur fils avantageusement, par affection pour lui, bien entendu, mais surtout, par affection pour la banque. Ils ont, pour atteindre ce but, maints procédés canailles. Ainsi, Antonin possède un oncle « à héritage », estimé riche et réellement à sec ; on laissera aux Dupont le décevant espoir de cette fortune évanouie. De leur côté, les Dupont n'y vont pas avec plus de franchise ; ils ne peuvent donner que 25.000 francs, plus une bicoque à demi ruinée, ils y ajoutent sans rougir 30.000 francs, payables dans six mois ; mais M. Dupont se garde bien d'appuyer d'un écrit cette promesse et a grand soin de ne donner *que* sa parole.

Restent les principaux intéressés. Antonin est absolument d'accord avec ses parents, mais Julie ? Oh ! pour Julie, ce ne sera pas long. Dupont veut absolument ce mariage : un cousin des Mairaut peut en

effet lui obtenir les fournitures de l'administration, ce qui remettra l'imprimerie à flot. Donc... cette union fera le bonheur de sa fille. Aussi, en un quart d'heure, après lui avoir répété dix fois qu'elle est absolument libre, il l'a si bien poussée, bousculée, morigénée, ahurie, abasourdie, que la pauvre enfant, n'osant pas demander le temps de réfléchir et séduite en même temps, sinon par le mari, du moins par le mariage, est toute résignée à M. Antonin. Alors, bien vite, on prépare une entrevue entre les deux jeunes gens; ceux-ci, qui, tous deux, sont secrètement décidés au mariage et qui bientôt s'uniront pour la vie, ne songent pas même à se connaître : ils ne cherchent qu'à se tromper; chacun d'eux maquille, autant qu'il peut, son caractère, affecte des goûts qu'il n'a point, ment avec assurance et tranquillité... Et le mariage est conclu.

D'une union préparée de la sorte, on prévoit ce qu'il advient: le mari est brusque, autoritaire, égoïste, avare ; aucune délicatesse dans son esprit, ni dans ses sentiments. Julie, tout de suite, est froissée jusqu'à l'intime; elle n'a jamais aimé cet homme, elle se sent bientôt prête à le haïr ; une invincible répulsion fait tressaillir sa chair, tandis que la révolte envahit sa pensée. Lui ne s'aperçoit de rien; c'est un sot, qui n'aime sa femme, au fond, qu'avec ses sens et ne la connaît pas. Une série de scènes épisodiques, alertement menées, montrent la situation s'envenimant de jour en jour. De leur côté, les deux couples de parents s'entre-querellent à leur tour. Le délabrement de la bicoque, ajoutée par Dupont à la dot de sa fille, éclate aux yeux de tous : fureur des Mairaut. La ruine du fameux oncle à héritage est révélée : fureur des

Dupont... Bref, après des discussions d'une violence et, parfois, d'une crudité sur laquelle je n'insiste pas, Julie réclame le divorce.

Mais le divorce ne convient pas le moins du monde aux Mairaut. Songez donc! et la dot qu'il faudrait rendre ! et la banque, affaiblie à la fois d'estime et d'argent, qui pour le coup sombrerait sans remède! Aussi, la mère d'Antonin vient-elle immédiatement déclarer que son fils attend Julie au domicile conjugal, qu'il est prêt à la recevoir quand il lui plaira de revenir, et *quoi qu'elle ait pu faire*, enfin qu'il ne demandera point le divorce et ne fera rien qui fournisse un prétexe à le plaider contre lui. Avant tout, gardons l'argent. — « Oh! les rosses! » s'écrie Dupont, qui comptait sur la dot restituée pour remettre un peu ses affaires; — ce qui prouve, en premier lieu, qu'à la p'ace des « rosses », il eût agi comme elles, et, secondement, que tous ces gens-là sont de franches canailles. Tous, non; car cet honnête et pacifique imbécile de Mairaut éclate à la fin, soulage sa conscience et déclare aux Dupont que, si l'on ne parvient pas à réconcilier les époux, il rendra la dot.

Mais sur ce, paraît Angèle. Un héritage a ramené, pour un jour, au foyer paternel, la coupable autrefois chassée; et les trois filles de M. Dupont se trouvent réunies... pour un trio de lamentations. Julie dégonfle son cœur de l'amertume accumulée par ce mariage odieux. Caroline avoue que la *dévotion* lui a laissé l'âme affreusement vide et Angèle pleure à sanglots sa vie horriblement gâchée.

Et, alors, Julie, reculant devant les tristesses et les affronts de la solitude « vertueuse », et craignant

les chutes et les déceptions du « plaisir » coupable, prend le parti de se résigner au mariage.

Conclusion claire : les filles de petits bourgeois sont fatalement condamnées, neuf fois sur dix, à des mariages qui leur font la vie malheureuse. La thèse est-elle vraie?

Evidemment, le mariage ainsi négocié, fondé sur la fourberie, après des démarches où, je ne dis pas seulement l'amour, mais encore la mutuelle estime et le souci des caractères sont absolument écartés, doit aboutir au dénouement que nous montre la comédie. M. Brieux a eu raison de déclarer tout haut que, si tant de ménages sont mal assortis et tant d'unions si promptement rompues, la faute en est aux parents que le prurit de la fortune aveugla sur les autres conditions du mariage et aux fiancés qui se prêtèrent à ces louches combinaisons.

Le tableau que M. Brieux nous présente ici d'un certain mariage est donc vrai, vrai comme la vraie description d'un cas particulier. Mais il est faux quand il est généralisé; quand, de ce mariage, on fait le type du petit mariage bourgeois.

Qu'un certain nombre d'unions soient conclues selon cette méthode, hélas! il faut bien le reconnaître; et, d'ailleurs, dans notre société matérialiste, n'ayant plus, après le culte aboli du vrai Dieu, que le culte de la fortune, il n'est rien de moins étonnant que ces alliances fondées sur le mensonge. Mais enfin, il y en a d'autres, et beaucoup. Tous les petits bourgeois ne sont point des canailles, comme les personnages de M. Brieux, qui a poussé l'excès jusqu'à ne nous montrer la vertu, — et si relative, grand Dieu! — que sous les traits de la bêtise.

Bien des parents, hélas ! en mariant leurs enfants, font la part trop grande à la fortune et à leurs convenances personnelles; mais tous n'ont pas l'intention de « rouler » sciemment, cyniquement, les parents de l'autre partie; la plupart consultent leur fille ou leur fils et ne les forcent point à se décider en un quart d'heure; ils ont quelque souci de préparer du bonheur au futur ménage. Et, enfin, combien de mariages, et je ne parle pas seulement des mariages d'inclination, se concluent sans âpreté ni égoïsme.

Donc, si M. Brieux a mis sur la scène un tableau vrai dans certains cas, il a eu tort, et il a témoigné de trop de pessimisme, en donnant ce tableau, non comme un portrait particulier, — ce qu'il est, — mais comme un type général.

Pessimiste encore M. Brieux, quand il soutient qu'en dehors du mariage, il n'existe point, pour les filles mal dotées de la bourgoisie, des conditions de vie heureuses ni sortables.

Ne parlons pas de la galanterie que l'auteur a eu l'inspiration déplorable, et qui surprend chez lui, de mettre en parallèle avec la *dévotion*. Mieux vaut ne pas appuyer sur un manque de tact aussi fâcheux. Reste le célibat. Je crois que là encore il serait cruel d'insister. M. Brieux, cet observateur habituellement si affiné, si sûr, a vraiment défailli, dans le portrait de sa *dévote*, au-dessous de lui-même. Ce type, au lieu de le chercher dans la vie réelle, il l'a pris tout fait dans un grand magasin de confections pour littérature.

Et puis, M. Brieux paraît ignorer qu'il existe, à côté du célibat dans le monde, un autre célibat

dans les cloîtres. A coup sûr, le couvent n'est pas une profession qu'on embrasse au gré de son plaisir ou de ses intérêts; c'est une vocation où l'on est appelé par Dieu. Mais enfin le nombre est encore assez grand des jeunes filles auxquelles la Providence ouvre ce refuge ou plutôt cet apostolat, pour qu'on doive en tenir compte. Toutefois, pour buriner exactement la dévote et pour parler dignement de la religion, il manque à M. Brieux d'être chrétien. Dans l'examen de ses pièces, on est toujours arrêté par cette lacune *irremplissable*.

*
* *

Mais il me hâte d'arriver à une autre comédie de M. Brieux, où son pessimisme, aussi amer et aussi noir que dans les *Trois filles de M. Dupont*, est à la fois plus juste et mieux inspiré. Je veux parler de la *Petite Amie ;* nous quittons ici le féminisme bourgeois pour le féminisme ouvrier.

J'ai déja dû m'occuper de cette pièce, au point de vue de l'autorité paternelle, et j'ai noté que la *Petite Amie* traitait tout ensemble et de ce gros problème et d'une autre question.

Cette autre question, c'est la situation des jeunes ouvrières embauchées dans les grands ateliers de mode.

M. Brieux nous introduit dans l'un de ces grands ateliers et nous fait assister au babillage des jeunes filles. Il n'est guère sujet, dans leurs entretiens, que de leurs « bons amis » respectifs et des succès de leurs anciennes camarades parvenues à des situa-

tions élevées, dans le monde des petits théâtres, des cafés-concerts ou, tout crûment, de la galanterie.

« Savez-vous qui j'ai rencontré ?... Marie Lamare... Elle a maintenant chevaux et voitures. — Y en a-t-il qui ont de la veine ! — Et elle porte des chapeaux de deux cents francs. — Cela vaut mieux que de gagner trois francs par jour à les fabriquer. »

Telles sont les nouvelles et les réflexions qui s'échangent autour des tables et des comptoirs. Et ces demoiselles n'ont pour leurs anciennes camarades aucun mépris, elles les admirent. On ne plaint pas ces déchues, on les envie.

Au surplus, les ouvrières qui n'ont pas encore obtenu cet avancement ne se font pas faute d'entretenir une liaison suivie, ouverte, affichée presque, avec un commis ou un employé du voisinage. Et, à la façon dont elles en parlent, on sent que cette conduite est, à leurs yeux, des plus naturelles, — on dirait volontiers des plus obligatoires.

Il faut bien vivre, en effet, et le salaire quotidien paraît si maigre à ces appétits et surtout à ces coquetteries de vingt ans !... Du reste, il est positif que le salaire est vraiment trop médiocre ; et si vous tenez à savoir pourquoi, écoutez ce simple dialogue entre une ouvrière encore vertueuse et sa patronne, — une brave et digne femme, au dire de M. Brieux, ni plus malhonnête, ni plus méchante que la plupart des autres.

Cette bonne dame avertit la nouvelle venue que les « clientes aiment à voir des vendeuses gentiment habillées ». — « Mais, madame, avec ce que je gagne »... essaie de protester la pauvre fille. Sur quoi, la patronne, ahurie : « Comment, se récrie-t-elle,

avec ce que vous gagnez!... Mais, mon enfant, à ce prix-là, j'en aurai tant que je voudrai, moi, des vendeuses, et bien attifées, je vous en réponds. Comment font-elles, celles-là? — Vous le savez bien, madame, comment elles font », soupire amèrement l'ouvrière. A ce coup droit, la patronne évite de répondre et, haussant les épaules, elle conclut simplement, d'un ton catégorique et douceâtre : « Entre deux demoiselles de magasin qui vous demandent le même prix, qui sont aussi intelligentes l'une que l'autre, vous prendriez celle qui a la meilleure tenue, n'est ce pas?... sans compter qu'il y aura des chances pour que la mieux habillée soit la plus débrouillarde... Enfin, arrangez-vous ! »

Et voilà ! Voilà de quels exemples et de quels entretiens les petites ouvrières, à leur début dans la vie, sont enveloppées, sont circonvenues, sont obsédées; voilà par quelles nécessités abominables elles sont prises.

Et ce n'est pas tout encore, il y a le patron ; il y a le gros fournisseur ou le gros client, chez qui l'on ne craint pas d'envoyer ces jeunes filles.

« Nous, déclare une de ces demoiselles en parlant d'un individu particulièrement odieux, nous pouvons encore lui échapper. Mais les placières... — Oh ! les placières, achève une autre ; c'est réglé comme un papier de musique. Si elles sont laides, il ne leur achète rien ; alors, M. Logerais les met à la porte... Et si elles sont à peu près, c'est pour elles à prendre ou à laisser. »

Quant au patron lui-même, nous n'avons pas besoin des bavardages de l'atelier pour le connaître ; l'auteur de la *Petite Amie* le fait agir presque sous

nos yeux. Tantôt nous le surprenons en galanterie réglée avec une ouvrière qui a déjà faibli ; tantôt nous le voyons insidieux et menaçant contre une ouvrière qui résiste.

Celle-ci, honnête et malheureusement naïve, pousse même la résistance jusqu'à invoquer le secours de « Madame ». Elle est bien reçue ! « Chez moi, lui dit la patronne, il faut qu'on se défende soi-même. » Et cette femme, à qui l'auteur prétend accorder une probité moyenne, prévient la pauvre enfant que les victimes élues par son mari sont toujours en péril d'être chassées, par le patron, si elles se défendent, ou par la patronne, si elles succombent.

Telles sont les couleurs sous lesquelles M. Brieux a représenté la situation de ces ouvrières. Il a eu raison de peindre ce tableau. Il a fait œuvre saine et courageuse, en forçant l'opinion bourgeoise, indifférente et quelquefois complice, à fixer les yeux sur ces horreurs et ces ignominies, à jeter la sonde au fond de ces abîmes. Car, il ne faut pas s'y tromper, la description est vraie. Interrogez les écrivains que des enquêtes sociales ont conduits dans ces bagnes d'immoralité : interrogez les prêtres que le confessionnal a fait pénétrer dans l'âme en détresse des innocentes livrées à ces périls ; ils vous répondront ce que l'un d'eux me disait naguère : « Hélas ! M. Brieux n'a pas tout dit. »

Cependant, s'il est vrai que l'auteur dramatique a laissé encore à glaner dans cette moisson navrante, on peut regretter, néanmoins, qu'il n'ait pas entr'ouvert au milieu de ces ombres, une seule éclaircie. A l'en croire, il n'y aurait aucun refuge entre tous ces écueils ; il n'y aurait aucune fille innocente au sein de ces malheureuses ou de ces délurées.

C'est excessif et donc injuste. Il se rencontre aussi des ateliers honnêtes; des apôtres, au dévouement plein de tact et de générosité, travaillent avec succès à en augmenter le nombre. Et surtout, il se trouve, parmi les tentations les plus hideuses et les plus lancinantes, des âmes pures, des âmes héroïques. Il y a des vierges qui passent au milieu de cette boue, le front haut et les yeux baissés, sans rien voir, sans rien entendre et sans même emporter une éclaboussure aux franges de leur robe !

— Mais, de ces filles honnêtes, objecterez-vous, M. Brieux a montré un exemple.

Attendez la fin. Je n'ai pas tout dit. Oui, l'auteur de la *Petite Amie* nous fait voir une jeune ouvrière assez ferme et assez vertueuse pour repousser les galanteries du maître et pour résister à l'influence délétère de l'atelier. Mais cette ouvrière, — on l'a vu plus haut — est une sentimentale, qui ne tient pas contre les séductions de l'amour.

Après avoir triomphé des menaces et des entraînements de l'exemple, elle est vaincue par la passion sincère et les déclarations attendries du fils de son patron.

Il est vrai que, pour M. Brieux, cette chute ne doit pas être considérée comme une faute; en obéissant aux impulsions du cœur, on ne cesse pas, d'après lui, de demeurer honnête.

Mais cette indulgence ne démontre qu'une chose: c'est que le rude auteur de tant de satires vigoureuses et mordantes, où sont flagellés les mensonges et les improbités contemporaines, élargit et assouplit singulièrement sa morale, quand il s'agit de l'amour. En soutenant cette opinion fâcheuse, il se déprécie lui-

même ; il ne refait point, à son héroïne, une virginité. Or, l'auteur de la *Petite Amie*, pour être juste, aurait dû nous montrer de vraies innocentes.

Cependant, malgré ces critiques, il faut répéter que M. Brieux a eu raison d'appuyer le doigt sur cette plaie sociale, que l'égoïsme et la sensualité de la bourgeoisie s'efforcent de couvrir et qui, chez un peuple aussi fier de sa civilisation, constitue le plus criant et le plus honteux des scandales.

*
* *

De même, il a témoigné d'une salutaire audace, en osant porter sur la scène un sujet qui, d'un côté, semblait bien difficile à enfermer dans le moule dramatique et qui, d'autre part, allait heurter de front, — par les idées saines et hardies que l'auteur affirmait, — les habitudes et les mœurs de la bourgeoisie incrédule et jouisseuse. Je veux parler d'une question qui, pour ainsi dire, est féministe par les deux bouts, touchant d'un côté au peuple et, de l'autre, à la bourgeoisie : la question des nourrices, ou plutôt, des *Remplaçantes*.

On pouvait aborder sur plusieurs points ce gros problème. Avant tout, l'auteur a voulu mettre en clarté les ferments de désorganisation morale, physique et sociale, qui naissent et mûrissent dans les villages où fleurit l'industrie nourricière. Il y a, en effet, des populations qui font des nourrices, comme il y en a qui élèvent des vaches.

C'est dans un bourg de ce crû que M. Brieux nous transporte. On y produit la nourrice avec beaucoup d'ardeur et de succès. Cependant, Lazarette Planchot, qui s'est mariée dans le pays, mais qui vient d'une

province où l'on ne connaît pas ce commerce, a pris la résolution de garder son lait pour son enfant. Or, son oncle François, dont le métier consiste à trouver des « nourritures » aux villageoises et des « remplaçantes » aux dames, offre à Planchot, pour Lazarette, une place inespérée; sous la pression du père Planchot, vieux paysan finaud, rude et avaricieux, la jeune mère, après une scène de révolte et de larmes, accepte et part.

Nous la retrouvons à Paris, dans une famille aisée, qui la tient à l'engrais, pour que le nourrisson profite. En son absence, un télégramme arrive à son nom, qui lui annonce une maladie de son bébé. La dépêche est ouverte et lue par ses maîtres qui, préférant l'intérêt de leur propre fils à celui du petit paysan, commencent par cacher la nouvelle. Mais, quelques heures plus tard, une lettre parvient à « Nounou, » qui lui apprend l'indisposition de son enfant et l'amène à découvrir la canaillerie de ses « bourgeois ». Aussitôt, la voilà partie.

Au village, elle a la joie de trouver son petit mieux portant, mais le chagrin de voir son mari débauché par les camarades..... et par la voisine. Elle a reconquis son « gosse ; » il faut maintenant qu'elle rattrape son « homme ». En deux tours de main, la besogne est proprement accomplie; femme de tête et de poigne, elle a chassé l'intruse et les compagnons d'estaminet. Au fond, son mari n'en est pas fâché et c'est avec plaisir qu'il apprend que Lazarette a résolu de rester au pays. Les parents du petit parisien remplaceront la « remplaçante » et celle-ci raffermira son foyer qui menaçait ruine.

Telle est la charpente de la pièce.

De cette analyse, un premier enseignement se dégage. On y voit que la paresse et la frivolité des parisiennes ont pour contre coup de porter le désordre au sein des familles rurales et de risquer la vie des petits paysans.

Mais l'idée se précise et se complète en plusieurs épisodes et surtout dans les tirades et les répliques du docteur Richon. Ce docteur Richon, modeste et intelligent praticien de campagne, est tout simplement le porte-voix de M. Brieux. Médecin du village à nourrices, il se rencontre à point dans Paris pour tomber au milieu des mondaines et leur infliger avec politesse une forte leçon, tour à tour narquoise et véhémente. C'est lui qui résume la pièce.

Voyons donc, avec lui, le mal que M. Brieux a voulu flétrir et quel remède il prétend lui appliquer.

La source du mal est dans la paresse et la coquetterie des mondaines qui, n'ayant à peu près aucune occupation sérieuse, ne trouvent pas le temps d'allaiter leurs petits. Le médecin de ces dames essaie de le faire comprendre à son fruste et savant confrère : « Une femme un peu répandue dans le monde a des devoirs vis-à-vis de ce monde, vis-à-vis d'elle-même, vis-à-vis de son mari, si vous voulez. L'allaitement, c'est la claustration forcée pendant un an. Vous ne pouvez raisonnablement pas demander cela à une femme jolie, spirituelle, ambitieuse. On n'a pas le droit d'exiger d'elle le sacrifice de sa jeunesse et de sa beauté parce qu'un hasard malheureux l'a rendue mère. » A quoi le docteur Richon se borne à répliquer : « Du moment qu'à Paris on appelle ça un hasard malheureux... »

Au surplus, l'insouciante immoralité des maris

mondains porte aussi son poids. « Le plus grand ennemi de l'allaitement maternel, réplique au docteur une des parisiennes qu'il cherche à convertir, c'est le mari... Il proclame la jeune mère fort respectable, mais il la délaisse pour aller voir des demoiselles qui ne le sont pas. »

Or, cette obturation de l'instinct maternel et cette lâche ardeur à la jouissance, ont, hélas, découvert un complice empressé dans l'âpreté au gain des populations rurales. « L'argent, s'écrie Lazarette, exaspérée des objurgations de son beau-père et de son mari, l'argent... pour en avoir un peu plus, vous vendriez tout, jusqu'à la santé des petits... Les filles, chez nous, quand on les marie, ne sont pas comme des femelles d'animal qu'on mène au mâle pour tirer profit de leur lait... On dit qu'à Paris il y a des hommes qui vivent au crochet des femmes, vous êtes pareils. »

Et c'est ainsi que le funeste exode a commencé, des mères allant offrir à des inconnus, pour un peu d'or, le lait qui appartient d'abord à leurs petits. L'habitude a émoussé le sentiment maternel, et certaines villageoises en tombent à ne considérer chez l'enfant que l'instrument qui remplit les mamelles.

Cette plaie sociale porte ses ravages aussi bien dans les familles où pénètre un lait étranger, que dans le foyer déserté par la nourrice.

Le fléau, chez les riches, atteint d'abord la mère ; en tarissant dans son sein la fécondité que la Providence en faisait jaillir, elle y introduit souvent des maladies que M. Brieux appelle à bon droit « les revanches de la nature trichée ». Il s'abat sur l'enfant, qu'on expose à des périls dont on protège avec soin les animaux de prix. Ecoutez le bon docteur : « Un

éleveur ne mettrait pas le produit d'un pur sang à la mamelle d'une jument de fiacre — et cependant vous, vous faites sucer à votre enfant le lait d'une femme... dans le verre de laquelle vous n'auriez pas voulu boire !... »

Dans les villages où l'on vit de cette industrie nourricière, — à moins qu'on n'en meure, — le mal est bien plus terrible. Encore une fois, laissons parler le Dr Richon : « Si je suis ardent, c'est que, depuis quarante ans, j'assiste à la démoralisation des paysans qui vivent à côté de moi, démoralisation causée par la séparation de la femme et du mari..., c'est que, depuis quarante ans, j'assiste à la mort de pauvres petits innocents qui vivraient si leur mère ne leur avait pas été prise et qui sont la rançon, — ignorée par vous, — de vos joies et de vos loisirs. »

Combien, d'ailleurs, parmi ceux qui survivent, traînent pendant longtemps des germes de faiblesse, effet des maladies infantiles dont le lait maternel aurait pu les garder! Sans parler de contre-coups plus durs encore et plus profonds ! N'a-t-on pas vu parfois toute une famille entière empoisonnée par le vice héréditaire qu'un nourrisson portait dans son sang ?

Et la corruption des enfants plus âgés, que la mère abandonne au père et que le père, au cabaret, abandonne au vagabondage !... Une plaie sociale a des conséquences indéfinies.

Mais, comment la fermer, cette plaie ? M. Brieux n'a pas voulu se dérober à cet ardu problème. Il exige d'abord une plus stricte application de la loi Roussel, qui veut que la nourrice, avant de quitter son enfant, l'ait allaité pendant sept mois.

Mais il ne tient pas ce petit moyen pour suffi-

sant. Voici son grand remède : « Il faudrait, s'écrie-t-il, avec chaleur et fermeté, que l'allaitement maternel fût considéré comme le service militaire des femmes. Avant 1870, un homme riche avait, en France, le droit de se soustraire à l'impôt du sang et de s'acheter un homme, comme on disait alors. Il n'y a plus de remplaçants, il faudrait qu'il n'y ait plus de remplaçantes. — L'allaitement obligatoire et personnel, alors, interroge une des parisiennes? — Oui, madame, sauf les cas d'impossibilité physique. Alors, il y a le lait stérilisé. » N'objectez pas au Dr Richon les ouvrières ! Il vous montrerait la crèche établie près de l'atelier, comme à Mulhouse, et, faisant appel au concours de l'Etat, conclurait par cet aphorisme : « La mère pauvre doit être la nourrice payée de son enfant. »

En deux mots, l'auteur des *Remplaçantes*, après avoir sondé le mal avec une acuité pénétrante et l'avoir mis au jour d'une main énergique et sûre, ne lui oppose pour remède... qu'un palliatif à peu près inefficace, couronné d'une généreuse et décevante utopie.

Conçoit-on, dans l'état présent des mœurs et de la société, le législateur, appuyé sur la police, obligeant toutes les femmes à nourrir leurs enfants, sous peine de prison ? Car il faudrait bien punir les révoltées.

Une des mondaines, auxquelles le vieux docteur a prêché, détruit, d'un mot, sa belle illusion : « On se plaint déjà que la natalité diminue en France. Ajoutez cette obligation à la maternité, on ne fera plus d'enfants du tout. »

La remarque est lamentablement vraie. Certes, le docteur a cent fois raison, quand il réplique : « Si nous en sommes là, madame, si nous en sommes là,

il faut licencier notre armée, démanteler nos places fortes, effacer nos frontières et abdiquer en tant que nation. Renonçons à « être ». Licencions notre armée, ouvrons nos portes aux peuples qui ont encore le courage et la vertu de faire des enfants ;... nous aurons au moins économisé une guerre ou deux. »

Assurément, cette conclusion douloureuse est logique. Mais, en somme, elle ne fait que souligner une déchéance morale, — oui, morale, et c'est précisément tout le nœud du problème! — elle ne rétorque en rien l'objection.

La maladie est toute morale, en effet; c'est pourquoi on ne la guérira point par des potions législatives.

Paresse et coquetterie chez les mondaines, immoralité chez leurs maris, affaiblissement de la conscience elle-même, on découvre, à l'examen, tous ces microbes, au sein des foyers qui, sans y être contraints, font appel aux soins mercenaires et douteux des nourrices. Amour exagéré du gain, lâcheté devant le travail plus rude et moins producteur de la campagne, voilà le fumier sur lequel, au village, s'épanouit l'industrie nourricière.

Si l'auteur des *Remplaçantes* avait quelques notions de catéchisme, il saurait que tous ces éléments pernicieux ont leurs noms parmi les péchés capitaux.

Et c'est dans le catéchisme également que sont contenus les remèdes à ces poisons. Qu'on y revienne, au lieu d'accrocher son espoir à des utopies dont l'exécution serait impraticable et dont les résultats seraient vains. C'est toute une refonte morale, à laquelle il est urgent de travailler, mais qui ne peut s'accomplir en dehors de la religion.

Vous le voyez, nous y voilà encore! Et de fait, il faut bien toujours en arriver là!

*
* *

Féministe aussi par les deux bouts la question que M. Louis Bénière a traitée dans les *Tabliers blancs*. Car ce disciple de Brieux s'est constitué l'avocat des « bonnes à tout faire » et, par contre-coup, l'accusateur des maîtresses de maison.

La façon dont il a posé le problème est ingénieuse : il a supposé la grève des domestiques. Une grève de domestiques, on n'en a jamais vu. — « Eh bien, comme réplique un des personnages, on en verra une. » Et, en somme, dans une petite ville, l'aventure n'est pas tout à fait invraisemblable; il suffit d'un accord entre quelques douzaines de bonnes.

Et c'est précisément ce qui arrive. Au premier acte, on assiste à la préparation du grand coup. L'auteur nous introduit dans un petit ménage de fonctionnaire, où la bonne, une vieille fille honnête et dévouée, se voit surchargée de besogne et traitée brutalement. Malgré tout, restée fidèle à ses maîtres, elle refuserait de consentir au mouvement, si elle osait résister à ses camarades et si elle ne craignait, par son opposition, de manquer aux devoirs de la solidarité.

A l'acte suivant, la grève éclate ; au troisième acte, elle bat son plein; puis, brusquement, elle se dénoue.

D'intrigue, il n'y en a pas d'autre; la pièce est moins une comédie, coulée dans le moule ordinaire, qu'une série de tableaux.

Premier tableau : c'est, au premier acte, à l'issue

d'un grand déjeuner; la malheureuse bonne est rudoyée par sa maîtresse, qui la bouscule et l'ahurit, la traite d'imbécile et lui parle de haut, l'accable de travail et lui refuse la moindre sortie. Puis, papotage étourdi et vipérin des petites bourgeoises qui se reposent de déchirer leurs amies en se plaignant de leurs domestiques.

Le point culminant du deuxième acte est le départ de la bonne. Après dix années d'obéissance fidèle et silencieuse, elle se voit suspectée comme une fille malhonnête ; on ouvre sa malle, on la visite à fond, on discute l'origine de ses maigres économies. Bref, on la pousse à bout et la malheureuse, éclatant à la fin, laisse échapper toute la rancœur accumulée, pendant ces dix ans, contre les mépris, les paroles dures, l'indifférence dédaigneuse et le poids du labeur.

Le désarroi des maîtresses de maison privées de leurs bonnes remplit la fin du deuxième acte et tout le troisième. Ignorantes et fainéantes, nos petites bourgeoises ne savent plus comment se tirer d'embarras et elles sont sur le point de capituler, quand les bonnes, encore plus malheureuses, ayant dévoré leurs économies, reviennent solliciter leurs places.

De tous ces tableaux, deux conclusions se dégagent: que, d'après l'auteur des *Tabliers blancs*, les bonnes ont à peu près toutes les vertus et leurs maîtresses à peu près tous les défauts.

Côté des bonnes. Celle qui personnifie la corporation témoigne à ses maîtres un respect, une obéissance, une fidélité, qu'on serait presque tenté de qualifier de naïfs; elle se plie, sans un mouvement d'humeur, à toutes les exigences; elle empoche, sans un mot de réplique, toutes les bourrades et toutes

les avanies ; elle pousse la conscience et l'honnêteté jusqu'à l'extrême délicatesse.

Il est vrai que l'auteur nous présente une autre bonne, la meneuse de la grève, aussi mauvaise tête, âpre et violente, que la première est soumise, résignée, tranquille. Mais la meneuse est une exception. Pauvre fille que son maître a séduite et qu'il a chassée ensuite, honteusement, quand il l'a vue sur le point d'être mère, elle ne nous est pas présentée comme un type de servante ; c'est une abandonnée qui se venge.

Et, maintenant, côté des maîtresses. Oh ! les méchantes et insupportables personnes ! Ce sont d'abord de fieffées paresseuses et d'absolues incapables ; elles ne sauraient ni même ne voudraient faire cuire un œuf ou épousseter un meuble. Leur principale occupation consiste à médire du prochain, surtout de la prochaine. Envers leurs bonnes, elles montrent une indifférence, une dureté, un mépris incroyables. Et, ici, point d'exception.

Telle est la situation présentée par M. Bénière. Evidemment, la peinture est excessive; et c'est grand dommage. Car la pièce est dictée, au fond, par une inspiration généreuse et vise à des conclusions justes.

C'est une première invraisemblance que d'incarner la corporation des bonnes dans une domestique modèle et de paraître ou vouloir ignorer qu'il y a aussi des servantes moins honnêtes, moins polies, moins douces et moins actives.

C'est une nouvelle invraisemblance que de donner toutes les maîtresses de maisons pour des pies ou des chipies, sans cervelle et sans cœur, expertes

seulement à vilipender leurs amies et à gourmander leurs bonnes.

C'est une dernière invraisemblance enfin que de rapprocher ces maîtresses impitoyables et fainéantes de ces domestiques admirablement fidèles. Il n'en va pas ainsi dans la réalité. Le cas se présente, évidemment, quelquefois. Mais, en général, les maîtres ont les serviteurs qu'ils méritent. Une femme dure à ses inférieurs et ignorante des choses de la maison n'est capable, ni de s'attacher le dévouement des filles honnêtes, ni d'empêcher la paresse et les larcins des cuisinières indélicates. Au contraire, entre les personnes douces et vigilantes et les bonnes actives et dévouées, il y a comme une attraction de sympathie qui, tôt ou tard, les réunit.

Encore une fois, ces injustices et ces invraisemblances ont un caractère d'autant plus fâcheux, que le fond de la pièce est juste et que les défauts de la plaidoirie nuisent à une cause qui eût mérité d'être mieux défendue.

Il n'est que trop véritable, en effet, que, dans bien des familles, les serviteurs ne sont pas traités comme on doit traiter des hommes et des chrétiens. Beaucoup trop de maîtres ne gardent ni assez de ménagements pour leurs forces, ni assez de respect pour leur dignité; au physique et au moral, ils les considèrent un peu comme des bêtes de somme. Evidemment, je ne conteste pas les défauts des bonnes et je reconnais qu'elles justifient trop souvent les doléances dont elles sont le sujet. Mais n'y aurait-il pas lieu de rechercher ici la part de responsabilités qui incombe aux maîtres dans les vices et les abus dont ils font grief à leurs domestiques? A-t-on

bien le droit de blâmer l'immoralité de ses gens, quand on ne prend aucun souci de leur vie morale? A-t-on bien le droit de leur reprocher de tirer profit, plus ou moins honnêtement, de leur situation, quand on ne songe qu'à tirer profit, plus ou moins humainement, de leurs services?

Cependant, malgré tout l'intérêt de cette plaidoirie pour les bonnes, je me réjouis encore davantage de la leçon que M. Bénière inflige à leurs maîtresses.

Voici donc un auteur qui a l'audace de rappeler aux femmes, avec un peu de brutalité peut-être et de rigueur, qu'elles sont des maîtresses de maison, qu'elles ont un intérieur à tenir — et nous eussions voulu que M. Bénière ajoutât : une famille à élever.

Être capable de surveiller sa femme de chambre et de conseiller sa cuisinière, voilà certes un talent d'un vulgaire à soulever le cœur de nos modernes Philaminte. Et pourtant, combien de plaies sociales y pourraient trouver, sinon la guérison complète, au moins une amélioration certaine.

On se plaint de voir tant d'ouvriers ruiner leur ménage et s'empoisonner eux-mêmes au cabaret. Le mal ne vient-il pas souvent de la tendance de trop de pauvres femmes à négliger leur intérieur « pour faire la dame? »

Or, quand on y songe, il n'est pas de critique plus profonde à l'adresse de la bourgeoisie que cette expression : « faire la dame ». Est-ce que, si les maîtresses de maisons remplissaient mieux leurs devoirs, étaient plus actives et plus vigilantes, « faire la dame » serait devenu, pour les gens du peuple, le synonyme de ne rien faire? N'oublions jamais que les

vices d'en bas sont, la plupart du temps, le résultat des mauvais exemples d'en haut.

Et puis, enfin, travailler, c'est le devoir. Dût-on m'accuser de redire un lieu commun, — lieu commun qui, d'ailleurs, devient de plus en plus, en pratique, une originalité, — j'oserais répéter que le but de la vie n'est pas la jouissance. A chacun son labeur; au mari, de gérer la fortune et de gagner l'argent; à la femme, de régler et de surveiller les dépenses avec ordre et sagesse.

Ce sont là des choses, au surplus, qu'il serait inutile de répéter, si nos contemporains, — si beaucoup de chrétiens même, ignorants de leur foi, — n'avaient perdu la tradition chrétienne.

Et ceci m'amène à regretter, — ce sera, encore une fois, ma conclusion, — que l'auteur des *Tabliers blancs* n'ait pas fait la moindre allusion à la morale évangélique, alors qu'il signalait un mal causé surtout par la méconnaissance des lois religieuses.

Dès l'Ancien Testament, le divin inspirateur des Écritures offrait à l'admiration du monde le portrait de la femme forte qui, dans sa demeure, est toujours la première au travail. Et l'Église n'a pas relégué ce modèle au fond de l'antiquité; constamment, elle le remet sous nos yeux.

C'est l'Église encore qui ne cesse de rappeler aux maîtres qu'ils ont charge d'âmes et que les serviteurs font partie de la famille. Et qu'on ne dise point que ces conseils sont de théorie pure; aux âges de foi, ils étaient de pratique habituelle. Alors, le domestique avait sa place au foyer et son nom même, dont les usages modernes ont dénaturé le sens très noble, indiquait déjà qu'il était de la maison. L'Église ne s'était

pas bornée à libérer les esclaves; elle avait, pour ainsi dire, ennobli les travaux serviles.

M. Bénière a négligé ou méconnu ces grandes choses. Et pourtant que de difficultés résoudrait la prière du soir faite en commun, chaque jour, par les maîtres et les domestiques.

CHAPITRE II

LA MISÈRE ET LA CHARITÉ

L'examen du théâtre féministe est venu aboutir aux relations entre maîtres et serviteurs. Pour entrer plus au vif de la question sociale, il faudrait peut-être étudier maintenant les rapports entre ouvriers et patrons.

Toutefois, s'il est vrai que le sort des travailleurs a besoin de réformes profondes, un autre sujet plus urgent, plus douloureux, surgit d'abord aux yeux des sociologues : c'est la situation des misérables. Problème de la misère, angoissant et humainement insoluble !

Serait-ce l'impossibilité de lui découvrir une solution qui en éloigne les tribuns de la scène ? Il est positif, en effet, que j'ai vu peu de pièces où l'on eût osé l'aborder de front ; et je n'en ai trouvé aucune, où fut indiqué le grand et l'éternel remède. Voici, en effet, deux drames : un très court, *La Cage*, composé

par un écrivain tristement fameux, M. Lucien Descaves ; l'autre, fort long, *Les Bienfaiteurs*, dont l'auteur est M. Brieux ; tous deux étudient les moyens de supprimer ou de soulager la misère ; le premier n'aboutit qu'à une solution utopiste et mauvaise, le second n'aboutit à rien.

La Cage est une pièce anarchiste, ou socialiste, ou nihiliste, en tout cas révolutionnaire. En voici le sujet : Le ménage Havenne, après avoir connu l'aisance, après avoir ensuite éprouvé la gêne, est tombé dans le dernier dénûment. Aucun des deux époux, aucun des deux enfants, Madeleine et Albert, n'ont depuis quelque temps déniché cet oiseau rare, un travail. On se résout donc au suicide en famille et l'on allume le réchaud mortel. Le père et la mère, ayant absorbé un poison secret pour aider l'asphyxie, partent les premiers. Alors, tout de suite, Albert se relève ; anxieux, il demande à sa sœur : « N'y avait-il pas autre chose à faire ? » Et, sans attendre la réponse, il s'efforce de démontrer qu'ils ont tous les deux une tâche à remplir. Madeleine hésite et ne veut pas, d'abord, être persuadée ; mais, quand elle est bien sûre que ses parents sont morts, elle se sent tout à coup irrésistiblement convaincue par les raisons de son frère. Et la voilà qui se dresse à son tour ; la fenêtre, ouverte, emplit soudain, d'air pur et vivifiant, la chambre empoisonnée et les oiseaux s'envolent. Albert et Madeleine iront désormais prêcher à tous les malheureux la révolution sociale et l'anarchie, la légitimité du vol et la criminalité de la richesse ; ils feront plus, ils iront expliquer, à ceux qui sont las de vivre et qui ne veulent plus se jeter à de nouveaux combats, comment du

suicide même on peut faire encore une arme suprême; ils leur apprendront à ensanglanter de leur mortel désespoir tous les parvis des riches, à couvrir d'un tapis de corps amoncelés tous les lieux de plaisir de l'opulence ; après la terreur rouge, ils inventeront la terreur livide. Cependant, pour cette effroyable partie de leur sermon révolutionnaire, ils paraissent surtout préoccupés de ne pas prêcher d'exemple : ils passeront les derniers.

L'idée de ce drame est claire autant que simple. Une misère existe parmi nous, immense, impitoyable, et, sur ce point, l'on ne peut contester ni la vérité du tableau qu'a entrepris M. Lucien Descaves, ni même la vigueur et le talent qu'il a déployés dans son exécution. Mais à cette misère, il n'est que deux remèdes : ou le suicide, à l'usage des fourbus et des désespérés, ou la révolution sociale et l'anarchie, pour les courageux et les robustes. Telle est la moralité de la pièce.

Ainsi, l'auteur de *la Cage* n'admet pas que l'organisation sociale actuelle ait quelque moyen de soulager la misère, encore moins de la supprimer. Il n'a pas absolument tort : il est bien certain que la société, telle qu'elle se présente aujourd'hui, reste impuissante et stupéfaite à la vue de ces suicides collectifs qui se sont multipliés de nos jours et devant ces sinistres explosions de désespoir, plus funestes, je crois, pour la bourgeoisie régnante et plus révélatrices de l'état social en désordre et de la misère en épidémie, que les explosions de dynamite elles-mêmes. Mais où M. Descaves est absolument dans le faux, c'est quand il prétend qu'on ne peut apporter de remède aux abus qui déforment la société, sans bouleverser tout

l'édifice, au milieu d'une lutte épouvantable à coups de cadavres; c'est surtout quand il nie l'efficacité de la prière, et quand il raille, avec lourdeur et mauvaise foi, la charité catholique. Il y a, dans sa pièce, un très court incident, mais qu'on doit signaler; car il fait éclater tout ensemble, et le parti-pris de l'auteur contre la religion et son ignorance absolue de la religion. La propriétaire, une dame Ledru, dont les poursuites sans pitié détruisent le suprême espoir de la famille Havenne, a déclaré qu'on reconnaîtrait, après sa mort, combien elle avait du cœur, car toute sa fortune est léguée, dit-elle, à l'Assistance publique. Et quelqu'un d'ajouter, gouaillant : « Pour une personne pieuse comme madame Ledru, la bienfaisance qui n'aurait pas cet air officiel, qui ne serait pas soumise à des formalités, demeurerait ignorée du bon Dieu. » La raillerie est encore plus absurde que méchante; il est si clair, en effet, que ce ne sont pas les cœurs pieux, que ce sont les incroyants qui sentent le besoin de faire notarier leur bienfaisance ! Mais, contre l'Église, on n'y regarde pas de si près ; s'il fallait s'astreindre à mettre un peu de sens commun dans les calomnies anticléricales, on n'en finirait plus.

La Cage est donc une œuvre essentiellement mauvaise ; elle est moins de nature à guérir la plaie du désespoir qu'à l'ouvrir chez tous les abattus dont l'espérance a subi les premiers ébranlements de la misère et à l'envenimer chez tous les malheureux que son poison redoutable et mortel a déjà pénétrés. Supposons, en effet, qu'Albert et Madeleine aient réussi ; ou plutôt, élargissons le cadre; admettons un instant que l'anarchie soit arrivée au but qu'elle vise, ou du

moins, qu'elle affiche. Elle a donc supprimé la misère ; elle a distribué de l'aisance à tous les hommes libres dans l'égalité, soit. Mais comment ne voit-on pas qu'au bout de son œuvre achevée, le spectre affreux du désespoir renaîtra soudain, se relèvera tout à coup, étendant de ses bras décharnés son livide manteau, plus effrayant, plus implacable que jamais ? Car alors, on s'apercevra de ce résultat imprévu, foudroyant : l'anarchie avait promis le bonheur par la suppression de la misère ; on s'était rué, derrière elle, à sa conquête ; on avait cru le toucher, le saisir, et l'on découvre maintenant que l'aisance, elle aussi, est gangrenée par la douleur; on voit que la maladie, que les passions, que les chagrins, que la mort enfin se dressent toujours, infranchissables barrières, entre le bonheur et l'humanité.

Le bonheur, il sert tout à la fois de source à la grande erreur des utopistes malfaisants, qui prétendent fonder son règne absolu sur la terre, et de base au grand argument des chrétiens, qui démontrent que seule, une autre vie peut, pleinement, le réaliser. Des deux côtés, l'on s'appuie sur ce fait patent, universel : la soif inextinguible de bonheur qui dévore l'humanité. Mais tandis que les uns, constatant l'indéniable impossibilité d'étancher cette soif ici-bas, en font découler logiquement l'existence du paradis, les autres, refusant de voir cette impossibilité qui leur crève les yeux, entraînent le monde à la poursuite affolée de l'irréalisable et le feraient aboutir, s'ils réussissaient un jour, au désespoir des déceptions accumulées.

Sans doute, il n'est pas d'un esprit chrétien de demeurer inerte et sans émoi devant la misère accablée, ni de lui dire uniquement : « Réjouissez-vous de

peiner sur la terre ! » Au contraire, un chrétien ne doit pas se donner de relâche, avant d'avoir épuisé son intelligence et tout son vouloir à relever la misérable condition des affamés, des sans-logis, des malvêtus. Car l'homme qui travaille acquiert un droit moral à ce bien-être, au moins relatif, au-dessous duquel le désespoir éclôt pour déposer, au fond des cœurs sans énergie, le germe des forfaits. Mais si l'on doit s'efforcer de réaliser sur terre une société qui pourra distribuer plus largement ce bien-être, il est impossible, il est absurde, il est périlleux de bâtir une société qui ne voudrait pas compter avec l'inéluctable loi de la souffrance.

*
* *

Et c'est pourquoi les socialistes et les anarchistes sont fous, qui vilipendent la charité et qui la voudraient abolir. Oui, par la justice, avec le temps, l'on pourra réaliser des modifications immenses et même accomplir de véritables révolutions pacifiques. Mais, dans une humanité dont la source est gâtée par la faute originelle et dont la destinée terrestre est liée à la souffrance, il restera toujours un champ presque sans limites à la charité.

Aussi j'aurais voulu entendre un auteur dramatique, abordant la question de la charité, l'opposer à la doctrine révolutionnaire et en exalter la vertu divine. Mais c'est M. Brieux qui, dans les *Bienfaiteurs*, a traité ce sujet et M. Brieux, obéissant à son instinct satirique et amer, au lieu de chanter les grandeurs et les bienfaits de la charité, en a surtout critiqué les déformations.

Voici le résumé de sa pièce. On verra qu'elle contient, comme la *Petite Amie*, deux thèses.

M. Brieux nous introduit dans « la maison des fous. » C'est ainsi qu'on a baptisé la demeure occupée par l'ingénieur Landrecy et sa femme Pauline ; et pourquoi ce surnom ? Parce que les deux époux, nous raconte un de leurs amis, sont tous deux à l'envi « des exaltés de la charité. » Or, Pauline a un frère vagabond, Valentin Salviat, depuis longtemps parti, qui roule à travers le monde on ne sait plus en quel continent, mais qu'on s'attend à voir survenir, un jour ou l'autre, hâve et dépenaillé, demandant un gîte et un morceau de pain. Valentin Salviat se présente, en effet, mais sous un aspect très différent. Il a découvert une mine d'or au Transvaal ; et, sa fortune faite, — une fortune de cent millions ! — il s'en revient au pays, portant gaillardement ses richesses et tout joyeux d'en laisser une part entre les mains de sa sœur, stupéfaite et ravie. La sœur n'est point si ravie, cependant, pas plus que le beau-frère ; ils n'acceptent, ni l'un ni l'autre, un si royal cadeau. Landrecy veut bien seulement recevoir, en prêt, quelques menues parcelles de ce trésor fabuleux, qu'il fera fructifier, dans une usine organisée selon son idéal. Car, ingénieur, il a vu les ouvriers souffrir ; et, charitable, épris de justice, il veut les soulager. Il a, pour y parvenir, un plan très beau, très complet, qu'il développe, en termes chaleureux, à Salviat tout à fait sceptique. De son côté, Pauline consent à servir d'intermédiaire entre la bourse de son frère et la poche des miséreux ; son rêve, à elle, est de pratiquer, sans limite et sans frein, une inépuisable charité. Valentin Salviat lui en fournit les

moyens ; mais, sur ce point encore, il doute beaucoup des résultats ; toutefois, il ne lui déplaît pas de tenter l'expérience. Ainsi, la comédie des *Bienfaiteurs* est donc une expérience, ou deux expériences, plutôt, menées de front. Landrecy appliquera, dans la réalité, ses idées jusque-là platoniques sur les rapports entre ouvriers et patrons ; Pauline essaiera de soulager, avec beaucoup d'argent, toutes les misères. Quant à Valentin Salviat, il sera juge et viendra, au dénouement, tirer la conclusion. La pièce, ainsi montée, marche et se déroule à travers maintes péripéties. On voit la femme et le mari, chacun de son côté, se mettre à l'œuvre et poursuivre son but. On les voit échouer, tous les deux, à peu près complètement ; et Valentin Salviat, comme c'était prévu, nous sert, à la fin du quatrième acte, une petite morale assez vague d'ailleurs et peu réconfortante...

Je reviendrai plus tard à l'ingénieur et à son usine. Il s'agit maintenant de la charité.

C'est surtout sur les *œuvres* de charité que M. Brieux a prétendu mordre. Il a voulu, toutefois, jeter au passage un coup de dent, d'ailleurs vigoureux et pénétrant, sur la bienfaisance officielle et administrative. Au début de la comédie, Valentin Salviat nous parle ainsi des années de misère où il a vécu si longtemps : « J'ai traîné sur les bancs des bureaux de l'Assistance publique, j'ai fait de longues stations dans les couloirs des mairies et dans les dispensaires ; j'ai été victime de l'insolence et des brutalités des employés qui sont, eux, les véritables bénéficiaires du budget de la charité... Ça, la charité ! Ah ! non ! c'est à mourir de rire ! Quand, après une longue enquête, après mille soupçons injurieux, mille

tatillonnes exigences, on se résout à vous donner un secours, comment le donne-t-on? Tu ne le sais pas?... C'est à envier le sort du chien qui reçoit un os! » Voilà le procédé ; M. Brieux nous en montre, un peu plus loin, la mise en pratique. Un certain Escaudain, ancien administrateur du bureau de bienfaisance, une manière d'imbécile, insolent et vaniteux, plein de lui-même à en éclater, prétend faire voir à Pauline, trompée par de faux malheureux, comment on doit recevoir les pauvres. Il a du flair, lui ; il ne se laisse point duper par les filous ; il ne fait pas, lui, de la charité sentimentale; il examine, il raisonne, il a du sens pratique, il y met du sang-froid... En un mot, voici comme il reçoit ou plutôt comme il expédie les pauvres gens. Faux bonhomme, ironique et dur, à l'abri derrière un grand bureau très administratif, — « ça préserve des contacts et ça leur impose le respect » — il les interroge et les renvoie, en leur démontrant qu'ils n'ont rien à recevoir, en moins de trois minutes. C'est proprement et vivement enlevé.

Mais, dans la comédie ce n'est qu'un épisode. Allons au fond, à la thèse, aux œuvres de charité. Toutefois, cette expression « les œuvres de charité, » me semble encore trop générale. M. Brieux a restreint davantage, et même à l'excès, le champ de son observation; il ne s'en prend, au vrai, qu'aux dames de charité.

Pauvres dames de charité, M. Brieux ne les ménage point ! Je n'oublie pas qu'il nous montre en Pauline une femme excellente, au cœur tout pétri de réelle bonté, débordant d'intentions généreuses et de bienfaisants projets. Je n'oublie pas qu'une autre dame, — on nous le fait savoir, au passage, en deux mots, —

a porté des secours aux indigents pendant une épidémie de choléra. Mais, — c'est le défaut de M. Brieux, — cet acte d'héroïsme, il se borne à le raconter, tandis que le revers de la médaille, il l'étale à nos yeux pendant plusieurs scènes; aussi le revers seul reste-il gravé dans le souvenir. Quant à Pauline, elle apparaît comme une exception : ce sont les autres qui forment la règle. Or, les autres ne sont que d'insupportables perruches. Oh! je ne crois pas qu'elles aient mauvais cœur; mais ce cœur est partagé, à peu près également, entre les malheureux à secourir, les toilettes à commander et les fêtes à prévoir, — ces trois amusements principaux de leur existence frivole. L'aumône, à leurs yeux, n'est qu'un sport à la mode. D'ailleurs, nous assistons à leur travail : une assemblée de charité, — « c'est bien commode pour se retrouver, n'est-ce pas? » — les réunit devant nous. On y bavarde, à tort et à travers, de maints sujets intéressants : « Elle a un joli chapeau, madame Destourmel. — Oui... J'en ai vu un, rue des Carmes, à la devanture de ces demoiselles Valois, qui était un amour... — Vous avez vu la robe de madame Durand ?... — Oh! j'ai failli lui éclater de rire au nez... » On y parle même, enfin, de la charité, un incident très pénible ayant attiré l'attention des perruches sur cette question un peu secondaire. On apprend, en effet, tout à coup, qu'une pauvre mère, au dernier degré du dénûment, s'est suicidée avec ses trois petits. Or, ce qui rend surtout la chose épouvantable, c'est qu'une des perruches avait reçu, quelques jours auparavant, une lettre de la malheureuse, implorant un secours et se terminant par ces mots : « Si Dieu nous abandonne, nous chercherons un refuge dans la

mort... » La pauvre dame en est sincèrement affligée : « Ça arrive donc ces choses-là ! » Mais les autres, et notamment cet honnête Escaudain, conseiller de la réunion, les autres, après quelques pleurs versés, se montrent émues d'un souci différent. « Et si on apprend qu'elle nous a écrit, nous serons propres !... » Ce cri du cœur éclate, après un court silence, et rencontre un écho général. Avant tout, il faut étouffer l'affaire, il faut anéantir la lettre accusatrice ; on la jette au feu, elle se consume, on respire ; et, lorsque la coupable revient, les yeux rougis mais épongés, on l'encourage à ne plus penser à cet affreux malheur, à « ne pas se frapper comme ça », puisque « la lettre est brûlée » et que « tout le monde a pris l'engagement de n'en souffler mot ». Ce premier souci apaisé, une dame, un peu moins frivole ou moins égoïste, en témoigne un second, plus généreux : puisque les œuvres déjà fondées n'ont pas empêché de mourir cette pauvre femme, il importe évidemment d'en créer une autre. Idée aussitôt accueillie, avec enthousiasme, à l'unanimité. Et l'on décide immédiatement que pour lancer l'œuvre nouvelle... on organisera un grand bal de charité : « Moi, j'ai une robe de faille que je n'ai pas encore mise... — Moi, je vais aller tout de suite chez ma couturière... — Pas trop décolletée... — ... Jaune faille... — ... Et un gros nœud mauve sur l'épaule gauche, avec une aigrette dans les cheveux toute simple », expose, entre deux soupirs, la bonne dame à qui la suicidée avait écrit et qui achève ainsi de se consoler. Sur ce, l'on est prévenu qu'une des enfants, une fillette, a pu être rappelée à la vie. Nouvelle affaire, il s'agit de l'adopter. Chaque dame affiche aussitôt la prétention d'enlever l'orpheline et détaille

les droits supérieurs de l'œuvre qu'elle dirige. « Songez donc, quelle superbe réclame pour l'œuvre qui aura la petite ! » Et l'on se dispute, et l'on se querelle... et le rideau baisse, au moment psychologique où toutes ces bouches, généralement élégantes et jolies, allaient s'ouvrir pour expectorer des injures.

Tel est le portrait des dames de charité, d'après M. Brieux : il a du vrai et il est faux. M. Brieux, sans doute, a exécuté un tableau réel, exact; il n'a pas inventé. Peut-être a-t-il un peu forcé la note et un peu chargé le modèle ; il n'en est pas moins certain que le modèle existe. Oui, pour certaines gens, la charité n'est qu'une mode, un sport, un prétexte à réunions, à bals, à toilettes, à bavardages, et, par conséquent, à médisances. Beaucoup et trop de dames n'y apportent pas une bonté vraie, sans égoïsme et sans prétention. Mais si le tableau est juste en ceci qu'il représente, avec force et relief, une chose vécue, il est mauvais, par sa prétention de portraicturer, non pas quelques individus, mais une catégorie. La dame de charité, vraiment charitable, existe, elle aussi, et certes pas à l'état d'exception. Qui n'en connaît quelques-unes, au moins, de ces femmes généreuses et intelligentes, à la fois poussées par le cœur et dirigées par la raison, qui se dévouent, sans arrière-pensée, sans arrière-but, au soin des malheureux ; que les logis puants, suintants et délabrés connaissent beaucoup mieux que les salons de bals; qui, loin de rêver et de guetter la réclame, ont pour premier souci de cacher leurs aumônes..... Ah ! sans doute, en prenant pour modèles ces humbles héroïnes de la charité, M. Brieux n'aurait pu dépenser sa verve si mordante et son esprit à la fois si péné-

trant, si railleur et si fin. Mais quel tableau réconfortant — et tout aussi réel — il eût mis sous les yeux du public !

Il n'est pas besoin, n'est-ce pas, d'ajouter que, sur la charité caquetante, égoïste et réclamière de ces dames, il ne pousse aucun fruit, — si ce n'est un suicide. Mais enfin, nous avons vu qu'une dame, au moins, Pauline Landrecy, se montrait généreuse, animée de bonnes intentions, de droite volonté. M. Brieux consent-il à lui accorder quelques résultats ? Des résultats? Ecoutez ! Un ouvrier paresseux, mais pas trop méchant, vole un casier judiciaire alourdi de grosses condamnations, pour obtenir des secours, à titre de « régénéré ». Une travailleuse sage et pauvre abandonne son aiguille, afin d'être soutenue par les œuvres, qui ne pouvaient rien pour elle, tant qu'elle essayait de gagner sa vie. Une femme honnête, angoissée par la maladie de son *gosse*, en est réduite à envier le sort d'une fille-mère, qui reçoit, en cette qualité, d'importants subsides, etc., etc.

Mais quelle est donc enfin la pensée de M. Brieux ? Veut-il que les spectateurs de sa comédie, dégoûtés et lassés, emportent l'opinion que la charité est une duperie, un remède impuissant, ne faisant du bien qu'aux faux malheureux? Car, c'est là l'impression qui se dégage, invinciblement, de la comédie des *Bienfaiteurs*. Non ! M. Brieux glisse à la fin une autre conclusion, qui, à vrai dire, a beaucoup de chances de passer inaperçue : « Il faut, moralise Salviat à l'extrême bout du dénouement, faire la charité avec discernement, sinon elle est malfaisante ; il faut la faire avec amour ; sinon elle est inef-

ficace. » Voilà qui est bien ; mais tout le long de la comédie, le même Salviat s'est acharné à nous dire et M. Brieux a pris soin de nous montrer que ce discernement, qu'il nous conseille, est chose à peu près impossible. « Entre ceux qui possèdent et ceux qui méritent d'être secourus, nous a-t-il expliqué, répété, prouvé, il y a un mur, un mur énorme et que rien ne peut renverser. » Et bien ! alors?... Et ce n'est pas tout. Après la scène où l'administratif Escaudain expédie si proprement les quémandeurs, Valentin Salviat, exaspéré, écœuré, s'écrie : « Eh bien ! tu sais, Pauline, laisse-toi voler, laisse-toi voler mille fois par de faux pauvres plutôt que de t'exposer à faire subir de pareilles humiliations à un seul vrai malheureux. » Cette explosion part du cœur : elle exprime un sentiment généreux et vrai. Mais, à suivre ce bon conseil, on tourne exactement le dos à ce fameux discernement, sans lequel la charité, d'après M. Brieux lui-même, est toujours malfaisante !

La conclusion des *Bienfaiteurs* est donc vague, incertaine et surtout décourageante. Et pourquoi ? Parce que M. Brieux a passé, sans la voir ou en refusant de la regarder, auprès de la charité vraie, de la charité catholique. Au début de la comédie, Salviat, racontant sa pauvreté : « J'ai connu la charité des religions, dit-il, celle qui choisit, celle qui eût fait un tartufe de Voltaire lui-même. » Et c'est tout; dans quatre actes entiers consacrés à la bienfaisance, il n'y a, pour Dieu, que ce seul petit mot, si profondément injuste. Et pourtant tout le reste, en nous montrant l'impuissance et les défauts d'une bonté qui n'est point soutenue par la foi, aurait eu pour conclusion si naturelle et presque si forcée,

l'apologie de cette unique charité, qui seule, embrasée au foyer du véritable amour, connaît le remède caché qui soulage les cœurs! « La grande et sainte charité est le privilège incommunicable de la grande et sainte vérité. » Je me permets d'offrir aux méditations de l'écrivain des *Bienfaiteurs* cette pensée de Louis Veuillot.

CHAPITRE III

PATRONS ET OUVRIERS

Après la misère et la charité, voici les rapports entre le capital et le travail. Mais nous pouvons passer, sans changer de pièce, à ce nouveau sujet, puisque la moitié des *Bienfaiteurs* est occupée par l'expérience économique de l'ingénieur Landrecy.

M. Brieux a entassé pêle-mêle, au petit bonheur, dans le cerveau de ce personnage, à peu près toutes les opinions et toutes les tendances qui flottent dans l'air, aujourd'hui, sur l'amélioration du sort des ouvriers. Landrecy nous représente assez exactement un de ces hommes de cœur, qui, ne voulant plus des sèches théories de l'économie libérale et tenant en horreur les ferments de désordre et de haine allumés par les socialistes, essaient d'ouvrir, entre ces deux systèmes opposés, tous les deux excessifs, une voie de progrès pacifique et réformateur. Hormis la religion, ce jeune ingénieur oriente ses pensées vers un

idéal à peu près pareil à celui dont les catholiques sociaux font le but de leurs efforts. Toutefois, il ne faudrait pas prendre au mot ce rapprochement; il veut moins indiquer une communauté de vues dans des projets précis, qu'une ressemblance d'aspirations vers une société plus juste.

On peut donc affirmer, en somme, que Landrecy est un personnage réel, un type très vivant. Il cherche à transformer la navrante situation des travailleurs qu'il a vus à la peine, abolir amendes et réprimandes, « obtenir tout des ouvriers par l'éveil de leur dignité; » s'il était le maître, il établirait le salaire familial et la participation aux bénéfices; il entourerait ceux dont il aurait à gouverner le labeur d'un véritable réseau d'institutions d'assistance et de prévoyance, épiant tous leurs besoins, guettant autour d'eux les difficultés de la vie. Ecole, économat, soins gratuits... tout ce qui peut alléger la condition matérielle et relever la condition morale, il le créerait, il le soutiendrait. « Je montrerais ce que doit être un patron! » s'écrie-t-il, avec autant de foi que de feu, avant que soient apparus les bienheureux millions du beau-frère; et, quand il peut consacrer à la réalisation de son rêve un filon de cette mine d'or, il part pour son idéal avec enthousiasme et confiance; en peu de mots, il définit son but : « Faire que l'homme qui a peiné dix heures rapporte au moins chez lui de quoi nourrir les siens; faire que l'homme qui a peiné toute sa vie ne soit pas réduit, lors de sa vieillesse, à subir l'humiliation de la charité. » Ailleurs, encore, il affirme son espoir : « Si tu savais comme les ouvriers nous sont reconnaissants de la moindre chose qu'on fait pour eux!... »

Vraiment ce Landrecy est un esprit fort généreux, un personnage sympathique et le spectateur le plus froid doit désirer qu'au bout de l'entreprise, il trouve le succès. Mais M. Brieux en a décidé autrement. Les résultats sont amers ; le rêve enchantait, noble et séduisant; le réveil est triste. D'abord, « cela m'a coûté beaucoup d'argent », avoue Landrecy, un peu humilié, à Valentin Salviat qui l'interroge, avec une légère ironie, sur la fin de la première année. Et puis, pour « obtenir tout des ouvriers par l'éveil de leur dignité, » ce patron bienfaisant a dû placer, entre eux et lui, « un contremaître énergique. » Enfin, quant au salaire familial, appliqué d'ailleurs selon une formule hétéroclite, il s'est vu contraint, pour le pratiquer sans ruiner sa maison, à ne plus recevoir chez lui que des célibataires ou « des mariés raisonnables ». C'est une solution ; mais elle est bizarre. Le reste d'ailleurs va fort bien; du moins Landrecy le croit; mais M. Brieux ne tardera pas à le détromper et à l'abreuver d'autant de déceptions que ce malheureux excellent homme a nourri d'espérances. A peine, en effet, l'ingénieur a-t-il balancé son bilan moral, en opposant aux pertes avouées les recettes dont il pense être sûr, que ses ouvriers, objet de tant de sollicitude et dont il pensait avoir conquis l'affection, décrètent brutalement, sur un prétexte vain, une grève absurde, incohérente. Un travailleur incapable et mauvais a été renvoyé; nul ne conteste ses défauts ; n'importe, en son honneur, on cesse le travail et les objurgations les plus pressantes, ainsi que les raisons les plus serrées, se heurtent à un parti-pris bête et têtu qui ne veut rien entendre. Il faut reconnaître ici que M. Brieux a mis une admirable vigueur de touche

et une merveilleuse précision de détails à peindre la dispute entre le patron et les délégués de la grève, encore qu'il ait un peu forcé, chez ceux-ci, l'étroite et brutale obstination, qui, pour tout argument, s'arme de mots grandiloquents et creux, retenus de quelque Jaurès en tournée, mal compris et replacés hors de propos. Mais tout ceci n'est qu'un tableau bien encadré dans la thèse. Un dialogue final entre les ouvriers et Landrecy fait corps, de façon plus intime, avec le sujet de la pièce et permet de toucher, au vif, les derniers résultats de l'expérience. L'ingénieur, exaspéré, rappelle et reproche aux travailleurs tous les bienfaits qu'ils ont reçus de lui et, au lieu des remercîments qu'il avait naguère espérés, c'est tout une série de répliques amères, qui lui cinglent le visage et lui mordent le cœur : « Où touche-t-on un salaire aussi élevé? — Tiens, parbleu, c'est pas votre argent qui marche ! — Soit. Mais depuis un an, ai-je cessé de chercher à améliorer votre sort? — Avec l'argent de l'autre, toujours. — Et les nuits que j'ai passées. — Vous avez travaillé, parce que vous avez voulu réussir. — Et l'école pour vos enfants ? — C'est pour empêcher que nous les envoyions ailleurs... — Et l'école d'apprentissage? — C'est pour avoir plus tard de meilleurs ouvriers. — Et l'économat qui vous livre les objets de consommation à si bon marché ? — Qui nous dit que vous n'y avez pas encore du bénéfice! — Et les maisons que je vous loue, que je vous donne au bout d'un certain temps?... C'est pour mieux nous tenir... — Et la crèche ? — Ça, c'est pour être décoré. » Voilà comment le patron modèle, ému de la misère des travailleurs et s'acharnant à soulager leur corps, à relever leur âme, a conquis l'affection de ses ou-

vriers ! On avouera que, si l'auteur a eu l'intention d'être décourageant, il y a parfaitement réussi.

M. Brieux, toutefois, a voulu expliquer cette déception lamentable et cet échec absolu : lorsque l'ingénieur, indigné et suffoqué devant la brusque et cruelle révélation des sentiments de défiance et d'envie qui se sont amassés, en dépit de son cœur, au cœur de ceux qu'il employait, s'écrie amèrement : « Qu'aurait-il donc fallu faire ? » — un des ouvriers, le plus intelligent, de répondre aussitôt : « Mon gosse me récite quelquefois une histoire qu'on lui apprend à l'école. Il y a ce mot-là : La façon de donner vaut mieux que ce qu'on donne. — Il faudrait mettre des gants, réplique ironiquement Landrecy. — Au contraire, *vous en mettez trop.* » Et un peu plus tard, le raisonneur de la comédie, Salviat, conclut à peu près par la même idée : « Le devoir, dit-il, en moralisant, c'est donc d'enfermer l'aumône dans une poignée de main. » En outre, M. Brieux n'a pas voulu se contenter de ces quelques mots, lancés en théorie, pour toute explication : il a développé les raisons de l'échec en deux scènes très courtes, placées l'une au début, l'autre à la fin de la pièce, où elles se font pendant, comme, aux deux coins d'une cheminée, deux tableaux. On se souvient un peu, en les regardant, de ces antiques et braves lithographies représentant : *Le départ du conscrit* et *Le retour du soldat*, ou, plutôt, de ces chromos sentencieux et honnêtes, tels que : *Je vendais au comptant, j'ai fait fortune* ; et : *Je vendais au crédit, j'ai fait faillite.* Ici, l'on pourrait souligner les deux petits dessins, de ces deux titres courts et sages : *Le mauvais patron*, *Le bon patron*. Dans la première scène, un ouvrier

vient trouver Landrecy, pour lui expliquer ses chagrins domestiques : le pauvre homme ne sait plus que faire entre son épouse malade et sa belle-sœur en dispute avec son père; il cherche des conseils, il ne reçoit que de l'argent. Quand Landrecy lui met dans la main, pour s'en débarrasser, quelque monnaie : « Mais non, patron, refuse-t-il, c'est pas ça que j'aurais voulu... Je suis dans la peine. Mon père a eu une histoire avec ma belle-sœur. — Allons, répond Landrecy sans rudesse mais froid, prenez ça et laissez-nous! » Et l'autre s'en va, triste et décontenancé, murmurant : « C'est pas ça que j'étais venu chercher! » Le second tableau, le pendant, met en présence les mêmes personnages; l'ouvrier a perdu sa femme, il est sans ressources, il n'a pas de quoi la faire enterrer seulement, et sa douleur l'étouffe. Devant ce chagrin profond, Landrecy s'émeut; la grève l'a déjà instruit, du reste, et il verse, avec de l'argent, quelques-unes de ces paroles apaisantes qui, sans pouvoir consoler, calment et fortifient, parce qu'on y entend le cœur. Alors l'ouvrier éclate en sanglots dans les bras du patron; lui, un des meneurs et qui n'a point ménagé les dures paroles, il s'écrie cette fois : « C'est donc vrai que vous êtes un brave homme, vous?... Je vous demande pardon de ce que j'ai dit tantôt... Je ne vous connaissais pas... *Voyez-vous, tout le mal vient de là... c'est qu'on ne se connaît pas...* »

La scène est émouvante et simple; elle a cette grandeur qui s'attache aux tableaux devant lesquels l'âme est saisie par des moyens naturels, sans artifice de théâtre et de rhétorique; elle est très juste aussi et nous fait pénétrer jusqu'au fond la pensée de M. Brieux.

En somme, il n'a pas tort, M. Brieux; et, si l'on prétend que sa thèse est banale et que : « la façon de donner vaut mieux que ce qu'on donne » est un proverbe un peu trop connu pour constituer une moralité nouvelle et hardie, je soutiendrai que la manière dont il l'applique est originale et presque audacieuse. Affirmer qu'un patron généreux, distribuant un salaire élevé, créant, pour chacun des besoins matériels ou moraux de ses ouvriers, une institution propre à le satisfaire, ayant de la condescendance envers les travailleurs et craignant de se montrer dur à leur égard, — affirmer qu'un tel patron doit faire encore quelque chose de plus, s'il veut gagner le cœur de ceux qu'il emploie, — mais, aux yeux de beaucoup de gens, c'est presque tomber dans le socialisme. Et, pourtant, combien c'est vrai ! Celui qui reçoit porte au cœur une fierté légitime et cette fierté légitime est aisément blessée par l'orgueil de celui qui donne. Si donc on peut faire une critique à M. Brieux, ce n'est point d'avoir présenté une thèse injuste en soi, c'est de n'en avoir pas fait ressortir assez nettement la conclusion. Malgré la bonne intention qu'on y découvre en l'examinant de près, sa pièce, au point de vue social, laisse un arrière-goût de tristesse et de découragement. Il nous a présenté Landrecy comme un homme excellent, généreux, pétri de justice et la tête chargée d'idées sainement réformatrices ; et Landrecy, dans la pratique, a subi un lamentable, un complet échec. Et c'est là toute l'impression que le spectateur emporte de la pièce; et la conclusion qu'il formule en lui-même est celle-ci : « Décidément, il faut laisser aller la société en général et l'usine en particulier, comme elles vont. Vouloir se mêler d'autre chose, améliorer

la condition des travailleurs, billevesées dangereuses et inutiles ! On y perd beaucoup d'argent, on n'y gagne pas un cœur ! Soyez bon, quand vous en aurez l'occasion, si vous le désirez ; mais cherchez d'abord à faire marcher droit votre monde et à réaliser des bénéfices ». Je ne crois pas que M. Brieux ait voulu laisser cette impression chez les auditeurs de sa comédie ; mais, il s'y est pris de façon maladroite. Il n'aurait pas dû consacrer toute la pièce à l'échec de Landrecy et quelques mots seulement aux raisons de l'échec ; il n'aurait pas dû, surtout, *montrer* aux spectateurs comment les plus généreux efforts de son personnage avaient été vains, et seulement leur *expliquer* par quels procédés il aurait pu mieux réussir. Car toute pièce est écrite en vue de la scène et doit frapper l'esprit par les idées qu'elle met en action, non point par les idées qu'elle renferme en paroles.

*
* *

Les rapports entre le capital et le travail ont été creusés plus à fond, — d'ailleurs avec aussi peu de résultats, — par deux drames qui furent joués simultanément sur deux théâtres et qui présentent, sinon entre les solutions qu'ils proposent, du moins entre les sujets qu'ils traitent et les péripéties qu'ils déroulent, des analogies très curieuses. Aussi sera-t-il intéressant de les étudier en parallèles. Il s'agit du *Repas du Lion*, par M. de Curel, et des *Mauvais Bergers*, par M. Mirbeau.

Chacun des deux auteurs nous montre un industriel puissant, qui, avec la même orientation d'idées et le même souci d'une autorité absolue, sous des tempé-

raments très divers, commande à tout un peuple de travailleurs. Le patron de M. de Curel, plus sûr de lui-même, et celui de M. Mirbeau, moins orgueilleux, sont également convaincus d'avoir satisfait à leur devoir social et d'avoir accompli pour leurs ouvriers tout ce qu'ils pouvaient ; mais ces ouvriers, dans les *Mauvais Bergers* aussi bien que dans le *Repas du Lion*, sont absolument persuadés du contraire et qu'ils ont tout encore à réclamer de leur patron. Dans les deux pièces, on voit éclater la grève, on voit flamber l'incendie, on voit couler le sang. Chacun des deux industriels a un parent — ici, un beau-frère et, là, un fils, — qui lui sert de repoussoir. Il est vrai que le beau-frère se laisse persuader, tandis que le fils résiste à tous les arguments ; mais, sans doute afin de compenser cette différence, on les fait fusiller l'un et l'autre au dénouement.

Enfin, entre les deux œuvres, un dernier trait de ressemblance : avec des conceptions diverses et parfois opposées, M. de Curel et M. Mirbeau aboutissent tous deux à une conclusion identique, à ces deux petits mots, que les spectateurs emportent chacun pour toute impression : « *Et après?* » Ni l'auteur du *Repas du Lion*, ni l'auteur des *Mauvais Bergers* n'ont offert de solution précise, ou simplement quelconque, au problème social.

Le *Repas du Lion* est une pièce écrite avec beaucoup d'envergure et de chaleur dans les idées, beaucoup de couleur et de clarté dans l'expression, par un homme de talent qui se croit un profond penseur et qui me paraît surtout un noble et généreux rêveur.

Son drame, en deux mots le voici. Le comte de Sancy, gentilhomme terrien, à demi ruiné, s'est asso-

cié avec un certain Boussard, riche industriel, qui a découvert dans le sous-sol des propriétés du comte un gisement houiller considérable. Au lieu des vénérables futaies qui couvraient le pays, on y va planter des usines et des cités ouvrières. Un mariage entre Georges Boussard, fils de l'industriel, et mademoiselle de Sancy, fille du comte, unira les deux familles. Seul, Jean de Sancy, garçon de quinze ans, amoureux de la chasse et des grandes forêts silencieuses, est navré. Dans un accès de rage enfantine, il dérobe une clef, ouvre une vanne et inonde la mine, un samedi soir, à l'heure où il la croit déserte. Or, un homme y restait par hasard ; on rapporte son cadavre ; et Jean, frappé jusqu'au fond du cœur, jure solennellement de racheter son crime involontaire en consacrant sa vie aux ouvriers. Cela, c'est le prologue. Après dix ans passés, Jean, tenant sa promesse, est devenu l'orateur aimé, applaudi, des Cercles catholiques. Il est célèbre, il doit être heureux ; mais heureux, il le paraît seulement, car un souci le ronge. A son beau-frère et à sa sœur venus pour l'entendre et le féliciter, il ouvre son cœur et montre sa plaie. En réalité, ce fervent défenseur de l'idée religieuse est un chrétien fort tiède et peu convaincu. Fait-il du bien aux ouvriers pour lesquels il a juré de vivre, il n'ose l'affirmer ; le seul résultat certain de ses discours, c'est qu'il se fait du bien à lui-même ; il conquiert la gloire et l'adulation des foules. Sa cause le sert donc au lieu d'être servie. Là-dessus, Georges Boussard explique à Jean que son sort est celui de tous les défenseurs éminents d'une idée. Le premier et souvent le seul effet de leur campagne, intéressée ou sincère, est de transformer pour eux l'idée en piédestal. D'où,

l'industriel conclut que l'égoïsme, en pratique, est le plus fécond et le plus bienfaisant des moyens d'action. Lui, Georges Boussard, qui a développé prodigieusement sa puissance industrielle, a très bien résolu la question sociale, en gagnant des millions et en fournissant du travail à des milliers d'hommes.

Il est vrai que ses ouvriers ne sont pas tout à fait du même avis. Au contraire, ils se plaignent fort ; et deux d'entre eux, délégués près de Jean, le prient de vouloir bien prononcer un de ses discours à Sancy même ; ils espèrent que « ça ferait un rude effet, » et que le patron n'oserait point repousser des revendications appuyées par son beau-frère. Jean promet de venir : il vient. Mais ses idées, embarquées dans le courant ouvert à son esprit par Georges Boussard, ont fait du chemin. Ce qu'il dit aux travailleurs ahuris, puis furieux, c'est qu'il faut admirer l'industriel, créateur de cette ruche immense en labeur incessant ; c'est que lui, désormais, renonce à parler en public, afin de ne point gêner la féconde initiative de ces millionnaires de génie, qui sont les véritables bienfaiteurs de l'humanité. Et, grisé par son éloquence, il termine en résumant sa pensée dans cette comparaison brutale : le patron, c'est le lion du désert dont la griffe puissante abat tout un monceau de proies; le lion satisfait son royal appétit, d'abord; puis, il laisse aux chacals, impuissants par eux seuls, les énormes débris de son festin, qui suffisent encore à les rassasier. Le lion est donc le bienfaiteur des chacals. — Mais, réplique un meneur ouvrier, quand les chacals ne sont pas contents du lion, ils se réunissent très nombreux et dévorent le lion. Vive la grève ! Et la grève éclate. Et l'un des « chacals » envoie sa ré-

ponse au lion, sous forme de deux balles, dont l'une atteint mortellement le malheureux orateur. Jean expire, et l'incendie des derniers bois qui restaient debout, de ses vieilles futaies, fait un décor de flamme à son agonie.

Passons, tout de suite, aux *Mauvais Bergers* de M. Mirbeau.

Le premier tableau nous présente un lamentable intérieur d'ouvrier, aux forges de M. Hargand : c'est le pauvre logis du père Thieux, un des anciens de l'usine, abattu, cassé avant l'âge entre les tombeaux de ses deux fils aînés tués au travail, sa femme à l'agonie, sa fille Madeleine étiolée à vingt ans, ses petits enfants qui crient la misère. Un jeune ouvrier est là aussi, Jean Roule, un anarchiste rêveur et sauvage, au cœur doux et terrible, embauché depuis peu, après avoir traîné partout d'expulsions en condamnations et de chantiers en geôles; il a obtenu la confiance du père et l'amour de la fille. En ce logis de douleur et de pauvreté, nous voyons entrer Geneviève et Robert Hargand, les enfants du patron. La première y vient faire l'aumône, avec des gants, au propre et au figuré; Robert, lui, sous prétexte d'accompagner sa sœur, cherche à se gagner des amis parmi les ouvriers ; car ce fils de grand industriel autoritaire est un socialiste. Il essaie de se lier avec Jean Roule, dont il ne reçoit d'abord que des rebuffades hargneuses et méprisantes : l'insistance et la chaleur avec lesquelles il plaide sa loyauté finissent par produire, à la longue, en l'anarchiste, un certain apprivoisement.

L'acte suivant forme, avec le premier, un contraste violent et voulu ; il nous transporte au sein du

luxe éclatant et moelleux, dont vit M. Hargand, capitonné dans son beau château. En ce qui concerne l'action, il nous apprend seulement que la grève est déclarée et que Jean Roule en est le meneur. Au point de vue de la théorie, il a la prétention de nous montrer, après le côté ouvrier, le côté patron. Celui-ci nous est représenté par trois imbéciles d'un égoïsme étroit et monstrueux. Après cet intermède on voit se dérouler la grève, au milieu de laquelle, on assiste au drame intime et douloureux, qui se joue entre le père, attaqué par les grévistes, et le fils, acclamé par eux comme un sauveur futur. A côté de cet épisode original, il n'y a qu'incidents prévus : entretien des délégués avec le patron, qui se termine orageusement; réunion publique, où Jean Roule est un peu houspillé, pour avoir refusé le concours des députés socialistes, traités par lui, — fort justement, — de « mauvais bergers », de beaux parleurs ambitieux, qui se font un marchepied des travailleurs. Enfin, dénouement épouvantable et sanglant : M. Hargand, à la vue des fureurs bouillonnantes et de son usine incendiée, a dû, la mort dans l'âme, appeler la troupe à son secours; une collision s'est produite et les soldats ont tiré sur la foule. Un grand nombre d'ouvriers ont péri. Jean Roule est tué, Madeleine est tuée ; Robert Hargand, qui s'était jeté entre les poitrines et les fusils, est tué... Le drame est fini.

Et après?... La solution de la question sociale, ou même un petit coin de solution partielle, est-elle enfin découverte, ou du moins entrevue? Non. Il n'y a rien, pas de conclusion; c'est le néant. On ignore absolument ce qu'ont voulu, au fond, les deux écrivains. Sans doute, on distingue assez bien que M. de Curel

est plutôt partisan des théories de son patron, et que M. Mirbeau soutient plus volontiers les idées de ses réformateurs. Mais, enfin, ni M. de Curel ne nous montre son patron victorieux, ni M. Mirbeau ne nous fait voir ses réformateurs triomphants. Alors, quel a été leur but?

Essayons de le découvrir tout de même, et pour le trouver, creusons les opinions qui nous sont proposées par l'un et l'autre auteur : interrogeons d'abord, les personnages qui cherchent à corriger ou à bouleverser la société présente ; en second lieu, ceux qui la veulent garder comme elle est. Voici trois réformateurs : Jean Roule et Robert Hargand, dans les *Mauvais Bergers ;* dans le *Repas du Lion*, Jean de Sancy.

Jean Roule est un anarchiste idéal, une sorte de songeur mystique. Il poursuit un rêve nuageux de bonheur absolu sur la terre, dans un large épanouissement de la liberté de chacun, dans le développement complet, normal et régulier, de toutes les facultés de chaque individu. Nul ne commanderait, nul ne serait forcé d'obéir ; il n'y aurait donc plus de motifs de haine entre les hommes. La joie et la fraternité régneraient enfin dans le monde. On voit le personnage. Assurément, dans l'irréalisable et gigantesque utopie qu'il couve en son cerveau, il n'y a rien, jusqu'ici, de bien méchant; loin de là, son but, en somme, est une folie généreuse, et l'on trouverait même en ses opinions quelques lueurs de vérité. Mais notre rêveur, plongé dans le bonheur futur de l'humanité, ne songe pas du tout aux moyens présents d'atteindre ce but, encore un peu lointain. Quand on le réveille et qu'on insiste, il ne sait plus parler que de haine et de violence. Afin d'obtenir l'égalité com-

plète, il veut supprimer radicalement ceux qui ont plus d'argent que les moins riches; afin de parvenir au bonheur absolu, il prétend démolir tout ce qui cause la souffrance ou produit la misère; et c'est pourquoi il va brûler l'usine, afin de la punir des sueurs et des gémissements répandus sous son toit. Le procédé est à la fois féroce et naïf; et ce n'est pas là que nous trouverons la solution désirée. Faut-il, maintenant, la chercher près de Robert Hargand, le socialiste millionnaire? Il nous est présenté, par M. Mirbeau, comme un sincère, inspiré d'un véritable amour du peuple et pitoyablement penché sur sa misère, avec un désintéressement qui exclut l'ambition. En somme, au dénouement, il meurt pour ses idées, et cela est fort beau. Mais que sont ces idées, dont il devient martyr?

Il les connaît peut-être; en tout cas, M. Mirbeau a négligé de nous les apprendre.

Le réformateur du *Repas du Lion*, Jean de Sancy, nous donnera-t-il plus de lumière? Il faut, bien entendu, le prendre au début de la pièce, alors qu'il a des idées personnelles; vers la fin du drame, il n'est plus que l'écho, éloquent mais servile, de son beau-frère. Mais, au commencement, c'est l'orateur aimé des cercles catholiques; on peut donc espérer qu'on va trouver chez lui la solution juste au conflit social. Eh bien, pas du tout : rien n'est imprécis, nuageux, déconcertant comme les opinions de ce soi-disant catholique. Il voudrait tout changer; mais il n'a pas une réforme décisive et claire à soutenir.

Il me paraît douteux que M. de Curel ait jamais bien compris les idées des cercles catholiques : il en a retenu divers morceaux qu'il coud tant bien que mal; il

n'en a pas une vue d'ensemble. Aussi, dès qu'il faut conclure, on ne rencontre plus chez l'orateur, que de bonnes paroles, très justes en soi, très édifiantes, mais très vagues aussi et très incomplètes. Il donnerait tout son sang pour améliorer le sort des ouvriers, et sans doute il accomplirait là une grande et belle action; mais il ferait mieux de nous exposer par quels moyens il compte obtenir l'amélioration de ce sort misérable. En fin de compte, on aperçoit bientôt que Jean n'a d'autre opinion que celle-ci : apprenez aux riches à donner sans orgueil, aux pauvres à recevoir sans humiliation; car toute supériorité vient de Dieu. Voilà, j'en conviens, une incontestable vérité. Que chacun, millionnaire ou miséreux, doive pratiquer les vertus chrétiennes, certes les orateurs qui ont servi de modèle à Jean de Sancy l'ont toujours affirmé. Mais ce n'est pas uniquement pour proclamer cela qu'ils ont fondé l'Œuvre des cercles, attendu que, s'ils avaient limité à ce point leur programme, on leur aurait répondu qu'on n'avait pas besoin d'eux pour le découvrir et pour l'appliquer; il suffisait du catéchisme et de la prédication. Oui, sans doute, ils ont voulu promouvoir un relèvement des idées religieuses, mais par une réforme économique et sociale.

Or, l'orateur des cercles ouvriers ne dit à peu près rien de cette réforme essentielle. Il est facile à l'auteur, dans ces conditions, d'accorder le triomphe à Georges Boussard. D'ailleurs, M. de Curel fait plus que trahir l'œuvre des cercles, en mutilant ainsi son programme; il lui donne, en outre, un représentant trop indigne et trop maladroit. Comment? ce Jean de Sancy nous est présenté comme un homme héroïque et loyal; et, en même temps, l'on nous avoue que ce

défenseur entraînant de la foi n'est qu'un pratiquant fort tiède, un catholique à peine convaincu ! Mais alors, il vit dans une perpétuelle hypocrisie, puisqu'il professe en public la nécessité absolue d'une religion que ses actions privées démentent! Et ce serait là le champion des cercles catholiques !... Et puis, ce fameux sociologue est vraiment trop ignorant. Cela saute aux yeux; et M. de Curel, au point de vue purement psychologique, a commis une faute impardonnable ! Il est évident, en effet, que son orateur n'a pu s'élever à la situation éminente où nous le retrouvons, sans avoir travaillé dans une longue patience, étudié, sondé la thèse qu'il affirme, approfondi et discuté les objections qu'on lui oppose. Or, il suffit d'un court entretien de cet homme avec Georges Boussard, pour démanteler à plat tout l'édifice de ses opinions. Non seulement il ne répond rien, mais encore il se met aussitôt, comme un phonographe, à répéter les théories de son beau-frère. Ah! çà, il n'était donc qu'un clairon sonore entre les mains de gens qui pensaient à sa place !

Côté des patrons. — Chez les *Mauvais Bergers*, voici d'abord les trois féroces pantins qui, selon M. Mirbeau, personnifient le patronat. On peut les négliger. Ce n'est pas que leurs opinions, dépouillées de l'exagération immense où l'auteur les déforme et les grossit, soient constamment imaginées à plaisir. Plusieurs malheureusement ont cours dans certains milieux d'égoïsme et d'ignorance. Ainsi, cette idée que les travailleurs sont à peu près tous débauchés, ivrognes ou paresseux, qu'ils constituent en quelque sorte une race inférieure, cette idée-là existe, à l'état latent, quand elle ne se montre pas au grand jour, chez beau-

coup d'esprits, où elle oppose un obstacle inavoué, souvent même inconscient, au progrès des théories sainement réformatrices. Mais, en tout cas, inventions ou réalités, les opinions du trio ne sont pas développées comme une solution ; au contraire, elles sont présentées comme un repoussoir. La solution, c'est encore moins M. Hargand qui nous la montrera. Lui, pourtant, malgré son esprit autoritaire, est un patron exceptionnel, aux yeux de M. Mirbeau ; c'est un patron sympathique, à l'esprit large, au cœur droit. Mais, avec des dehors de fermeté rigoureuse et tranchante, il va continuellement d'incertitudes en irrésolutions. Il veut et ne veut pas ; il écoute un moment la voix de la pitié et déclare un instant après que, pour un patron écrasé de responsabilités, la pitié est la pire des conseillères. Il a prêté les mains à la fondation de syndicats ouvriers, et, devant la grève, il regrette amèrement d'avoir accordé cette concession que, naguère, il reconnaissait comme un droit. Il affirme qu'il ne doit rien aux travailleurs de son usine et, après avoir chassé hautainement les délégués de la grève, il se dit en gémissant : « Pourtant, ce qu'ils demandent est juste. »

C'est en arrivant au patron dessiné par M. de Curel, que nous trouvons enfin quelque chose de clair et de précis, que nous tenons une idée, — bonne ou mauvaise, on le verra plus tard, — en tout cas, une idée nette, exposée dans toute son ampleur, avec des contours fermement tracés. Georges Boussard est peut-être moins humain que M. Hargand. Mais encore, il sait ce qu'il veut, il apporte une solution.

Reste à voir maintenant quelle en est la valeur, et s'il faut nous laisser empoigner par elle et enthousiasmer, comme un Jean de Sancy. La théorie de

Georges Boussard est très simple et tient tout entière en ces deux mots : l'égoïsme bienfaisant. Quiconque essaie de donner un peu de bonheur à l'humanité, s'il réussit à quelque chose, immanquablement réussit d'abord à se faire un nom; c'est même bien souvent le seul résultat qu'il obtienne ; il s'élève au-dessus de ceux qu'il veut servir et appuie sur leur dos sa renommée. C'est un fait ; et il en résulte ceci : que tout ami des humbles et des miséreux, si généreux qu'on le suppose et si désintéressé qu'il soit vraiment, n'est au fond, dans la réalité, qu'un pur égoïste. Et alors, dans ces conditions, pourquoi ne pas aller franchement à l'égoïsme, à cette fin qu'on atteindrait quand même? Essayez donc, d'abord, de conquérir la fortune, enrichissez-vous, créez du travail, inventez des procédés nouveaux, découvrez des gisements inconnus, trouvez des débouchés, fécondez des plaines stériles, développez votre puissance individuelle, élargissez votre personnalité propre ; et faites tout cela pour vous, dans votre exclusif intérêt, afin de gagner beaucoup d'argent; cultivez carrément l'égoïsme, en un mot; c'est le seul moyen qui soit à votre disposition de donner quelque chose à l'humanité. Car, si vous touchez à votre but, si vous amassez des millions, vous aurez en même temps distribué du pain, de l'aisance et de la vie à des milliers d'êtres : résultat que vous n'obtiendrez jamais, ni par des discours même éloquents, ni par des théories même élevées, ni par des lois même excellentes, ni par des syndicats même assagis, ni enfin par un apostolat même héroïque! On connaît la thèse : Jean de Sancy ne fait que la revêtir des brillantes couleurs, — et des exagérations, — de sa fécondité oratoire, en la tra-

duisant par la fameuse et violente comparaison du « repas du lion ». Le lion redoutable et le grand industriel, également souverains, amassent par la force individuelle de leur griffe ou de leur génie, l'un des proies à dévorer, l'autre un monceau de bénéfices à répartir. Chacun d'eux se rassasie, d'abord, égoïstement; mais si considérable a été leur butin que les chacals impuissants de la forêt ou les ouvriers impuissants de l'usine ont toujours, sur les restes du repas royal, de quoi satisfaire leur appétit. Le lion et l'industriel sont donc les bienfaiteurs, les seuls bienfaiteurs réels, de la petite gent carnassière et de l'humanité souffrante et misérable. Un seul détail est boiteux dans la comparaison : c'est que le lion n'a pas besoin des chacals pour abattre sa proie, tandis que l'industriel a besoin des ouvriers pour exécuter ses plans. La différence est profonde.

Voilà donc l'unique solution, bien précisée, que les modernes réformateurs du théâtre social ont apportée au problème éternel des rapports entre le capital et le travail. Est-elle juste, au moins, et salutaire?... Hélas! Elle a, sans doute, une apparence de rigueur qui peut séduire à première vue; comme la plupart des erreurs qui semblent d'abord vraies, elle ébranle un instant nos convictions, parce que de fait elle contient du vrai. Il est certain que celui qui crée des ressources nouvelles enrichit l'humanité en s'enrichissant lui-même. Et la prospérité du monde a besoin de cerveaux tels que le sien. Mais le puissant industriel n'est point, par cela seul qu'il a du génie, le bienfaiteur des hommes; son génie le met simplement en état de le devenir. Il distribue du travail à des milliers de malheureux qui n'en avaient pas, il supprime

un peu de chômage, il donne ou plutôt conserve un peu de vie, soit! Mais ce n'est pas assez; car enfin, si le génie vient à disparaître soudain, si la prodigieuse activité s'arrête et si le patron, dans l'orgueil des vastes travaux créés et soutenus par lui seul, a négligé de prévoir ce dénoûment, s'il n'a rien établi pour amortir les coups d'un chômage inopiné, que deviendront ces milliers de travailleurs, dont le sort et la vie dépendaient d'un homme? Et quand même un tel accident ne se produirait pas, si l'égoïsme et l'intérêt personnel, les seuls aiguillons tout-puissants et féconds, d'après la théorie du *Repas du Lion*, exaspèrent la soif et l'ambition du gain chez ce prétendu bienfaiteur de l'humanité ; si cet industriel amoindrit les salaires et accroît la lourdeur ou la durée du travail; si la vie qu'il donne est dure, exténuante et misérable, quel est donc le si grand bienfait dont son égoïsme aura été le créateur? Allons plus loin : supposons que l'égoïsme individuel ait répandu vraiment le bien-être autour de lui et que le réservoir de fortune accumulé dans les coffres du riche ait débordé sur les malheureux. Est-ce tout? Le riche a-t-il enfin le droit de se dire un bienfaiteur de l'humanité! Non! car il a oublié l'âme et l'esprit; car, s'il a donné de l'argent, il n'a rien fait pour préparer du bonheur; et le bienfait social, en ces conditions, n'est ni complet, ni réel. Il ne s'agit pas de rechercher en ce moment si le grand patron pouvait accomplir cette œuvre morale, ouvrir l'intelligence, élever l'âme et le cœur du peuple; il s'agit de savoir si, ne l'ayant pas fait, il a le droit de se vanter d'avoir trouvé la solution des difficultés sociales et de proclamer que l'égoïsme est le bienfaiteur de l'humanité. Je soutiens qu'il n'en a pas le droit.

Qu'on le remarque, en effet, Georges Boussard peut être personnellement charitable et chrétien; mais sa théorie n'en est pas moins une théorie matérialiste; réalisée, elle ferait du monde un réfectoire immense où quelques puissants apporteraient les monceaux de proie abattus par leur génie, rassasieraient leur faim et laisseraient la foule des petits se nourrir de leurs restes. Entre cet idéal et la société collectiviste, y a-t-il beaucoup de différence?

D'ailleurs, M. de Curel lui-même est-il bien confiant dans son système? Il le développe, en apparence, avec amour; mais en fait, il n'en montre point les résultats. Cet égoïsme bienfaisant devrait, du même coup, donner la richesse au plus fort et le bien-être aux milliers de faibles abrités sous sa main. Or, dans le *Repas du Lion*, si l'égoïsme bienfaisant de Georges Boussard a son heureux effet pour Georges Boussard, il s'en faut de beaucoup qu'il répande une prospérité proportionnelle au milieu de ses ouvriers. Et pourtant, l'auteur du *Repas du Lion* a passé si près de la vérité! Que n'a-t-il fait tenir à son Jean de Sancy un discours logique et complet, un discours où les idées des cercles catholiques n'eussent pas été mutilées et trahies? Alors, après avoir critiqué l'organisation industrielle, après avoir affirmé que son œuvre était sociale avant tout, l'orateur aurait pu ajouter ces mots : « Nous sommes des chrétiens, et c'est pourquoi nous mettons au premier rang de nos efforts la moralisation du peuple; et c'est pourquoi nous secondons les prédicateurs, enseignant au riche à donner sans orgueil, au pauvre à recevoir sans humiliation; et c'est pourquoi enfin nous voudrions forcer tous les esprits, en haut comme en bas de la fortune, à con-

naître et à pratiquer le devoir. Mais nous sommes aussi des réformateurs sociaux : nous ne croyons pas qu'il faille attendre, en se croisant les bras, qu'ouvriers et patrons soient devenus des saints ; nous pensons que l'on doit travailler, dès aujourd'hui, à l'amélioration du sort des malheureux ; nous estimons qu'au sein d'une organisation viciée par des abus, déformée par des injustices, il ne suffit point de prêcher la modération dans la fortune et la résignation dans la pauvreté, mais qu'il faut concourir à la suppression de ces injustices et de ces abus. Et cette conviction, loin d'être inspirée par une défiance inquiète envers la religion, est fondée sur l'exemple et l'enseignement de la religion même. A son début, l'Église a entrepris l'abolition de l'esclavage, iniquité sociale ; or, si elle avait pensé que la pratique des vertus devait suffire à corriger les défauts d'une société mal faite, elle eut borné ses efforts à inspirer la patience aux esclaves et la douceur aux maîtres. Elle ne l'a pas cru, à son aurore ; elle ne le croit pas davantage aujourd'hui, dans son immortelle maturité. L'encyclique de Léon XIII sur la condition des ouvriers en est la preuve. Et par conséquent, c'est la foi du chrétien qui crée, développe et fortifie en nous les théories du réformateur. Chrétiens, nous voulons que la justice règne et nous voulons que tout homme ici-bas puisse gagner son pain à la sueur de son front. Chrétiens, nous voulons que tout homme ici-bas obéisse à la loi du travail, établie par Dieu, et puisse, en travaillant, conserver sa dignité d'homme, élever son âme, orner son intelligence, user de ses droits, conquérir le Ciel. Donc, point de salaire insuffisant ; point de travail qui, par sa nature ou par sa durée,

soit exténuant pour le corps ou abrutissant pour la raison ; donc, partout des associations ou des lois qui donnent au moins fort la force du nombre ou celle de l'État. En un mot, — car je ne peux formuler ici toutes les conséquences détaillées de nos principes — nous cherchons, par un ensemble de réformes à longue échéance et à longue portée, à établir un état social fondé sur la justice ; un état social, où tout homme qui travaille et vit honnêtement pourra jouir d'un certain bien-être, avoir la sécurité du lendemain, élever une famille, cultiver son esprit, étudier son âme et songer à Dieu. »

CHAPITRE IV

LES PLAIES SOCIALES ET LES ABUS

La modification des rapports entre le capital et le travail est une des parties les plus considérables, un des côtés les plus importants de la question sociale. Ce n'est pas toute la question sociale. Celle-ci est bien autrement complexe et beaucoup plus étendue. Le terrain qu'elle occupe est presque indéfini ; car, en somme, elle pénètre plus ou moins tous les sujets qui intéressent la société elle-même et les relations des hommes avec elle ou entre eux.

Aussi les réformateurs sociaux, de théâtre ou de Parlement, de livre ou de journal, qui rêvent d'établir une société mieux faite et plus juste, ont-ils d'autres problèmes à étudier que le régime du travail. Ils doivent rechercher les vices qui corrompent certaines de nos institutions fondamentales et donc faussent tout l'organisme social ; ils doivent jeter la sonde ou le bistouri dans les plaies qui rongent le grand corps

de la société elle-même et donc infiltrent la purulence et la faiblesse en tous ses membres.

Parmi les premiers, on peut citer l'ambition, qui décompose la magistrature ; au premier rang des autres, il faut nommer le jeu, qui, non content de manger le capital des riches, va sucer encore les économies des travailleurs, et la débauche qui diffuse un mortel poison dans les veines du peuple.

Ce n'est pas là d'ailleurs, une énumération ; ce n'est qu'une poignée d'exemples. Si je les ai choisis, entre beaucoup, c'est précisément parce que ces exemples ont été portés sur la scène et que je peux les approfondir ici, aux feux de la rampe.

*
* *

De la magistrature viciée par l'ambition, M. Brieux a détaillé, dans la *Robe rouge*, — une de ses œuvres assurément les plus puissantes et les plus profondes, — une critique précise et pénétrante.

Ce drame offre une première originalité, qu'il faut signaler tout de suite : il ne contient pas d'intrigue amoureuse. Il est assez hardi pour dédaigner ce ressort estimé nécessaire, et, malgré cette audace, il présente un intérêt qui saisit les cœurs.

L'aventure passionnelle est remplacée par une action judiciaire. Un crime est tout le pivot de la pièce, et nous assistons au procès, non point du dehors, avec le public qui essaie d'en découvrir quelques péripéties, mais dans le cabinet du juge, où l'instruction se déroule. Aussi, bien que les crimes aient été trop souvent exploités par les fabricants de grandes machines en cinq actes et en dix-huit tableaux, bien que M. Brieux lui-même ait donné pour

dénouement à sa pièce un gros coup de théâtre assez inattendu, son œuvre est loin de présenter physionomie de mélodrame ; elle est, ce qui n'est pas du tout la même chose, éminemment dramatique.

Point de décors sensationnels et de changements à vue. La lutte entre la justice et l'accusé, le conflit des intérêts et des passions dont cette affaire est le nœud, le développement des caractères et le tableau des mœurs que ce procès met en relief, voilà tous les moyens d'action ; mais leur puissance est infiniment supérieure aux artifices et aux effets les mieux combinés.

Le tribunal de Mauléon n'est pas en faveur à la Chancellerie ; les acquittements y sont trop nombreux ; son personnel est taxé de mollesse. Aussi M. Vagret, procureur de la République, en est-il fort marri, car il aspire à la *robe rouge* et attend sa nomination de conseiller. Justement, pour comble de malheur, il vient de manquer une occasion superbe. Un « beau crime » a été commis dans son ressort : un vieillard de quatre-vingt-sept ans assassiné ; le bon procureur en était tout joyeux, et voilà que, par une malechance inouïe, « cette canaille d'assassin ne veut pas se laisser arrêter ». Le magistrat commis à l'instruction, M. Delorme, invoquant une maladie problématique, a rendu le dossier.

Cet insuccès ne surprend pas le jeune et brillant Mouzon, l'un des juges. On s'est imaginé que le coupable était un vagabond ! Lui, mathématiquement, démontre à Vagret que le crime a dû être commis par un paysan. « Voulez-vous l'instruction ? » lui dit le procureur. — Accepté, répond le juge ; et voilà Mouzon chargé de découvrir l'assassin.

Très vite, il met la main sur le paysan qu'il lui faut, un certain Etchepare, homme assez violent, qui servait une rente viagère à la victime. On a des motifs sérieux de le soupçonner : c'est donc lui ! Mouzon en est sûr, il n'en démordra plus. Tout ce qui appuie son système est noté avec soin ; le reste est sans importance. Arrive un témoin à décharge ; il l'ahurit d'interrogations qui le déconcertent. Quant à Etchepare, abasourdi par le rusé magistrat, il perd complètement la tête.

Et puis, le juge a dans son jeu un atout, dont il use avec une *maëstria* merveilleuse. Un rapport de police, envoyé de Paris, lui a fait savoir que la femme d'Etchepare, Yanetta, tenue dans le pays pour épouse fidèle et bonne mère, a eu son accroc de jeunesse. A dix-sept ans, servante isolée dans la capitale, elle a commis une faute et subi une condamnation pour recel d'un argent volé par son séducteur.

Mouzon la tient donc, et d'autant plus fermement que Yanetta, persuadée que son mari ne pardonnerait point, n'a jamais osé lui confesser sa chute. Alors, moitié par menace et moitié par ruse, en faisant croire à Yanetta que son mari sera presque sauvé s'il se déclare assassin, le magistrat conduit la pauvre femme à pousser le prévenu dans la voie des aveux.

Mais ce calcul est déjoué par l'accent de franchise avec lequel le paysan jure, en présence de Yanetta, qu'il est innocent ; et l'épouse, outrée du rôle où ce juge a failli l'entraîner, éclate en fureur contre Mouzon, qui, rageur et dépité, la fait arrêter comme complice.

Etchepare et Yanetta sont traduits devant la cour d'assises. Il paraît certain que le premier sera puni de

mort. Son avocat, sans doute, a ému le jury ; mais Vagret, dans sa réplique, a laissé une telle impression que la condamnation n'est plus douteuse.

Cependant, le procureur de la République a demandé une suspension d'audience. Il est effrayé de son succès. Dans le feu de sa parole, il a accumulé les charges et dissimulé certains détails auxquels il songe avec effroi. Va-t-il donc envoyer à l'échafaud un être humain dont la culpabilité ne lui semble pas d'une évidence absolue ?... Non ! malgré les conseils de sa femme et de ses collègues, il avoue ses scrupules : Etchepare et Yanetta sont acquittés.

Décidément, ce procureur est trop mou ; il n'aura point la « robe rouge ». En effet, c'est Mouzon qui l'endosse. Et pourquoi ! Oh ! c'est très simple.

Ce juge, aussi débauché que peu scrupuleux, s'est mis dans un très vilain cas. L'autre jour, à Bordeaux, sortant d'un souper trop copieux avec une fille, il s'est fait arrêter pour tapage nocturne. Il a d'abord donné un faux nom ; puis, croyant intimider le commissaire, il a décliné sa fonction véritable. Or, le commissaire, inflexible, a dénoncé le juge au parquet. Sur ce, le procureur général arrive à Mauléon et fait appeler Mouzon, qui se voit déjà conseiller ; mais, au lieu de lui apporter sa nomination, le haut magistrat l'invite à se démettre. Mouzon refuse ; il préfère affronter les poursuites. Le procureur général en est fort ennuyé ; mais, comme il sait que le journal de l'opposition connaît l'affaire et ne se taira que si la ville est débarrassée de ce juge, il est obligé de se montrer intraitable.

Cependant cet habile ambitieux de Mouzon n'est pas inquiet ; il a su se faire un ami dévoué de Mon-

doubleau, le député du cru, lui-même intime avec le garde des sceaux. Et Mondoubleau tient à peu près ce langage au procureur général : « Il faut tout simplement proposer Mouzon pour le fauteuil de conseiller que le ministère accorde au tribunal de Mauléon. Il quittera la ville, et le journal de l'opposition sera satisfait. Il n'y aura point de scandale, et le garde des sceaux sera content. Enfin, lui, Mondoubleau, ami du ministre, en gardera beaucoup de reconnaissance à M. le procureur général, et... » et... celui-ci, comprenant à demi-mot, fait nommer Mouzon conseiller.

La « robe rouge » est donc pour lui?... Pas encore !... Attendez la fin.

Etchepare et Yanetta sont acquittés. Cependant, le déshonneur de la femme a été révélé devant le mari. Celui-ci ne pardonnera jamais. Résolu à s'expatrier avec sa mère et ses enfants, — car il sort du tribunal, innocent, mais soupçonné quand même et ruiné, — Etchepare écarte sa femme avec violence. Et Yanetta, pour obtenir au moins que son souvenir reste pur aux yeux de ses enfants, est obligée de consentir à passer pour morte auprès d'eux.

Mais quel désespoir farouche et immense est accumulé dans son cœur, on le devine aisément. Ce désespoir se transforme en colère à la vue de Mouzon, auteur de tout le mal. Elle éclate en imprécations contre lui, et, quand Mouzon veut brutalement la réduire au silence et la chasser, la malheureuse, à qui tout espoir est désormais fermé, lui plonge un couteau dans le cœur. Il tombe inondé de son sang, cette *robe rouge* à laquelle il n'avait point songé !

Cette analyse a déjà indiqué la thèse. Au surplus, M. Brieux a pris soin de la développer lui-même, au

début de sa pièce. Il la fait exposer par un vieux magistrat, La Bouzule, indépendant parce qu'il n'a plus rien à espérer, qui explique à un substitut novice et cousu d'illusions « la maladie qui change tant d'honnêtes gens en mauvais juges ». Elle a nom « la fièvre de l'avancement ». La vénalité n'existe pas dans nos tribunaux ; nous n'avons point de magistrats qui accepteraient de l'argent. « Mais un grand nombre d'entre eux sont prêts à des complaisances et à des capitulations, s'il s'agit d'être agréable soit à l'électeur influent, soit au député, soit au ministre qui distribue les places et les faveurs. Le suffrage universel est le dieu et le tyran des magistrats ». Et plus loin, Brieux-La-Bouzule ajoute : « On considère la magistrature comme une carrière... c'est-à-dire que, dès qu'on y entre, on n'a qu'un but : parvenir... »

Ainsi, d'après M. Brieux, rendre la justice est, pour la majorité des magistrats, non la plus grave et la plus redoutable des fonctions, mais tout simplement un métier, qui doit nourrir son homme. « Il ne s'agit pas des accusés, mais de nous », s'écrie cyniquement l'un des juges ; et madame Vagret rappelle à son mari, quelquefois scrupuleux, qu' « il faut bien songer à l'avenir ».

L'avancement est tout ; or, pour le conquérir, on a besoin d'avoir une influence à son service et, par conséquent, de rendre service à celui qui détient cette influence. Et c'est pourquoi nous voyons ce procureur général, arrivé d'abord aussi sévère et froid que la Justice elle-même, accepter la compromission la plus honteuse afin de plaire au député qui peut le soutenir. Et quelque temps plus tôt, nous avions entendu Mouzon, désireux de garder l'appui du même

député, rendre une ordonnance de non-lieu, sans enquête, au profit d'un électeur influent de Mondoubleau.

Complaisants, les magistrats le sont aussi pour la presse, autre puissance. Et M. Brieux n'oublie pas de marquer ce trait de mœurs. On sait déjà que si le procureur général est d'abord très rigoureux contre Mouzon, c'est qu'il est effrayé par le bruit des feuilles locales ; et ce qui le dispose à sévir avec tant d'énergie, c'est qu'il ne voit pas moyen d'être faible impunément. M. Brieux nous montre encore un autre magistrat plein de révérence à l'égard des journaux ; c'est le président des assises, qui nous apparaît soucieux avant tout de l'effet qu'il produira sur la presse : à tel point qu'apprenant qu'un journaliste parisien, venu pour l'affaire, a dû rester debout dans la salle, il morigène avec indignation le greffier. — « Voilà comment vous accomplissez vos devoirs ! » — et il va presque adresser des excuses au reporter. Et songez que ce cabotin dirige une audience où la vie d'un homme est en suspens !

Tout cela est d'une observation cruelle et pénétrante. Et M. Brieux n'a pas tout dit des capitulations de la justice au contact énervant de la politique. Il aurait pu stigmatiser aussi ces magistrats qui servent les passions d'un gouvernement sectaire au détriment de la vérité et qui torturent le code, afin d'en tirer des arguments pour étrangler la vertu déplaisante au pouvoir.

Mais s'il n'a pas voulu toucher à ce mal, — et je le regrette, — il est une autre plaie qu'il a sondée à fond et qu'il a mise au jour avec vigueur. C'est ce parti-pris professionnel et routinier, qui conduit trop de juges à chercher non la vérité, mais la culpabilité.

Le prévenu n'est pas supposé innocent, jusqu'à la démonstration de son crime ; il est présumé coupable. On l'interroge avec cette idée préconçue qui grossit les détails accusateurs et diminue les faits à décharge.

Et cette déviation du sens professionnel a pour cause, elle aussi, la prédominance, aux yeux des magistrats, du métier, sur la fonction. D'un côté, le juge, au lieu de se sentir investi d'une haute mission, est enclin à se regarder comme un rouage de la grande machine à punir. Et, d'autre part, atteints du même préjugé, les magistrats qui disposent des places ont une tendance à peser leurs inférieurs au nombre et au taux des condamnations qu'ils prononcent. Ainsi, le tribunal de Mauléon a une mauvaise note à la Chancellerie, parce qu'il a distribué, l'année dernière, cent dix-huit ans de prison de moins que l'année précédente. Et alors, on conçoit cette émulation féroce à trouver des coupables. Il y a là sans doute un stimulant, mais qui pousse à l'excès. Car, la frénésie de l'avancement se combinant avec le parti-pris du métier, le prévenu devient la proie qu'on ne veut plus lâcher.

M. Brieux a dépeint ce vice en traits saisissants, dans l'instruction menée contre Etchepare. A coup sûr, on peut soupçonner celui-ci ; mais ce qui l'accuse avant tout dans l'esprit de Mouzon, c'est le système où ce magistrat s'est buté d'avance. Et, comme il l'avoue lui-même à Moudoubleau, « nous autres, juges d'instruction, c'est le diable pour nous faire abandonner la première idée qui s'est présentée à notre esprit ». Mouzon a *prouvé* que l'assassin devait être un paysan ; coûte que coûte, il faut qu'il triomphe. Au début, tandis qu'il exposait son système avec pédanterie, La Bouzule a pu dire en aparté :

« Celui-là ferait condamner un homme pour avoir l'air de savoir quelque chose. » Il le ferait condamner à présent pour montrer qu'il a eu raison.

Et le plus curieux, c'est qu'il est sincère ! Il bouscule et ahurit le témoin à décharge ; est-ce oubli du devoir et défaut de conscience ? Un peu, certainement ; mais c'est plus encore, idée préconçue que ce paysan, qui contredit ses conclusions, est nécessairement un faux témoin. Il déconcerte et abrutit l'accusé ; mais c'est dans la conviction qu'Etchepare est coupable et que, de guerre lasse, il finira par avouer. Aussi, quand le malheureux, éperdu, vient à se contredire, aussitôt Mouzon croit tenir la preuve ; et, quand le prévenu tient bon, malgré tout, le magistrat conclut simplement que cet assassin est très fort.

Et pourquoi, dans ces conditions, aurait-il scrupule à user contre lui de tous les moyens ? Il le met au secret ; tour à tour, il menace, il ruse, il conseille, il raille, il gronde. Il va, pour mater le pauvre paysan, jusqu'à jouer de sa femme. Il arrive à persuader à celle-ci que son époux, — qu'un aveu peut conduire à l'échafaud ! — doit, au contraire, avouer pour sauver sa tête.

Comme on comprend, alors, l'effarement désespéré du paysan : « J'avais presque envie de me reconnaître coupable pour que vous me laissiez tranquille ! » — Et comme ce mot du greffier, cruellement naïf, est bien le cachet de la situation : « Ça vous donnait envie d'avouer, même étant sûr de n'avoir rien fait ! » Non ! elle n'a point si tort, Yanetta, de comparer ce juge à « ceux de dans le temps, qui vous broyaient les os pour vous faire avouer ». Au lieu de la chair, on vous tord l'esprit.

Mais M. Brieux, en frappant ce système, atteint plus loin que la magistrature; il touche à l'organisation judiciaire elle-même. Ainsi manipulée, la justice, en effet, devient un instrument qui n'est plus la justice et, selon un autre mot du prévenu, l'innocent « n'est plus de force à lutter » contre elle.

Ce tableau de la magistrature est d'une observation profonde et acérée ; mais il est trop poussé au noir. On a surtout reproché à M. Brieux de s'être permis, pour les besoins de sa cause, une licence un peu forte : il a supprimé l'avocat dans l'interrogatoire. Or, on n'ignore pas qu'aujourd'hui le prévenu n'est jamais seul en face du magistrat : réforme heureuse et considérable. Il est vrai que l'avocat doit garder le silence, il lui est défendu d'intervenir entre le juge et l'accusé. Mais n'importe, il est là, il écoute, il retient ; le premier se sent observé, le second soutenu. La situation n'est plus la même.

Toutefois, on peut faire à la *Robe rouge* un autre reproche, et plus important. C'est que, devant Mouzon, le juge ambitieux, complaisant aux politiciens, oublieux de ses devoirs, entêté dans ses partis-pris, nous ne voyons pas se dresser la physionomie d'un magistrat vraiment honnête et scrupuleux. Il y en a, pourtant, M. Brieux le sait. Pourquoi n'a-t-il pas rendu justice à la justice elle-même ?

Son procureur général, austère et rigoureux sous l'effroi des journaux, se prête au plus scandaleux marché, par ambition. Son président des assises est moins préoccupé du malheureux qu'il va peut-être envoyer tout à l'heure à l'échafaud, que du journaliste parisien présent à l'audience. Et son vieux La Bouzule avoue cyniquement : « Plus rien à espérer,

j'ai le droit de juger selon ma conscience. » Enfin son Vagret... ; mais celui-là ne peut pas être expédié en deux mots.

Je croirais volontiers que ce Vagret, dans la pensée de M. Brieux, doit relever la magistrature aux yeux de l'opinion. Mais si notre auteur a visé ce but, il l'a manqué.

Vagret, pourtant, est un brave homme. Il est même — oserais-je employer cette expression? — très « homme ». Il n'y a peut-être pas, dans les comédies de M. Brieux, de type aussi profondément humain que celui-là. Vagret, c'est l'homme, avec ses scrupules et ses faiblesses, avec sa tendance au bien traversée par des sentiments et des intérêts contraires, l'homme, enfin, sujet aux défaillances et capable au besoin d'héroïsme. A vrai dire, il est hypnotisé, plus qu'il ne faudrait, par l'avancement. Quand on est venu le prévenir qu'un vieillard avait été assassiné près de Mauléon, son cri du cœur a été joyeux : « Cette fois, je crois que nous la tenons, ma nomination ! » Puis, quand il commence à redouter que l'assassin n'échappe, il est infiniment plus préoccupé de son ambition déçue que du crime impuni. Cependant, il lui déplairait de devoir la robe rouge à l'intrigue ou à la faveur. Il parle avec beaucoup d'amertume et un peu d'envie de ses collègues plus heureux : Nanteuil, qui a « un cousin député » ; Courtin, promu au rang de conseiller parce que « le nouveau garde des sceaux est de son département » ; Gamard, « beau-frère d'un député ». Mais lui, malgré tout, par scrupule ou par instinct, n'est à l'affût d'aucune influence et se résigne à son sort.

Cependant, le voici dans une situation d'où il sor-

tira canaille ou héroïque. Il doit requérir contre un homme accusé d'assassinat. Quel est son premier mouvement? Foncer aveuglément sur le prévenu. Son rôle, à lui, ministère public, est de charger. Qu'un détail, favorable à cet inculpé, peut-être innocent, traverse sa mémoire et soit oublié par l'avocat : tant pis ! Le défenseur en est responsable, et non le magistrat. C'est ainsi que Vagret comprend sa mission, imbu du préjugé qui fait de la justice une machine à punir et, de tous les soupçonnés, des coupables.

Donc Vagret conclut à la peine de mort, avec énergie, presque avec passion. Sa réplique à l'avocat produit un effet terrible. Il sera vainqueur de ce tournoi d'éloquence et fera monter son homme à l'échafaud.

Et si cet homme est innocent!... Cette idée l'éclaire et le bouleverse. Il *tuerait* donc un individu dont il ne *sait* point, d'une absolue conviction, la culpabilité. A ce moment, sa conscience est le champ clos d'une lutte affreuse. Et la scène où le malheureux laisse échapper ses doutes et ses angoisses atteint un degré de puissance et d'émotion vraiment incomparables.

Je voudrais pouvoir citer entièrement son entretien avec sa femme. « Il s'est produit en moi, lui dit-il, au cours de mon réquisitoire, une chose effrayante. Pendant que moi, ministère public, moi, accusateur officiel, j'exerçais ma fonction, un autre moi-même examinait la cause avec sang-froid ; une voix intérieure me reprochait ma violence et me glissait dans l esprit un doute qui a grandi... Lorsque j'ai vu que l'avocat restait assis et ne prenait pas la parole pour dire les choses que j'aurais voulu qu'il dît au jury, alors, j'ai vraiment eu peur de moi-même, peur de

mes actes, de mes paroles, de leurs épouvantables conséquences et j'ai voulu gagner du temps... » Sur quoi, madame Vagret, écho des opinions du monde judiciaire, lui répond avec étonnement : « Mais, mon ami, tu as fait ton devoir, l'avocat n'a pas fait le sien; cela ne te regarde pas. — Moi, s'écrie Vagret, qui vient de sonder le mensonge odieux de cette banale objection, moi, je devais représenter la justice ! » Et, à la clarté de cette découverte, il aperçoit soudain qu'il a examiné toute l'affaire « avec une effroyable naïveté dans la mauvaise foi ». « Je m'étais tellement mis dans la tête d'avance, avoue-t-il avec confusion, qu'Etchepare était un criminel, que lorsqu'un argument en sa faveur se présentait à mon esprit, je le rejetais loin de moi en haussant les épaules... Et à la fin, pour dissiper mes derniers scrupules, je me suis dit comme toi : C'est l'affaire de la défense et non la mienne ! » Et puis, l'audience a eu lieu, le moment décisif est arrivé : « Mon premier réquisitoire avait été relativement modéré. Mais, lorsque j'ai vu le célèbre avocat faire pleurer les jurés, je me suis cru perdu ; j'ai senti que l'accusation m'échappait. Contrairement à mes habitudes, j'ai répliqué. A partir de ce moment-là Etchepare n'existait plus, pour ainsi dire. Je n'avais plus le souci de défendre la société ou de soutenir l'accusation, je luttais contre l'avocat; c'était un tournoi d'orateurs, un concours de comédiens ; il me fallait sortir vainqueur à tout prix... »

Une pareille confession ne peut avoir qu'un dénouement. Je l'ai dit : Vagret sacrifie son réquisitoire et l'avancement qui pouvait en être le fruit. Il va exposer ses doutes au jury. Etchepare est acquitté.

Et cette action de sa part est presque héroïque.

Pourtant, qu'a-t-il fait, sinon son devoir strict, et son devoir professionnel autant que son devoir d'honnête homme, un devoir enfin dont l'oubli l'aurait rendu moralement criminel ? Et c'est là ce qui lui a coûté tant d'efforts et de sacrifices !

Pourquoi ? Parce que sa conduite est en désaccord avec la routine et les préjugés de son milieu. Le président des assises et le procureur, auxquels il a demandé leur avis, se sont gaussés de ce tempérament sensible et n'ont pas voulu se mêler de cette affaire-là. Ses collègues ont trouvé qu'il était bien naïf et bien sot d'oublier, pour de pareils soucis, le sacro-saint avancement.

Et c'est par là que la physionomie de Vagret devient, chez M. Brieux, la critique la plus pénétrante et la plus aiguë contre les magistrats. Mouzon est moins outrageant pour eux; car nous pourrions le croire une exception. L'auteur, au contraire, a voulu nous persuader que l'exception, c'était Vagret. Au surplus, il le dit lui-même. Après les aveux du magistrat, sa femme, un peu émue, mais songeant toujours à l'avancement, conclut : « Console-toi. Il n'y en a peut-être pas dix qui auraient agi autrement. — Tu as raison, répond Vagret. Seulement, si l'on réfléchit, c'est précisément cela qui est épouvantable. »

Epouvantable, ah ! certes, oui, si c'était vrai, si la presque unanimité des magistrats mettaient à leur conscience un tel bâillon de parti-pris et d'ambition. Mais M. Brieux, encore une fois, se laisse entraîner par une exagération d'un pessimisme outré.

Toutefois, son œuvre est saine. Il a eu tort de généraliser la plaie qu'il voulait démasquer ; mais cette

plaie, qu'il met à vif, est réelle; une partie de la magistrature en est rongée. L'étaler au grand jour, afin d'y fixer l'attention, c'est accomplir besogne utile.

Malheureusement, ce n'est pas accomplir toute la besogne. On souhaiterait que l'auteur de la *Robe rouge*, à côté du mal, en eût indiqué la cause et le remède. Il n'a point voulu l'entreprendre.

La source du mal, on la chercherait vainement dans une question de régime ou d'organisation. Les constitutions politiques et les réformes judiciaires en peuvent modifier les apparences ou les résultats, non en changer la nature. Elle est tout simplement dans ce fait, nécessaire et facile à constater, que la justice est administrée par des hommes et que ces hommes y apportent leurs vices et leurs intérêts. Si les faiblesses et les défauts de l'humanité y prennent un relief plus scandaleux et plus marqué, c'est que la fonction est plus haute et ses effets plus redoutables. Un magistrat est appelé à *rendre la justice*, expression dont on bavarde avec légèreté, mais dont le poids, quand on s'y arrête, apparaît bien lourd. Un magistrat tient dans sa main la liberté, l'honneur et quelquefois la vie de ses semblables. A cette fonction, l'on voudrait une conscience et une pénétration presque surhumaines. Et le magistrat n'est qu'un homme.

Comme le dit Vagret, en parlant de certains collègues arrivés par le coup de main d'un parent député : « Il n'y a rien à faire contre ça! »

A la plaie signalée par M. Brieux, l'on ne pourrait donc appliquer aucun remède? Erreur! On ne peut sans doute empêcher que les magistrats ne soient des hommes; mais on peut obtenir que ces hommes

aient une conscience plus nette et plus approfondie de leur mission. C'est là qu'il faut porter la refonte, et non dans les ressorts de l'organisme judiciaire.

Cette vérité, M. Brieux l'a-t-il entrevue? Un mot, jeté comme au hasard, autorise à le supposer presque. Au nouveau substitut qui voudrait « distribuer de la justice adoucie par de la bonté », le vieux La Bouzule, à moitié moqueur, à moitié soupirant, répond : « Donnez votre démission. Vous vous êtes trompé de robe. C'est seulement sous celle d'un prêtre qu'on pourrait essayer de mettre en pratique les idées que vous émettez là. — Oui, répond le jeune homme... Mais il faudrait avoir un cœur simple, accessible à la foi. »

Oui, la foi, c'est la source de la justice. Loin de moi la pensée de soutenir qu'il n'y ait point de magistrats honnêtes hors les magistrats chrétiens. Car Dieu fait souvent crier la conscience au cœur de ceux qui le nient; souvent aussi l'indifférent pense et raisonne avec l'esprit des générations de chrétiens dont il est l'héritier. Mais, en règle ordinaire, à bien exercer la justice, il est besoin de la foi.

Ne voit-on pas, en effet, que c'est la croyance en un Dieu créateur et souverain qui peut seule expliquer la justice et guider le magistrat? Qu'est-ce que la justice, au fond, chez un peuple athée, qui ne reconnaît aucun maître au-dessus des individus, aucune loi supérieure à l'humanité? La justice? Un mot vide, avec quoi l'on donne un vernis de principe à l'instinct de conservation de la société. Mais ce n'est plus l'incarnation de ce droit de punir, qui ne peut être issu que d'un pouvoir surnaturel et ne se comprend que dans une société fondée par le Créateur.

Le magistrat qui ne croit pas en Dieu n'a donc logiquement aucun motif de respecter sa fonction. Et quel motif aurait-il, en effet, de la pratiquer avec scrupule? Est-ce qu'il ne doit pas lutter pour la vie, se faire une place, arriver et jouir? Il lui faut donc avancer à tout prix; et, si son ambition sème en chemin quelques innocents condamnés, qu'importe? Agit-il autrement que le financier qui a jeté des malheureux dans la misère afin d'arrondir sa fortune, ou que le commerçant qui a réduit ses voisins à la ruine afin d'agrandir sa boutique? Encore une fois, s'il parvient aux honneurs en escaladant des victimes et qu'on n'en sache rien, à qui devra-t-il en rendre compte? A sa conscience? Et s'il ne veut pas l'écouter?

Oui, M. Brieux a dit vrai : Pour pratiquer la vraie justice « il faudrait avoir un cœur simple, accessible à la foi » ! Mais, à présent, loin de préparer des magistrats chrétiens, l'on veut forcer les magistrats futurs à fournir un brevet d'éducation laïque ! En admettant qu'un tel projet devînt loi, M. Brieux pourrait laisser vieillir sa pièce. Elle est exagérée aujourd'hui; elle serait demain l'expression de la vérité !

*
* *

« Il faudrait avoir un cœur simple, accessible à la foi... » La foi, ce n'est pas seulement au magistrat, pour qu'il juge équitablement, qu'elle s'impose; c'est à tout humain, pour pratiquer la vertu, qu'elle est nécessaire. Au fond, toutes les plaies sociales et tous les abus convergent à la foi, comme les malades au médecin; car toutes les plaies sociales et tous les abus coulent de la même source, les passions. Qu'est-ce

autre chose, en effet, cette soif effrénée de l'avancement, que la passion des honneurs, ou de la puissance, ou du bien-être? Le magistrat prévaricateur aspire à monter, pour améliorer son sort, comme le joueur parie sur un cheval, pour augmenter ses revenus.

Aussi, de même qu'il avait disséqué chez les magistrats, les conséquences de l'ambition, l'auteur de la *Robe rouge* a-t-il voulu sonder, jusqu'au sein des classes ouvrières, les effets du jeu ; et il a écrit *Résultats des Courses*.

Les courses, en effet, malgré tous les discours pompeux et redondants qui affirment et croient prouver la nécessité d'encourager ce plaisir public, afin d'améliorer la race chevaline, les courses, à parler franc, c'est le jeu ; ce n'est pas autre chose. Et c'est le jeu popularisé, répandu dans les milieux les plus modestes, abaissé au niveau des bourses les plus maigres!

C'est là, surtout, ce qui le transforme en danger redoutable, en terrible facteur de misère et de mort; et c'est à ce point de vue que M. Brieux en a voulu examiner la nature et les résultats. Assez longtemps, le théâtre avait analysé le personnage auquel on réservait autrefois le nom de « joueur » : ce fils de famille abaissant la grandeur ou l'honorabilité de son nom dans des tripots, où il semait son patrimoine et récoltait la honte. Il fallait mettre à nu, maintenant, cette plaie nouvelle, ouverte au flanc de la civilisation : le jeu, pénétrant partout comme une maladie contagieuse, entourant les petits d'une tentation perpétuelle, à l'état endémique, et les enveloppant d'une atmosphère empoisonnée ; se glis-

sant enfin, par mille fissures, au foyer de l'ouvrier honnête, afin d'y porter la ruine, avec la foudroyante rapidité que met la peste à répandre le deuil.

Voilà ce que M. Brieux a essayé, voilà ce qu'il a fait. Les « résultats des courses », au sein d'une famille ouvrière honnête, et jusque-là heureuse en sa médiocrité, voilà ce qu'il a mis sous les yeux du public, avec le relief puissant de la scène.

Une telle entreprise est vraiment, dans la plénitude et la force de l'expression, du bon théâtre.

C'est en vain qu'on a blâmé M. Brieux d'avoir été banal, en choisissant pour thème un fait-divers, amplifié par ses observations ou sa fantaisie. Son œuvre est d'envergure à planer au-dessus de ces reproches; en dépit des railleurs, elle atteint les esprits.

D'ailleurs, à l'examiner, la critique est bizarre. Un « fait-divers »? Que signifie ce mot, sinon que l'auteur a puisé son sujet, non dans les fumées de l'imagination, mais en pleine réalité. Et si l'on prétend qu'il a eu tort de se pencher ainsi sur les faits pour les porter, tout palpitants, sur le théâtre, à quoi bon répéter, alors, avec prétention, qu'un dramaturge intelligent doit servir aux spectateurs des « tranches de vie »? Un fait-divers n'est-il pas « une tranche de vie », parfois saignante?

Mais voyons, maintenant, comment M. Brieux a développé son « fait-divers » et en a exprimé la leçon.

Le drame est un peu touffu, chargé d'incidents. Quelques-uns, sans doute, ont été ingénieusement rattachés au fond par beaucoup de petits liens factices et aucun d'eux ne manque absolument d'intérêt. Mais enfin, ils ne sont pas du sujet. Ne prenons que la charpente.

M. Brieux a choisi, pour cadre à son action, la famille d'un brave ouvrier ciseleur, Arsène Chantaud. Ce Chantaud est un honnête homme, habile en son métier, gagnant sa vie. Son fils, élevé avec soin, devenu presque un monsieur, mais travaillant encore auprès du père, épousera bientôt la fille du patron, M. Lesterel. Aussi l'intérieur est-il gai, tranquille et confiant.

Or, un beau jour, Chantaud, ayant une commission à faire à Auteuil, est obligé d'attendre. Il s'est arrêté près de l'Hippodrome : il y aperçoit les chevaux galopant sous la cravache, au milieu des cris de la foule ; un petit mouvement de curiosité le pousse à franchir la barrière : il s'intéresse à la course ; il parie « pour voir » et il gagne. Avec ce gain, le mal est entré dans ses veines et le malheur à son foyer.

Chantaud ne serait point sollicité par le démon du jeu, que cet incident resterait isolé dans sa vie ; mais la tentation est là, toute proche et lancinante ; il en est enveloppé. Le courtier secret du pari mutuel arrive, il se glisse au milieu de l'atelier, reçoit les paris des camarades. Et voilà Chantaud qui se laisse aller, qui recommence et qui s'habitue.

Jusque-là, exact et laborieux au travail, honnête et franc chez lui, Chantaud se relâche ; il gagne moins, dissimule une partie du salaire. Il n'est plus un modèle à l'atelier ; il n'est plus, au foyer, le bon père et le bon époux. Il ment à sa femme, il inquiète les siens. On le surveille, il se fâche. Un jour même, il cède à l'envie de risquer une somme, — oh ! très petite, — appartenant à son patron. Cette fois encore, il gagne. Il est perdu.

Peu de temps après, il vient de toucher, pour

M. Lesterel, une très grosse note. En route, ayant l'argent dans sa poche, il rencontre un compagnon de jeu et ne résiste pas aux perfides conseils de cet individu. Le voici de nouveau sur le champ de courses ; il joue, il perd ; il veut se rattraper, il perd encore ; affolé, il jette à un cheval, dont il croit la victoire assurée, tout ce qui lui reste, il perd une dernière fois. La chute est irréparable.

Le malheureux doit avouer sa faute à M. Lesterel. Apitoyé par la pensée du fils, honnête et laborieux, que la honte du père éclabousserait, et par l'idée de la vieille mère, âgée de quatre-vingts ans, que tuerait la condamnation du fils, le patron pardonne. Il ne fera pas arrêter Chantaud ; il le renvoie seulement, après avoir exigé de lui l'attestation signée du vol.

Le malheureux est donc sans travail et, comme il n'ose indiquer son dernier maître, il ne trouve aucun emploi. Son fils a perdu à la fois sa place et l'espoir de son mariage. Au foyer, c'est la misère et la désolation. Et pendant ce temps, le malheureux, prisonnier de son vice, emploie ses loisirs à engouffrer dans le pari mutuel les derniers sous de sa famille. Exaspéré, son fils éclate, un jour, en reproches violents. Le père alors voit l'abîme où il est tombé, où il a précipité les siens, et, pour les délester enfin de ce poids mort qu'il traîne au milieu d'eux, il se sauve, il s'enfonce en pleine misère.

Nous ne le verrons plus désormais qu'au commissariat de police, où il a été conduit parmi les vagabonds et où il avoue son crime, afin de se faire arrêter, condamner, emprisonner, pour en finir.

La leçon est complète et le drame achevé. Cependant, M. Brieux a voulu lui coudre un autre dénoue-

ment, un dénouement moins sombre, un dénouement heureux, qui permette au public de sortir du théâtre un peu ragaillardi. Au fond, c'est un dénouement plaqué. Le fils est parvenu, à force de labeur, à payer l'argent détourné par le père et à rendre au foyer l'aisance disparue. Il est rentré chez M. Lesterel, qui, réalisant les projets d'autrefois, l'associe à sa fortune et va lui donner sa fille en mariage. On retrouve, alors, Arsène au commissariat; décidément corrigé, il reprend sa place à la maison, qui le reçoit avec enthousiasme, et à l'atelier, qui l'accueille avec sympathie. Et tout le monde est content... Tout cela n'est pas impossible, en réalité. Mais si Arsène Chantaud n'avait pas eu de fils, ou si le fils avait été moins intelligent, moins dévoué ?... En dépit du dénouement heureux, la leçon reste donc et conserve sa force; ou plutôt, le vrai dénouement, c'est-à-dire le vrai *Résultat des Courses*, est celui de l'avant-dernier acte ; il est incarné dans l'ancien ouvrier honnête et naguère à son aise, arrêté maintenant pour vagabondage et menacé de la prison.

Tel est le *Résultat des Courses*. Où en est le remède?

Le premier remède, à coup sûr, et le plus simple, est de s'abstenir, avec énergie, de parier aux courses. Et c'est évidemment la résolution que M. Brieux a voulu imprimer dans les âmes.

Mais n'y aurait-il pas, à ce problème, une autre solution? N'y aurait-il point des mesures à prendre en vue de briser le cercle odieux de ce pari mutuel, agencé de manière à s'infiltrer dans toutes les bourses et à présenter la tentation perfide à tous les cœurs? C'est une question grave et compliquée que l'auteur

de *Résultats des Courses* a écarté de son œuvre. On peut le regretter, tout en reconnaissant avec lui que le sujet n'était point de ceux qu'il est aisé d'approfondir sous la forme dramatique. Au surplus, M. Brieux n'a point gardé sur ce point un silence absolu ; il a indiqué d'un mot, dans une ironie, que le gouvernement aurait ici un devoir à remplir. Il montre, quelque part, la femme de Chantaud apprenant que son mari continue de jouer, par l'intermédiaire du pari mutuel, et s'écriant avec naïveté : « Mais je croyais que c'était défendu, le pari mutuel. — Oui, répond son interlocutrice, oui, c'est défendu autre part que sur la pelouse... Ça n'empêche que presque tous les marchands de vins tiennent des agences clandestines... » Alors, madame Chantaud d'interroger, avec la stupéfaction de l'honnêteté qui ne comprend pas : « Le gouvernement laisse faire? » A quoi l'autre, en haussant les épaules : « Le gouvernement ! tiens, parbleu ! je crois bien qu'il laisse faire, puisqu'il a sa part dans les bénéfices. »

Voilà le mal et c'est là, d'abord, que devrait porter le remède. Il est profondément immoral et terriblement dangereux, pour un gouvernement, d'encourager la passion du jeu, afin d'en tirer des bénéfices. Au seul point de vue de l'intérêt, — qu'il trouve, à ce qu'il paraît, supérieur à la probité, puisqu'il le préfère à celle-ci, — l'État fait un calcul absolument faux, quand il ferme les yeux sur les développements clandestins du pari mutuel. Il lui faudra bientôt, pour abriter l'armée des vagabonds que ce système absurde aura jetés dans les rues, un budget que les recettes opérées par ce moyen honteux ne parviendront plus à soutenir ! Et la question d'intérêt n'est que la moins

forte à réclamer contre cet abus. L'honnêteté publique exigerait de l'État la destruction vigoureuse et absolue de ces officines cachées qui sont, dans la grande ville, autant de foyers pestilents de misère et de vice.

J'aurais désiré que M. Brieux appuyât sur ce détail, avec son âpreté qui mord et qui enfonce, — au lieu de l'indiquer seulement, d'une allusion si brève. Et puis, j'aurais voulu surtout que l'auteur de *Résultats des Courses* élevât la question d'un vigoureux coup d'aile, afin de l'emporter jusqu'à ces hauteurs d'où le regard en peut mesurer l'étendue. Pourquoi donc la tenace et acharnée passion du jeu a-t-elle, aujourd'hui, multiplié ses victimes, agrandi son domaine et planté sa griffe en plein peuple? Il y a là un problème empoignant pour un chercheur, angoissant pour un moraliste.

M. Brieux avait déclaré que, pour rendre équitablement la justice, il fallait avoir un « cœur simple, accessible à la foi »; n'aurait-il pu affirmer aussi que, pour résister à la passion du jeu, il fallait posséder la foi dans le Juge suprême et dans l'âme immortelle? Car, enfin, cette croyance, en quittant le cœur de l'homme, en emporte, avec elle, et le respect du devoir et la préoccupation de l'autre vie. Or, le sentiment du devoir ayant disparu, l'immorale action de conquérir son pain dans les hasards du jeu, au lieu de le gagner par un travail honnête, en est du coup légitimée. Et, d'un autre côté, l'espoir de la vie future ayant été brisé, l'ambition d'amasser sur la terre un maximum de jouissances accapare et remplit tout l'horizon humain! De là, cette exaspération de la folie du jeu. Remarquez-le bien, je ne dis pas

que cette atrophie du sens moral et cette ambition effrénée de plaisirs immédiats aient donné naissance à la terrible passion; — elle a trop de racines, hélas! au fond des cœurs viciés par la faute originelle! — Mais n'est-il pas certain que ces deux éléments forment pour elle un terrain de culture effroyablement propice.

Pourquoi donc M. Brieux n'a-t-il pas effleuré ce problème? Il se rencontre une parole, en son drame, où il a côtoyé de si près l'idée de Dieu!... Lorsque Chantaud, arrêté pour vagabondage, avoue son ancien vol, il en arrive à confesser que la faim torturante a failli le pousser à de nouveaux crimes; et il continue : « Voyez-vous ce que... ce que... ce qui se passait dans ma pauvre caboche... non... j'peux pas vous dire ce qui se passait là-dedans... tout de même... j'ai pas voulu... je ne sais pas pourquoi... je me suis rappelé je ne sais plus quelle chose, de quand j'étais tout petit, et j'ai pas voulu... non! non! pas ça... et je suis ici... pour qu'on me prenne... » Et le malheureux éclate en sanglots! Quel est donc ce souvenir « de quand il était tout petit? » Je suis sûr que M. Brieux, s'il voulait préciser, conviendrait que c'est une prière. Alors pourquoi ne l'avoir pas déclaré, tout haut, franchement? Un seul mot, évoquant la pensée de Dieu, aurait projeté, sur la pièce, un flot de lumière, ainsi qu'un phare allumé soudain dans les ténèbres.

Et cette lumière aurait pu éclairer aussi d'autres questions douloureuses, auxquelles l'auteur de *Résultats des Courses* a touché, au cours de son drame, et dont je veux dire un mot. La situation du monde ouvrier, dans lequel il a pris tous ses personnages, a

naturellement imposé ses inquiétants problèmes à son esprit; d'ailleurs, elle domine et pénètre l'action. Cette situation, M. Brieux a voulu la dépeindre, en quelques mots, par ces menus détails bien choisis, bien rendus, qui sont parfois révélateurs de tout un état social. Ainsi, au premier acte, on voit un ouvrier, chargé de famille, implorer du patron, comme une faveur, la permission de fabriquer chez lui, pour cinquante sous, en surplus du labeur quotidien, des écrans payés jusque-là trois francs. Le patron accepte et, un instant plus tard, se tournant vers ses ouvriers : « Messieurs, je vous préviens que, dorénavant, je ne puis payer les écrans que cinquante sous — Cinquante sous ! — Je trouve à les faire faire au dehors à ce prix-là ! » Et les ouvriers, après quelques murmures, se résignent, « puisqu'il n'y a pas moyen de faire autrement ». Notez que ce patron nous est présenté comme fort honnête homme; il ne diminue pas les salaires afin d'empocher la différence; à peine a-t-il imposé cette réduction de dix sous, qu'il abaisse en proportion ses prix de vente; il veut triompher de ses concurrents ! Eh bien, ce simple trait, que l'on sent si profondément exact, ne fait-il pas saisir à notre esprit le meurtrier fléau de la concurrence, infiniment mieux que ne l'auraient pu les explications les plus économistes ? Ah ! la concurrence, avec quelle raison Louis Veuillot la définissait : « Le droit pour tout le monde de faire du tort à tout le monde ! »

Et l'histoire du père Jules, le vieil ouvrier dont l'émouvante et pittoresque physionomie traverse le drame ! Elle élève, elle aussi, contre l'état social actuel, une accusation plus éloquente et plus décisive, à la fois, que les meilleurs discours. C'est tout le

procès de la moderne organisation du travail incarné dans un homme. Il est resté cinquante ans chez M. Lesterel; aussi son patron a-t-il obtenu pour lui la médaille du travail, qu'il lui décerne avec ces flatteuses paroles : « La vie de notre cher père Jules peut servir d'exemple à tous les travailleurs... Depuis cinquante ans, il a donné l'exemple de l'exactitude, de l'honnêteté et du dévouement aux intérêts de ses patrons. »

Très bien; mais le patron, menacé de faillite, est contraint de se séparer de la plupart de ceux qu'il employait, et le vieux, que jusqu'alors il avait gardé surtout par commisération, est de ceux qu'il renvoie. Or, le malheureux a dû élever une famille et n'a pu ramasser d'économies; de cette famille, il ne reste plus aujourd'hui qu'une petite-fille, et cette petite-fille... est partie. Voilà donc un travailleur, après un demi-siècle de labeur et de probité, réduit à la misère absolue, sans un sou et sans aucun moyen d'en gagner. Aussi n'est-on pas surpris de le revoir au commissariat de police, au milieu des vagabonds. Et lisez la fin de son interrogatoire : « *M. Coulon* (l'employé du commissaire) : Qu'est-ce que vous voulez qu'on fasse de vous? — *Le père Jules :* Ce n'est pas à moi de vous le dire. — Rédigez une demande d'entrée à l'asile de Nanterre... Joignez-y un certificat du commissaire de police de votre quartier. — J'ai pas de quartier, puisque je ne demeure nulle part. — Et votre ancien patron; il ne peut pas vous aider? — Il m'a aidé. Seulement, à la fin j'étais si mal habillé que je n'osais plus y aller. On est fier. — On va vous envoyer au dépôt. — On va me mettre en prison... C'est donc un crime d'être sans pain et

sans abri? — Ce n'est pas un crime, c'est un délit. — Et après? — On vous relâchera. — Et après? — Vous ferez ce que vous voudrez. — Vous trouvez que c'est juste?... — Je n'ai pas à vous dire si c'est juste ou non... c'est comme ça... — Oui, mais c'est malheureux que ça soit comme ça... »

Et tout cela n'est pas inventé à plaisir; on le sait bien, que cet épisode est tiré, non de l'imagination d'un auteur, mais des réalités de la vie. Cette existence ouvrière, aboutissant à l'écroulement dans la ruine et la faim, après un long, honnête et persévérant labeur, elle n'est pas seulement possible, elle est vraie.

Mais, ici encore, il faut demander : « Le remède? » A ces plaies sociales, à ces vices profonds et cruels de l'organisation du travail, M. Brieux ne l'a pas cherché. Il a mis à nu le mal, arrachant les fards trompeurs et malsains dont l'optimisme et l'égoïsme essaient d'en cacher l'horreur et l'acuité; et, cette besogne utile, il l'a faite avec une rare vigueur, avec un merveilleux talent d'observateur et de peintre. Mais, quant à pousser plus loin son étude, quant à examiner des solutions, il ne l'a pas entrepris.

Et pourtant, devant une situation si navrante, on ne peut pas se désintéresser des réformes nécessaires. Encore une fois, l'on doit regretter que M. Brieux n'ait point élevé ses regards jusqu'à l'Évangile : il y aurait découvert des remèdes aux maux de la société, comme aux maladies du cœur humain. Certes, la parole divine a proclamé qu'il y avait toujours des pauvres parmi nous; mais l'Église, en même temps, s'est constamment efforcée d'en diminuer le nombre, afin de réduire le dénûment aux cas

exceptionnels. Les deux maux que M. Brieux signale avec raison, la concurrence et « la misère imméritée » de tant d'honnêtes travailleurs, l'Église avait forgé toute une organisation sociale où ils trouvaient, sinon leur remède absolu, du moins le plus puissant palliatif qu'on ait jamais imaginé contre eux. C'était la corporation. Grâce à la constitution des métiers, tous ceux qui pratiquaient la même industrie étaient unis par des liens et par des règlements qui les empêchaient, — l'auraient-ils voulu ! — de se ruiner réciproquement. Grâce à la constitution des métiers, les ouvriers étaient soutenus, jusqu'à la fin, dans les difficultés de la vie, par un ensemble harmonieux et complet de fondations, qui les gardaient de ces terribles chutes au fond de la misère...

Mais, en suivant M. Brieux dans cette digression, qui ne tient que par des ficelles dramatiques à la question des courses, je me suis éloigné de mon sujet. J'y reviens.

*
* *

Après les résultats du jeu, il était naturel que M. Brieux essayât d'étaler sous les yeux du public les effets de la débauche.

Mais il s'y est pris de telle façon que la censure a interdit sa pièce et qu'on doit constater qu'elle a bien fait.

Cette œuvre, pourtant, les *Avariés*, n'est pas sans mérite ; seulement, son sujet n'est point de ceux qui puissent affronter les planches. Il est tel, en effet,

que voulant l'étudier ici, — car on verra qu'il était bon de l'étudier, — je dois presque en offrir des excuses au lecteur.

M. Brieux, dans cette pièce, a pour but d'examiner la débauche, au point de vue de ses conséquences pathologiques et de leur contre-coup social.

Il est certain que les intentions de M. Brieux ont été droites ; nul, après avoir lu les *Avariés*, n'accusera l'écrivain d'avoir cherché le bruit ou le profit du scandale. Et pour tout dire, enfin, son drame expurgé de quelques passages et de quelques mots, dont je reparlerai, serait une œuvre, audacieuse assurément, mais utile,... au moins à la lecture.

Il est même aisé de comprendre à quelle inspiration l'auteur a obéi. Venant de découvrir et d'explorer les profondeurs de ce fléau social, hypnotisé par le souci d'y porter remède et par le besoin d'y attirer l'attention publique, il a cru accomplir œuvre saine, encore plus que hardie, en mettant son ingéniosité dramatique au service de cette cause. Il a subi l'emballement qui s'empare de l'homme enfermé dans une idée. Jugeant de sang-froid, la censure a eu raison de serrer les freins. Eût-elle négligé ce devoir que, dans la presse, un concert unanime eût réveillé sa vigilance. Et ses adversaires, qui ont profité de son énergie pour critiquer ses rigueurs, auraient argué de son inaction pour établir son inutilité.

Au surplus, l'auteur n'en a que mieux enfoncé son clou dans l'opinion. La cabale et le bruit menés autour de sa pièce ont donné plus de force à son cri d'alarme, que ne l'eût fait la représentation, noyée dans le scandale.

Mais abordons le vif du sujet.

De ce problème aigu, M. Brieux a donc négligé le côté moral et n'a mis en relief que les éléments physiologiques. Il a eu tort. Examinons toutefois ses arguments, avant de blâmer ses lacunes.

Ce qu'il a voulu, c'est enrayer les progrès du fléau, comparable, par ses ravages, à l'alcoolisme et à la tuberculose ; et, pour les enrayer, il a cru que le meilleur remède était de déchirer les voiles dont cette maladie enveloppe sa honte, en criant, tout haut, dans la rue, sa nature, sa source et ses effets.

En deux mots, l'écrivain s'est fait le porte-voix de la Ligue instituée par le sénateur Bérenger, le célèbre et vigilant gardien de la moralité publique, et par le docteur Fournier, dont la compétence, en ces matières spéciales, est connue. Ces deux autorités du Parlement et de la science avaient fondé une *Société de prévoyance sanitaire et morale*, afin d'arrêter l'invasion du mal, en avertissant la jeunesse, à l'instant critique où elle peut subir les entraînements qui l'exposent à en être victimes.

Ils voulaient saisir l'opinion. M. Brieux leur a prêté son talent.

Sa pièce, à ne considérer que la sobre vigueur de l'intrigue et la claire énergie du langage, est peut-être une des plus remarquables qu'il ait écrites.

A la veille de son mariage, un jeune homme est frappé de la contagion hideuse ; il se fait examiner par un spécialiste fameux. Celui-ci lui permet d'espérer la guérison dans trois ou quatre ans. Mais d'ici là il lui interdit formellement le mariage.

L'*avarié*, qui ne veut point accepter un tel arrêt, se livre aux mains d'un charlatan, se marie six mois après, devient père un an plus tard et se réjouit de

son bonheur, — quand, chez la fillette, encore à la mamelle, apparaît soudain l'effrayant stigmate.

Le médecin de la famille, inquiet, fait appel au célèbre docteur que, jadis, le père avait consulté. Ce docteur, aussitôt, reconnaît le mal héréditaire et démontre au père, accablé, son crime. Après quoi, survient, affolé de colère et d'indignation, le beau-père de l'avarié, qui veut tuer son gendre, ainsi qu'une bête immonde, ou, du moins, réclamer le divorce. Entre ces deux partis, tous deux gros de scandale, le docteur insinue le pardon. Il explique, — et c'est la conclusion de M. Brieux — que le malheureux, en somme, a été plus imprudent que coupable et qu'il a péché surtout par ignorance. Il lui manquait, comme à presque tous les jeunes gens, d'être averti.

Tel est le drame. On me permettra, pour le juger, de me couvrir de l'autorité d'un prêtre et de prendre en mains le courageux et précieux petit livre, écrit par M. l'abbé Fonssagrives, aumônier du Cercle catholique des étudiants, sur l'*Education de la pureté*. Cette brochure est née du même événement que la pièce ; la *Société de prévoyance sanitaire et morale*, en a provoqué indirectement la publication. Il y a plus, elle est inspirée d'un souci analogue : avertir l'adolescent des mystères de la vie humaine, à l'heure où ils vont devenir un danger.

Mais, entre l'écrit du prêtre et celui du dramaturge, il y a, dans le choix des moyens, une différence essentielle. Le directeur de conscience veut assurer l'adolescent contre un vice, — l'auteur des *Avariés*, contre une maladie ; le premier donne aux jeunes gens la religion pour bouclier ; le second leur propose, comme un garde-fou, la peur du fléau.

En vérité, l'on est surpris de voir M. Brieux chercher, en luttant contre une plaie sociale, un allié, son principal allié, dans la peur. Il avait habitué le public à plus de hardiesse.

Oui, la peur du mal physique est, sans doute, une barrière aux débordements de la débauche ; elle peut arrêter, momentanément, le malheureux qui se sent prêt à défaillir. Mais quand on a l'imprudence de lui donner le premier rang dans l'arsenal de la vertu, elle engendre, au sein de l'organisme moral, une faiblesse et une lâcheté qui, peu à peu, désarment l'énergie. En dressant la barrière, elle détrempe le sol. Elle est du même cru que la peur du gendarme. Un malfaiteur ne songe pas à éviter le crime, il cherche à esquiver la peine. Or, ce n'est pas la frayeur du châtiment, c'est l'horreur du péché qu'il faut inspirer à la jeunesse.

C'est à quoi vise et parvient la religion : « Par ses exhortations à fuir les occasions dangereuses, à pratiquer la dévotion à la sainte Vierge, à prier avec une pleine et entière confiance dans le secours d'En Haut, la religion, dit l'abbé Fonssagrives, indique les moyens d'échapper à la concupiscence qui survit au baptême, de lutter contre cette voix de nos sens. Par la pratique fréquente des sacrements, elle inspire à ceux qui communient au Christ la grâce divine ; et en plaçant sous leurs yeux « ces milliers d'autels où chaque » matin coule un sang plus éloquent que la prière » d'Abel », en leur rappelant la doctrine même de l'apôtre saint Paul, elle leur donne une juste notion de ce qu'ils doivent à leur corps devenu le temple même du Saint-Esprit, car Dieu se livre à eux réellement et consubstantiellement ; sa chair devient leur

chair, son sang devient leur sang ; ils ne vivent plus, mais c'est Dieu qui vit en eux. La chasteté devient l'une des principales vertus du chrétien. » Une vertu, ce seul mot creuse un abîme entre M. l'abbé Fonssagrives et M. Brieux qui, lui, de la chasteté, ne fait qu'une précaution hygiénique.

Citons encore cette pensée du prêtre : « L'éducation religieuse a pour but d'éveiller chez l'enfant les appétits de la vie supérieure pour laquelle il est fait. Forcément, il apprendra par là à combattre les appétits inférieurs, à devenir plus fort que lui-même, à combattre la loi de nos membres qui répugne, qui résiste, qui conspire contre la loi de l'esprit. » C'est bien cela : l'écrivain libre-penseur avertit du danger ; la religion, dans le sens propre du mot, *élève* au-dessus du danger.

Mais, nous voici sur un terrain que l'auteur de la pièce a voulu ignorer. La religion n'apparaît, chez lui, que dans une ironie déplacée, qu'il vaut mieux passer sous silence, et dans une réplique insidieuse, où M. Brieux a cru opportun de ressusciter une vieille et perfide objection : « Dieu, dit à son fils la mère de l'*avarié*, Dieu te punit de ta débauche en frappant ton enfant. — Tu crois? répond le coupable... Il n'y a pas d'homme assez méchant et assez injuste pour commettre l'acte que tu prêtes à ton Dieu. »

Hé ! ne vois-tu pas, malheureux, que la main qui te châtie, ce n'est pas la main de Dieu, c'est la tienne. Supprimons Dieu, pour un instant, puisque tu n'y crois pas. Prenons la nature. Tu as détourné, pour jouir, le pouvoir que la nature avait mis en toi, pour engendrer ; ton sang s'est corrompu ; tu as transmis ce poison intime à l'être qui naissait de toi ; la nature

accomplit son œuvre ; avec ce sang vicié, elle crée de la pourriture. Et tu te plains de Dieu ? Dieu est injuste et méchant, dis-tu, de n'avoir pas opéré un miracle en ta faveur. Aurait-il donc fallu qu'il suspendît les lois naturelles, afin que ton impunité fût un encouragement pour ceux qui voudraient les violer après toi !...

Non seulement, M. Brieux n'a pas donné sa place à la religion ; mais la part qu'il a faite à la simple morale est déplorablement insuffisante. Ainsi, ce qu'il reproche à son *avarié*, — d'ailleurs, comme une imprudence au point de vue de l'hygiène et nullement comme une défaillance au regard de la vertu, — c'est uniquement la débauche de bas-étage, où ce malheureux a pris la contagion. Le bon jeune homme, avant ce jour funeste, avait bien trompé son ami intime et séduit une jeune ouvrière. Mais ces fredaines, exposant beaucoup moins la santé, ne comptaient presque pas.

Et ce n'est pas le pire. Il est tel passage où le docteur, indulgent pour les appétits de la chair, indique à l'avarié, — comme un pis-aller dangereux et fâcheux, je le reconnais, — certain moyen qui permet sinon d'éviter le mal, au moins d'en diminuer les risques. Il n'y a que deux ou trois lignes ; elles n'en sont pas moins une tache, et que rien ne saurait excuser.

On voit que j'avais raison d'exprimer de fortes réserves, en rendant hommage au caractère et aux intentions de la pièce. Néanmoins, je le répète, expurgée des passages qui ont motivé ces critiques, et reléguée de la scène à la bibliothèque, l'œuvre aurait sa valeur et son utilité.

Mais, lisez plutôt l'aumônier des étudiants catholiques. Au fond, ce que les *Avariés* renferment de meilleur, c'est peut-être bien l'occasion qu'ils m'ont fournie de citer l'abbé Fonssagrives.

CHAPITRE V

LA NOBLESSE ET L'ARGENT

A la façon dont la noblesse est accommodée sur la plupart de nos théâtres, il faudrait aussi la classer parmi les plaies sociales et les abus. Nos moralistes et nos réformateurs, en effet, sont fort préoccupés de l'aristocratie, mais c'est presque toujours pour la vilipender jusqu'au sang.

Des gentilshommes, ils ne connaissent et ne veulent apercevoir que les décadents ou les dégénérés. Sont-ils frappés par la criante opposition qui s'affirme entre les grandeurs du temps jadis et certains abaissements d'aujourd'hui ; par le contraste insolent qui s'accuse entre les prétentions que quelques nobles conservent et l'orgueilleuse inutilité qu'ils traînent dans le monde ? Peut-être ! En tout cas, ce qui est positif, c'est qu'ils abusent à l'envi de ce parallèle. Et, hypnotisés par ce point de vue, ils ne veulent considérer, de l'aristocratie, rien autre chose.

Tantôt, ce sont les compromissions des noms les plus antiques avec les parvenus les plus douteux que l'on flagelle en plein théâtre ; tantôt c'est la retraite et l'oisiveté du châtelain de vieux lignage qu'on blâme ou qu'on déplore.

D'ailleurs, en général, nos sociologues improvisés se bornent à la critique et ne cherchent pas le remède. Un seul a entrepris de creuser à fond ce côté du problème ; et c'est un de ceux qui paraissaient le moins idoines à ce travail. Le moraliste *nouveau-jeu*, l'amuseur Henri Lavedan, le peintre complaisant du vice et le flatteur des goûts les plus dépravés, s'est découvert un beau matin la compétence et l'ambition, non seulement de morigéner la moderne aristocratie, mais bien de lui prescrire, avec le plus grand sérieux, son devoir. Il a même eu besoin, pour venir à bout de cette besogne ardue, de deux pièces emboîtées l'une dans l'autre. La première, le *Prince d'Aurec*, a obtenu du reste un gros succès ; quant à la seconde, les *Deux Noblesses*, elle est tombée le plus piteusement du monde.

M. Henri Lavedan a consacré le *Prince d'Aurec* à montrer la décadence et l'avilissement de la noblesse actuelle. Il la dépèce, il la disséque, il la retourne sur les tréteaux comme sur un gril, avec une ironie mordante et féroce ; mais, tout en indiquant, par des traits épars et mal appuyés, ce qu'elle devrait être, il s'attache surtout à peindre ce qu'elle est, — ce qu'elle est, du moins, à l'opinion de M. Lavedan. — C'est dans les *Deux Noblesses* que nous voyons l'auteur comique se changer en économiste et en philosophe ; le railleur impitoyable aiguise encore ses traits sur quelques figures ; mais le premier rôle est

tenu par le moraliste. On entend l'écrivain du *Nouveau Jeu*, se hissant dans la chaire, adresser un sermon laïque aux descendants des vieilles races. Et c'est même pour cela, — le piquant satirique étant un médiocre prédicateur, — que la pièce a échoué misérablement.

Mais quelle est donc cette aristocratie contemporaine ainsi méprisée, raillée et conseillée par notre moraliste? Oh! quelque chose de honteux, de très vil et de très bas. D'ailleurs, ouvrons le *Prince d'Aurec* et laissons la parole à M. Lavedan, qui la manie de façon experte. Il va nous dire sa pensée par la bouche d'un certain de Horn, un banquier très juif, très millionnaire et très fraîchement baronné, qui fréquente assez cavalièrement chez le prince d'Aurec, gentilhomme aussi fameux par son nom que par sa réputation de joueur et le mauvais état de ses finances. Ce de Horn, après avoir flatté son hôte, épanche au sein d'un ami le fond de son cœur et de sa rancune « A quoi servent-ils à présent (les aristocrates)? s'écrie le juif, amer. Les lettres, les arts, les sciences, ne les dérangent guère; en dehors de la race chevaline, ils n'encouragent pas; et si on les laissait faire, ils arrêteraient tout. Inutiles, vains, frivoles et aigris, ce n'est plus qu'une classe artificielle et isolée dans la société, une classe de luxe, toute craquelée, qui se décompose brillamment sous ses harnais, et qui va tomber demain en poussière. » L'interlocuteur du néo-baron essaie une objection, craintive et peu convaincue: « Il y a tout de même parmi eux, insinue-t-il, quand on sait chercher, des gens d'honneur et de vertu, des fidélités surannées, mais respectables, des valeurs réelles. » Mais sur les lèvres du banquier,

M. Lavedan met tout de suite une réponse victorieuse, ou du moins jugée telle par le timide objectant, qui n'y réplique rien. Oui, le baron veut bien concéder un certain nombre, un nombre tout petit, d'exceptions; mais, reprend-il aussitôt, « pour un duc, brillant homme d'Etat, et un vicomte somptueux penseur, passez-moi en revue tous ces imbéciles titrés... Prise dans son ensemble, allez, cette aristocratie moderne est bien en train de s'effondrer. C'est indiscutable. Ils ne sont plus rien et il ne leur reste plus rien. »

On pourrait supposer que chez l'israélite enrichi, titré, mais toujours encrassé de sa juiverie, c'est l'amertume et l'aigreur de la supériorité qui dictent ces jugements. Mais non! ce de Horn exprime bien l'opinion de l'auteur. Car, à l'autre bout de l'échelle morale, M. Henri Lavedan fait tenir, à une très noble et vertueuse dame, un langage analogue. La duchesse de Talais, mère du prince d'Aurec et fille d'un bourgeois, s'ouvre à un confident. Jeune fille, elle avait rêvé de la noblesse à en être obsédée; et sa seule ambition fut d'y pénétrer un jour. « J'en ai été, s'écrie-t-elle enfin, j'en suis, j'ai vu ce que c'était. C'est moins que nous autres. Ah! je suis punie, oui!... M'a-t-elle assez fait souffrir, cette noblesse! Je lui ai apporté mon argent et mes vertus bourgeoises, elle m'a apporté ses vices héréditaires et son blason ruiné. »

Ainsi donc, que le jugement soit porté par la femme au grand cœur et à l'esprit droit, ou par le financier véreux à l'esprit tors et au cœur fermé, l'arrêt, soufflé par M. Lavedan, demeure, au fond, le même. Il y a plus encore et l'acharné satirique a poussé l'ironie jusqu'à faire tomber de la bouche du prince la con-

damnation de sa propre classe. A quoi sert, de nos jours, un gentilhomme ? A cette question, voici comment répond, du ton le plus sérieux, le prince d'Aurec : « A maintenir le goût, à créer la mode, à inventer un mot nouveau, une nuance, un parfum, à lancer dans la circulation une cravate, un chapeau, ou une écuyère, à rendre un vice bien porté aussi aisément qu'on ridiculise une vertu, à réagir contre le gros diamant du juif, le bronze d'art du bourgeois et la quincaillerie du Péruvien ! voilà les seuls devoirs dignes d'un gentilhomme, à notre époque ! »

Il est évident que, si tous les nobles de la vie réelle avaient le même idéal que ce gentilhomme de théâtre, on ne voit pas trop ce qu'on pourrait perdre à leur disparition.

Voilà donc comment M. Henri Lavedan peint la moderne aristocratie; voici maintenant comme il la fait agir. Avant de raconter les exploits du prince et de la princesse, exécutons rapidement les deux nobles comparses que l'auteur a voulu, sans nul doute, ériger en types, par le soin qu'il a mis à nous détailler leurs figures. Le premier, c'est Montréjeau. Dans les salons du prince, un soir de bal, on voit accourir ce petit-fils de chouan, qui nous est présenté sous les traits d'un parfait imbécile, aussi prétentieux que vide, et n'ayant plus qu'un rêve : son aïeul menait les gars Bretons à la bataille ; il nourrit l'ambition de conduire les danseurs à la pavane. A côté de Montréjeau, voici le très noble marquis de Chambersac; celui-là, c'est le gentilhomme à tout faire, organisateur de soirées, brocanteur de vieux souvenirs, fabricant de généalogies, dénicheur de portraits d'ancêtres. Ruiné jusqu'à la corde, et cepen-

dant professeur d'élégance, il fait argent, par ces petits moyens, de l'illustre blason qui l'introduit dans les milieux les plus fermés. Admirez-vous le bel arrangement de cette fête, où le marquis promène son habit noir, à la dernière coupe, et sa politesse exquise et raffinée? Eh bien! sachez qu'il a reçu la forte commission pour en préparer les détails. Êtes-vous surpris de lire, au compte-rendu d'un bal offert dans une maison de très moderne aristocratie, le nom très vieux des Chambersac? Apprenez que le dernier porteur de ce grand nom a touché une somme ronde, afin de relever par son antiquité bien connue cette noblesse un peu trop jeunette. Avez-vous ouï dire que le prince d'Aurec a vendu l'historique et merveilleuse épée du grand connétable, son ancêtre, à certain juif enrichi et blasonné de frais? Ne doutez pas que le marquis de Chambersac ait servi d'intermédiaire honnêtement rétribué entre le descendant du héros et l'héritier du marchand de lorgnettes... Tel est ce Chambersac, tel est ce gentilhomme où le moraliste Henri Lavedan veut résumer une classe.

Mais enfin, ce marquis commissionnaire a le mérite au moins de gagner sa vie; et c'est, en somme, en pratiquant son métier qu'il a conquis l'argent dont il fait étalage. Il est, par ce côté, fort supérieur au prince d'Aurec, voire à sa très noble épouse. Car ce couple éminent par la naissance est composé, dès qu'on le retourne et qu'on regarde à l'envers, de deux tristes sires. Le prince et la princesse invitent la noblesse entière à des bals somptueux et féeriques; mais ils sont aux abois, incapables de solder le dernier de leurs fournisseurs. Le mari, après avoir mangé sa fortune au jeu, essaie vainement de

la retrouver par le moyen qui en a consommé la perte. La princesse, ayant sollicité sans résultat la bourse épuisée de son époux, cherche éperdument l'argent nécessaire à payer ses toilettes.

Or, c'est au plus aigu de cette crise financière que se noue l'action de la comédie. Le pseudo-baron de Horn est accueilli dans la vieille demeure aristocratique. Aussitôt l'israélite archi-millionnaire entreprend de faire la cour à la princesse, et assez délibérément, pour que celle-ci n'ait aucune peine à deviner les secrètes et insolentes prétentions du juif. Vous pensez qu'alors, elle le chasse ou tout au moins l'évite? Erreur, elle lui emprunte, d'un seul coup, deux cent mille francs. Quant au mari, qui ouvre son hôtel à ce banquier louche, il essaie bien de cacher, même à ses propres yeux, même à sa conscience ankylosée, l'arrière-pensée d'intérêt qui le pousse à recevoir un homme aussi véreux, un baron aussi audacieusement inauthentique. Mais, de Horn le surveille et le voit lentement mûrir pour l'emprunt secret, honteux, qu'on cèle comme un crime; et, à l'instant propice, il n'a plus qu'à le cueillir.

Un peu plus tard, la ruine est accomplie, publique: il a fallu vendre l'hôtel superbe; et la mère du prince, après avoir fait imposer à son fils l'indispensable humiliation d'un conseil judiciaire, a reçu la princesse et lui dans son château. Là, se réveille enfin le vieux sang des Aurec; et la fière honnêteté de la femme a, chez la princesse, un sursaut de vie. Mais il est un peu tard. Devant les propositions presque brutales que se permet de Horn, espérant toucher sans peine un prix tacitement convenu, tout l'orgueil de la race et toute la pudeur de la femme insultée bon-

dissent d'horreur et de mépris. Fort bien; mais il n'en reste pas moins vrai que ce grossier désir, auquel la princesse indignée se refuse aujourd'hui, elle n'avait pas rougi de le flatter hier, pour quelques billets de banque. Elle a, certes, raison de se dérober aux derniers effets de l'ignoble marché; mais, elle l'avait conclu. Et quand, de son côté, le prince, aux réclamations du financier qui demande au moins son argent, se redresse à son tour, veut chasser le faux baron, l'on applaudit sans doute et l'on admire; on est content de voir le puant israélite écrasé par tout le superbe dédain de son noble débiteur; on veut presque oublier les vilenies d'hier; mais enfin ces vilenies n'en existent pas moins. Il est très joli, mais trop aisé, de ressaisir sa fierté d'aristocrate à l'heure du paiement, quand, le jour de l'emprunt, on était descendu jusqu'à flatter le banquier juif. Et au bout du compte, on ne voit pas trop comment sortirait d'embarras le beau prince d'Aurec, si sa mère, informée, ne soldait généreusement les dettes de son fils. C'est elle, au fond, qui de tous les titrés de la comédie, apparaît la seule vraiment noble; et elle est née Piédoux.

Telle est, selon M. Henri Lavedan, l'aristocratie contemporaine; arrivons aux *Deux Noblesses* et nous allons voir ce que notre moraliste mondain voudrait qu'elle fût. Il nous l'a montrée dégénérée; par quel moyen lui conseille-t-il de se régénérer?

De sa seconde pièce, — afin de mieux souligner sa prétention d'être moraliste, après avoir été peintre de mœurs, — l'auteur a fait la queue de la précédente, en ne changeant que sa manière et son allure; il les a d'ailleurs bien changées; l'ironiste est devenu

sermonneur. Dans les *Deux Noblesses*, il est vrai, l'on retrouve encore un coin de satire ; on y découvre aussi quelques digressions, qui ne manquent point de piquant, ni parfois de sérieux, sur les questions ouvrières et sur la charité mondaine ; on y voit fleurir enfin, sur les austérités du prêche, un bref roman d'amour. Mais c'est pour la morale évidemment que toute la fable est écrite ; examinons donc seulement la morale.

Auprès de quelques aristocrates échappés de la comédie précédente, — un marquis de Touringe, installé à la campagne où il vit dignement dans sa somptueuse inutilité ; un des Moulinard, député conservateur sans principes, tonitruant sans éloquence, vaillant sans courage et prétentieux sans idées ; un baron d'Ornac, autre député, radical au Palais-Bourbon, mais sportsman et comédien distingué dans les châteaux, — M. Henri Lavedan nous offre d'abord un noble absolument contraire aux trois précédents ; et nous comprenons immédiatement que l'auteur incarne en lui son programme, en fait le premier point de son sermon. Le comte de Briçay, descendant d'une antique lignée, s'est fait médecin, médecin « pour de bon », qui vit de sa profession, soigne les malades et même les guérit. Remarquons toutefois qu'en revêtant son diplôme, il a dépouillé son titre ; il n'est plus maintenant que le Docteur de Briçay.

Mais le héros de la comédie, le gros morceau du sermon, c'est un gentilhomme encore plus fameux que M. de Briçay et qui a pris une décision beaucoup plus radicale : il n'a pas seulement abandonné son titre, il a troqué son nom contre un nom de roture. M. Roche, industriel, est tout simplement un d'Aurec ;

il est le fils du prince. Ce malheureux prince, après un instant de retour à des idées plus saines, est retombé jusqu'au fond de son vice; il a joué, il a perdu, il a triché; pris en flagrant délit, il s'est fait sauter la cervelle. D'ailleurs, cette mort criminelle, aux yeux de M. Henri Lavedan, est une grande action qui suffit à racheter toute sa vie honteuse. Et cette appréciation, pour le dire en passant, projette une singulière éclaircie sur les théories morales de notre moraliste.

Donc, le fils du prince, au cours d'un voyage en Amérique, où il poursuivait la richesse, a pris le nom de Roche; et pas du tout, c'est à noter, pour se purifier du déshonneur dont son père avait souillé celui des Aurec, — car, de son père, il ignore la honte suprême et le suicide, — mais, simplement, pour conquérir, sous un personnage nouveau, un nouveau patrimoine. A cela, du reste, il a réussi; il est au premier rang des grands industriels de France, il est archi-millionnaire, il est célèbre. Aussi, plus fier du nom qu'il a créé que du nom qu'il avait reçu, le gentilhomme embourgeoisé se garde bien de révéler sa race. Au contraire, il se proclame à toute occasion le fils de ses œuvres, il affirme résolument que la noblesse est désormais finie, qu'il ne reste plus que des hommes.

Or, tout près de chez lui, vit sa mère, abritée sous le nom de Mme Durieu : M. Roche et Mme Durieu se connaissent, mais ignorent réciproquement leur véritable personnalité, partant les liens étroits qui les unissent. Il serait trop long d'expliquer comment tout se découvre à la fin, dans une scène de mélodrame. Qu'on sache seulement qu'après cette révélation, la comédie se dénoue par un mariage entre la fille de

Touringe et le fils de Roche (ou du prince d'Aurec), tandis que la princesse (ou Mme Durieu) tire, en ces mots, la leçon de l'histoire et la péroraison de ce prêche en trois actes : « L'avenir de l'aristocratie est là, mes amis, dans la fusion des deux noblesses. La vôtre, Touringe, celle du temps passé, celle d'hier. La tienne, cher enfant, celle des temps nouveaux, celle de demain. »

On voit, par ce dernier mot, que la princesse considère en son fils, non plus l'héritier de ses nobles aïeux, mais l'industriel enrichi, qui de ses propres mains a créé sa puissance; elle admire en lui, non le descendant, mais le fondateur de race. Et donc, la conclusion de M. Lavedan, serait celle-ci : que pour se retremper, la noblesse aujourd'hui doit, comme le prince d'Aurec devenu M. Roche, abandonner jusqu'à son nom. Ce serait excessif ; mais précisément l'exagération de la conséquence permet d'y voir, au lieu d'une leçon qu'on doit prendre à la lettre, un symbole dont il suffit de dégager le sens. En résumé, si la moderne aristocratie veut se relever, il lui faut, selon M. Lavedan, dépouiller tout ce qui s'attache au nom même, à l'antiquité de la famille ou à son illustration; elle a besoin de devenir, en fait, roturière, — ou tout au moins, comme Touringe, de fusionner avec la noblesse industrielle et les gentilshommes du fer et du pétrole. A ce prix seulement, elle pourra remplir, d'un sang jeune et fécond, ses veines épuisées.

Au fond, si le persifleur a été trop dur à la critique, le sermonneur est assez raisonnable en sa moralité. Dans tous les cas, M. Lavedan a montré, sur ce terrain, plus d'adresse et même plus d'impartialité que

cet autre Fouquier-Tinville de la noblesse, qui s'appelle M. Mirbeau. Ne demandez pas à M. Mirbeau de faire grâce à l'aristocratie déchue, ni de rendre justice aux vrais gentilshommes. Le peintre forcené du trio de bourgeois féroces et obtus qui, dans les *Mauvais bergers*, personnifient le patronat est si éloigné de reconnaître un seul mérite aux descendants des vieilles races qu'il éprouve le besoin de calomnier jusqu'à leurs ancêtres. Sa plus récente production, *Les affaires sont les affaires*, n'a d'autre but, en effet, que d'établir la supériorité des forbans d'aujourd'hui sur les preux d'autrefois; et plus l'auteur s'efforce d'accabler les écumeurs de la Bourse, plus il abaisse en même temps l'aristocratie qu'il place encore au-dessous d'eux.

Toutefois, il y a peut-être inexactitude à soutenir que c'est là le seul but de la pièce; car M. Mirbeau met à profit l'occasion pour laisser fluer son fiel antireligieux, pour ravaler l'Église en même temps que la noblesse.

Au premier abord, il est vrai, sa comédie ne semble pas viser directement ce double objectif. Au contraire, au premier acte, on a la surprise, un peu méfiante, de voir cet écrivain connu, — si tant est qu'il soit connu, — pour un socialiste et surtout pour un anticlérical, s'attaquer maintenant aux financiers pirates, en les peignant sous quels traits? sous les traits d'un brasseur d'affaires anticlérical et socialiste!

Mais, c'est en pénétrant plus avant dans l'action qu'on s'aperçoit que l'œuvre est souillée d'un venin anarchique et impie, qui empoisonne la pièce et surtout ses conclusions. C'est aux applaudisse-

ments haineux qui, des hautes galeries du théâtre, accueillent certains mots détestables, qu'on sent le vrai but et la vraie pensée de l'auteur.

Voyons le sujet.

Nous sommes au château de Vaux-Perdus, dans les environs de Paris. C'est la propriété d'Isidore Lechat, financier, riche à cinquante millions, candidat socialiste anticlérical aux élections prochaines et fondateur du *Petit Tricolore*, journal antiprêtre et antibourgeois.

Notre homme y arrive en compagnie de deux ingénieurs, ou plutôt de deux aigrefins, qui lui ont proposé une grosse affaire, avec l'intention de le rouler, et qu'il a invités chez lui, pour les rouler.

Isidore Lechat retrouve au château sa femme, une petite bourgeoise intimidée par sa fortune, et sa fille Germaine, une intellectuelle qui méprise et qui hait sa canaille de père, mais qui, au fond, ne respecte pas plus la pudeur, que lui la probité. Car nous la surprenons en relations intimes avec Lucien Garraud, jeune ingénieur chimiste, au service du banquier. Le premier acte est fini.

Le deuxième est un triptyque. On y voit d'abord Germaine, écœurée de cette existence et opprimée par cette fortune illégitime, obtenir de Lucien qu'ils fuiront tous deux. — Puis, on y assiste à l'entretien de Lechat avec ses deux invités, qu'il accule à un traité avantageux pour lui seul. — Enfin, on y fait connaissance avec Xavier Lechat, noceur épuisé à vingt et un ans, qui arrive en automobile, afin de demander à son père dix mille louis qu'il a perdus au jeu.

Acte troisième et dernier : Mélodrame. Xavier Lechat, nanti de ses deux cent mille francs, repart sur

sa machine. Aussitôt, paraît le vieux marquis de Porcellet, qui, débiteur du financier pour plus d'un million, vient solliciter un nouvel emprunt. Le banquier refuse ; mais il propose au gentilhomme un marché : que le jeune héritier des Porcellet épouse Germaine Lechat et le marquis sera quitte. M. de Porcellet prend de grands airs, fait de grands mots, puis consent. Seulement, c'est alors Germaine qui ne veut pas de ce mariage, et qui déclare avec une franchise brutale, au nez de son père et du marquis, qu'elle a un amant. Après quoi, elle se sauve avec Lucien. A peine est-elle sortie, qu'on vient annoncer à Lechat que son fils a péri dans un accident d'automobile. Ce dernier coup achève le malheureux, qui s'abat en sanglotant. Les deux ingénieurs surgissent aussitôt pour glisser sous sa plume un traité différent de celui qui était convenu. Mais au contact du papier, l'homme d'affaires se réveille : entre deux crises de larmes, il force les deux complices à signer ce qu'il veut. Puis, le traité en poche, il s'en va pleurer sur le corps de son fils.

Est-ce, à vrai dire, une pièce, avec exposition, intrigue et dénouement? C'est plutôt, semble-t-il, une série de tableaux, reliés par le développement d'un caractère. Un portrait, au lieu d'une action, en fait l'unité. Mais il faut convenir que ce portrait, le portrait du manieur d'affaires, a de la puissance.

Dès la première scène, avant d'avoir aperçu l'homme, on le connaît. Pour répondre à Germaine, qui parle de son père avec le plus âpre et le plus parfait mépris, — mépris justifié, mais dont on aimerait à trouver l'expression dans une autre bouche, — cette pauvre petite bourgeoise obtuse et empêtrée

de Mme Lechat prononce, en faveur de son mari, un plaidoyer chaleureux,... qui est bien le plus accablant des réquisitoires : « Ton père a des défauts, avoue-t-elle. Il est vaniteux, gaspilleur, insolent, inconsidéré, menteur. Oui, il est menteur... et fou aussi quelquefois, c'est possible. Il renie souvent sa parole? Il aime à tromper les gens? Dame! Dans les affaires! Mais *c'est un honnête homme!...* S'il a fait deux fois faillite, n'a-t-il pas obtenu son concordat? S'il a été en prison, eh! bien, quoi? Ne l'a-t-on pas acquitté?... Enfin, voyons, si ton père était une canaille, est-ce qu'il serait l'ami d'un ministre?... »

Nous devinons immédiatement de quel « honnête homme » il s'agit. Nous le comprenons mieux encore, en voyant Lechat lui-même : à peine installé dans son parc, il s'étale, avec un débordement illimité d'outrecuidance orgueilleuse, aux regards de ses invités.

Brasseur d'affaires, impitoyable et retors, Isidore Lechat possède un flair aigu, avisé, pénétrant, qui le rend de force à duper jusqu'aux plus habiles canailles : en même temps, il est de trempe à réduire au suicide, avec la plus cynique et la plus monstrueuse indifférence, un associé de la veille. Aussi sur la ruine, — et sur les cadavres, parfois, — d'un certain nombre de naïfs, ou de fripons moins ingénieux que lui, le puissant bandit a-t-il amassé cinquante millions, acheté l'ancien domaine royal de Vaux-Perdus, lancé un grand journal populaire.

Mais sortez-le des affaires, il n'est plus qu'un grotesque et un ignorant. Il met son point d'honneur à ne jamais rien lire et à ne pas connaître un mot d'histoire ou de littérature. En ce moment, son idée fixe est de faire pousser de la canne à sucre et du café sur ses

terres, à force d'engrais chimiques; il est convaincu que le sol lui-même doit se rendre à la merci d'Isidore Lechat. C'est une vanité à la fois puérile, écœurante et redoutable.

Cet insatiable orgueilleux pousse encore plus loin ce qu'on pourrait nommer son « muflisme » : il savoure, en effet, une odieuse jouissance à ravaler ses inférieurs. A la face de ses invités, il humilie abominablement le vieux vicomte de la Fontenelle qui, perdu de dettes, après une vie gâchée, s'est trouvé fort heureux d'entrer à Vaux-Perdus, comme intendant.

Quant à ses opinions révolutionnaires et libre-penseuses, elles ne sont pour lui qu'une pose et un moyen.

Socialiste, ami du peuple, il se montre sans pitié pour ses fermiers en retard et fait dresser procès-verbal à une pauvre vieille qui a ramassé, dans ses taillis, quelques fagots de bois mort : « Les pauvres n'ont aucun droit... S'ils veulent se chauffer, il y a du charbon de terre. » — Enfin, il chasse un jardinier dont la femme est enceinte... « Pas d'enfants dans la maison. Ça abîme les pelouses, ça salit les allées, ça fait peur aux chevaux !... »

Anticlérical, il expédie sa femme et sa fille à la messe et, personnellement, fait réclamer le prêtre au moindre bobo.

Voilà le personnage. Il est vivant. Sans doute, on peut critiquer en lui des traits un peu gros ; l'histoire de la canne à sucre et du café déborde, en matière de fantaisie, la vraisemblance ; l'explosion d'orgueil satisfait du premier acte et l'ostentation de dureté pour les miséreux, devant ses convives, sont peut-être

excessives et chargées. Mais le type est réel et l'exagération des caractères est un procédé généralement admis au théâtre, où l'on doit, en quelques coups de plume et en quelques instants, frapper l'attention.

Les brasseurs d'affaires, voleurs et cruels, et les politiciens fourbes et ambitieux n'ont que trop mérité ces verges.

Mais prenez garde à la conclusion ! L'auteur a jusqu'ici écrasé son personnage ; il va le redresser devant la noblesse. On pouvait supposer que M. Mirbeau n'avait voulu peindre et flageller que les bandits de la finance. Erreur ! Il y a une vipère embusquée sous ce buisson d'épines.

Reprenons le dialogue entre le marquis de Porcellet et le financier.

Le gentilhomme est pressé d'argent ; le banquier lui offre un marché : que le fils du vieil aristocrate épouse la fille du forban millionnaire et le marquis sera quitte. Toutefois le propriétaire de Vaux-Perdus demande encore en échange, à M. de Porcellet, quelques services : il a besoin, pour affaire d'importance, d'être appuyé près du ministre de la guerre, et le chef de l'État-Major est cousin du marquis ; il cherche à enlever, pour son élection, quelques voix au candidat conservateur et le marquis n'est pas sans influence...

Mais ce dernier point stupéfie le gentilhomme. Il ne peut pourtant pas appuyer un « ennemi implacable de l'Eglise. »

« ISIDORE. — Implacable ? Vous m'étonnez, monsieur le marquis. Les convictions sont quelquefois implacables ! Les affaires, jamais. Et quand même ?...

Croyez-vous donc que ma candidature socialiste, anticléricale ne sera pas plus agréable à l'Eglise que celle de votre ami le duc de Maugis, avec ses appels au miracle, ses invocations à la Vierge et aux Saints?

» LE MARQUIS, *ironique.* — Le point de vue est nouveau.

» ISIDORE. — Il est éternel, monsieur le marquis. Que représente-t-il, le duc? Du passé, c'est-à-dire de la poussière, de la matière inerte, du poids mort. L'Eglise... L'Eglise? Mais l'Eglise en a assez de toujours traîner à sa remorque une noblesse découronnée de ses vieux prestiges, volontairement immobilisée dans ses préjugés de caste et dans ses routines de l'honneur, qui n'est mêlée à rien de ce qui vit et de ce qui crée, une noblesse qui, peu à peu, s'est laissée, stupidement, dépouiller de ses terres, de ses châteaux, de ses influences, de son action et qui, au lieu de servir l'Eglise, la dessert chaque jour davantage par son impopularité et sa faiblesse.

» LE MARQUIS, *riant discrètement.* — Ah! ah! ah!

» ISIDORE. — Mais oui, monsieur le marquis, c'est comme ça! L'Eglise est dans le mouvement moderne, elle. Loin d'y résister, elle le dirige et elle le draine à travers le monde. Elle a une puissance d'expansion, de transformation, d'adaptation, qui est admirable, une force de domination qui est justifiée parce qu'elle travaille sans relâche, qu'elle remue les hommes, l'argent, les idées, les terres vierges. Elle est partout, aujourd'hui elle fait de tout, elle est tout. Elle n'a pas que des autels, des sources miraculeuses, des confessionnaux. Elle a des boutiques qui regorgent de marchandises, des banques pleines d'or, des comptoirs, des usines, des journaux et des gouvernements,

dont elle a su faire jusqu'ici ses agents dociles et ses courtiers humiliés. Vous voyez que je sais lui rendre justice. . . . . .

. . . . . .

» Comprenez donc que c'est dans les hommes comme moi que l'Eglise cherche et trouve ses alliés naturels. *L'Eglise et moi, nous sommes de la même race*, monsieur le marquis. Quant à la noblesse, elle est morte, elle est morte pour avoir méconnu la première loi de la vie : le travail, c'est-à-dire la mise en exploitation de toutes les forces qui sont dans la vie. Et ce n'est pas parce que l'Eglise vous donne, de temps en temps, à titre d'aumônes, quelques maigres jetons de présence dans des conseils d'administration, comme l'Etat donne, aux veuves de ceux qui l'ont servi avec abrutissement, une part dans ses bureaux de tabac, que vous pouvez vous vanter d'être encore vivants. »

Ici la conversation tourne et le marquis, fièrement, déclare qu'il ne se soumettra jamais à « cette démocratie abominable, insolente et féroce, qui a remplacé, par le seul culte de l'argent, le culte de l'honneur, de la patrie, de la foi et de la pitié. »

« Vous avez la prétention, continue-t-il, de dominer, d'être les maîtres. Et vous l'êtes pour un temps, mais des maîtres plus ridicules encore que néfastes. Aussitôt parvenus à la fortune, vous n'avez plus qu'une idée : nous singer. C'est nos hôtels, nos terres, nos manies, nos vices qu'il vous faut, nos vieux noms glorieux et jusqu'à nos vieux meubles. (*Avec insolence.*) Ce qui ne s'achète pas, voyez-vous, c'est la

façon de s'en servir. Vous n'avez le souci d'aucune vertu, d'aucun art, d'aucune élégance. Vous n'avez le sentiment d'aucune grandeur.

» ISIDORE, *interrompant.* — La grandeur! la grandeur! Des mots, tout cela, et qui ne veulent rien dire. Il n'y a qu'une chose par quoi un peuple, comme une institution, comme un individu, est grand, c'est l'argent. L'Eglise le sait mieux que personne, elle. (*Un temps.*) Oui, oui, pour vous, nous sommes des bandits, des forbans, d'affreux pirates. C'est entendu, et c'est vrai, au fond. Mais, dites donc, des bandits qui ont fait quelque chose, des forbans qui apportent, tous les jours, leur contribution au progrès, c'est-à-dire, au bonheur de l'humanité, de sales canailles qui remplissent leurs coffres, c'est possible, mais qui créent du mouvement partout, de la richesse partout, de la vie partout. Quand, autrefois, au temps de votre puissance, puisque vous invoquez les traditions, vous dépouilliez le peuple au point de l'affamer, de ne lui laisser pour nourriture que l'ordure des ruisseaux dans les villes, et, dans les campagnes, la petite motte de terre où il posait le pied, qu'est-ce que vous lui donniez en échange? Des coups de bâton, monsieur le marquis. Moi, je lui donne des routes, des chemins de fer, de la lumière électrique, de l'hygiène, un peu d'instruction, des produits à bon marché et du travail. Moins d'allure que les coups de bâton j'en conviens. Assez chic, tout de même, avouez-le, pour des forbans?

» LE MARQUIS. — Monsieur, je ne veux et ne puis vous suivre en toutes ces polémiques de journal.

» ISIDORE. — Et vous avez raison. Assez philosopher. La philosophie ne mène à rien, et nous perdons, inu-

tilement, le fil de la conversation. Tenez, voulez-vous faire un pari avec moi?

» Le Marquis. — Pas plus qu'un marché.

» Isidore. — C'est juste, je le gagnerais. Eh bien! ce pari, je vais vous l'offrir sous une autre forme. Allez donc demander à l'un de ces grands politiques en robe noire, en robe blanche, en robe brune ou en robe rouge, — la couleur n'y fait rien, — qui mènent le monde, et en qui vous avez confiance, pas vrai? Allez demander seulement à votre confesseur, quel qu'il soit, s'il hésitera une minute, entre Isidore Lechat, riche à cinquante millions, socialiste mécréant, anticlérical excommunié et votre petit duc de Maugis? (*Un silence. Le regardant fixement dans les yeux.*) Oui, et puis, allez lui demander encore un conseil sur ce que je vous propose, mariage et le reste. Et osez dire, en votre âme et conscience, qu'il ne vous répondra pas en vous donnant sa bénédiction: « Mon fils, tu peux, tu dois marcher au nom de notre sainte Mère l'Eglise! (*Encore un silence. Les deux hommes se regardent.*)

» Le Marquis, *baissant un peu la tête, d'une voix moins assurée.* — C'est impossible! »

Et cette dénégation balbutiée, qui est presque un aveu, clôt, sur ce point, tout le débat.

Ce dialogue, — c'est une justice à rendre à M. Mirbeau, — est mené avec une habileté supérieure.

Très généreusement, l'auteur prête à son marquis des paroles chevaleresques et des gestes cinglants, voire quelques-uns de ces mots à effet, qui sont toujours applaudis. On croirait qu'il va nous faire assister une fois de plus à la scène classique entre le

gentilhomme et le financier, le représentant de l'ancien régime et le produit des temps nouveaux, l'honneur et l'argent. Mais, à la fin, c'est la vieille aristocratie qui est roulée, mise en déroute, en théorie comme en fait.

En fait. Car le marquis se borne à des phrases de belle tenue ; mais après avoir joué de l'honneur, il accepte humblement le marché. Son rôle est piteux et triste.

En théorie. Quand le financier, dans son parallèle entre la vieille noblesse de château-fort et la moderne aristocratie de coffre-fort, écrase la prétendue cruauté de la première sous les soi-disant bienfaits de la seconde, le descendant des preux reste coi et laisse abîmer ses ancêtres. Et pourtant, quelle superbe et victorieuse réponse il aurait pu lancer à la face insolente du bandit ! Comme, en peu de mots, mais nourris d'histoire et relevés par un cri de race, il aurait pu proclamer le rôle immense et fécond des seigneurs d'autrefois, le pays défendu par les grands féodaux, les bourgs, les communes et les corporations se formant peu à peu sous la protection de ces tours et de ces remparts, toute une épopée de gloire et de bienfaits chantée par les siècles. Oui, des défaillances et des décadences, à la fin de l'ancien régime, ont déshonoré la noblesse et taillé le bois des échafauds. Mais, si l'on prétend que les fautes et les excès de quelques générations doivent effacer de l'histoire, à jamais, les exploits de toute une lignée de héros, comment osera-t-on soutenir qu'il suffit, aux fripons d'aujourd'hui, de rendre au pays deux ou trois services intéressés, pour faire oublier tout un passé de crimes ?

Voilà de quelle riposte M. de Porcellet aurait écrasé son adversaire, si l'auteur eût été véridique et franc jusqu'au bout. Mais M. Mirbeau s'est empressé, au bon moment, de fermer la bouche à son marquis. Et de cette passe d'armes, il ne reste plus, en réalité, qu'une conclusion : c'est que la vieille noblesse, avec ses grandes parades d'honneur et de chevalerie, n'a servi aux humbles et aux miséreux que des coups de bâton, tandis que nos gros financiers, tout forbans qu'on les accuse, n'en sont pas moins les bienfaiteurs du peuple.

Voilà pour l'aristocratie. Voici maintenant pour l'Eglise.

Même habileté canaille. En commençant, de belles et fortes vérités. Le financier rend hommage à la puissance, à la souplesse et à la vitalité de l'Eglise. Il reconnaît, il proclame avec admiration que l'Eglise est toujours jeune et toujours au niveau du progrès. Quand il la montre, écartant le poids mort d'une aristocratie déchue, pour s'attacher au peuple et pour le conquérir, il met peut-être un peu trop de brutalité dans l'expression ; mais il dit juste.

Seulement, quelle est la conclusion de cet éloge ? Ceci : que l'Eglise est, en somme, l'affaire la plus colossale et la mieux outillée qui soit au monde. Elle est prodigieusement habile à dominer les hommes et à remplir ses caisses ; mais elle n'a pas d'autre objet, ni d'autre ambition. Et tout le jugement de M. Mirbeau sur l'Eglise aboutit à cette phrase, — à cette phrase odieuse, puisqu'elle est placée dans la bouche d'un écumeur de banque : — « L'Eglise et moi, nous sommes de la même race !... »

Et cette calomnie abominable est si adroitement,

disons plutôt si traîtreusement amenée, que le mot fait balle et qu'il décroche les écœurants bravos d'un parterre ameuté bêtement contre l'Eglise.

De la pièce infecte et assassine, voilà le venin.

Et l'on découvre, alors, quelle a été l'arrière-pensée de l'auteur. Il a prétendu démontrer que le règne de l'argent canaille, en dépit de toutes les hontes et de toutes les barbaries qu'il traîne à sa suite, était encore un progrès sur l'aristocratie. Car l'argent, du moins, sert l'humanité, tandis que la noblesse écrasait les malheureux et les petits. Quant à l'Eglise, elle ne serait qu'une puissance ambitieuse, qui jadis aspirait à la domination par la noblesse, et qui cherche aujourd'hui à conquérir le pouvoir par l'argent.

Conclusion pratique : écartons l'honneur, supprimons la morale, adorons l'argent. C'est un dieu qui est servi par un clergé criminel et fripon, c'est un dieu qui exige parfois des sacrifices sanglants, mais enfin c'est un dieu qui répand, sur la masse, un peu de confortable et de jouissance ! Or, ces deux mots sont toute la morale !

Au fond, c'est toujours là qu'on aboutit, quand on veut supprimer l'Eglise.

CHAPITRE VI

LA NOBLESSE ET LA TERRE

Le *Domaine*, de M. Lucien Besnard, aborde la question de la noblesse par une autre face ; mais la pièce est du même cru que la comédie de M. Mirbeau. Comme *Les affaires sont les affaires*, elle est aussi perfidement anticléricale que violemment démagogique. En nous montrant la situation de l'aristocratie dans ses terres, au milieu des paysans qui échappent à son influence, en rivalité avec des sous-vétérinaires et des fermiers enrichis qui la dominent et la supplantent, M. Lucien Besnard a voulu, lui aussi, mordre un peu sur l'Eglise et sur les curés.

Au surplus, voici l'histoire qu'il nous raconte.

Le duc de Marbois-Grandchamps est un gentilhomme, attaché, tout à la fois par ses aspirations les plus nobles et ses prétentions les plus étroites, aux traditions et aux préjugés antiques. Esprit généreux,

mais fermé. Le seul mot de syndicat lui écorche les oreilles et je gagerais volontiers qu'il tient les ralliés pour des renégats. Sa fille Elisabeth est bien de sa race, avec le je ne sais quoi de dur et de cassant que donne à la meilleure des femmes un caractère un peu trop masculin. Mais ses deux fils !... L'aîné, le marquis Robert, officier fêtard et caracolant, n'est qu'un viveur sans conscience ; il a épousé, sous le régime dotal, une fille de marchand, dont il n'aimait que les écus, et, ne pouvant manger la fortune conjugale, il a livré d'avance à ses créanciers le patrimoine paternel. D'ailleurs, la marquise, égoïste et coquette, est le pendant fort bien appareillé de cette élégante canaille. Le cadet, le comte Alfred, est une brute, un peu plus borné que les chevaux et les chiens dont il fait sa compagnie ; son âme est partagée entre la passion de la chasse et la haine obtuse, obstinée, de la République et de tous les républicains, sans exception.

Or, voici que revient d'Amérique, enrichi à trente ans par l'agriculture et l'industrie, François Javel, dont le père, Guillaume, est à la fois le régisseur du domaine et l'ami d'enfance du duc. Guillaume est encore un demi-paysan ; François s'est affiné par l'étude et par la volonté. Le duc, après lui avoir mis le pied à l'étrier, veut lui confier maintenant la totalité de ses terres.

Mais, avant d'arrêter cette mesure, il tient un conseil de famille.

Alfred et Robert, aux premiers mots, laissent voir une hostilité résolue contre François, ce roturier, ce républicain, ce démocrate. Un débat s'engage. Alfred, à qui le duc a donné jadis un petit château de fa-

mille, en Auvergne, déclare qu'il se désintéresse entièrement du *domaine* patrimonial, et s'en va. Robert, contraint d'avouer que son héritage à venir est déjà livré en gage à ses créanciers, est mis à la porte. Seule, Elisabeth appuie François Javel avec une ardeur où l'on devine un sentiment plus passionné que l'amour de son père et l'intérêt de la propriété. La fille de grande race est, en effet, attirée vers ce fils de paysan, qui fut le camarade de son enfance et qui revient d'outre-mer, énergique, élégant, gentleman d'allures et noble de caractère.

Dès ce premier acte, on sent la thèse : on comprend que, derrière la façade ébranlée d'une aristocratie qui s'en va, représentée par le vieux duc, un combat va mettre aux prises la noblesse actuelle que personnifient la brute et le viveur, avec la démocratie, symbolisée dans François Javel.

En effet, Robert se présente à la députation, pendant que François transforme le pays par une exploitation agricole, admirablement outillée, qui lui conquiert une grosse influence au milieu des campagnes et lui donne au château rang de commensal.

Le marquis est sûr de l'emporter ; les électeurs ne sont-ils pas un peu ses vassaux ? D'ailleurs, son seul rival est un certain Jean Blaise, un paysan mal dégrossi, mâtiné de socialisme, inventeur de syndicats ; ce n'est pas un concurrent sérieux.

Naturellement, Jean Blaise est élu.

Furieux, Robert s'en prend à François, qu'il accuse d'avoir appuyé le candidat populaire. François n'est-il pas un républicain, presque un impie ? N'a-t-il pas, un jour, annoncé que le paradis descendrait sur la terre, quand les curés ne seraient plus là pour le

maintenir au ciel? A tel paysan qui l'interrogeait sur les candidats, n'a-t-il pas répondu: « Choisis entre ton maître et ton égal? »

L'acharnement de Robert est secondé par sa femme, ennemie de François qui a dédaigné les séductions de la coquette; il est soutenu par le curé qui emploie délibérément l'espionnage et la calomnie pour perdre un individu, dont la science et la raison — c'est M. Besnard qui prête ce langage au curé, — minent son influence.

Quant à Elisabeth, on lui ferme la bouche, en lui déclarant, sans rougir, que François Javel est le bâtard du duc.

Bref, le duc, influencé, renvoie ce régisseur devenu son intime, après une scène orageuse, qui laisse le vieillard effondré, brisé dans l'âme, au point qu'un nouveau coup lui serait fatal. Or, ce nouveau coup lui est porté par sa fille. Elisabeth a mesuré soudain la profondeur de son amour, à l'affolement provoqué dans son âme par la prétendue révélation de son frère. Elle veut en avoir le cœur net. Elle dit tout à son père.

Cette abominable calomnie foudroie le vieux duc qui tombe, en maudissant Robert et en jurant que le misérable a menti.

Sa mort est suivie de la liquidation du domaine.

Ecrasé d'hypothèques, il sera vendu pour payer les débauches et les folies de Robert. Le marquis supplie sa femme de le racheter. Celle-ci, dont l'égoïsme a fermenté jusqu'à l'exaspération, refuse.

Surviennent alors Jean Blaise et François qui offrent d'acquérir les terres, au nom de la commune, en laissant le château à la famille. Robert, avec un

orgueilleux dédain, repousse une proposition dont les auteurs lui sont odieux et les conditions humiliantes.

Et, tandis que le peuple ameuté, l'on ne sait pourquoi, envahit le parc, on voit Robert et sa femme abandonner pour jamais la terre patrimoniale aux créanciers qui vont la mettre en pièces. On suppose, d'ailleurs, que François Javel arrêtera la bande noire en devenant le possesseur du domaine... et le mari de la fille des Marbois-Grandchamps !

En somme, la pièce est fondée sur une idée vraie, mais enveloppée, jusqu'à en être étouffée, par deux idées fausses.

La vérité, c'est que l'influence, aujourd'hui, glissant des mains de l'aristocratie, tombe au pouvoir d'hommes nouveaux, jaillis du peuple. Les deux erreurs sont, d'abord, que les gentilshommes déchus résument la noblesse, et, en second lieu, que l'Eglise est soudée à leur cause.

Les deux fils du vieux duc incarnent la première de ces deux injustices. Il faut convenir, cependant, qu'ils ne sont pas des types imaginaires. Robert est bien ce gentilhomme viveur, qui dévore son patrimoine et débilite sa race, ruinant à la fois ce qu'il tient de ses ancêtres et ce qu'il doit à ses descendants ; car il est chassé du domaine antique et il engendre un fils malingre et vicieux. De son nom, il ne garde que la fierté, mais fierté qui, n'ayant plus le support du devoir accompli, devient une morgue insupportable. Il se croit tenu, par des aïeux qu'il déshonore, à conserver un attachement sans intelligence à des traditions dont il ne sent plus la grandeur et qui le séparent du peuple et de son temps ; ne comprenant point que l'amour et le respect ne peuvent pas éter-

nellement survivre aux bienfaits et aux vertus qui les avaient mérités.

Oui, ce type est vécu. On voudrait blâmer l'écrivain qui le jette en pâture au public; mais le moyen d'arracher aux ennemis de la noblesse une proie qui se livre d'elle-même ? Le modèle est à condamner, plus que le tableau.

Le comte Alfred est, malheureusement, tout aussi vrai. Celui-là ne va point manger sa fortune à Paris. Mais, au lieu de surveiller ses fermes et de prendre souci de ses fermiers, il s'annihile au point de vue social et se pétrifie moralement dans une existence à demi-sauvage ; il mange, il boit, il chasse et n'éprouve pas le besoin de pousser ses études au-delà des chevaux et des chiens. Au rebours de son frère, anémié par la débauche, il garde un corps robuste et sain ; mais l'âme et l'esprit sont ankylosés. Ce n'est plus qu'une belle brute. On n'a contre lui ni mépris, ni haine; car il est bon garçon. Mais on le dédaigne, on l'ignore. Il est, dans toute la force du terme, un émigré à l'intérieur.

Les deux portraits sont déplorablement exacts.

L'erreur ou le parti-pris de M. Besnard consiste à vouloir incarner l'aristocratie dans ces deux déchéances. Il y a des nobles comme eux, c'est vrai; mais l'écrivain sait pertinemment, tout le premier, qu'il y en a d'autres. En donnant ceux-ci pour types, il a calomnié la classe entière.

Et c'est bien ce qu'il a voulu. Où est le contraste, où le repoussoir à leur décrépitude intellectuelle et morale ? On n'en peut trouver que chez les paysans. Le comte et le marquis sont toute la noblesse.

Ne parlez pas de leur sœur. Il eût fallu poser un

homme, en face de ces deux hommes. Elisabeth, au surplus, n'est, elle aussi, qu'une émigrée à l'intérieur. Elle a des vertus privées, mais dont on ne sent pas rayonner l'influence. Elle aime un fils du peuple, non le peuple lui-même. Au point de vue de l'idée, sa passion n'est qu'un accident, ce n'est pas un argument.

Quant au duc de Marbois-Grandchamps, c'est l'exception qui confirme la règle. Il représente, avec noblesse, une race et une société qui furent grandes et qui ne sont plus. C'est le dernier gentilhomme. Au reste, avec tous ses mérites, il n'exerce aucune action; car il demeure un ancêtre au milieu de ses contemporains. L'aristocratie moderne est symbolisée par ses fils.

Ajoutons que M. Besnard, honteux d'avoir présenté au public un grand seigneur orné de quelques vertus, même à titre d'antiquité, a nuancé, de dédain pour la religion, le respect que porte le duc aux traditions de ses aïeux. M. de Marbois-Grandchamps ne parle jamais des choses d'Eglise, à moins qu'il n'en raille. Il méprise insolemment « cette crapule de curé ». Il pardonne à François d'être impie, pourvu qu'il soit spirituel. En un mot, le duc est piqué de bel esprit voltairien.

Ceci m'amène à l'autre calomnie dont l'auteur a envenimé sa pièce. Il prétend nous démontrer que la religion ne constitue qu'un bloc avec l'aristocratie corrompue.

Et quand on voit l'acharnement perfide avec lequel il cherche à prouver ce point de la thèse, on se demande en vérité si son premier dessein n'a pas été de faire œuvre anticléricale.

Pourquoi ce curé qu'il mêle à sa comédie ? Le personnage, au point de vue de l'intrigue, est inutile. Il n'a d'autre emploi que d'établir, par des menées hypocrites et cauteleuses et par des discours à la fois pleins de réticences et d'aveux, que les curés sont des fourbes et des misérables, ennemis du peuple et serviteurs d'une aristocratie chez laquelle ils tolèrent tous les vices.

Et l'impression se précise et se fortifie quand, après la sympathie du curé pour le marquis viveur, on reconnaît son aversion pour François Javel.

François, voilà bien le héros qui contraste avec le curé. Autant le prêtre apparaît déloyal, astucieux, canaille, autant le fils de paysan se montre ouvert, droit, généreux ! C'est un véritable ami du peuple ; il s'occupe avec passion de ses intérêts, de son bien-être. Aidé de Jean Blaise, il crée des syndicats agricoles, il s'efforce d'améliorer la vie du paysan, d'élargir et d'élever son intelligence. Il est libre-penseur, donc honnête et bon ; le curé, lui, est un curé, donc odieux et méchant.

Ainsi donc, après avoir résumé l'aristocratie dans une brute et un débauché, M. Besnard a créé, de toutes pièces, un curé de fantaisie dont seuls, quelque *Lanterne* ou quelque *Radical* ont pu lui fournir le modèle.

Car il est faux que le clergé soit le serviteur et le complaisant de ces gentilshommes déchus. Loin de là ! Ces dégénérés, qui ne rencontrent chez les Besnard que des adversaires partiaux, plus prompts à souligner leurs vices au profit de la Révolution que soucieux de les condamner au nom de la vertu, ces dégénérés se heurtent, chez les prêtres, à des censeurs énergiques et désintéressés.

Oui, le curé fréquente chez les nobles, — et pourquoi négligerait-il une partie du troupeau? — mais c'est pour les rappeler aux devoirs de leur fortune et de leur race; mais c'est pour les aider dans ces œuvres et dans ces travaux dont bien des gentilshommes ajoutent le mérite aux bienfaits qui ont déjà buriné leurs grands noms dans l'histoire.

Et, d'ailleurs, le curé pénètre surtout chez les pauvres. Enfant du peuple, il se donne aux petits. C'est près de lui qu'il faut chercher ces dévouements qui se tuent en cachette, afin que les malheureux aient ici-bas la vie plus douce et là-haut la vie éternelle. Au lieu des Jean Blaise et des Besnard, qui se font, de leur amour pour le peuple, un moyen d'obtenir ses suffrages ou de conquérir ses applaudissements, les déshérités saluent, chez le prêtre, un Vincent de Paul ou un Pierre Fourrier!

*
* *

De même que la comédie de M. Besnard, les *Fossiles* ont pour objet l'aristocratie terrienne et seigneuriale. Mais ils ont un autre but. Enfin, nous allons quitter cette atmosphère lourde et empuantie d'anticléricalisme, où nous plongeaient les Besnard et les Mirbeau. Le nom de l'écrivain, M. de Curel, auteur du *Repas du lion*, nous fait même espérer une œuvre forte et saine...

Forte, assurément, et jusqu'à la violence. Saine? Il faut distinguer.

Sans doute, l'idée que M. de Curel a voulu soutenir dans les *Fossiles* a de la noblesse et de la grandeur; elle est plus que séduisante, elle est presque entière-

ment juste; elle est plus que généreuse, elle est salutaire. Mais, malheureusement, le cadre où le dramaturge a développé sa pensée est tout simplement monstrueux ; plus que monstrueux, répugnant.

Et, pourtant, ses personnages, — un peu trop poussés au noir, il est vrai, mais en somme assez bien venus, vigoureusement campés, — auraient pu servir d'acteurs à des événements moins horribles.

Le duc de Chantemelle est le descendant d'une race antique et glorieuse. On retrouve en lui les idées, le caractère, et, si je puis m'exprimer ainsi, l'encolure et le tempérament de ses aïeux, non des plus récents, non des grands seigneurs de Versailles, mais des vieux, des capitaines de la guerre de Cent Ans. Au moyen âge, il eût fait un rude guerrier; ce n'est plus qu'un chasseur infatigable. « Ma vie s'est passée, dit-il, à ronger mon frein dans l'inertie. J'ai tâché de m'abrutir avec les chevaux, les chiens, la chasse.... »

Une seule fois, il y a longtemps, le duc est sorti de son castel : il s'est présenté au conseil général, contre un vétérinaire. Le vétérinaire a été vainqueur. Le gentilhomme est rentré pour jamais dans sa forêt des Ardennes, où il trompe son ardeur en poursuivant les sangliers, — très sanglier lui-même. Au fond, son insuccès, qui l'irrite et qui l'humilie, me paraît logique, et je ne vois pas bien nos paysans d'aujourd'hui votant pour cet aristocrate orgueilleux et sauvage. Et c'est ainsi que se fait vieux le duc de Chantemelle, enveloppé dans l'exclusive et solitaire adoration de sa race.

Le caractère de la duchesse est plus effacé. On y découvre néanmoins que, tout en possédant, très entier, le sentiment de la noblesse, elle n'a pas, autant

que son mari, le culte de la race. Elle témoigne, en plus d'une occasion, de susceptibilités très aristocratiques; mais elle ne semble pas asservie par l'orgueil obstiné du nom. Elle paraît deviner ce qu'ont d'inutile et de décevant cette résolution indomptable à s'immobiliser dans les souvenirs et ce respect mal compris pour des procédés et des traditions qui n'ont plus leur raison d'être : « Vous vivez dans le passé qui nous acclamait, dit-elle aux siens, sans comprendre à quel point le présent nous oublie. » En un mot, elle est plus humaine.

Mais les deux enfants, Robert et Claire de Chantemelle, en dépit de la variété de tempéraments que l'on distingue en eux et des différences qui éclatent entre leur caractère et celui du duc, ont reçu dans le sang les convictions et les sentiments paternels. Le fils est plus doux, plus tendre et plus rêveur; on dirait que sa mère a imprimé chez lui quelque chose de féminin. Sa sœur, au contraire, est plus virile; à la délicatesse et au charme de la jeune fille, elle unit je ne sais quoi d'un peu rude et de trop décidé. D'ailleurs, la sève de santé qui monte en elle contribue à soutenir sa volonté, tandis que Robert, épuisé par la maladie, comme il advient parfois aux derniers rejetons des fortes races, a naturellement moins de ressort et d'énergie.

Quoi qu'il en soit, tous deux sont également remplis de leurs ancêtres, au point d'en être absorbés. Robert, qui nourrit cependant des aspirations élevées, qui se meurt autant du désespoir d'être inutile à sa patrie que de la phtisie qui le ronge, Robert ne conçoit pas l'idée qu'il pourrait rendre service à la France contemporaine. Il ne faudra pas moins que ses dou-

loureuses méditations de malade et le contre-coup d'une terrible épreuve, pour modifier l'orientation de son esprit. Quant à Claire, en dépit de son affection très tendre et presque passionnée pour son frère, elle est si profondément imprégnée de sa race qu'elle s'écrie tout d'abord en apprenant que le malheureux poitrinaire est décidément perdu : « C'est affreux que Robert soit si près de la fin, mais songer qu'après lui toutes nos gloires, cette grandeur presque royale, ne seront plus qu'un souvenir !... » Nature riche et généreuse, elle a été traitée comme ces plantes auxquelles on fait produire, à force de soins barbares, un seul fruit, pour que ce fruit soit extraordinaire : elle a poussé, toute, en orgueil aristocratique.

C'est ainsi que l'auteur a forgé les Chantemelle, et, certes, il a déployé dans cette œuvre une conception très puissante en même temps qu'un esprit pénétrant. Quelques traits sont évidemment forcés ; la sauvagerie et la brutalité du père ont parfois des manifestations excessives ; on aimerait que la fille, à certains moments, fût moins homme. Au total cependant, le tableau de cette famille féodale, égarée dans notre temps, présente une incontestable grandeur.

Mais plus on loue M. de Curel d'avoir conçu de tels acteurs, plus on lui en veut de les avoir lancés dans une telle action.

Voici quel est son drame, en effet.

Voulant donner à Claire une demoiselle de compagnie, la duchesse avait introduit à Chantemelle une orpheline élevée par ses soins charitables, Hélène Vatrin. Deux ans plus tard, elle avait congédié cette jeune fille, à qui elle reprochait des allures trop libres avec les hommes. Or, Hélène Vatrin, pendant son sé-

jour au château, cédant au père et amoureuse du fils, avait entretenu des relations coupables avec tous les deux, simultanément. Le thème est assez répugnant, mais ce n'est rien encore.

Hélène a mis au monde un garçon, dont chacun de ses amants se croit naturellement le père. Or, Robert, sentant décliner ses forces et voulant assurer la vie de ce petit être, en avoue la naissance. On conçoit la fureur du duc. Celui-ci toutefois se calme assez vite ; il réfléchit un instant, — oh ! quelques minutes à peine — et, tout à coup, déclare énergiquement... que son fils épousera Hélène Vatrin !

Pourquoi ? Quel sentiment le pousse à décider cette union monstrueuse ? Un seul : la préoccupation de la race. Les Chantemelle allaient mourir ; un nouveau rejeton verdit sur la tige épuisée ; il faut lui transmettre le nom. C'est à ce point d'horreur et de folie que l'orgueil aristocratique entraîne un descendant des preux ! « Crime, soit ! s'écrie le duc, en aparté, répondant à sa conscience... Le vieux ne manque encore ni d'énergie, ni d'audace... Qu'importe à présent de qui est l'enfant ?... Il est de notre sang et je n'en demande pas davantage ! »

Donc le mariage a lieu entre le fils et la complice du père ! Il a lieu, malgré la répulsion de la mère, indignée de la « mésalliance » ; il a lieu, — et ceci est le comble, — avec le consentement très averti de la fille, au courant de tout. Car, autrefois Claire a surpris son père en compagnie de Mlle Vatrin. Mais cette pure et noble jeune fille, après avoir manifesté la plus profonde indignation contre ce mariage, après avoir ouvertement résisté au duc et l'avoir menacé des plus scandaleuses révélations, cette pure et noble

jeune fille, en apprenant qu'il s'agit de perpétuer le nom, consent, elle aussi, à partager le poids du crime ; elle admet, elle aussi, que, pour la race, on peut descendre à cette ignominie.

Nous retrouvons toute la famille, y compris Hélène, à Nice, où le poitrinaire essaie de prolonger sa vie. Et c'est là que bientôt se produit la scène inévitable. Hélène a peur que son petit ne lui soit arraché, quand Robert sera mort. Elle prie donc son mari de lui confier, à elle seule, par une disposition formelle, l'éducation de l'enfant. Robert accède à ce désir et fait connaître à ses parents sa volonté. Mais le duc ne l'entend pas ainsi ; très vivement il combat ce projet. Celle qui, aux yeux de Robert, n'a commis qu'une faute, excusée par l'amour et maintenant effacée par le mariage, est, pour le duc, une misérable. Il ne l'a fait rentrer sous son toit que pour transmettre un nom ; il ne veut pas qu'elle élève un Chantemelle.

Entre les deux hommes la discussion s'échauffe. Robert ne fléchit pas. Le duc, emporté par son tempérament brutal et orgueilleux, devient autoritaire et dur. Son fils, irrité, lui déclare à la fin : « Après tout, l'enfant est à moi. » Ce dernier mot fait déborder le père : « A toi ! s'écrie-t-il en éclatant. Non ! A nous deux ! » Et, tout d'un trait, crûment, violemment, il lui apprend la vérité.

L'effroyable révélation tue Robert. Il n'en meurt pas sur le coup, mais en quelques jours il est fini. Le dénouement se passe au pied de son cercueil, au château de Chantemelle, où le malade a voulu s'éteindre.

La conclusion du drame, — et c'est ici que la grande idée se dégage enfin de ces hontes et de ces horreurs, — est contenue dans le testament du mort. A certains

mots du troisième acte, on a compris déjà qu'une insensible évolution modifiait les idées de Robert. On va constater maintenant que l'orgueil de race, en ce qu'il avait d'exclusif et de faux, a disparu dans la tourmente, et qu'il n'en reste plus aujourd'hui qu'un sentiment très noble et très légitime. Robert veut que son fils ait la fierté de son nom, mais il ne veut pas qu'il soit prêt à le perpétuer par un crime.

Il faut citer la plus grande partie de ce testament. C'est une page superbe, en effet, qui fait honneur à M. de Curel, et pourrait racheter ce qu'il y a de répugnant et d'intolérable en son drame, si elle suffisait à en effacer l'impression.

« Il faut que le futur duc de Chantemelle soit élevé dans la conviction que son rang ne le dispense pas d'avoir une valeur personnelle. Qu'on ne néglige rien pour en faire un homme moderne au sens profond du mot. Qu'il aime son temps et en comprenne la grandeur. Nos parents gardent la haine très légitime d'une époque dont l'aurore a été empourprée de leur sang : nous nous perdons à éterniser leurs rancunes. Il ne faut pas que le beau nom de fidélité aux principes masque une tendance avilissante à l'égoïsme et à l'oisiveté. Parce que la Révolution a guillotiné nos ancêtres, d'abord si enthousiastes d'elle, on se crée la fausse obligation d'être hostiles à toute amélioration sociale. C'est le contraire qui doit être. Restons dans la tradition en payant de nos vies de généreuses erreurs, affirmant en cela le devoir d'une noblesse d'être une école de désintéressement, montrant le chemin à son siècle, audacieuse d'esprit et dupe de cœur ! Lorsque les malheureux et les humbles réclament une plus large part au soleil, sachons mar-

cher à leur tête avec le scepticisme de nous dire que nos propres troupes nous tireront dans le dos. Pour nous c'est un moyen de bien finir. Il me semble que la noblesse a fait son temps. Elle n'a pas su se maintenir entre les parvenus vainqueurs et la foule qui hurle contre eux sa haine et son mépris. Avant qu'elle disparaisse, il faut que ses derniers représentants laissent la même impression de grandeur que les gigantesques fossiles qui font rêver aux âges disparus.

» Plus tard, quand l'héritier du nom sera un homme, j'exige que Claire lui raconte comment je suis mort, comment ses grands-parents, sa tante, sa mère se sont immolés pour que lui, petit être chétif, garde un nom respecté. Il comprendra que ce nom, transmis par une monstruosité, doit être porté avec une dignité surhumaine. Il se créera l'obligation sainte d'être ainsi notre rédempteur. Que Claire lui répète la parole qu'elle me disait hier : « Nos exis-
» tences à tous finissent avec la tienne. Mais qu'im-
» porte ? on a fauché toute la prairie pour sauver
» une petite fleur ! »

On saisit maintenant l'idée maîtresse et la conclusion de M. de Curel. Il est certain que cette conclusion a de la grandeur et de la justesse.

D'autres auteurs ont montré la noblesse, entichée de sa gloire, empesée dans sa morgue, et, malgré tout, dégénérée, courtisant les barons de la finance et se croisant avec les juifs ou les épiciers enrichis. M. de Curel, au contraire, a préféré la peindre vraiment orgueilleuse, enclotrée dans ses châteaux, s'éteignant solitaire et silencieuse. Et l'auteur des *Fossiles* a voulu établir que cette attitude, plus digne assurément que la première, n'était pas mieux com-

prise et n'était pas moins fâcheuse. Cette fierté ombrageuse et ce culte exclusif, obstiné, des vieux âges entraîne à des excès que l'occasion peut rendre odieux et criminels. A coup sûr, il faut que l'aristocratie continue de croire en elle-même, à sa grandeur, à sa mission. Cela est juste et elle en a le droit. Mais, d'autre part, elle doit vivre en son temps, avec son temps et de son temps. Si elle a raison de se considérer comme « une école de désintéressement », comme « un conservatoire de sentiments généreux », cette opinion qu'elle a de son caractère et de son mandat l'oblige à travailler, d'autant plus, au bien du peuple et de la patrie.

Et puisqu'enfin, — si l'on en croit l'auteur, — elle est en train de mourir, « il faut, comme il le dit éloquemment, que ses derniers représentants laissent la même impression de grandeur que les gigantesques fossiles qui font rêver aux âges disparus ».

M. de Curel a très justement défini le caractère de la noblesse et son rôle au siècle présent. Il est évident, comme le dit Robert, « que l'hérédité morale est un fait incontestable ; que des siècles de valeur militaire, de culture intellectuelle, de politesse raffinée, doivent produire une descendance d'élite; que la noblesse enfin n'est pas un préjugé. »

Non ! la noblesse, en soi, n'est pas un préjugé. Mais ce qui constitue le préjugé le plus déraisonnable et le plus fâcheux, c'est de croire que, parce que la noblesse est antique, elle trahirait son origine et subirait une déchéance, en devenant moderne.

Ce qu'il y a de plus haut, de plus solide et de plus pur en ses traditions, c'est de servir, avec dévouement et générosité, le peuple et la patrie. Ce n'est point la

façon de servir, c'est le fait. Dès lors que les mœurs ont changé, l'on peut modifier la méthode ; il suffit que l'âme et le désintéressement demeurent. L'aristocratie de ce temps doit servir le peuple et la patrie de ce temps.

Au surplus, c'est sa raison d'être. Elle est née des services rendus et des services à rendre ; elle doit continuer ce rôle ou disparaître. Le noble, au début, n'était que l'homme assez fort pour protéger son pays contre les insursions des pillards et des voisins hostiles ; on se réunissait sous sa bannière, on se réfugiait dans son château-fort ; il devenait seigneur.

Or, le peuple a toujours besoin d'être défendu, mais non plus contre les ennemis qui le menaçaient au Moyen-Age. Il faut le protéger contre les impies qui essaient de lui arracher sa foi, contre les meneurs qui l'entraînent aux excès révolutionnaires et contre la « misère imméritée » qui le tue. Donc, le noble, aujourd'hui, remplira sa mission séculaire, en donnant aux humbles et aux petits les moyens de reprendre ou de conserver leurs croyances, en les appuyant dans le combat contre la tyrannie socialiste, en les aidant à garder leurs forces et leur vie des labeurs inhumains. M. de Mun, voilà le type achevé du gentilhomme, héritier d'une race antique et sachant continuer les traditions de ses ancêtres, en les adaptant à la vie moderne.

Je crois par conséquent que l'on doit applaudir aux idées soutenues par M. de Curel, — excepté sur un point : le mot *Fossiles*, à mon sens, est très mal choisi. Ce mot laisse à coup sûr une impression de grandeur, quand il s'applique aux monstres merveilleux qui peuplaient la terre avant le déluge. Mais

il sonne en même temps un écho de mort très ancienne. Or, la noblesse, en prenant cette attitude active et généreuse, ne se ménage pas une belle mort; elle se prépare un prolongement de vie. Et voici pourquoi.

L'aristocratie, dans le corps social, est un élément nécessaire. Elle existera toujours. Aujourd'hui, sans doute, elle ne forme plus une classe, elle ne constitue qu'un groupe ondoyant, sans limites précises, en évolution permanente, ou, pour employer le mot du philosophe, à l'état de « perpétuel devenir ». Eh bien, c'est justement aux héritiers des grands noms qu'il appartient d'infuser à cette aristocratie mouvante, en gestation continuelle, un peu du sang qui a cimenté la patrie française, un peu du dévouement chevaleresque et désintéressé qui fut autrefois l'honneur de la noblesse. Oui, tous les descendants des vieilles races ont leur rang marqué d'avance au milieu de la nouvelle aristocratie. Ils peuvent et ils doivent lui fournir un élément de grandeur et de générosité, sans lequel cette aristocratie, toujours éparse et dissociée, n'exercera jamais une action vraiment féconde. Il faut toutefois ajouter que cette place, où nul ne pourrait remplacer les rejetons des illustres familles, il ne leur suffit pas, pour l'occuper, d'avoir pris simplement, comme autrefois, la peine de naître. Ils auront à la conquérir, et de haute lutte. Mais cette conquête et même cette lutte ont de quoi séduire un petit-fils des preux.

Au fond, M. de Curel est bien de cet avis, quoi qu'il ait employé le mot — plus propre à saisir l'attention qu'à rendre exactement l'idée — de *Fossiles*.

Mais pourquoi donc alors a-t-il enfermé cette idée

noble et salutaire en un cadre aussi repoussant? Cet écrivain possède assez de talent pour n'avoir pas besoin de recourir à des monstruosités.

Ah! c'est bien ici que le mot de *Fossiles* aurait son application véritable. Une aristocratie façonnée sur le type inquiétant d'un duc de Chantemelle pourrait faire songer aux fossiles, en effet, mais surtout à ces fossiles effrayants qu'on se sent heureux de ne plus rencontrer qu'à l'état de squelettes.

TROISIÈME PARTIE

LA SCIENCE ET LA RELIGION

CHAPITRE PREMIER

LES ABUS DE L'ORGUEIL SCIENTIFIQUE

Dans les deux premières parties de ce travail, il a été souvent question de sujets religieux, mais beaucoup moins par l'analyse des pièces étudiées que par les critiques dont elles fournissaient l'occasion. Car, si la plupart des problèmes abordés postulaient la solution religieuse, il n'en est pas moins vrai que leurs auteurs, soit par mauvaise volonté, soit par myopie intellectuelle ou morale, ignoraient la religion.

Deux comédies seulement, parmi celles qui ont servi de matière aux précédents chapitres, entrent

volontairement, bien que par épisodes, en traitant de l'aristocratie, dans la question religieuse. Et c'est pour rabaisser l'Église, pour calomnier les prêtres, avec des procédés qui relèvent plutôt du jacobinisme étroit des politiciens francs-maçons que de l'impartiale observation des écrivains indépendants.

Le problème religieux, en somme, est rarement abordé de front, discuté largement, *ex professo*, sur les planches. Et c'est tout naturel. Les apologistes chrétiens n'ont pas généralement recours à cette tribune et les ennemis de l'Église, en dépit de leur audace et de leur fureur, hésitent encore à jeter en face, aux bourgeois rassemblés, les ordures et les calomnies qu'ils déversent à petits coups dans leurs feuilles ou qu'ils débitent dans le huis-clos de leurs conférences. Le gouvernement lui-même, tout haineux qu'il soit contre la religion, tient la bride à ses trop zélés auxiliaires et naguère encore, à la grande colère des libres-penseurs, il jugeait prudent d'éloigner des feux de la rampe une pièce foncièrement et férocement anticléricale.

Les Apaches de l'art dramatique doivent donc se résoudre à ne vilipender les prêtres et les principes religieux que dans les embûches d'un épisode ou sous les voiles de l'allusion, — ce qui pourrait bien, d'ailleurs, être plus dangereux que les assauts directs et les jets de boue sans pudeur. Où le public aurait repoussé des accusations crues et ignobles, il accepte en effet, trop souvent, des insinuations perfides.

Mais, en compensation, l'Église, elle aussi, rencontre parfois, sur les tréteaux, des apologistes indirects, — involontaires ou timides, — qui, ne sachant

ou n'osant défendre ouvertement la religion, s'attaquent à la libre-pensée.

La libre-pensée présente en effet des côtés grotesques dont les écrivains comiques peuvent tirer des mots et des situations plaisantes ; et, d'un autre côté, par les mécomptes et les déceptions dont elle est la source, elle entraîne ses fanatiques à des catastrophes qu'il n'est pas difficile aux dramaturges adroits de transporter sur la scène. Dans l'un et l'autre cas elle offre, aux amateurs de pièces à thèse, un aliment très substantiel, dont ils ont profité.

Or, des excès, des sottises et des utopies de l'irréligion, le thème que les écrivains de théâtre ont préféré, c'est la prétention que les libres-penseurs affichent avec le plus d'effronterie, qui attire le plus de dupes, qui écrase le plus de victimes et dont le ridicule est le plus intense ; je veux parler de la prétention scientifique.

Franchement, on pourrait, à l'heure actuelle, en transposant la fameuse apostrophe de Mme Roland, s'écrier : « O science, que de bêtises on proclame en ton nom ! » Il n'est pas en effet d'extravagances et de mensonges qu'on ne fasse engloutir par l'estomac énorme et complaisant du peuple, en les plaquant de l'étiquette scientifique. Le nombre est presque infini des ignorants qui s'imaginent, de la meilleure foi du monde, avoir le droit de parler au nom de la science, parce qu'ils attaquent aveuglément la religion. Rien n'est égal à leur outrecuidante prétention, si ce n'est la crédulité phénoménale avec laquelle ils embrassent les hypothèses les plus hasardeuses et les plus controuvées, sur des sujets dont ils ne savent rien.

Cette folie souvent burlesque, toujours malsaine et quelquefois dangereuse, devait inspirer un observateur satirique et un moraliste pénétrant tel que M. Brieux. Dès ses débuts au théâtre, il traça, dans sa comédie de *Blanchette*, une esquisse amère et saisissante du désordre et du mal que cet abus de l'orgueil scientifique a répandu dans l'enseignement primaire. Un peu plus tard, il critiquait de face et à plein, dans l'*Évasion*, l'une des affirmations les plus catégoriques de la science impie, à savoir le caractère fatal des lois de l'hérédité.

Touchons un mot de la première œuvre et suivons M. Brieux dans les discussions plus approfondies de la seconde.

Blanchette est la satire âpre et vigoureuse de l'instruction démesurée dont on gave aujourd'hui, sans discernement, trop de jeunes filles de modeste origine et de moyenne intelligence. Une dangereuse ambition, soufflée au cœur des paysans par l'esprit des lois scolaires et par les décevantes promesses qu'on a fait miroiter à leurs yeux, veut, d'une simple et honnête enfant de la campagne, former une « demoiselle ». Au lieu d'être fermière et villageoise et de se marier avec un brave garçon, robuste et sain, à qui elle donnerait de beaux et solides enfants, la fille du laboureur aura ses brevets, mettra des chapeaux à plumes et des robes à colifichets ; elle habitera la ville, exercera une profession libérale, épousera un monsieur. C'est un beau rêve, et dont le réveil est le plus souvent amer et douloureux, quand, au lieu d'une « dame », on s'aperçoit, mais un peu tard, que l'ambition, trop orgueilleuse, a produit une déclassée. C'est le malheur qui advient à Blanchette. Au

début du premier acte on la voit, triomphante et ravie, promener sa robe et ses brevets dans la modeste auberge paternelle, entre ses parents fiers et heureux, quoique un peu ahuris. Le fils du châtelain lui fait un doigt de cour et Blanchette, enivrée de ses succès, échafaude à plaisir d'insensés projets de grandeur et de fortune. Hélas! avant que le rideau ne soit baissé, mille petits froissements ont égratigné déjà la joie du père et de la mère, écorché le vaniteux épanouissement de la fille et montré, au loin, le triste dénouement. Dès l'acte suivant, en effet, l'orage prévu s'amoncelle et, brusquement, éclate en un coup de tonnerre : attendant toujours un poste qui ne vient pas, ne pouvant ni ne voulant surtout se rendre utile à l'auberge, encensée par son jeune et riche galant, comparant enfin la vulgarité de son milieu natal à la confortable élégance où elle se croit assurée de vivre plus tard, Blanchette est devenue tout simplement insupportable à son père. Un minuscule incident suffit pour provoquer une scène terrible et la malheureuse, à moitié chassée par l'aubergiste, à moitié résolue d'elle-même à quitter le toit paternel, va se réfugier au château, près de celui qu'elle appelle en secret, déjà, son fiancé. Le troisième acte... Mais avant d'aborder le troisième acte, un mot d'explication. *Blanchette* a eu tour à tour deux conclusions très différentes.

Le troisième acte primitif était l'aboutissement logique, attendu, forcé des deux premiers. Blanchette, après avoir servi quelque temps à satisfaire un passager caprice, où elle avait cru sentir, — la pauvre fille, — une passion, était abandonnée par celui que son rêve érigeait en époux; de chute en chute,

elle roulait au ruisseau, sans espoir et sans halte. C'était le dénouement conforme à la vraisemblance, à la thèse, aux idées de M. Brieux. Mais depuis lors, cet écrivain si hardi, montrant qu'il avait aussi ses faiblesses, a fait au goût sentimental du public la concession de changer cette fin trop amère. Et, maintenant, sur les planches nationales de la Comédie-Française, où l'ancienne héroïne du Théâtre-Libre a été reçue, Blanchette, après avoir été renvoyée du château, parce qu'elle ne voulait point se laisser séduire, et avoir crié famine à Paris, reprend, épuisée, le chemin du village, y retrouve encore amoureux le paysan qu'elle avait dédaigné jadis et, finalement, accepte à la fois la main de ce brave homme et le tablier de fermière. Mais ce dénouement plaqué, — tel celui de *Résultats des Courses*, — est une heureuse exception qui confirme la règle navrante, mieux respectée par le dénouement primitif. Au surplus, puisque la fille à brevets n'échappe à la prostitution qu'en renonçant à ses rêves, la leçon demeure.

En somme, *Blanchette* est une œuvre essentiellement honnête et courageuse. Elle a ses défauts, sans doute ; elle est excessive et trop absolue : on n'y voit pas assez clairement que le danger auquel succombe à la fin la jeune fille est, non pas l'instruction large et développée qu'elle a reçue, mais la disproportion de cet enseignement avec son intelligence et son éducation.

Qu'une simple paysanne ait l'ambition de devenir savante et de se hausser, dans le monde, à un rang plus élevé que celui qui l'a vue naître, — en soi, ce n'est ni insensé, ni pernicieux. Ce qui

est fou, ce qui est dangereux au plus haut point, c'est d'offrir à tout venant cette instruction plus vaste et plus orgueilleuse, sans comprendre et sans voir qu'une enfant ne peut s'élever impunément au-dessus de sa condition que si elle est douée d'un esprit supérieur à son milieu. M. Brieux aurait pu marquer d'un trait plus net et plus fort cette distinction nécessaire et ne point laisser croire ou laisser dire, à de malveillants commentateurs, qu'il condamnait absolument l'instruction développée. Mais cette réserve faite, il doit être loué d'avoir aussi vaillamment combattu ces périlleux excès dont les maîtres du jour, appuyés sur la complicité passive d'une opinion dévoyée, ont fait une sorte de principe.

Hélas, pourquoi n'a-t-il pas ajouté qu'à ce mal qu'il dénonce et flétrit, l'Eglise apporte le remède? En effet, n'est-il pas évident que la mémoire et le respect de la loi divine auraient empêché l'Etat de créer une organisation de l'enseignement fausse et dangereuse, les parents de céder, pour leur fille, à l'appât d'ambitions disproportionnées avec ses moyens, Blanchette enfin de s'enfler d'un orgueil qui la dégrade aux pires humiliations. Mais ces grandes leçons, qui germent de la pièce, échappent à l'auteur; sans doute un chrétien ne peut fouiller les ressorts et les résultats de la comédie sans les découvrir ; un indifférent, néanmoins, pourra les côtoyer sans les apercevoir. Il faut donc, en résumé, se réjouir que M. Brieux ait si bien marqué les vices profonds de l'instruction anticléricale et, en même temps, déplorer qu'il n'ait point dit que ces vices profonds ont leur racine, justement, dans le caractère anticlérical de cette instruction.

*
* *

De l'*Évasion*, pas plus que de *Blanchette*, on ne peut dire que ce soit une apologie de la religion. Mais cette fois, les prétentions scientifiques de la libre-pensée sont l'objet d'une attaque plus directe, plus audacieuse et menée plus à fond. Du reste, on connaît déjà le sujet de la pièce. En voici donc immédiatement l'analyse.

Le Dr Bertry est ce qu'on nomme un prince de la science ; il a consacré sa vie déjà longue au problème inquiétant de l'hérédité, sur lequel il a entassé maints volumes. Il croit avoir prouvé sans lacune et sans retour que l'hérédité saisit tout homme dans l'implacable rigueur de ses lois. Or, ce docteur a un beau-fils, Jean Belmont, dont le père, hypocondriaque au dernier degré, a terminé par le suicide une vie que son mal funeste entraînait à ce dénouement. Le docteur est absolument convaincu que Jean, prisonnier de son père mort, finira comme lui. Le jeune homme d'ailleurs, persuadé que la science a dit son dernier mot par la plume de son beau-père, est en proie à une éternelle et sombre mélancolie, qui semble justifier les prévisions du savant. D'autre part, M. Bertry a une nièce, Lucienne, dont la mère a roulé dans la galanterie. Sur elle aussi, pèse une implacable hérédité ; le docteur a prononcé qu'elle aurait, avec le sang, la corruption maternelle et, ne craignant point de la pousser davantage au mal, lui a fait connaître ses théories. Comme Jean, Lucienne est une disciple convaincue du docteur.

Or, récemment, Lucienne a dû se marier avec un certain Paul de Maucour qui, averti, s'est effacé, mais qui, ayant contracté une autre union et supposant que Lucienne est de celles qu'on n'a pas besoin d'épouser pour les obtenir, est revenu. La jeune fille, élevée dans un milieu sans morale et sans foi, découragée par la conviction de sa faiblesse, est prête aux pires défaillance et ne craint pas de se compromettre avec Paul. Jean Belmont le lui reproche en termes chaleureux et doux : et la conversation, ainsi engagée entre la nièce et le beau-fils du Dr Bertry, se continue par la mutuelle confidence de leurs deux désespoirs, par l'aveu d'un amour réciproque et enfin par la résolution de lutter, unis, serrés l'un contre l'autre, à travers la vie, contre la fatale hérédité où les enferme une science impitoyable. On leur a persuadé qu'ils étaient prisonniers des morts ; mais il n'est prison si bien verrouillée dont on ne s'évade à force de vouloir. Le docteur, après s'être opposé au nom de la science à leur projet, finit par céder ; le mariage est conclu.

Six mois après, nous retrouvons les deux époux dans leur château d'Ebreville. Jean, plein d'exubérance, éclatant de vie, prend goût à son nouveau métier de gentilhomme campagnard ; Lucienne, un peu esseulée, s'ennuie. Paul de Maucour la surprend dans cet état d'esprit dangereux ; les hasards d'une leçon de bicyclette font tomber Lucienne entre ses bras : mais à peine a-t-il eu le temps de lui dérober un baiser furtif, qu'il est déjà repoussé avec indignation. Seulement, Jean est survenu ; il a vu sa femme et son ami troublés ; sa jalousie bouillonne, il exige une explication, il éclate en reproches ; il lance, au milieu

de sa colère, un de ces terribles mots, qu'on regrette à peine lâchés, mais qui creusent parfois, dans les cœurs, une irréparable plaie : « J'aurais bien dû m'y attendre ! » Décidément, l'évasion n'a pas réussi et Lucienne, découragée, persuadée que désormais, quoi qu'elle fasse, elle ne pourra plus être une honnête femme, abandonne la lutte et s'abandonne au mal.

Elle invite donc Paul de Maucour à venir causer avec elle et consent à écouter ses propositions. Mais alors une réaction se produit : devant les petits projets, sales et bas, que ce fade et lâche galantin lui étale aux yeux, la vertu naturelle de la jeune femme, écœurée, se soulève ; elle renvoie M. de Maucour et va se réfugier sur le cœur de son mari. L'évasion serait-elle donc possible encore ? Hélas, comment l'espérer, puisque les implacables lois, découvertes et formulées par le Dr Bertry... Mais, au même instant, voici que le docteur lui-même arrive entre les bras de son frère et d'un domestique, à demi mort, frappé au cœur. Depuis le début de la pièce, on l'a vu souffrir silencieusement, cachant à tous, par une sorte d'héroïque orgueil, un mal poignant, dont sa science hautaine ignore le remède. Et cette fois, la crise plus violente est venue le terrasser, tandis qu'il se préparait à haranguer une foule d'amis ou d'envieux, accourus pour célébrer la croix de commandeur qui consacre sa renommée. Alors, dans les angoisses de la mort prochaine et menaçante, le masque du savant tombe et la figure apparaît, de l'homme faible, incertain, ignorant. La science ! ah ! la science, avec quelle ironie amère et désespérée il en parle, au milieu de son impuissance à lui arracher le secret de

son mal et de sa guérison. Jean et Lucienne, avidement, dévorent ces aveux. L'hérédité n'est donc point si fatale et les portes de la prison où elle enfermait leur vie ne sont donc pas fermées ! Le docteur, un peu remis déjà, en a trop dit pour se dédire ; il renouvelle et affirme sa confession, il demande pardon des maux que son orgueil a causés. « Libres, libres enfin » s'écrient Lucienne et Jean, cependant que le docteur, délivré de la souffrance aiguë et voyant que la mort lui accorde un nouveau délai, s'en va pérorer devant ses flatteurs et répète, à mi-voix, le début de son discours : « Messieurs, la souveraineté de la science... »

La thèse exposée et soutenue dans l'*Evasion* est très claire ; elle n'a pas besoin d'être tirée péniblement des faits, elle en jaillit. C'est, pour employer une expression fameuse, — à laquelle on a donné parfois une signification trop absolue, — la faillite de la science, de la science impie, démontrée, sur un point précis, dans la question de l'hérédité. Le savant que M. Brieux nous présente a, comme on l'a vu, fait de l'hérédité sa chose : il en a codifié les lois et il croit avoir montré « l'invincible force de ces lois, immuables désormais ». Il dicte en son honneur, dans sa biographie préparée sous ses yeux : « Là où ses illustres prédécesseurs n'avaient produit que de timides suppositions, il a, lui, formulé des principes, établi des certitudes ». La vérité du mot d'Auguste Comte est désormais confirmée par ses travaux : « Les morts ont sur nous plus d'action que les vivants ». Et enfin, à qui lui suggère humblement la notion de la volonté : « Non, non, répond-il avec une ironie tranchante et résolue, nous n'avons aucun em-

pire sur nous-mêmes. Nous ne sommes que des résultats. » Telle est la théorie du savant matérialiste et athée. Eh bien, M. Brieux déclare et s'efforce de prouver que cette théorie est fausse. Et c'est là tout le sujet de l'*Evasion*.

M. Brieux soutient la vérité ; et eût-il échoué dans sa démonstration, il devrait être loué d'avoir eu le courage de l'entreprendre et d'avoir osé combattre, à la face de l'opinion, cette thèse désespérante et si fort admirée des savants officiels. Non ! elle n'est pas vraie, cette théorie, qui ravale les hommes au rang de « brutes inconscientes sans individualité, sans volonté ». L'expression est de M. Brieux lui-même, qui la prête à M. Bertry, frère du docteur, dans une discussion nerveuse et serrée que l'ignorant de simple bon sens engage avec le savant orgueilleux, infatué de ses découvertes. « Et quand même vos lois, vos fameuses lois, dit M. Bertry au docteur, n'auraient été mises en défaut qu'une seule fois, quand même il n'y aurait eu, depuis que vous observez, qu'un seul homme vicieux dont le fils n'ait pas été un vicieux, qu'un seul fou dont le fils ait été sain d'esprit, je dis que celui-là seul, que ce cas unique aurait dû vous empêcher de publier, avec cette autorité contestable, vos lois sinistres et hasardeuses, vos lois de désespérance qui, peut-être, ont fait plus de vicieux et de fous que l'hérédité elle-même ». Et, plus loin : « Vous êtes les bons dieux d'un peuple athée qui n'a plus d'autre idéal que le parfait fonctionnement de son tube digestif... Vous êtes la dernière ressource de la crédulité dans cette époque de prétendu scepticisme... Autrefois, les malades priaient Dieu de les guérir ; maintenant qu'ils ne croient plus à Dieu, ils

croient à la science, plus que vous n'y croyez vous-mêmes, et c'est vous qui avez hérité de la puissance des prêtres. — A-t-on perdu au change, interroge le savant? — Je le crois, réplique son frère, ils donnaient... — Oh! oh! ils donnaient!... — Ils « vendaient », si vous voulez, l'espérance dans une vie future, moins triste que celle-ci... Vous, vous êtes les ministres de cette déesse de déception qui s'appelle la science!... Vous rapetissez les caractères en développant dans de gigantesques proportions la peur de la mort. Vous empoisonnez tous nos plaisirs, tous nos actes, toute notre vie... Vous avez inventé la peur des microbes... — Ça vaut bien la peur de l'enfer! — Non! peur pour peur, j'aimais mieux celle-ci, parce qu'elle a parfois empêché de faire le mal, tandis que vos inventions n'ont jamais servi qu'à multiplier les égoïstes et les poltrons ». A part deux ou trois mots, voilà un langage élevé, superbe et vigoureux! La thèse est fortifiante, autant que vraie.

Il ne faudrait pas cependant la pousser trop loin. M. Brieux compare au péché originel les lois formulées par son docteur athée; sans doute il ne dit point que le péché originel est aussi peu sérieux que ces lois imaginaires; on peut toutefois supposer qu'il le pense. Or, — sans ouvrir ici une discussion théologique, — il est bon de rappeler en passant que ce dogme, en dehors même des irréfragables raisons qui le démontrent révélé, est suffisamment établi, devant la conscience de chaque individu, par les instincts vicieux et la tendance au mal qu'il découvre en lui; instincts semés dès la naissance et que l'on doit combattre à force d'énergie. L'énergie, la volonté, voilà ce qui creuse un abîme entre l'héré-

dité fatale et le péché originel. La volonté, celle-là la supprime et celui-ci la postule. Et ce qui est faux, désespérant, dans la théorie de l'hérédité, ce n'est pas l'hérédité elle-même — elle existe, en effet, — c'est le caractère implacable, absolu, que les savants athées attribuent à ses lois. Là, surtout, est la grande erreur du Dr Bertry. Car, en dépit de ses prétendues découvertes, la volonté humaine est toujours assez puissante pour remonter le courant de l'hérédité, si violent qu'il soit. M. Brieux n'a pas fait sentir assez nettement cette distinction nécessaire.

Néanmoins, encore une fois, la thèse est juste. Est-elle établie par une action dramatique et un dénouement qui saisissent et convainquent?

Au premier examen, ce qui paraît démontrer la théorie de M. Brieux et renverser les conclusions du Dr Bertry, c'est le lamentable aveu du savant, empoigné par la mort. « Ah! si je croyais en Dieu, s'écrie-t-il, éperdu, je me mettrais à genoux pour lui demander un miracle! Mais je n'y crois pas! Je ne crois même plus à la science... depuis longtemps »... Et, après un moment de silence angoissé, désespéré : « La science! la science! la science!... Ah! ah!... on s'imagine savoir des millions de choses!... on veut formuler les lois de la vie... et l'on assiste, impuissant, à sa propre agonie!... Nous ne comprenons rien à tout ce qui se passe autour de nous, rien à ce qui se passe en nous... Pourquoi est-ce que je meurs? La sclérose envahit les artères... Pourquoi? Comment? Qu'est-ce que la sclérose?... Voulez-vous que je vous dise? Nous ne savons rien, rien, rien!... nous n'avons rien trouvé... que des mots! » Cette confession d'un agonisant, dont l'intelligence encore lucide

apparaît sous le masque, arraché, de l'orgueil, cette confession semble décisive, en effet. L'on ne ment pas devant la mort et la vérité sort plus aisément de la bouche, au milieu des derniers soupirs et des spasmes douloureux du suprême instant, qu'elle ne s'en échappe, avec la respiration puissante et large de la vie. Cependant, cet aveu n'est pas un argument; car on peut reprocher à M. Brieux de l'avoir inventé comme un *Deus ex Machina*. Fût-il même une preuve, il démontrerait simplement que la médecine est encore arrêtée par mille incertitudes, et qu'elle ignore, au fond, le dernier mot de tout; mais cet aveu ne démolirait point la théorie de l'hérédité fatale.

Ce qui tend à la démolir, en réalité, c'est la pièce elle-même, examinée en bloc. Voilà deux jeunes gens, — disons, scientifiquement, deux sujets — placés dans des conditions où une impitoyable hérédité doit les écraser de tout son poids. Ils sont condamnés, sans recours, par la science. Or, en fait, l'hérédité ne les atteint pas. Ils ont beau s'imaginer, Jean, que la folie de son père est logée dans un coin de son cerveau, Lucienne, que la corruption maternelle est imprégnée dans sa chair, aucun des deux n'est frappé. La preuve, c'est qu'une première fois ils se délivrent de l'hérédité par leur seule énergie et qu'au dénouement ils écartent pour jamais ce fantôme, à ce simple mot du docteur : « Je me suis trompé ». Ce qu'ils sont? Tout simplement, deux malades imaginaires. Ils ont la tête bourrée, gonflée, des vénéneuses théories du matérialiste ; ils y croient de toute leur force et cette conviction les déprime et les écrase, en les persuadant, l'un qu'il mourra par le suicide et l'autre que le vice lui coule dans les veines;

il n'y a pas autre chose en leur cas. Or, si l'hérédité avait ce caractère absolu et fatal que lui attribue le Dr Bertry, on n'aurait pas besoin d'en connaître les lois, pour en ressentir l'influence. Eux, au contraire, ils n'en ressentiraient point l'influence, s'ils ne croyaient pas en connaître les lois. C'est de l'erreur et de la vanité du Dr Bertry qu'ils sont les victimes, et non point de l'hérédité.

Et, alors, ne voit-on pas que par ce simple fait la thèse est démontrée? L'hérédité n'existe donc point dans sa rigueur fatale et souveraine, puisque ces deux sujets, qui lui offraient un si admirable terrain de culture, y échappent. Et l'on sent bien que Lucienne et Jean ne sont pas des êtres de fantaisie, des types inventés pour les besoins de la cause. Ils sont réels, ils sont vivants; ils existent de par le monde; on rencontre, on connaît de ces enfants vertueux et sains, nés de parents vicieux ou malades... En un mot, c'est l'expérience universelle et le témoignage des faits que l'auteur oppose aux conclusions du savant matérialiste et athée. Et, contre eux, la thèse mensongère et impie se brise.

***

On voit que les erreurs et les abus de l'orgueil scientifique ont rencontré chez le Brieux de l'*Évasion* un adversaire plus audacieux et mieux armé que le Brieux de *Blanchette*.

M. de Curel nous fait franchir, avec la *Nouvelle Idole*, un pas de plus. Lui, résolument, contre les défaillances et les déceptions de la science antireli-

gieuse, a le courage de dresser les héroïsmes de la foi.

Son titre, d'ailleurs, est déjà tout un manifeste.

La *Nouvelle Idole!*...

... Il est des pays sauvages où les naturels, ayant aperçu le soleil et constaté les bienfaits qu'il répand sur la terre, ont eu l'idée d'adorer le soleil; ils n'ont pas su pousser la réflexion jusqu'à se demander quel était le cerveau tout-puissant qui avait créé ce globe de flammes et l'avait jeté dans l'espace; ils ont pensé tout simplement que le soleil était dieu. Eh bien, nos modernes savants se sont montrés tout juste aussi intelligents et aussi profonds que ces sauvages. Ils ont démontré les vastes progrès matériels accomplis par la science; ils ont vu ce qu'elle apportait ou pourrait apporter de bien-être au monde; et, devant ce spectacle, ils n'ont pas eu un seul instant la pensée d'élever leur intelligence au-dessus de la servile observation des phénomènes; ils n'ont pas su hausser leur esprit jusqu'à rechercher quel était le créateur de la science; ils n'ont pas compris que, s'ils pouvaient trouver tant de forces utiles au sein de la nature, ils devaient en conclure invinciblement qu'une force supérieure et réfléchie les y avait placées. Non! Comme les ignorants qui tombent à genoux devant le soleil, ils se sont prosternés devant la science. Et plus leurs découvertes attestaient que l'univers avait été créé par une intelligence infinie, plus obstinément ils niaient le Créateur et proclamaient que le hasard seul avait disposé cet ordre incomparable! On a rarement connu si prodigieuse aberration de l'orgueil humain.

La science, en fait, aux mains de l'humanité, n'est

qu'une servante. Elle doit — servante à certains jours indomptable et révoltée, mais toujours servante — aider l'humanité à servir elle-même. Celui qui est le Maître, à la fois, de la science et de l'humanité. Or, de la servante, on a prétendu faire une souveraine. On a prétendu transformer l'instrument, qu'il fallait réduire à la condition d'esclave, en idole aux pieds de laquelle on devait brûler l'encens. La science est bien la « Nouvelle Idole ».

Albert Donnat, médecin des plus illustres, est un de ses adorateurs. Il ne croit pas en Dieu; mais il a, dans la science en général et dans la sienne en particulier, une croyance invincible, idolâtrique, absolue. Persuadé que les « sujets » dont son diagnostic infaillible a reconnu la mort prochaine n'ont plus aucun espoir de ressaisir la vie, Albert Donnat n'hésite point à pratiquer sur eux les plus terribles expériences. Et c'est ainsi que, pour trouver un moyen de guérir le cancer, il n'a pas craint d'inoculer cette maladie effroyable à plusieurs malheureux. Quelle faute a-t-il commise? Voilà de pauvres gens qui vont bientôt retomber en poussière. Or, en utilisant cette chair à moitié morte, on peut découvrir un secret qui sauvera des milliers d'hommes !... L'hésitation serait le crime, et non pas l'audace.

Or, une malade, inoculée, guérit. Elle guérit de la maladie de poitrine à laquelle Donnat avait décrété qu'elle succomberait. Mais elle est condamnée, maintenant, à périr du cancer que le médecin coupable a jeté dans ses veines.

Le savant, toutefois, ne s'était pas trompé. Mais l'athée, qui érigeait la science en absolue souveraine, avait oublié le Souverain suprême auquel la science

obéit. La malade avait ajouté aux remèdes prescrits quelques verres d'eau de Lourdes ; et ses poumons dissous s'étaient, peu à peu, reconstitués.

Devant ce coup, Albert Donnat connaît enfin le remords et, pour la première fois, se demande s'il n'existe pas, au-dessus de l'Idole, une divinité supérieure. Et, alors, pour se punir et pour tenter, sans crainte, une expérience décisive, il inocule en son propre sein la liqueur mortelle. Il ne vivra plus, désormais, que pour se voir mourir.

Mais, à mesure qu'il meurt, il croit, de plus en plus, à la vie qui ne meurt pas.

Tout l'esprit de la pièce est contenu dans cet homme et dans cette idée. Le reste est simplement la mise en action d'un drame intime, auquel il suffira de consacrer quelques mots, quand ses péripéties pourront servir à la thèse. Il est donc intéressant d'étudier Albert Donnat plus à fond.

En réalité, ce savant matérialiste est un chrétien dévoyé qui s'ignore. On rencontre souvent, dans les vieux pays formés par l'Église et saturés de religion, des esprits qui s'imaginent avoir secoué le joug de la foi et auxquels un long atavisme impose, à leur insu, tous les effets de la foi. Pétris de nobles sentiments, respectueux des vertus que méprisait le paganisme et que Jésus-Christ seul a implantées dans le monde, ils croient sincèrement ne rien devoir qu'à la bonté naturelle ; et, au fond, tout ce qu'il y a de bon chez eux n'est que l'épanouissement de la tige chrétienne où ils ont fleuri. C'est la foi des ancêtres endormie dans leur cœur qui, seule, y fait germer les qualités dont ces incroyants sont si fiers. Albert Donnat, le savant libre-penseur, appartient à cette catégorie. Tout le

prouve, — et les remords poignants dont il est déchiré quand il aperçoit son erreur, et le sacrifice héroïque auquel il se résout sans trop savoir pourquoi, et, enfin, ces idées généreuses et ces débris de foi que la terrible secousse a fait soudain remonter à la surface de son âme.

Albert Donnat est donc un noble cœur et un grand esprit. Mais, parce que l'orgueil scientifique a dévoyé son intelligence, il a porté toute son ardeur de croyance et tout son besoin de dévouement aux pieds d'une idole; et le culte de cette idole a fini par obscurcir sa raison, qui confond, maintenant, le crime et la vertu.

L'âme immortelle et le Créateur n'existent pas pour lui. « Vous m'avez dit — lui rappelle un de ses confidents qui le voit, sous le coup du remords, douter de ses négations, — vous m'avez dit avoir tenu trop d'âmes sur la pointe de votre scalpel, pour accorder la moindre créance aux hypothèses du spiritualisme. »

C'était, en effet, son langage avant sa terrible erreur... Mais maintenant qu'il sait que l'eau de Lourdes a guéri le sujet condamné par sa science et dont il se voit désormais l'assassin; maintenant, frappé tout ensemble et dans son orgueil et dans son cœur plus droit que sa raison, le pauvre savant, furieux et terrassé, sent peu à peu renaître en lui le chrétien dont il ignorait la présence et qu'il ne veut pas reconnaître encore, alors que déjà il l'écoute.

Car enfin, pourquoi se résout-il à inoculer dans son sein le terrible poison qui le tuera lentement dans la décomposition d'une maladie longue et douloureuse? Et pourquoi, d'abord, a-t-il voulu se brûler la cervelle?

Pourquoi, si ce n'est parce que sa conscience, éclairée par Dieu, lui a montré nettement que son action devait être punie ? Oui, ce matérialiste athée qui n'adorait que la science et qui, de la science, avait fait l'idole à qui l'on peut tout sacrifier, ce matérialiste athée veut maintenant se punir, et de quoi ? D'avoir bien servi sa divinité!

Certes, le châtiment qu'il choisit n'est rien moins que conforme à la loi de Dieu. Que l'on se tue d'un coup de revolver ou par l'inoculation d'un virus de mort, on commet toujours un suicide, et le suicide est toujours criminel. Mais si le moyen est d'un impie, le mobile est d'un chrétien. Ne l'avoue-t-il pas lui-même, au fond, quand, l'orgueil enfin déchiré par la souffrance, il confesse, en pleurant : « Cette journée est atroce !... Un être s'agite en moi, qui se débat, qui meurt, et je ne le comprends pas ! Il m'ordonne le sacrifice, je trouve le sacrifice une chose monstrueuse, et je me tue !... ma fin est idiote !... Tomber en martyr, quand on n'a pas la foi !... Parader devant le néant !... »

Cet être intérieur qu'il ne comprend pas, c'est le chrétien déposé lentement au plus profond de son âme par la foi des générations qui l'ont précédé. Au surplus, cet être intérieur, ce chrétien mystérieux qu'il porte en lui, ne se borne pas à lui montrer le châtiment nécessaire après la faute, il fait plus ; il le jette éperdument dans une invincible aspiration vers l'immortalité. Plus le malheureux se tue, plus il voudrait ne pas périr tout entier. Et tous les arguments qui démontrent la survie du moi, sans parvenir encore à percer la nuit de son intelligence enveloppée d'orgueil, affluent déjà impétueusement dans son

cœur : « Voyons, dit-il à un ami, nous sommes l'un et l'autre bien pénétrés du grand principe de la science moderne, qu'à toute fonction correspond un objet qui lui est adapté. L'œil implique l'existence de la lumière, le poumon l'existence d'une atmosphère respirable. Soyons logiques : ce formidable besoin de se survivre qui émane du jeu nos organes, suppose forcément une survie. » Et l'illustre docteur incarne sa pensée dans cette comparaison vive et puissante : « Au mois de mai dernier, pendant le séjour que j'ai fait dans ma propriété du Dauphiné, j'allais souvent m'asseoir au bord d'un étang ordinairement couvert de superbes nénuphars blancs. Cette année, à cause de la fonte des neiges qui a été tardive, le niveau d'eau est resté longtemps très élevé, et les nénuphars, dont la tige est relativement courte et qui ne poussent que sur les bas-fonds, ne parvenaient pas à percer. On voyait, sous une mince couche d'eau, des centaines de boutons à couture blanche, pareils à de petites têtes au bout de longs cous tendus, oh ! mais tendus à se rompre ! Tous les jours les tiges s'allongeaient, mais s'effilaient en même temps. Je voyais mes plantes à la limite de l'effort. Leur désir de vivre avait quelque chose d'héroïque. Je disais au soleil, qui les attirait : « Soleil, triompheras-tu ?... » Et puis, je voyais l'eau qui ne diminuait pas assez vite et je tremblais : Ils n'arriveront pas ! Demain je les verrai morts sur la vase... A la fin, le soleil a triomphé. Avant mon départ toutes les belles fleurs de cire s'étalaient sur l'eau. Voyez-vous, mon petit, devant cela je n'ai pu me défendre de réfléchir. Vous, moi, tous les chercheurs, nous sommes de petites têtes noyées sous un lac d'ignorance, et nous tendons le cou avec une tou-

chante unanimité vers une lumière passionnément voulue. Sous quel soleil s'épanouiront nos intelligences lorsqu'elles arriveront au jour?... Il faut qu'il y ait un soleil! »

Et néanmoins, dans l'instant même où il se jette à Dieu, l'orgueilleux athée s'entête encore à se persuader qu'il ne croit pas en Dieu : « Non! répond-il à sa femme heureuse de son retour à des sentiments plus chrétiens, non, je ne crois pas en Dieu! Pour croire, il me faut l'évidence, et que nous en sommes loin! O ma raison!... Elle ne me conduit pas où je voudrais aller! »

Pourquoi cette contradiction?... Hé! c'est le châtiment logique et prévu de l'orgueil; c'est la punition de l'incroyance obstinée. Parce que ce grand esprit a fait dévier son intelligence et qu'il l'a courbée vers le mensonge au lieu de la laisser tout droit jaillir à la vérité, cette raison si haute et si belle est devenue impuissante à retrouver Dieu sans le secours de Dieu lui-même.

Au surplus, cette raison, dont il attend la foi, quelle en est la puissance? Il l'a reconnu lui-même, en causant avec son ami, quand il se débattait dans l'angoisse à la recherche éperdue de l'immortalité : « Ma raison, s'est-il écrié alors avec un accent d'amertume et de découragement!... Ce qu'elle me montre le mieux, c'est la profondeur des ténèbres où nos regards se perdent. » Oui, si l'on veut posséder dans sa plénitude absolue ce don de Dieu qui se nomme la foi, il y faut consacrer plus qu'un effort de l'intelligence, il y faut donner une humble prière.

Mais M. de Curel a voulu compléter la leçon par ce qu'on pourrait nommer la contre-épreuve. Et, près

du savant matérialiste, il a placé une jeune fille pieuse, ignorante et modeste.

Cette jeune fille est Antoinette Milat, le « sujet » qu'Albert Donnat, la croyant mourante, a piqué du cancer, et que Notre-Dame de Lourdes a ressuscitée.

Par quel concours d'événements la malheureuse est amenée à découvrir l'abominable expérience à laquelle on a livré sa chair, il serait trop long de l'expliquer. Il suffit de noter qu'à peine délivrée de la phtisie qui rongeait ses poumons, elle apprend qu'un mal plus corrupteur a été infiltré dans son sang par le médecin qui devait la guérir. Or, sous le coup terrible, au lieu de s'émouvoir et de pleurer, la jeune fille, innocente et résignée jusqu'à l'héroïsme, accepte avec soumission la volonté de Dieu. « Je voulais, dit-elle au docteur, être Sœur de charité et consacrer ma vie aux malades... Eh bien ! je livre ma vie en gros, au lieu de la donner en détail ! » Et devant la stupéfaction d'Albert Donnat, elle ajoute avec simplicité : « Vous avez l'air étonné que je sois prête à mourir... Je le suis parce que Jésus-Christ a été crucifié pour le genre humain et que je regarde comme un honneur d'être traitée un peu comme lui... »

Cette explication surprend encore davantage et illumine en même temps le savant athée, que son impulsion propre entraînait déjà vers le surnaturel. Aussi, interrogeant à la fois sa conscience intime et la modeste adolescente, il s'écrie : « D'où vient ce quelque chose qui élève le plus humble au-dessus du plus savant ? — Du bon Dieu, monsieur. »

Et c'est alors, enfin, que, plein de respect et d'admiration pour cette enfant que naguère il traitait comme une chair à expérience, Albert Donnat con-

fesse : « Elle arrive avec une simplicité magnifique au point où ma science n'a pu me conduire qu'au prix d'efforts surhumains : donner généreusement sa vie. » Mais, éclairé par ces hautes leçons d'héroïsme et de modestie, le savant ne se borne pas à les admirer. S'il ne va point du premier coup jusqu'au terme logique, il avoue du moins qu'il s'est trompé : « Le voici, l'élan de l'humanité entière vers un soleil unique !... Je le cherchais où il ne fallait pas, dans les cerveaux, et je le trouve dans les cœurs ! C'est le besoin de souffrir pour autrui qui froisse nos intérêts et pourtant nous possède... La loi du plus fort régit les corps, soit ; mais les esprits ?... Le plus grand symbole qui ait pu s'imposer à eux, n'est-ce pas un instrument de torture : la croix ? Quelle est donc la puissance assez forte pour que les yeux du monde entier soient fixés sur elle dans un désir d'immolation ?... Toute marée dénonce au-delà des nuages un astre vainqueur ; l'incessante marée des âmes est-elle seule à palpiter vers un ciel vide ? » Et, quelques instants plus tard, encore enchaîné par le doute : « Mon salut, dit-il à sa femme, c'est qu'une pauvre ignorante me prenne par la main pour me guider vers on ne sait quelle splendeur. Tu vois, j'ai pris mon parti de penser comme un illustre et d'agir comme le premier brave homme venu. C'est incohérent, mais *viendra-t-il jamais le jour où l'on pourra, en ne suivant que sa pensée, aboutir à toutes les grandeurs morales ?* »

Retenons ces derniers mots. Je ne crois pas qu'on ait souvent exprimé d'un trait plus vif et plus pénétrant l'irrémédiable incapacité de la science à créer une morale et donc à remplacer Dieu.

CHAPITRE II

LE CÉLIBAT ECCLÉSIASTIQUE AU THÉATRE

La question du célibat ecclésiastique au théâtre! L'idée ne manquait point d'originalité ni de hardiesse. Elle a été réalisée, par M. Jules Lemaître, avec autant d'énergie que d'humour.

Sa comédie, l'*Aînée*, n'est pas évidemment sans défauts ; mais, en revanche, elle possède une qualité des plus précieuses : elle offre, au premier plan, bien venue, bien tracée, une figure essentiellement noble et pure, émouvante et sympathique. En outre, au lieu d'utiliser la souplesse et la pénétration de son esprit à peindre un cas bizarre et compliqué, M. Jules Lemaître a déployé les ressources de son talent à rendre originale une situation ordinaire. Après tout, n'est-ce pas là le fond de l'art dramatique et, à la fois, le meilleur élément du succès : choisir un thème à la portée du public, un sujet naturel et

presque banal à force d'être vrai, qui soit aisément compris des moins subtils ; puis s'élever au-dessus du vulgaire et découvrir, en ce sol exploité depuis si longtemps, des trésors d'aperçus nouveaux, des moissons inconnues d'idées, de sentiments, de caractères ?

C'est ainsi que M. Jules Lemaître a donné pour pivot à sa comédie le portrait de l'éternelle aînée, dont on marie les cadettes et qu'on oublie toujours. Ici, elle est la plus âgée de tout un bataillon charmant, mais peu facile à commander, de six demoiselles. C'est Lia, « la dévouée et l'indispensable ;..... c'est elle qui a été la vraie mère de toutes ses jeunes sœurs, et qui gouverne la maison, et qui dispense M. et madame Petermann de surveiller leurs filles. Et tout cela avec une grâce presque silencieuse et un oubli de soi, une ignorance de son propre mérite !... Ah ! la brave fille ! Elle ne s'est pas aperçue, tandis qu'elle vivait pour les autres, qu'elle atteignait ses vingt-cinq ans. »

Vingt-cinq ans ! L'aînée, jusqu'alors, a suppléé sa mère et, à la voir si maternelle, on a fini par oublier qu'elle était jeune fille ; on la considère un peu comme un être à part, une exception, qui n'a pas besoin d'être épouse, étant destinée, pour la vie, à donner des soins de mère à des enfants qui ne sont pas les siens. Et d'ailleurs, ses parents ne sont pas les derniers, croyant la bien connaître, à la juger ainsi. Pourtant l'aînée, comme une autre femme, a un cœur tout prêt à s'ouvrir à l'amour, et ce cœur n'est point assouvi par les affections filiale et fraternelle. Aussi quel secret martyre elle souffre à se sentir incomprise et dédaignée, surtout quand elle

est dédaignée par celui qu'elle avait élu dans son âme et que lui enlève une sœur plus jeune, habile et peu gênée de scrupules ! Mais le temps passe, et quatre des filles se marient. L'aînée vieillit, gardant au fond de l'âme une blessure ignorée de tous et perdant chaque jour l'espoir de trouver un amoureux qui la comprenne, et qui découvre en elle autre chose que la grande sœur à perpétuité. Enfin, à trente ans, elle est demandée par un honnête homme et qui a son estime ! Hélas ! l'aînée comptait encore une fois sans l'ingratitude et la coquetterie des jeunes sœurs auxquelles elle a servi de mère ; encore une fois, son avenir est brisé par les coupables roueries d'une de ses cadettes. Mais alors, une révolte éclate au cœur de la malheureuse, aveugle un instant sa conscience et, troublant son calme et sa pureté, fait défaillir un moment sa vertu. Ses parents, qui ne l'ont jamais comprise, en sont stupéfaits. Pourquoi « l'aînée » se désolerait-elle ainsi d'avoir manqué le mariage, elle qui, par sa vie, son naturel et ses goûts, y semblait si peu destinée ? Aussi, loin de protéger leur enfant contre elle-même, en cette crise dangereuse, ils s'éloignent d'elle, ahuris, scandalisés. Or, au même instant, la tentation surgit sous les traits d'un jeune homme aimable et entreprenant, sans moralité, mais non sans hardiesse. Et la pauvre Lia se précipite, avec une sorte de rage exaspérée, d'énervement furieux, sourd à la raison, dans la coquetterie la plus provocante et la plus folle. Il est vrai que cet aveuglement ne se prolonge pas. Subitement et cruellement éclairée par le brutal effet de ses avances inconscientes sur ce jeune homme aux instincts vicieux, la jeune fille innocente et pudique a bientôt fait de se res-

saisir ; elle se redresse, indignée contre elle-même et contre l'audacieux. Mais, hélas ! il est trop tard aux yeux du monde. Intacte et pure en réalité, n'ayant à se reprocher que la coquetterie d'un instant, dont elle est à peine responsable et dont elle se blâme avec plus de sévérité qu'elle n'en mérite, la malchanceuse aînée se voit compromise aux regards malveillants de l'opinion.

Et c'est maintenant que la pauvre Lia est plus que jamais l'incomprise. On est absolument renversé de cet emportement soudain chez la jeune fille à laquelle on avait toujours attribué un tempérament calme et froid, voire une espèce d'indifférence et presque une certaine inaptitude à l'amour. Ceux qui devraient la défendre et la soutenir, et même un peu lui demander pardon, ne lui ménagent point le blâme et le mépris. Ses parents, coupables de leur ignorance à l'égard de son caractère et de son cœur, lui montrent une sévérité glaciale et une rigueur excessive ; ses jeunes sœurs, dont la plupart ont été, pour pêcher un mari, tranquillement et savamment coquettes, se détournent d'elle avec un effarouchement hypocrite. Une seule, la plus légère, mais que la bonne aînée, toujours prête à rendre service, a tirée d'un grave embarras, ose ouvertement prendre son parti... Heureusement que la pauvre Lia est trop sympathique à M. Jules Lemaître et à tous les spectateurs pour que la comédie puisse décemment finir d'aussi triste manière. Un vieux garçon, pas trop vieux, de belle fortune et de grande honorabilité, qu'une estime et une amitié réciproques unissaient à Lia depuis quelques années, se trouve précisément en mesure de savoir le fin mot de la prétendue faute. Et

c'est lui qui, au nez de tous ces pharisiens scandalisés, épouse enfin la grande sœur.

Telle est, strictement réduite à l'histoire et au portrait de son héroïne, la comédie de M. Jules Lemaître. On voit combien la physionomie du personnage est sympathique et touchante, en sa simplicité très noble et très humaine. Et l'on sent que cette figure est vraie, qu'elle est naturelle et vivante : elle n'a point, comme tant de marionnettes agitées sur le théâtre, une existence uniquement due à l'imagination de son auteur ; elle est prise en pleine réalité.

Mais la question du célibat ecclésiastique ? — Attendez, nous y arrivons !

De M. Pétermann, le père des six filles et de M. Mikils, un des six gendres, M. Jules Lemaître a fait deux pasteurs protestants. Et ainsi, tout naturellement, la preuve que le célibat ecclésiastique est une institution nécessaire se trouve intimement mêlée à l'action dramatique.

C'est par la négative, on le voit, que l'auteur démontre sa thèse. Il ne cherche pas à établir combien le célibat du prêtre catholique est admirablement propre à faciliter sa mission surnaturelle ; il se borne à mettre sous nos yeux, par le langage impérieux des faits, la contradiction qui éclate entre les obligations sacrées du pasteur et ses devoirs ou ses fonctions de père et de mari. De père et de mari : on devine, à ces deux mots, qu'il doit entrer deux parties dans la démonstration : les deux personnages en effet, le vieux Pétermann et le jeune Mikils, sont chargés d'incarner, celui-là l'impossibilité de concilier les soucis paternels avec le ministère parois-

sial, celui-ci l'égale impossibilité d'accorder les intérêts de ce ministère avec les préoccupations d'un époux. Faisons, tour à tour, connaissance avec ces deux ministres réformés.

Le pasteur Pétermann a six filles à marier... On pourrait s'arrêter ici ; vous connaissez maintenant, jusqu'au fond, le pasteur Pétermann ; il a six filles à marier, il ne voit pas autre chose, il ne sort point de là. La première occupation de cet honorable révérend, son premier devoir même, — il le considère ainsi, et, comme père, il a raison, — c'est d'établir les six filles qu'il a reçues du Ciel. Il est vrai que cette besogne ardue l'empêche un peu de cultiver sa paroisse autant qu'il le devrait et même autant qu'il le désire, ayant la conscience honnête et bien rangée. Mais que voulez-vous ? Une famille aussi abondante enfonce au second rang, un second rang très éloigné, le souci des autres fidèles ! En un mot, selon le portrait qu'en donne un de ses bons amis, M. Dursay, « le pasteur Pétermann est un très brave homme, et même un saint homme, et qui s'occuperait beaucoup de ses paroissiens s'il n'était obligé de s'occuper d'abord de ses filles. » Le personnage, en ces trois lignes, est croqué sur le vif. D'ailleurs, cet aimable et mordant M. Dursay, dilettante insouciant, esprit sceptique et curieux, paraît s'amuser de tout cœur à constater ce criant désaccord entre le ministère pastoral et les obligations paternelles de son ami. Et l'auteur emploie fort habilement ce personnage à souligner l'opposition qui fortifie sa thèse. De fait, le simple trait que je viens de citer ne suffirait-il pas, à lui seul, à prouver combien le contraste est profond ? Qu'est-ce, en effet, qu'un pasteur, chargé

du soin des âmes, à qui manque en premier lieu le loisir de s'en occuper?

Donc, le mot de M. Dursay aurait pu tout dire, à la rigueur ; il valait mieux néanmoins que la démonstration fût creusée plus avant. D'ailleurs, il fallait que l'accusation fût corroborée de preuves tangibles et d'incidents mis à nu sous les yeux du public. Au théâtre, une théorie, pour être acceptée, doit pouvoir être palpée comme un homme, ou dévisagée comme un tableau. La comédie de l'*Aînée* nous apporte ces preuves. Elle nous fait voir en effet le pasteur-père obligé de descendre à deux sortes de compromissions, l'une et l'autre assez graves, au point de vue des mœurs, au point de vue de l'argent.

Au premier point de vue, c'est encore Dursay qui résume ainsi la situation : « Six filles à marier, songez! c'est une affaire. Il faut les montrer, donner des thés, des concerts, des parties de jardin, attirer les jeunes gens et les retenir. C'est ainsi que la maison du pasteur Pétermann est devenue la maison des amours... Pour moi, je trouve exquis ce contraste entre la mission sacrée du bonhomme et ses préoccupations de père de famille, qui lui ont fait peu à peu transformer son presbytère en un temple du flirt, en une espèce de pince-cœur pour le bon motif. » Et, plus loin, le jeune et empesé Mikils achève le tableau, quand il imagine, afin de concilier sa déférence à l'égard de son révérend confrère avec le souci de la vérité, cette formule ingénieuse et polie : « L'intérieur du pasteur Pétermann est à la fois infiniment respectable et exceptionnellement joyeux. » Et comme on sent bien qu'aux yeux de tous, la seconde qualité, si c'en est une en pareil cas, déflore énormément la première !

Du reste, on s'en aperçoit. Cet honnête pasteur, étroitement cravaté de principes austères et qui doit prononcer des sermons tout empoissés de vertu calviniste, en arrive, obsédé par le souci perpétuel de caser sa progéniture, à permettre, en sa propre maison, entre ses filles et de joyeux adolescents, un petit commerce amoureux, qui souvent n'a rien de candide et de naïf. Une des épousées ne craint pas de lui jeter carrément cette vérité à la face... un peu plus tard : « Si vous croyez, dit-elle, que nos flirts ont toujours été innocents !... Que voulez-vous? il fallait bien pêcher un mari. Vous-même, vous laissiez faire. » Et le reproche est mérité. Car le brave homme, afin de ne pas voir des choses qu'il serait obligé d'interdire, a pris le parti de fermer les yeux. Tout le long du premier acte, il accorde à ses filles une liberté absolue. Celles-ci se promènent, quand la nuit tombe, au fond des allées ombreuses, avec l'élu de leur cœur, et, tout à l'heure, elles iront apprendre à leurs parents qu'elles se sont fiancées. De leur côté, les aimables garçons ne se gênent point pour prêter à ces demoiselles des romans passionnés, qu'on se passe à la ronde et qu'on dévore avidement, jusqu'à ce que la sage aînée, la seule personne raisonnable de la maison, les découvre et les confisque.

On comprend les étranges pensées, les désirs inquiétants, les procédés de conduite encore plus suspects, que ces façons de vivre ont bientôt développés dans tous ces petits cerveaux féminins, très éveillés, fort audacieux, hypnotisés par le souci de ramasser, coûte que coûte, un épouseur !

Quelques portraits : Voici d'abord Norah qui, par des manœuvres savantes et perfides, où la fourberie

naturelle, aussi rouée que l'expérience, est tantôt habile à se montrer ingénue, tantôt experte à jouer la passion, subtilise à son aînée le jeune pasteur que la coquette aspire à posséder comme époux.

Après Norah, Desdémone. En deux heures, montre en main, celle ci, très expéditive, enlève le cœur d'un jeune homme à peine présenté à la bande et sur qui, jalouse de ses sœurs, elle a jeté son dévolu. Sa coquetterie sait brûler les étapes ; avant la fin de la visite, elle annonce à ses parents qu'elle est fiancée au nouveau visiteur. Cette fois M. Pétermann, difficile à effaroucher pourtant, ne peut s'empêcher de témoigner sa surprise ; il s'écrie, stupéfait : « Déjà ! » C'est d'ailleurs, l'unique observation qu'il se permette.

Enfin, Dorothée, la plus jeune, à qui revient la palme. A dix-sept ans, cette enfant du grave et doux pasteur est déjà parvenue à un degré de perversité remarquable et gros de promesses. L'exemple de ses sœurs, — à part l'aînée bien entendu, — étalé sans vergogne et sans scrupule aux yeux de la fillette, a promptement achevé son éducation de coquette ; il a déposé, dans son cœur et dans son cerveau, des germes de corruption que la tolérance et l'aveuglement paternels ont merveilleusement fécondés. Un mariage riche avec un individu qu'on puisse mener et berner, voilà son ambition. C'est pourquoi, sans le moindre remords, elle entreprend de conquérir le cœur — est-ce le cœur ? — d'un vieux garçon qui, précisément, a déjà demandé la main de son aînée. On me permettra de ne pas insister sur la façon dont elle arrive à ses fins.

Et tout cela est paternellement abrité sous le toit du révérend Pétermann, cet homme aux prêches ri-

goureux, ce pasteur « haut sur cravate », ainsi que le dit M. Dursay... Hé quoi ! il faut bien établir ses filles ! Mais ne pensez-vous pas qu'un tel homme est étrangement qualifié pour fulminer contre la légèreté du siècle et pour enseigner l'austérité des mœurs ?

Cependant, pour caser la jeune bande, il ne suffit point de raccrocher quelques beaux garçons ; il faut que les prétendants puissent découvrir, sous le charme physique, un sac d'écus gonflé. D'où la nécessité, pour l'excellent pasteur, d'arrondir sa fortune ; et ceci nous amène au second genre de compromission qui s'impose au pauvre Pétermann.

L'honnête révérend rumine, à part lui, que, s'il pouvait grossir la dot de ses filles par le simple jeu des affaires, autrement dit par la spéculation, l'établissement de celles-ci en serait de beaucoup facilité. De cette idée, il s'ouvre en confidence à M. Dursay, qui est de bon conseil en ces matières. Le sceptique, amusé, très pince-sans-rire, affecte immédiatement une surprise un peu scandalisée : « Mais, monsieur le pasteur, la spéculation, c'est le jeu ; et le jeu étant la recherche du gain sans travail, n'est-il pas sur l'extrême limite des actions permises à un chrétien ? » Ecoutez l'argumentation, presque sublime à force de subtilité candide et de naïve hypocrisie, dans laquelle ce disciple austère et convaincu de Calvin cherche à se réfugier : « Sans doute, sans doute..., mais vous oubliez, mon cher voisin, qu'il y a une hiérarchie des devoirs. J'ai celui d'établir mes filles, qui entraîne, hélas ! celui de les doter et, corollairement, d'arrondir un peu leur modeste dot, si je puis. Ce devoir certain prime assurément le devoir plus douteux de

l'abstention évangélique à l'endroit des opérations financières... Si j'ose tenter la fortune, ce n'est point pour moi, c'est pour mes chères enfants : cette démarche qui vous inquiète n'est donc, à mes yeux, qu'une façon détournée de solliciter la Providence et. pour ainsi parler, de remettre l'avenir de ces chères petites aux mains de Dieu. » Sur quoi, son interlocuteur ayant insinué que le raisonnement du pasteur ressemblait fort à « la direction d'intention », dont les protestants affectent si haut de blâmer les Jésuites, le déconfit Pétermann en est réduit à s'abriter derrière un argument *ad hominem :* « Vous avez, dit-il, cher monsieur Dursay, le rigorisme de ceux qui ne croient à rien, et que, par conséquent, leurs sévérités n'engagent pas eux-mêmes. » Le mot est joli ; il est même très juste à l'égard du prêcheur incroyant. Mais si la rigueur sied mal à ce sceptique, il n'en est pas moins vrai qu'un peu plus de sévérité serait nécessaire au pasteur, qui est chargé, lui, d'enseigner les autres.

L'infortuné Pétermann est d'ailleurs bien puni de ces spéculations hasardées ; son pauvre patrimoine, au lieu de s'enfler, s'évanouit. Cependant le pasteur éprouve une consolation dans sa pauvreté, puisqu'il parvient tout de même à caser les deux enfants qui lui restaient sur les bras, la plus jeune et l'aînée Cette coquine accomplie de Dorothée arrive à conquérir le vieux garçon qu'elle avait entrepris de séduire ; et Lia, de son côté, reçoit enfin le prix de sa vertu. Pour le remarquer en passant, on voit, par cette aimable conclusion, que M. Jules Lemaître a la moralité fort douce. Il est supérieur, en ce point, à tous ces dramaturges nouveau-jeu, qui se croient obligés d'être

toujours amers et ne manquent jamais de donner le triomphe au mal, au détriment du bien : du moins, chez l'auteur de l'*Aînée*, si le vice est récompensé, la vertu n'est pas punie. Mais, dans ce dénouement, le détail intéressant pour nous, c'est la façon dont le double mariage est accueilli par le révérend Pétermann. Eh bien, le révérend Pétermann, à cette joyeuse nouvelle, entonne ouvertement son *Nunc dimittis*. Il a marié ses filles, il a donc rempli sa tâche... On mesure, à ce dernier trait, quelle place énorme il donnait dans son cœur à ses paroissiens.

La contradiction sans remède entre les devoirs du père de famille et les obligations du ministère paroissial, est donc bien démontrée. — L'est-elle aussi bien que vous le prétendez ? objectera sans doute un protestant. Ne vous semble-t-il point que M. Jules Lemaître a forcé la note, exagéré la complaisance et l'aveuglement de M. Pétermann, outré singulièrement la coquetterie et, pour trancher le mot, l'effronterie de ses filles ? Pasteur ou non, un homme ayant six filles à marier ne leur permet pas toujours une liberté d'allures aussi dangereuse ; il n'est pas nécessairement affligé d'une tolérance aussi coupable ; il ne laisse point forcément germer dans sa famille une moisson de défauts si vivace et si drue.

La critique a du poids, de la justesse, et, sans aucun doute, il est fâcheux que M. Lemaître y ait donné prise. Elle est de nature, au moins en apparence, à diminuer l'effet de sa démonstration. Mais en réalité, la démonstration n'en sort pas affaiblie; et cela, par deux raisons péremptoires. En premier lieu, la complaisance et l'aveuglement du pasteur, pour outrés

qu'ils soient, ne sont pas impossibles ; le désir de caser six demoiselles, avivé par le chagrin de voir les plus âgées mûrir sur la branche, peut assurément provoquer ces compromissions et ces faiblesses. Or, il n'est pas convenable, il n'est pas bon qu'un homme de Dieu, chargé du soin des âmes et ayant mission d'enseigner la vertu, puisse y être exposé. J'admets volontiers que tous les révérends, pourvus d'un régiment de filles, ne mènent pas si loin la chasse aux maris ; mais il est certain que beaucoup, par la force des choses, ont un pied — parfois les deux — sur cette pente dangereuse. En outre, — et c'est la seconde raison qui fortifie l'argumentation de l'*Aînée*, — même en supposant qu'aucun pasteur ne s'abaisse où descend M. Pétermann, il n'en reste pas moins que le devoir de marier ses filles est, chez un père, assez absorbant, assez considérable et assez impérieux pour rejeter au second plan le devoir pastoral. Et cette simple observation suffit à justifier la thèse.

Par conséquent, on a le droit d'affirmer que, sous la forme légère et acérée de la raillerie, M. Jules Lemaître a démontré, par une preuve au fond très solide, à quel point l'état de père de famille est incompatible avec le ministère ecclésiastique.

L'auteur de l'*Aînée* a établi, avec non moins de vigueur, sous la souplesse et la vivacité de l'ironie, que les obligations du pasteur amoureux, tout fraîchement marié, s'accordent fort mal avec son grave caractère et sa mission surnaturelle.

Il prend soin d'abord de nous détailler, par le menu, les raisons qui ont amené le jeune et austère Mikils à épouser la légère Norah. Voyons comment un pasteur se marie.

Ce Mikils est un homme empesé, sérieux, très prêcheur et très moralisant, d'ailleurs, quelque peu fat et absolument nigaud, bref « une des espérances de l'Eglise,... un des plus brillants élèves de la Faculté de théologie de Strasbourg,... » un personnage « appelé à un très bel avenir. » On comprend que ce futur Cicéron de la chaire protestante, abondant en théories lourdes et compassées, ait voulu se faire une conception du mariage, adéquate, autant que possible, à la correction de son attitude et à l'éloquente épaisseur de ses sermons. Il estime, en effet, que « l'épouse d'un pasteur ne doit pas s'attendre à une vie de plaisirs frivoles et de divertissements mondains : leur union doit conserver un caractère de gravité, et la pensée de Dieu ne doit pas être tout à fait absente, même de leurs plus intimes épanchements. » Et, en vérité, bien qu'il la formule avec trop d'empois, la théorie de M. Mikils est relativement juste : étant donné qu'un pasteur se marie, il doit au moins chercher une compagne apte à comprendre ces devoirs et capable de les pratiquer. Le jeune révérend le pense ; il le proclame en phrases cadencées. Après quoi, il épouse... qui ? Norah, Norah, la coquette et l'écervelée ; Norah qui sera folle, évidemment, de cette « vie de plaisirs frivoles et de divertissements mondains » justement incompatible avec la mission sacrée d'un ministre de Dieu ; Norah, enfin, dont la grâce piquante et la légèreté, ces attraits précisément les plus contraires à son idéal, ont séduit davantage, il l'avoue avec embarras, le raisonneur austère.

D'où vient cette absolue contradiction entre la pratique et la théorie ? Le motif en est clair. Il est

tout simplement dans ce détail que ce n'est point le pasteur qui se marie, mais l'homme. Or, l'homme amoureux, inspiré par le cœur ou quelquefois par les sens et l'imagination, n'aura souvent, ni le même idéal, ni les mêmes désirs, ni les mêmes besoins que le pasteur, exclusivement dirigé, lui, par la raison, et par une raison rigoriste et sévère. « Et la raison n'est pas ce qui guide le cœur, » il y a très longtemps qu'on l'a dit, sans doute aussi longtemps qu'on le dira encore. Il faut donc, ou bien que l'homme amoureux sacrifie ses goûts et son cœur lui-même aux austères devoirs de la fonction pastorale, ou bien que le pasteur néglige sa mission, oublie son caractère, afin de donner satisfaction aux exigences de l'amour. Ainsi, dès le premier pas dans l'état du mariage, éclate un désaccord profond entre les nécessités de la vie conjugale et les obligations du ministère sacré.

Au surplus, le pasteur Mikils ne tarde pas lui-même à s'en apercevoir.

La paix de son ménage a été troublée. L'infortuné révérend croit avoir découvert que sa femme aurait trahi ses devoirs, — ce qui est exact. Il est vrai que Norah, toujours coquine et rouée, parvient sans peine à établir, aux yeux de son mari, sa complète innocence et que le pasteur est désormais rassuré. Mais il n'en a pas moins subi une rude secousse ; il a senti tout ce qu'il souffrirait à perdre l'affection de sa femme ; il a reconnu la nécessité de se faire aimer davantage, en se montrant plus amoureux ; il a compris enfin qu'il avait été jusque-là trop pasteur et qu'ainsi le premier tort était de son côté... Tout ce détail de caractère est fort piquant, par la façon dont il nous montre un époux résolu... à se persuader que

sa femme a eu presque raison de le trahir et que c'est à lui d'en demander pardon. Mais où M. Lemaître est allé beaucoup trop loin, c'est quand il s'est appuyé sur ces raisonnements pour excuser Norah : la faiblesse du pasteur amoureux n'empêche point Norah de rester canaille.

Quoi qu'il en soit, le pasteur Mikils a fini par ouvrir les yeux... et surtout la bouche. Il n'y a qu'à le laisser dire. Écoutez-le : « Ma profession, — répond-il à Lia, qui intercède en faveur de la coupable, — *ma profession m'a marqué : elle est pour ainsi parler en contradiction sur bien des points avec ce qu'une femme attend d'un mari amoureux.* J'en ai eu quelquefois le soupçon, mais je le vois clairement aujourd'hui. Et, savez-vous, Lia? je crois que je vais être un autre homme, et que, maintenant, je saurai mieux lui plaire. Car... c'est absurde... Mais cette souffrance qui me vient d'elle, par les images dont elle me poursuit, m'a fait, je le sens, son prisonnier, son esclave, sa chose... Je l'aime... honteusement... Hélas! Lia, si mes paroissiens me voyaient ainsi! »... Cette dernière exclamation n'est-elle pas exquise ?

Le pasteur Mikils est donc décidé à devenir un autre homme ; il le devient très promptement. Ses progrès sont d'une rapidité merveilleuse ; on en jugera par ce bout d'entretien entre sa femme et lui, après la réconciliation. Norah, dans une partie de jardin, propose à son époux un petit tour de valse : « Oh ! Norah, s'écrie le révérend encore effarouché ! réfléchis donc... Les convenances de mon état... mon caractère ?... — Ah ! mais, répond carrément la jeune femme, il m'embête, ton caractère sacré ! » Sur quoi l'entretien se poursuit en ces termes :

« MIKILS. — Mon caractère sacré... C'est drôle, quand on y songe...

» NORAH. — Un peu.

» MIKILS. — Car, n'est-ce pas? ma fonction, ma mission, c'est d'éclairer et de diriger mes frères, d'être un *homme chargé des autres et qui appartient à tous... Et en réalité à qui est-ce que j'appartiens? A une femme*, à une toute petite femme... Ah! oui, ce que je m'en soucie de l'âme des autres — et de la mienne — depuis hier soir... c'est épatant!... Tiens, voilà que je parle à présent comme les gens du monde... Ah! je suis changé, bien changé...

» NORAH. — Tu as des remords?

» MIKILS. — Je ne sais pas. Mais il n'y a pas à dire, depuis hier soir, ma profession me paraît bizarre... Et je soupçonne qu'au temps où elle ne me paraissait pas bizarre, elle devait me rendre bien ennuyeux.

» NORAH. — Des fois.

» MIKILS. — Et maintenant?

» NORAH. — Tu es exquis. Tu es en train de créer un type : le type du pasteur rigolo, du joyeux ministre de l'Évangile.

» MIKILS. — Tu perds mon âme, mais je t'adore... Ah! sapristi! à propos d'âme... moi qui ai promis à ton père de prêcher demain à sa place!... Qu'est-ce que je vais leur dire, mon Dieu?

» NORAH. — Tu leur diras de maîtriser leurs passions.

» MIKILS. — Je n'ai rien de prêt... Je n'aurai jamais le temps.

» NORAH. — Mais si! mais si! Viens, mon beau pasteur; viens, mon cher petit homme de Dieu, viens le préparer, ton sermon! »

Ah! si ses paroissiens le voyaient!... car c'est main-

tenant que le révérend folâtre et amoureux pourrait répéter son exclamation. Mais il est déjà si avancé qu'il ne songe plus même à ce scrupule. D'ailleurs, un peu plus tard, il confie ses idées nouvelles à son beau-père et, là encore, il apporte à la thèse un nouvel argument : « Mon caractère? ma profession? Hélas! c'est d'être un homme, un pauvre diable d'homme... Oh! je ne me fais plus guère d'illusion là-dessus. *Comment se piquer d'être auprès des autres l'interprète de la parole divine, d'être leur guide public et reconnu, quand on est embarrassé soi-même des nécessités où se débat le commun des hommes? Qu'est-ce qu'un ministre de Dieu amoureux de sa femme, troublé de désir et d'angoisse dans son propre foyer, ou obsédé du souci de marier ses enfants?* Je ne dis pas cela pour vous, monsieur Pétermann... » Hum! voilà une restriction où la politesse a certainement plus de part que la vérité. « ... Mais quant à moi, conclut le mari de Norah, je me reconnais totalement indigne de ma profession. »

Voilà qui est parler; aussi je me garderai bien d'ajouter à ce langage une réflexion qui ne pourrait que l'affaiblir. La forme est originale, inattendue; mais la démonstration n'en est pas moins péremptoire.

La thèse est donc prouvée : l'état ecclésiastique — et ce qui est vrai pour le pasteur est infiniment plus exact encore à l'égard du prêtre, à l'égard de celui qui consacre et confesse — apparaît en désaccord irréconciliable avec l'état du mariage.

Sans doute, on a le droit d'estimer que le célibat ecclésiastique est une question beaucoup trop grave et beaucoup trop élevée pour être soutenue par des arguments de comédie; que c'est en quelque sorte

abaisser le sujet que d'en aller ramasser, sur les tréteaux, une démonstration nouvelle et de nouvelles preuves. Je conçois que certains esprits éprouvent ce scrupule et se sentent choqués. Un catholique, évidemment, ne saurait avoir besoin de chercher, dans les ironies de M. Jules Lemaître, une confirmation de la vérité qu'il doit avoir apprise au cours de ses études religieuses. Pour lui, la nécessité du célibat ecclésiastique est fondée sur des raisons plus hautes, est appuyée sur des considérations plus sérieuses. Elle se prouve en elle-même, et non point seulement par les inconvénients de la situation contraire. Il ne faut pas regarder uniquement l'obligation, chez le ministre de Dieu, d'avoir tous ses paroissiens pour famille et de réserver, dans son cœur, aux malheureux, aux petits et aux souffrants, à tous ceux qui ont besoin de sa pitié, de ses lumières ou de son amour, la première et la plus grande place. Il ne faut pas se borner à établir que le prêtre, afin de pouvoir librement se donner tout à tous, doit réduire au minimum le souci de l'argent. Il faut porter ses regards plus haut. Il faut comprendre que, pour être au niveau de sa mission sacrée, pour se rendre égal, autant qu'il est possible humainement, à son rôle surnaturel, pour devenir enfin le représentant de Dieu sur la terre et se changer lui-même en Dieu, quand il dit : « Ceci est mon corps », et quand il dit : « Je te remets tes fautes », — il faut comprendre, en un mot, que, pour réaliser cet idéal inouï, le prêtre est tenu de pratiquer, au degré le plus pur, le détachement de l'âme et du cœur, en même temps que le mépris des biens périssables. Il doit donc embrasser l'état de perfection que Dieu daigne ouvrir à ceux qu'il a choisis, parmi le commun

des fidèles, pour instruire et guider leurs frères : il doit se séparer de toutes les joies purement terrestres, et surtout de la douceur de se créer une famille et de se construire un foyer; il doit se tenir à l'écart de ces plaisirs légitimes, où le reste des humains peut se distraire et oublier, pour un instant, les regrets de la veille, les chagrins du jour et les angoisses du lendemain. Telle est la souveraine et réelle raison qui impose, à tout esprit sincère et réfléchi, la nécessité du célibat ecclésiastique. Et l'évocation de ces nobles idées, en même temps qu'elle replace, à la hauteur qui lui convient, ce grand sujet, démontre à nouveau que la religion véritable est uniquement la religion qui cherche à réaliser cet idéal sublime.

Évidemment, toutes ces vérités planent de bien loin au-dessus de la comédie. Mais pourtant M. Jules Lemaître a, lui aussi, accompli sa tâche; il a mené à bien, dans sa sphère, une besogne excellente. A coup sûr, c'est par les petits côtés qu'il a établi cette grande thèse et peut-être, aux yeux de certains lecteurs, il l'a diminuée autant qu'il l'a soutenue. Mais il l'a prouvée, pour tout un public immense aux regards duquel il ne risquait pas de l'amoindrir, attendu que ce public en ignore et n'est point capable d'en saisir les vastes proportions. M. Jules Lemaître, à sa manière, a fait œuvre apologétique.

Et, remarquez-le, — remarque nécessaire, afin d'écarter une objection possible, — il a donné la victoire à son opinion par des arguments très réels.

C'est là une qualité qui, trop souvent, manque aux pièces à thèse. Il arrive, en effet, qu'un auteur dramatique, afin de mieux étayer sa théorie, invente à

plaisir des personnages, des caractères et des situations qui, merveilleusement combinés pour aboutir à la conclusion qu'il veut, n'ont que le seul défaut, malheureusement capital, de flotter dans une invraisemblance absolue. Et, alors, au lieu d'être persuadés, la plupart des spectateurs hochent la tête en murmurant : « Il est trop aisé de démontrer sa thèse en fabriquant des individus et des faits pour les besoins de la cause ; un tel procédé est facile assurément, mais il ne prouve rien. » Dans l'*Aînée*, rien de pareil. Les types créés par l'auteur sont éclatants de naturel et débordants de vérité ; ce Mikils et ce Pétermann, on ne saurait le nier de bonne foi, sont des êtres vivants ; ils n'ont pas été conçus de toutes pièces : on les a découpés, très exactement, dans le monde réel et sur des patrons de chair et d'os. On peut en dire autant des situations où M. Jules Lemaître a jeté ses personnages ; elles sont marquées au coin de la vraisemblance et l'on n'éprouve aucunement l'impression, si fréquente à la comédie, de se sentir en plein rêve. Enfin, le conflit de ces individus vivants avec ces événements naturels aboutit, par un enchaînement sans heurt, à des conclusions attendues et logiques. Et cet ensemble harmonieux de vraisemblances et de réalités constitue précisément l'invincible rigueur de la démonstration.

Et puis, enfin, cette obligation du célibat pour les ministres du culte est si profondément naturelle et si clairement conforme à leur caractère, ainsi qu'à leur mission sacrée !... Tenez ! en étudiant cette comédie, je me rappelais un mot très curieux, à la fois simple et profond, que m'a répété un jour un vieux missionnaire. Il était revenu pour quelques mois dans sa pa-

trie, blanchi sous les durs et féconds labeurs d'un apostolat très lointain ; et il me contait que, dans le pays sauvage où il doit ouvrir son sillon de lumière et de bonté, il est combattu non seulement par l'idolâtrie, mais encore par le protestantisme. Or, sait-on comment les naturels de ces régions sauvages, ignorants, mais habiles à pénétrer les cerveaux et les cœurs, ont défini le prêtre catholique et le pasteur luthérien? Eh bien, le premier est, à leurs yeux, « l'homme du Grand-Esprit », tandis que l'autre est appelé tout simplement « *l'homme d'une femme.* »

De cette expression, forgée spontanément par un esprit inculte, n'est-il pas curieux de rapprocher la phrase où l'auteur de l'*Aînée* fait dire au pasteur Mikils : « Ma mission, c'est... d'être un homme chargé des autres... Et en réalité à qui est-ce que j'appartiens? *A une femme.* » Quand un auteur, aussi raffiné d'intelligence et de civilisation que M. Jules Lemaître, et un sauvage ignorant, l'un de l'autre éloignés par les mers et les continents, plus éloignés encore par l'esprit, par les mœurs et par l'éducation, se rencontrent ainsi pour exprimer la même idée presque en termes pareils, il faut décidément que cette idée soit d'une évidence aussi claire, aussi impossible à nier que la lumière.

CHAPITRE III

MYSTÈRES NOUVEAU-JEU

La comédie de M. Jules Lemaître est bien, dans toute la force et la vérité du mot, la démonstration d'une thèse religieuse. Mais les pièces, aussi clairement, aussi résolument destinées à prouver un principe de la religion, sont très rares. On peut presque affirmer que l'*Aînée*, dans son genre, est à peu près unique. Le souci religieux, qui est éternel et qui a toujours besoin de se manifester, a poussé généralement nos auteurs dramatiques dans une autre voie. Un certain nombre ont voulu, dans nos temps de scepticisme et d'indifférence, ressusciter les vieux « mystères ».

Autrefois, tous les théâtres chômaient pendant les derniers jours de la Semaine sainte. A présent, tandis que la plupart d'entre eux continuent de fermer leurs portes, il en est plusieurs qui se bornent à changer de spectacle. Au lieu de la comédie profane affichée pour les autres soirs, ils offrent au public ce qu'on

appelle un « drame sacré ». Bien souvent, d'ailleurs, ces compositions n'ont de sacré que le sujet, les personnages et les intentions de l'auteur. Car le langage que l'on prête aux héros des Livres saints, voire à Notre-Seigneur lui-même et à la Vierge Marie; l'impression qui jaillit du spectacle et pénètre l'auditeur; l'attitude et le ton des comédiens qui représentent les figures évangéliques; tout ce qui frappe en un mot, l'intelligence et la vue, est médiocrement religieux.

Cependant, ce genre de spectacle est fort à la mode aujourd'hui. Déjà même on s'est demandé si l'intérêt que les milieux intellectuels et mondains prenaient à ces drames sacrés n'était pas un indice heureux, ne portait pas une espérance. On a prétendu que ce goût révélait presque un retour à la religion, tout au moins une lassitude et presque une nausée du matérialisme, une aspiration vers Dieu. Pour ma part, je crois que cette conclusion est exagérée. Oui, sans doute, il peut y avoir, parmi les amateurs de ces tableaux soi-disant évangéliques, des esprits délicats et sains que le positivisme et l'irréligion dégoûtent et qu'attire un théâtre plus probe, un théâtre honnête et à peu près chrétien. Mais, hélas! beaucoup de ces esprits, dans leur marche à la religion, ne vont pas plus haut ni plus loin que ces drames « sacrés ». Comme pratique, ils se contentent volontiers de ces offices peu liturgiques et, comme doctrine, ils sont largement satisfaits de l'Évangile interprété par ces poètes, fort profanes et fort ignorants de l'Évangile. On se ferait une grave illusion en comptant beaucoup sur l'efficacité de cet apostolat dramatique.

Et combien, d'ailleurs, dont l'attrait pour ces représentations de Semaine sainte est fondé sur un dilettantisme aussi pernicieux dans ses résultats que fâcheux dans son principe ! Nombreux aujourd'hui sont les mondains que l'abus du plaisir a rendus presque indifférents au plaisir lui-même, et qui, sans vouloir rompre avec lui parce que sa privation dérangerait leurs habitudes, essaient néanmoins de le remplacer par des sensations inédites. Ayant épuisé les joies que procurent les sens, ils tâchent d'expérimenter les satisfactions que peut donner l'esprit, se promettant, d'ailleurs, de retourner ensuite à des impressions moins idéales, afin d'établir entre tous ces charmes divers des comparaisons subtiles, essentiellement propres à piquer leurs curiosités émoussées. Indifférents au devoir et à la vertu, ne voulant plus distinguer le bien du mal, ils ont la prétention de demander tour à tour à la chair et à l'esprit ce que l'une et l'autre offrent de jouissance à l'humanité. Au fond, c'est l'assouvissement d'un sensualisme raffiné qu'ils poursuivent encore, à ces spectacles sérieux et honnêtes. Est-il rien de plus digne, en effet, d'un esprit décadent, qui résume en lui tous les excès d'une civilisation pervertie, que d'assister à la Passion de Notre-Seigneur représentée sur le théâtre et, de là, courir au café-concert le plus voisin, pour y déguster tout ensemble, et les ordures qu'on y débite et la saveur de l'opposition qu'elles forment avec le drame religieux ?

Assurément, quand un de ces drames est bon, — car tous ne trahissent point l'Évangile et ne déforment pas les personnages sacrés, — les sentiments apportés par le public à sa représentation n'en diminuent point

le mérite. Il était opportun toutefois de montrer qu'il y aurait excès à triompher de la faveur que ce genre de spectacle obtient aujourd'hui.

Au surplus, il y a là plus qu'une question d'utilité, plus qu'une question d'effet à produire et d'apostolat dramatique à répandre ; une question autrement grave est engagée. Est-il bon que la personne sacrée de Notre-Seigneur et le drame divin de sa Passion soient représentés sur la scène ? A dire vrai, je ne le crois pas. Ce n'est point de ma part, sans doute, une opinion absolue, qui ne souffrirait aucune exception ; toutefois, en admettant des exceptions, je les voudrais rigoureusement... exceptionnelles.

Les partisans de l'opinion contraire objecteront aussitôt : « Mais les mystères ! Les fameux mystères du moyen âge, où s'empressait tout un peuple fidèle, avec autant de foi et de piété qu'aux cérémonies religieuses ! Les mystères, auxquels assistait le clergé, prêtant aux acteurs le parvis de ses cathédrales, et, parfois, leur abandonnant jusqu'à l'intérieur du sanctuaire ! »

C'est l'argument classique. Évidemment, les mystères étaient un spectacle excellent, vraiment chrétien ; ils formaient presque un certain prolongement de la liturgie. Boileau fut janséniste, en les condamnant avec son habituelle sévérité dans les deux vers fameux, aussi bien frappés qu'injustement conçus :

> De la foi d'un chrétien les mystères terribles
> D'ornements égayés ne sont point susceptibles.

Mais la représentation des mystères exige impérieusement une époque et des mœurs chrétiennes ; ils ne sont plus, malheureusement, de notre siècle.

Énorme, en effet, la différence entre ces grandes et simples tragédies du moyen âge et nos drames « sacrés ». La force et la beauté des mystères étaient moins en eux-mêmes que dans ces trois éléments extérieurs, qui précisément nous manquent aujourd'hui: un poète chrétien, des acteurs chrétiens, un public chrétien. L'auteur, qui retraçait en larges tableaux la Passion de Notre-Seigneur, accomplissait une œuvre pie; il s'effaçait devant l'incomparable sujet qu'il mettait en œuvre et ne songeait qu'à traduire, avec une exacte et scrupuleuse vérité, l'Évangile lui-même ou les interprétations traditionnelles des Pères et des Docteurs. Il n'ignorait point d'ailleurs que, s'il avait voulu broder des variations plus ou moins imaginaires sur le thème sacré, s'il avait eu l'audace de substituer des inventions plus ou moins ingénieuses au récit divin, toute l'assistance, imprégnée de foi et connaissant son livre d'Heures, aurait aperçu la supercherie, crié au scandale. Il n'en va pas de même aujourd'hui. L'auteur peut se permettre impunément toutes les libertés qu'il lui plaît contre la vérité historique et religieuse : il ne risque pas de blesser un public ignorant des choses de Dieu, qui ne s'apercevra point des erreurs commises ou, les découvrant, n'en sera point choqué. De même, en effet, que les poètes ont toujours revendiqué le droit d'accommoder l'histoire à leur fantaisie, nos modernes façonniers de drames évangéliques ont tout loisir de modifier les paroles du Christ ou d'agrémenter les détails les plus connus et les plus sacrés de la Passion. Ce n'est donc plus l'Évangile, au fond, qui est, comme autrefois, porté sur la scène, et l'édification qu'on retirait des anciens mystères, édifica-

tion qui en était la raison d'être et le but, ne ressort plus des spectacles nouveaux qui prétendent les continuer. Les traits divins de Notre-Seigneur y sont humanisés, ou ce qui est pis, « dramatisés », « poétisés », selon le goût et les impressions d'un auteur profane, ignorant de la religion et ne comprenant point l'inaccessible hauteur du sujet qu'il croit dominer.

La différence est aussi profonde entre les acteurs qui représentaient les vieux mystères et les comédiens qui jouent les œuvres modernes. Autrefois, celui qui avait mission de figurer, sur la scène, un personnage sacré, remplissait son rôle avec le sentiment d'accomplir une fonction presque religieuse; il y apportait un respect profond, des intentions pures, un esprit chrétien; c'était la foi et la piété qui lui inspiraient son attitude. Actuellement, c'est un artiste dramatique, indifférent ou même hostile à la religion, la veille applaudi sous les vêtements d'un gredin, qui se montre au public aujourd'hui sous la robe sacrée de Notre-Seigneur Jésus-Christ! Cela n'a-t-il point, vraiment, quelque chose d'odieux? D'ailleurs, où cet acteur prendrait-il le sentiment de son personnage? Il ne le comprend pas, il est impuissant à le pénétrer; il ne cherche pas même à le saisir. Sa grande préoccupation, son unique souci, c'est de trouver des effets inédits. Que telle comédienne en vogue, après avoir interprété cent rôles différents, après avoir « admirablement » rendu, si l'on en croit ses dévots, la souffrance et la joie, le vice et la pureté, l'amour et la haine, ait fantaisie, un beau jour, d'incarner la Vierge Marie; tout de suite un poète ami va lui confectionner, sur mesure,

une sainte Vierge; et nous aurons, grâce à elle, un drame sacré de plus! Et l'on ose comparer de telles productions aux mystères du moyen âge!

Quant au public moderne, on a déjà vu ce qui le différencie radicalement du peuple chrétien d'autrefois. Ce peuple chrétien s'en venait aux mystères avec l'intention d'y retrouver Dieu et d'y puiser des pensées de foi, même à ses heures de loisir et au milieu de ses divertissements. Et les spectateurs contemporains, je dis les plus honnêtes, ne demandent aux drames sacrés qu'une distraction passagère et jamais une leçon, ni un exemple. Il est à remarquer d'ailleurs que les représentations soi-disant évangéliques sont données, généralement, pendant les derniers jours de la Semaine sainte. Or, à ce moment de l'année, les chrétiens assez pénétrés de Dieu pour chercher une édification jusque dans leurs réjouissances, ne songent guère à courir au théâtre; ils vont assister aux offices. Et le public des drames sacrés se recrute surtout parmi les chercheurs de plaisirs, trop heureux, dans la suspension de presque tous les amusements, de rencontrer encore un spectacle. En somme, entre ces pièces contemporaines et les mystères du moyen âge, il n'y a presque aucune ressemblance.

Sans doute, il existe aussi des poètes chrétiens; leurs tragédies, représentées devant un public croyant, par des comédiens pénétrés de leur rôle et cherchant Dieu plus que l'effet, pourraient rappeler les manifestations d'autrefois. Mais ces poètes chrétiens sont l'exception, et ils ne trouvent jamais l'auditoire ou les acteurs dont la pensée communierait à leur pensée.

Cependant, trêve aux réflexions préliminaires. Étu-

dions, de ces drames « sacrés », celui qui, par sa date, en a été l'initiateur; celui qui, par sa forme et par son titre, a le plus évidemment l'intention de ressusciter les vieux mystères et de les habiller à la moderne; enfin celui qui peut être considéré comme le type accompli de ces œuvres néo-mystiques. On jugera s'il peut soutenir le parallèle avec les grandes manifestations scéniques et religieuses dont il a prétendu se poser en successeur. Il s'agit de *La Passion* d'Edmond Haraucourt.

M. Edmond Haraucourt n'a pas voulu seulement dramatiser, de la Passion du Christ, un épisode; il a tenu à la montrer tout entière au public. Il n'a pas songé à l'enfermer dans le moule tragique; il a eu l'ambition, — et par un sous-titre il en avertit nettement le lecteur, — de nous donner un vrai « mystère ». Et c'est bien la Passion qui se déroule à nos yeux. Le premier tableau commence à l'heure même où Notre-Seigneur entre à Jérusalem, parmi l'enthousiasme et les acclamations du peuple juif qui, devant lui, soulève des buissons de palmes et répand des tapis de manteaux! Le sixième et dernier se termine au moment effroyable où, dans les ténèbres de la terre épouvantée par la mort de son Créateur, Joseph d'Arimathie vient pieusement s'emparer du cadavre divin. Entre ce début et ce dénouement, nous assistons à la Cène et à l'Agonie; nous voyons Notre-Seigneur devant Caïphe et devant Pilate; nous l'apercevons sous les coups de fouet et sous le fardeau de la Croix... C'est donc bien, du moins par la forme et par l'ampleur, un Mystère.

Et M. Haraucourt paraissait de taille à se mesurer avec ce formidable sujet: car c'est un noble et vigou-

reux poète ; il sait plier le vers à toutes les pensées comme à tous les sentiments ; il est habile à le faire éclater avec force et chanter avec douceur. *La Passion*, pour la critique indifférente et qui n'a point souci de l'Évangile, est remplie de beautés. D'ailleurs, les intentions de l'écrivain sont excellentes ; il a eu sincèrement la pensée de faire œuvre chrétienne. Eh bien, malgré tout, malgré la volonté droite et l'incontestable talent, cette pièce est, pour ainsi dire, imprégnée d'une inintelligence absolue du sujet. M. Edmond Haraucourt ne semble pas avoir un seul instant compris quel était son devoir en présence de Dieu, devant les actes et le Verbe de Dieu. Dieu, il ne paraît pas même le voir ni le sentir en Notre-Seigneur Jésus-Christ. En un mot, le surnaturel est absent de son œuvre et, voulant écrire un mystère, il n'a composé qu'un très beau drame humain.

Tant que l'auteur n'a devant lui que des hommes, et surtout des hommes pervers, où prévaut ce qu'il y a de moins noble et de plus mauvais dans l'humanité, son talent se déploie fort à l'aise ; il burine les caractères et fait saillir les pensées en traits vigoureux et puissants. La rapacité des marchands installés dans le Temple et les épouvantables calculs de Judas ; l'orgueil, l'étroitesse et l'hypocrisie des pharisiens, leur haine envieuse et acharnée contre Notre-Seigneur, tous ces sentiments odieux ou révoltants sont brossés avec une rare vigueur et prennent du relief. Ne voit-on pas tout Pilate en ces quelques vers ?... Et, d'abord, son impuissant dépit contre le peuple juif :

Peuple de volonté, de silence et d'orgueil,
Ton prophète et ton Dieu se dressent, double écueil,
Où viennent se briser les puissances humaines.

Puis sa lâcheté, prête au crime afin d'obtenir la paix :

Ah ! Rome et les jardins penchés au bord du Tibre !
Ne rien faire, dormir, être loin, être libre,
Cueillir les fleurs du temps sans expliquer pourquoi,
N'entendre plus parler du Dieu ni de la loi,
Boire le gai Falerne au milieu des poètes,
Rire et ne plus jamais lapider les prophètes.

Oui, tout Pilate est bien évoqué dans ces mots rapides ! C'est bien là le lâche et le jouisseur qui condamnera l'innocent pour ne pas s'attirer de soucis ; qui, dans l'abominable fureur de tout un peuple envers un seul, et ce seul étant juste, apercevra uniquement les embarras qu'il en éprouve. Homme qui voudrait bien, au fond, « rire et ne plus jamais lapider les prophètes », mais qui n'aura jamais l'énergie de défendre le droit !

Tout cela est bien observé, bien rendu. Malheureusement M. Haraucourt tombe, aussitôt qu'il veut monter plus haut. Sans relever les anachronismes voulus, les amplifications erronées, les modifications que le poète apporte à l'Évangile, — on peut négliger ces détails auprès de critiques plus graves ! — il suffit de voir comme il a tracé les portraits de la Très Sainte Vierge et de son divin Fils.

La Vierge Marie, l'auteur ne l'a pas comprise une minute, ou plutôt, ce qui revient au même, il l'a comprise humainement. La Mère de Dieu, dans son drame,

est une mère admirable d'amour pour un enfant qui ne serait qu'un homme! Une femme au cœur noble et tendre, apercevant son fils, innocent ou coupable, entre les mains des bourreaux, parlerait, agirait comme parle et agit, selon notre écrivain, la Très Sainte Vierge. Et c'est justement pour cela que ce n'est plus la Très Sainte Vierge. Encore une fois, l'auteur de *la Passion* n'a composé qu'un très beau drame humain. Voulez-vous un exemple? Etudiez l'entretien de Marie et de son divin Fils, au Jardin des Olives. En premier lieu, la scène est absolument contraire à la réalité; faire intervenir la Mère au milieu de l'agonie, c'est prendre avec l'Évangile une liberté excessive; admettons-la cependant. La Vierge Marie vient donc se jeter aux pieds de Jésus, pour le supplier de s'enfuir. Eh bien, elle apparaît là comme une mère, aimante à coup sûr et dévouée, même héroïque à l'occasion, capable d'affronter pour son enfant les plus graves périls, mais comme une mère apeurée, timide et bornée, ne comprenant rien à ce qui se passe et n'ayant pas l'air de se douter que son Fils est Dieu. Assurément, l'inexprimable douleur que la Vierge Marie éprouvait dans ces heures terribles, a pu l'abattre un instant, puisque Notre-Seigneur lui-même est tombé sur le sol et, pendant une seconde, a paru désirer que son Père écartât le calice! Mais que Marie, qui, par la pleine acceptation de sa souffrance et de la Passion de son Fils, a coopéré pour ainsi dire au rachat de l'humanité; que Marie, qui connaissait l'ineffable martyre et sa cause lointaine et ses résultats universels; que Marie soit venue se traîner aux pieds de Jésus, oubliant sa mission divine et jusqu'à sa divinité, pour l'arracher presque de force à la mort,

— cela est radicalement inadmissible et démontre chez l'auteur une incompréhension absolue du sujet, une sorte d'*insens* religieux, si l'on peut employer ce néologisme.

Et c'est bien ainsi que M. Haraucourt nous dépeint la Vierge Marie. Écoutez-la, quand elle accourt et se jette aux pieds de son Fils :

Viens !... Entends-moi... Jésus ! J'obéirai, s'il faut,
Je veux bien obéir, mais dis-moi que c'est l'heure,
Prouve-le-moi... J'ai tort de pleurer, mais je pleure.
Je rêvais d'être forte, et voulais. Mais vois-tu,
C'est trop.

Elle a « peur de la nuit » ; elle veut s'éloigner, car elle trouve que les arbres « ont l'air traîtres comme des hommes » ; et, à tous les arguments de Notre-Seigneur, elle ne sait que répondre :

Oui, j'écouterai tout, plus tard, fuis maintenant.

Ou bien :

Je ne suis qu'une femme et je ne comprends pas.

En même temps, l'auteur, par une étonnante erreur de goût, met dans la bouche de Marie des tirades poétiques, des hors-d'œuvre gracieux, singulièrement déplacés. La Vierge interrompt sa douleur et son effroi pour décrire l'enfant,

Ce petit être grave et blanc qui vous regarde...

Puis, revenant à son Fils, elle ajoute ce propos bizarre :

Quand tu parlais, j'avais l'effroi d'une querelle !...

Et alors, par trois fois, Notre-Seigneur demande pardon à sa Mère !... Tout cela est faux ; tout cela est aussi contraire à la vérité qu'à la vraisemblance évangélique.

Ce n'est point, d'ailleurs, la seule intervention de la Vierge ; après avoir vainement supplié son Fils, elle essaie d'attendrir Pilate ; elle tient au peuple ameuté des discours où elle n'est pas loin d'invoquer les circonstances atténuantes en faveur de Jésus-Christ.

... Vous savez que mon Fils est très bon :
C'est un juste, et je viens vous demander pardon
Si nous vous avons fait du tort sans le comprendre.

Enfin, jusqu'au pied de la Croix, l'auteur de *la Passion* défigure la Vierge ; il nous la montre à genoux, anéantie, sur le Calvaire !... Il veut donc oublier jusqu'à l'inoubliable *Stabat*... « La Mère était debout !... »

Évidemment, M. Haraucourt a cru bien faire ; il a voulu surpasser l'Évangile, être plus émouvant, déployer une délicatesse à laquelle l'inspirateur du récit divin avait eu le tort de ne pas songer. Mais c'est là précisément ce qui démontre à plein, sur les choses de Dieu, sa déplorable inintelligence.

Cette inintelligence, elle éclate également dans la physionomie sacrée de Notre-Seigneur ; ici encore, on dirait que l'auteur a prétendu améliorer l'Évangile et rendre Jésus-Christ plus sympathique aux spectateurs modernes. Le début, cependant, renferme des discours qui ont non seulement la force et la

beauté, mais l'exactitude, autant que peut en contenir la traduction poétique et délayée d'une prose énergique et brève. Les premiers mots que M. Haraucourt met aux lèvres de Jésus résonnent d'un accent presque évangélique :

Venez à moi, vous tous qui souffrez, cœurs navrés,
Rêves en deuil, espoirs déçus, vous qui pleurez,
J'ai connu votre angoisse et j'apporte la joie :
C'est pour vous affranchir que mon Père m'envoie,
Car mon joug est facile et mon fardeau léger.
Venez à moi qui suis venu pour vous chercher,
Et nous irons ensemble à la paix éternelle.....

Quelques instants plus tard, Jésus fait tonner contre les Pharisiens des malédictions dont le souffle est vraiment animé de puissance et chargé de grandeur :

Avares, sans pitié, sans pudeur et sans foi,
Vous priez en public et vous pillez les veuves.
Vous brodez des vertus sur vos tuniques neuves,
Et la loi du Seigneur décore vos manteaux :
Mais le juste vous voit pareils à des tombeaux
Qui, tout blancs au dehors, sont pleins de pourriture.

Cette heureuse inspiration qui donne et qui promet des vers beaux et robustes, imprégnés de la moelle évangélique, est hélas ! de courte durée. Jusqu'ici M. Haraucourt était guidé, soutenu par le texte divin ; dès qu'il veut imaginer, dès qu'il veut prêter à Notre-Seigneur les inventions de son esprit, la chute est profonde. Elle était d'ailleurs inévitable et le génie lui-même aurait failli, voulant se substituer à Dieu. Aussi ce qu'il faut reprocher à l'écrivain, ce n'est pas une défaillance trop naturelle, mais une ambition trop audacieuse. Car M. Haraucourt a cette folle am-

bition de vouloir agrémenter constamment l'inimitable brièveté du récit divin par tous les discours qui lui semblent bien venus. Et presque toujours, dans le choix des épisodes et dans la composition des tirades, son irrémédiable incompréhension du divin s'étale avec une inconscience inouïe. On sent se glisser partout, dans ce drame sacré, les procédés du drame humain. Telle est la rencontre inattendue de Marie-Madeleine avec le Sauveur, à l'heure où Jésus se prépare à gravir le Mont des Oliviers. Dans une tragédie, dont le héros serait un homme, ayant toutes les passions de l'humanité, un poète ingénieux ne manquerait pas, pour attendrir les auditeurs et corser la situation, de jeter aux pieds de ce héros, dans le moment même où il marche à la mort, son amoureuse ou sa fiancée. Eh bien, M. Haraucourt a cru faire un coup d'éclat en transposant ce procédé de l'amour terrestre au divin amour. Je demande pardon aux lecteurs chrétiens d'insister sur ce rapprochement, dont M. Haraucourt n'a évidemment pas compris la haute inconvenance. Mais le rapprochement s'impose, il jaillit de la scène et devient frappant dans la conclusion : « *Jésus* : Viens dans mes bras. — *Madeleine :* Tu le permets ! — *Jésus*, la pressant sur sa poitrine : Adieu. — *Madeleine :* Jésus ! — *Jésus*, lui posant la main sur le front et l'éloignant de lui : Va, tête blonde ! ! » Et, Madeleine aussitôt disparue, Notre-Seigneur ajoute avec mélancolie :

Je ne regretterai des choses de ce monde
Que la douceur des mains aimantes, le regard
De l'ami patient à l'ami qui vient tard,
L'épaule où l'on s'endort, le bras où l'on s'appuie...

Vouloir représenter la Passion du Sauveur et ne pas sentir tout ce qu'un pareil langage, après de tels adieux, offre de révoltant, c'est laisser voir une impuissance absolue, définitive, à traiter le sujet qu'on avait entrepris.

Mais, hélas! M. Haraucourt n'a pas la notion de cette impuissance et nous découvre par là qu'elle est sans remède : après avoir imaginé les adieux de Notre-Seigneur à Madeleine, il traduit audacieusement l'intraduisible agonie du Sauveur. Il veut exprimer les pensées qui roulaient dans l'esprit de l'Homme-Dieu pendant ces heures impénétrables et mystérieuses ; il veut « monologuer » l'agonie de Jésus! Il suffit vraiment de nourrir un tel dessein, pour montrer qu'on est incapable de l'accomplir. Rendons pourtant cette justice à l'auteur de *la Passion* qu'il a prêté de beaux vers à Notre-Seigneur agonisant. Écoutez ceux-ci :

O terre! ô race humaine! ô déplorable monde...
Tu tends les bras vers Dieu pour que Dieu te délivre,
Et lorsqu'il vient, l'ami si longtemps attendu,
Tu dresses son gibet pour croire à sa vertu!
Tu couronnes de sang les fronts qui sont augustes,
Ta justice fleurit sur la tombe des justes
Et ton cœur ne comprend que le verbe des morts!

Certes, voilà de nobles pensées, rendues dans un langage harmonieux et fort. Mais que ces discours sont ternes, sont froids, sont humains en un mot, auprès des inexprimables pensées que notre raison éperdue essaie en vain d'atteindre et de concevoir! Et puis, tous les vers de l'agonie ne valent point ceux-là. Quand Notre-Seigneur aperçoit ses disciples endormis, savez-vous comme il parle?

Leurs fronts penchent, ainsi que les grappes d'hièble
Lorsque le vent d'orage a passé sur les bois.

L'image est jolie. Mais, franchement, on ne voit pas bien Notre-Seigneur se décrivant à lui-même, en termes poétiques, le sommeil des apôtres, à l'heure où il sue la sueur sanglante!

Cependant, M. Haraucourt pourrait, en faveur de ce monologue, invoquer une excuse : il lui fallait bien, dirait-il, pour remplir les longueurs de ces instants d'angoisse, inventer des discours. Excuse insuffisante, il est vrai, car l'auteur de *la Passion* n'était point forcé de nous détailler l'agonie du Sauveur; mais enfin, circonstance atténuante. Or, cette excuse elle-même échappe à l'écrivain, quand il montre Jésus devant Pilate. Il possédait là des textes évangéliques; pourquoi ne s'en est-il point contenté? Notre-Seigneur avait dit : « Mon royaume n'est pas de ce monde. » A quoi bon lui attribuer cette amplification de rhétoricien :

Je suis roi du futur
Et je siège sur l'or dans le palais d'azur.....
Mon royaume est la fleur de grâce et d'harmonie.

Tout cela est pitoyable. Et ce pitoyable est doublement fâcheux : d'abord, parce que l'incompréhension du sujet est plus funeste en cette matière surhumaine que dans toute autre composition dramatique ; en second lieu, parce que M. Haraucourt avait la puissance et le talent d'écrire une admirable *Passion*, s'il l'eût comprise en chrétien. La disproportion trop grande entre son ambition de monter au divin et son inintelligence absolue d'y atteindre a conduit le poète à

entreprendre une œuvre gigantesque et l'a empêché de la réussir.

Voilà donc ce qu'est un *Mystère* moderne écrit par un homme à l'inspiration vigoureuse, au vers harmonieux, aux intentions droites, mais qui ne voit rien de la hauteur ni de l'étendue de son sujet ; qui veut humaniser Dieu au lieu de chercher à diviniser son propre génie par une intime union avec le souffle brûlant de l'Écriture. N'est-il pas évident que ce drame « sacré » n'a aucun rapport avec les mystères du moyen âge et que les raisons qui justifiaient ces représentations d'autrefois ne sont d'aucun secours aux divertissements d'aujourd'hui ?

*
* *

Cet exemple avait bien montré que la physionomie sacrée de Notre-Seigneur est inabordable au talent dépourvu du sens religieux. Un autre jeune et grand poète a cependant essayé de la mettre encore une fois sur la scène. Edmond Rostand, avant de composer son fameux *Cyrano*, avait écrit son « mystère ». On sait que le talent d'Edmond Rostand est essentiellement charmeur et gracieux ; son vers, qui parfois en chantant oublie la césure, est ravissant de souplesse et d'harmonie, de fraîcheur et de délicatesse ; assez souvent même, exagérant ces qualités, il tombe au précieux... Quoi qu'il en soit, Edmond Rostand a compris que sa lyre était trop dépourvue de la corde tragique pour célébrer les terribles grandeurs de la Passion. Voulant tracer la physionomie de Notre-Seigneur, il l'a choisie dans un autre cadre, et il a composé *la Samaritaine*.

A l'acte premier de cet « Évangile en trois tableaux », — comme il l'appelle avec un grain de prétention, — c'est l'ineffable entretien du Sauveur et de Photine, la pécheresse, auprès du puits de Jacob en Samarie, que le poète essaie de traduire, après nous avoir montré Jésus conversant avec ses disciples. L'acte deuxième, enlevé dans un admirable élan de poésie et d'ardeur, nous fait voir la courtisane convertie, transformée en apôtre et prêchant à ses concitoyens, d'abord méprisants, puis indécis, puis entraînés. Et le dernier tableau nous ramène au puits de Jacob où la ville entière a couru sur les pas de Photine et vient, dans une envolée d'enthousiasme, écouter le Seigneur.

L'ensemble apporte au cœur, à l'esprit surtout, une impression prenante, enchanteresse. Mais l'auteur a-t-il réussi dans son dessein principal, a-t-il vaincu l'invincible difficulté, a-t-il fait briller d'un rayon divin la physionomie de Jésus ? Non encore, en dépit de la souplesse et de l'essor de son talent. Sans doute, au début, Notre-Seigneur apparaît bien tout miséricordieux ; son premier mot est aussi vrai que simple et charmant : aux apôtres, qui maudissent les Samaritains avec toute la fureur et l'âpreté de leur haine de juif contre cette race ennemie, Notre-Seigneur répond seulement :

Les bénédictions de Dieu sur Samarie !

Et, dans tout l'entretien, son langage demeure imprégné d'Évangile ; on voit que le poète, malgré son imagination surabondante et son style imagé, sait parfois se borner à traduire et se contraindre à être sobre...

Et de cette leçon
Retenez bien surtout qu'il faut que l'on tolère :

Aussi n'arrachez pas l'ivraie avec colère,
De peur que vous n'alliez, dans le même moment,
En arrachant l'ivraie arracher le froment.

Malheureusement, tous les discours de Notre-Seigneur ne portent point cette harmonie simple et lumineuse; et le poète a des rechutes dans le précieux. On est choqué de trouver sur les lèvres divines des jeux d'esprit, des chatoiements d'images, des clinquants de mots :

... Oui, Pierre, un jour les anges de mon ciel,
T'ayant rassasié du vent de leurs écharpes,
Te désaltéreront d'un murmure de harpes.

Toutefois, ces défauts disparaîtraient encore au milieu des beautés de l'œuvre totale, si M. Edmond Rostand ne montrait, lui aussi, dans des écarts plus fâcheux, une grave incompréhension de ce qu'il doit à son héros divin. Ne s'avise-t-il pas, tandis que Jésus voit venir la Samaritaine auprès du puits, de prêter à l'intelligence infinie une description très matérielle, en même temps qu'imagée, des beautés de la femme?... Notre-Seigneur, au lieu de jeter sur l'âme pécheresse, entrevue dans la chair, un regard triste et miséricordieux, s'occupe à détailler les formes du corps. Voici, dit-il, en longues phrases poétiques,

Voici bien, ô Jacob, le geste dont tes filles
Savent, en avançant d'un pas jamais trop prompt,
Soutenir noblement l'amphore sur leur front.
Elles vont, avec un sourire taciturne,
Et leur forme s'ajoute à la forme de l'urne,
Et tout leur corps n'est plus qu'un vase svelte auquel
Le bras levé dessine une anse sur le ciel !...
Immortelle splendeur de cette grâce agreste !

Je ne peux me lasser de l'admirer, ce geste
Solennel et charmant des femmes de chez nous.

Ce tableau, sans doute, est ravissant de grâce, et rarement image plus vive est apparue, chantée en vers plus harmonieux. Sur les lèvres de M. Rostand, j'y applaudirais de tout cœur. Mais comment, — je ne dirais pas même un chrétien, — comment un homme de goût songe-t-il à prêter ce langage à la divinité? Et, plus fâcheuse encore que ces amusettes poétiques, la réponse du Seigneur à Photine, honteuse d'avoir adressé au Messie le cantique d'amour qu'un usage impur avait souillé sur ses lèvres...

Je suis toujours un peu dans tous les mots d'amour,

réplique le Sauveur; or, les « mots d'amour » dont il s'agit là ne sont que les protestations mensongères prodiguées par une courtisane à celui qui la paie!

Et pourtant, le développement de cette parole choquante contient une lueur de vrai :

Comme l'amour de moi vient habiter toujours
Les cœurs qu'ont préparés de terrestres amours,
Il prend ce qu'il y trouve, il se ressert des choses,
Il fait d'autres bouquets avec les mêmes roses...
Et la chanson d'amour devient une prière.

Jésus, sans doute, en cette occasion, parle à une pécheresse, dont les « terrestres amours, » ne sont que des passions coupables; et donc il y a quelque chose de faux et de blessant dans cette prétendue préparation d'une âme aux puretés du céleste amour par toutes les souillures des jouissances charnelles. Mais, une grande vérité jaillit de cette erreur. Car il est très vrai que la miséricorde divine est assez pro-

fonde, assez inouïe, pour accepter, d'un cœur repentant, les mêmes paroles de tendresse auxquelles la bouche vicieuse était accoutumée. Oui, quand le Sauveur, dans son ineffable bonté, se penche sur une âme avilie, la purifie et la transforme,

> Il prend ce qu'il y trouve, il se ressert des choses...
> Et la chanson d'amour devient une prière !

C'est le miracle immortel de la miséricorde infinie.

Ainsi, l'auteur de *la Samaritaine* aperçoit des éclairs de vrai ; mais son imagination vagabonde accumule autour tant de nuées, que souvent la vérité n'apparaît plus qu'avec des déformations étranges où l'on a peine à la reconnaître, où l'on peut même, en certains cas, la prendre pour l'erreur. C'est la marque de son œuvre et tout le drame en porte le cachet. Une grande et juste leçon s'y épanouit : que Dieu se plaît quelquefois à déjouer les calculs et les pensées de l'homme, en choisissant pour accomplir les plus vastes desseins l'instrument le plus vil et le plus dédaigné. La courtisane convertie devient la convertisseuse d'un peuple, et son zèle éclate si brûlant que tous ceux qui la repoussaient, qui l'accablaient de leur mépris, sont heureux de la suivre et de lui obéir. Mais de quelles fumées cette leçon si conforme au véritable esprit chrétien n'est-elle pas obscurcie, sous la main trop inexpérimentée du poète ! Et quelle confusion déplorable s'établit dans son intelligence entre l'instrument modeste mais pur, injustement dédaigné par l'orgueil humain, que Notre-Seigneur aime à employer si souvent, et l'instrument impur et souillé, mais transformé par la miséricorde et lavé par le repentir, dont il plaît à Dieu de se servir

en cette occasion ! Le repentir ! il n'en est pas question dans *la Samaritaine !* On dirait que le peuple avait tort de mépriser la courtisane, et que Notre-Seigneur a vengé cette malheureuse, en la revêtant de sa vertu divine. Erreur profonde, oubli pernicieux de vérités nécessaires. M. Rostand appartient, sans doute, à cette école où l'on ne veut voir de la religion que les douceurs de l'amour, où l'on cherche à la transformer en une sorte de fleuve aussi riant que limpide, au cours duquel on peut se laisser couler tranquillement, en rachetant toutes les faiblesses de l'humanité par l'amour de Dieu. Or, s'il est vrai que Notre-Seigneur est toujours prêt à recevoir le pécheur et à lui pardonner, on peut néanmoins, sans tomber dans les rigueurs du jansénisme, ajouter que la religion chrétienne, avec la charité prêche la pénitence et, en offrant la miséricorde, exige le sacrifice.

D'autres « mystères » de même cru ont été servis, ces années dernières, au public des théâtres. Inutile d'en présenter l'analyse. Il suffit d'avoir étudié les deux plus célèbres. Ils justifient les réflexions qui ouvraient ce chapitre.

CHAPITRE IV

LA RAISON ET LA FOI

Par sa forme poétique, par le cadre où l'auteur a enfermé son sujet et ses héros, par le surnaturel enfin qu'il y a introduit, la *Douceur de croire*, de M. Jacques Normand, paraît tenir encore, sinon aux mystères et aux drames sacrés, du moins aux légendes chrétiennes.

Mais, de plus en plus, nous nous éloignons de l'inspiration religieuse. — Ici, en effet, sous l'apparence d'un conte mis en dialogue, il se cache une thèse, et la thèse, en dépit des prétentions de l'auteur et, je crois, de ses intentions, conclut contre la foi.

Le sujet de la pièce est fort simple. En ce temps de comédies compliquées et alambiquées, c'est un mérite. Autre mérite : il y a bien çà et là quelques couplets d'amour, mais aucune intrigue amoureuse.

Dans un pays quelconque, une Hongrie de légende,

et à une époque indéterminée, quelque Moyen Age infiltré d'un grain de Renaissance, on vénère une sainte Hilda, morte il y a longtemps, mais dont la mémoire est toujours honorée. Car, — ainsi que nous l'apprend Élisabeth, fille de Maître André, le savant illustre, — Hilda, c'est

... la vierge au cœur sans crainte,
Qui, lorsque l'étranger nous avait envahis,
Jadis par un miracle a sauvé le pays!

Or, ce fameux Maître André porte au cœur une haine invincible, et d'ailleurs insensée, contre la sainte aimée de la nation tout entière. Une maladie que sa femme avait contractée dans un pèlerinage à Sainte-Hilda l'a rendu veuf il y a vingt ans. Depuis ce jour, il accuse Hilda de la mort de sa femme. Il veut se venger, il en cherche les moyens, il les trouve.

Un très vieux manuscrit, que sa bonne chance a découvert et que sa science a déchiffré, démontre irréfutablement, par le propre aveu d'Hilda, que la légende est un mensonge et la prétendue vierge une misérable.

Aussi, le vieil ennemi de la sainte a-t-il résolu de proclamer sa déchéance à la face du peuple; il ira la dénoncer,

Le jour de sainte Hilda, le jour de tous connu,
Où, chaque année, à peine octobre revenu,
Dans notre ville et dans le pays de Hongrie,
Les cloches font vibrer leur concert ingénu;
Et les processions, sur leur route fleurie,
Devant l'antique châsse en émail cloisonné
Courbent le front de tout un peuple prosterné!

Ce qu'il dira, Maître André, c'est

Que la sublime Hilda, la sainte qu'on révère,
Et dont le nom si noble est partout vénéré,
Hilda, la vierge pure, intacte, immaculée,
Par un indigne amour soudainement troublée,
Pour les envahisseurs quittant les envahis,
Au lieu de le servir, a trahi son pays...

Il démontrera enfin que tout est faux dans son histoire,

Fausse sa chasteté, sa candeur et sa grâce;
Faux les restes sacrés conservés dans la châsse,
Fausse enfin la légende entière...

Le grand jour arrive. Maître André tient sa résolution. Devant tout le peuple, au milieu des pèlerins accourus des extrémités du pays, des dévots de la sainte agenouillés au pied de son autel et des miraculés chantant leur reconnaissance, au milieu de cette foule enthousiasmée, le savant proclame à haute voix la honte et la vilenie de la prétendue sainte Hilda. Le scandale est énorme. On veut lapider le blasphémateur. Il demande à prouver son dire. On le met au défi de le faire. Il insiste. On prend un rendez-vous, dans sa demeure, après la procession.

Mais en rentrant chez lui, Maître André voit sa fille au désespoir. Il avait voulu que son enfant fût la première instruite. Avant de partir, il lui avait laissé la transcription du document révélateur. Elisabeth a lu, elle croit, mais son cœur est brisé. Sa foi dans la sainte était si profonde! Or, gémit-elle, en pleurant,

... Voilà tout à coup votre science amère
— Car elle est infaillible, hélas! je le sais bien! —
Qui fait tomber les ailes d'or de ma chimère...
De la sainte adorée il ne reste plus rien!
Ne vous étonnez pas, mon père, que je pleure...

Quand, instruite par vous, j'ai compris tout à l'heure,
La sèche vérité dans toute sa rigueur,
J'ai senti, sous un vent de tristesse glacée,
S'effeuiller brusquement ma croyance passée...
Et c'était comme un lis qui mourait dans mon cœur !

Aussi la pauvre enfant crie pitié pour la foule :

Ne brisez pas ce rêve en leur âme inquiète !

A quoi le savant, inébranlable et hautain, répond :

C'est de rêves brisés que la science est faite !

Et Maître André assouvirait jusqu'au bout sa haine envers Hilda, si l'ombre de sa femme, invoquée dans un élan soudain par Elisabeth, n'apparaissait du fond de la mort et ne priait le savant d'abandonner son cruel dessein : « Ne te venge pas de m'avoir perdue, supplie-t-elle...

Et pendant le peu qui te reste à vivre,
Ne fais pas germer le mal après toi,
En leur enlevant cette antique foi
Dont l'illusion tendre les enivre !

Le savant obéit. Devant le peuple, il déclare humblement qu'il s'était trompé. Quelques mots du manuscrit restaient à déchiffrer, lui dit-il ; il vient de les traduire ; à eux seuls ils constituent un foudroyant démenti de tout le reste. Et Maître André jette au feu le document terrible.

Mais, quand la foule a disparu, rêveur et regardant le parchemin qui brûle, il murmure à mi-voix :

... Des jours viendront, où, longtemps endormie,
La science, éclairant tous les hommes entre eux,

Les rendra moins croyants...
— Seront-ils plus heureux?

interroge Élisabeth. Et c'est le dernier mot.

Ainsi, d'après M. Normand, la croyance aux vieux Saints, aux miracles du temps jadis, aux beaux récits d'autrefois que l'Église enseigne, est pure illusion. Cette illusion, sans doute, apporte le bonheur ; mais

Le bonheur humain est fait de mensonges.

La science a tôt fait, dès qu'elle touche à ces légendes, à ces contes bleus, de les anéantir, ainsi qu'un doigt léger dissout les bulles de savon.

La foi est donc une chimère. Mais, puisque la chimère est douce au cœur humain, puisque la vie, parfois si cruelle, en devient plus aimable et mieux supportée, puisque la chimère entretient l'espérance, à quoi bon la briser? Vraiment, la science est barbare à vouloir casser ce jouet merveilleux, qui console et réjouit le grand enfant populaire.

Et c'est pourquoi M. Jacques Normand supplie les docteurs de ne pas ôter « la douceur de croire » aux pauvres ignorants ;

Impure peut-être, elle est fraîche en somme
La source où leurs cœurs viennent s'abreuver...
Et nul n'a le droit cruel d'enlever
Sans la remplacer la croyance à l'homme !

Ces derniers mots montrent que la pièce a été dictée par une excellente intention. Mais la réalité répond fort mal au dessein de l'auteur. Et si M. Normand a voulu, comme il y paraît, désarmer les sa-

vants qui détruisent la foi, je crains bien qu'il se soit lourdement trompé. Sa pièce est plus propre à leur fournir un argument. Examinons la thèse.

Au fond, *La Douceur de croire* offre au public un léger vernis de vrai, mal appliqué sur une erreur funeste.

Ce qui est vrai, c'est que la science *athée*, qui a la prétention de détruire et de remplacer la foi, ne détruit que le bonheur et, pour le remplacer, ne fournit que le désespoir. La foi, au contraire, — et j'entends la vraie foi, c'est-à-dire la foi dans le vrai, — console et ravit l'âme humaine, atténue les douleurs et rend les joies plus pures.

Il est exact, en effet, que la science, appauvrie de la religion, malgré les adoucissements matériels apportés par ses découvertes, assombrit l'existence et répand l'ennui. Elle prétend, je le sais, donner à la vie plus d'agrément; mais elle se borne à lui créer plus de confortable. Et le confortable — interrogez les Anglais, maîtres passés dans ce genre ! — a très souvent pour compagnon le spleen. Au fond, ce résultat ne peut étonner que les irréfléchis ; car cette science athée ne vise à rendre heureux que le corps, tandis que le bonheur a sa source au plus profond de l'âme.

Or, la foi y pénètre, en ces profondeurs de l'âme ; elle alimente et purifie cette source intime. Et c'est pourquoi la croyance en Dieu satisfait pleinement le cœur humain.

Ce sont là deux faits, ou plutôt les deux côtés d'un seul fait, universellement reconnus. M. Normand les a pris pour base ; et il a eu raison. Mais il a eu tort d'en tirer une conclusion radicalement fausse.

Son raisonnement, en somme, est celui-ci : puisque

la science, en détruisant la foi, détruit également le bonheur et se trouve impuissante à le remplacer, silence aux savants ! Le but de l'homme est d'être heureux. Qu'importe ignorer, pourvu qu'on ait le cœur en joie ? Mieux vaut une croyance établie sur le mensonge et qui fait supporter la vie, qu'une vérité, même irréfutable, et qui fait désirer la mort.

Raisonnement faux et dangereux. Faux, car il s'appuie sur une erreur ; dangereux, car il entraîne aux pires conséquences.

Quelle est sa base, en effet? D'un côté, que la science anéantit la foi ; de l'autre côté, que la foi n'est qu'un sentiment, presque un instinct.

Je n'ai pas l'intention ni la prétention d'entreprendre un cours de théologie. Mais il n'est pas superflu de rappeler au poète un certain faisceau de principes et de faits qu'il a eu tort de négliger.

Que la foi soit une vertu, dont la plénitude est impossible à posséder sans la grâce, évidemment. Mais que la foi soit une impression, toute irréfléchie, toute irraisonnée, ne supportant pas même un examen scientifique, erreur profonde !

M. Jacques Normand ne sait-il pas que l'authenticité des Écritures et leur véracité ont été cent fois établies par des arguments qu'on n'a point réfutés, par des démonstrations qu'on n'a jamais réussi à détruire? Or, si les Livres saints sont véridiques et authentiques, il en résulte invinciblement, d'abord que la révélation qu'ils nous ont transmise est un fait ; en second lieu, que les prodiges accomplis par l'auteur de la révélation pour appuyer sa parole, et racontés par ces Livres, ont eu lieu. Donc, un homme a parlé, se déclarant Dieu, et cet homme a prouvé

qu'il était Dieu. Croire en lui est évidemment, selon le mot du poète, une douceur ; mais c'est encore plus une sagesse.

Et puis, les Livres saints sont corroborés par d'autres témoignages. Après avoir affirmé son divin caractère en opérant des miracles, il a plu à l'auteur de la révélation de répéter ces manifestations surnaturelles à travers les âges ; il en a poudré le chemin de l'Église. Aujourd'hui même, il daigne encore en faire éclater sous les yeux de la foule, à portée de quiconque est assez loyal pour se rendre compte, avant de nier.

Au surplus, l'Église catholique elle-même, inébranlable et sereine au milieu des assauts les plus formidables, écartant sans effort tous les obstacles élevés sur ses pas, faisant jaillir de son cœur une efflorescence ininterrompue de saints héroïques et d'œuvres merveilleuses, éternellement jeune après dix-neuf siècles de vie et dix-neuf siècles de combats, toujours plus féconde au moment où l'on croit l'avoir épuisée, toujours plus vigoureuse à l'heure où l'on prétend l'avoir abattue, l'Église catholique enfin n'est-elle pas un miracle permanent, le plus grand, le plus prodigieux des miracles ? En vérité, ne suffit-il point de la regarder à travers l'espace et à travers le temps, pour se convaincre immédiatement qu'elle est plus qu'humaine ?

La foi n'est donc pas un pur sentiment, réfractaire à la démonstration ; c'est une conviction raisonnable et raisonnée, fondée sur tout un ensemble de faits lumineusement établis, qu'il n'est pas permis de confondre avec des légendes ou d'assimiler à des chimères.

Et, dès lors, il devient évident qu'il ne peut exister aucun désaccord entre la science et la foi. Car enfin, c'est Dieu qui a créé les phénomènes et les éléments qui constituent l'objet de la science, et c'est Dieu qui a fait connaître aux humains les vérités qui forment l'objet de la foi. Par conséquent, à moins de soutenir la supposition blasphématoire et insensée que Dieu a commis une erreur ou qu'il a voulu nous tromper, que le Créateur est ignorant de ses créatures ou que l'infiniment juste a donné pour vrai ce qu'il savait faux, on est bien obligé d'admettre l'harmonie complète entre la science et la foi.

A ce raisonnement on peut encore ajouter deux réflexions. D'abord, un très grand nombre de savants, reconnus, renommés, admirés des incroyants eux-mêmes, ont trouvé, dans les profondeurs de la science, un soutien pour la foi. En second lieu, si les ennemis de la religion sont toujours prêts à déclarer, avec une assurance imperturbable et une imprécision d'ailleurs absolue, que la Science en général, la Science à majuscule, est contraire à la foi, quel est celui d'entre eux qui a prouvé, par des faits certains, qu'une découverte incontestée de la science était radicalement inconciliable avec un dogme de la foi?

De tout ce qui précède, il résulte invinciblement que notre poète a commis une erreur profonde en posant ces deux affirmations : la croyance est fondée sur une chimère, et la science, en la frappant, l'anéantit.

M. Jacques Normand n'objectera point qu'il n'a pas eu l'intention d'attaquer la vraie foi ; qu'il n'a fait voir l'illusion que dans une légende, et non dans

l'Évangile. On pourrait lui répliquer d'abord que son héroïne ou sa victime, Hilda, n'est point présentée par lui comme une imagination de chimère ou de conte ; il la tient pour une sainte, élevée sur les autels ; on a bâti des cathédrales en son honneur ; on lui attribue des miracles. Ainsi donc, à retenir simplement les faits de *La Douceur de croire*, on en devrait déjà conclure que l'Église honore des Saints qui n'ont jamais vécu ou n'ont point vécu saintement, et qu'elle affirme des miracles absolument démentis par l'histoire.

Mais il y a plus ; et M. Normand n'y contredira point. Sa pièce est un symbole, et sa conclusion dépasse infiniment son sujet. Sainte Hilda n'est pas un personnage, elle est la croyance au surnaturel.

... Des jours viendront où, longtemps endormie,
La science, éclairant tous les hommes entre eux,
Les rendra moins croyants...

Et voilà pourquoi la thèse, en même temps que radicalement fausse, est profondément dangereuse.

Encore un coup, je crois à la bonne intention du poète. Il a voulu répondre aux docteurs de scepticisme et d'incrédulité, dont la prédication désespérante, en dissolvant la foi dans l'âme populaire, en arrache aussi le bonheur. Il leur a crié, comme Elisabeth à son père :

La science !... Empêcher tout un peuple d'aimer,
De croire, de prier... Je ne puis exprimer
Ce que j'ai dans le cœur, tant mon esprit s'égare...
Mais je sens, oui, je sens que votre œuvre est barbare.

Fort bien ! Mais M. Normand, pour empêcher cette œuvre barbare, accorde d'abord à ses auteurs que leur principal, ou plutôt, leur unique argument est justifié. Singulière façon de les combattre !

Il leur tient à peu près ce discours ingénu : « Messieurs, je vous en prie, ne montrez pas que la science anéantit la foi ! C'est vrai ; mais vous feriez tant de peine aux croyants ! »

La réponse est trop facile à prévoir :

« — Pardon ! Mais nous avons la prétention d'éclairer des hommes et non point des enfants, qu'on berce avec des contes. Or, l'homme a droit à la vérité. Il est mal armé pour les combats de la vie s'il n'est muni que d'illusions. Il faut lui faire connaître exactement ce qu'il est, pourquoi il existe, où il va, d'où il vient. Au fond, quand tous les hommes auront été instruits de ces grandes choses et quand sera passée la crise, évidemment douloureuse, que l'extraction de la foi peut provoquer chez les descendants des générations croyantes, il poussera dans le monde un renouveau de bonheur. Alors, en effet, l'on pourra disposer la vie selon la vérité. Et la vérité, vous l'avez reconnu, ce n'est point la foi, ce ne sont pas les pieuses légendes et les prétendus miracles. Illusion, tout cela ! La vérité, c'est la science ; et la science a démontré que l'Église est une institution purement humaine, établie sur le mensonge ; elle a démontré qu'il n'y a rien au-dessus de l'homme, au delà du visible ; elle a démontré enfin que le bonheur doit être cherché dans ce monde et non pas dans le chimérique espoir d'un monde inexistant. »

Telle est la conclusion que les docteurs de la science athée pourront tirer de *La Douceur de croire*. Et, à

leur conclusion, viendra faire écho le grand cri de la foule enivrée de désir : « Ah ! vraiment, le bonheur doit être cherché dans ce monde. Eh bien, cherchons-le, trouvons-le, prenons-le ! » Et l'on verra le peuple incroyant se ruer à l'assaut du bonheur, — ou plutôt, non ! des jouissances.

Et tout cela, si les affirmations du dramaturge étaient fondées, serait d'une logique irréfutable.

Non ! ce n'est pas ainsi que la religion sera bien défendue contre les assauts de l'impiété soi-disant scientifique. Et nous refusons l'appui de ces écrivains pleins de condescendance envers nos « illusions », qui se croient sincèrement les auxiliaires, ou plutôt les protecteurs de l'Église, et qui ne sont, au vrai, que les alliés inconscients mais précieux de ses ennemis. Sans doute, ils font valoir leur bonne intention ; nous y croyons, mais nous n'en voulons pas. Le beau soutien, en vérité, qu'une bonne intention qui pousse à un acte mauvais !

Ah ! quelle autre conclusion le poète aurait pu tirer du fait incontesté qu'il avait pris pour base ! Oui, la croyance en Dieu constitue le fondement du bonheur, et la science athée, qui prétend démolir la foi, se trouve impuissante à la remplacer. Mais pourquoi ? Tout simplement parce que la croyance en Dieu est établie sur la vérité, tandis que la science athée n'est appuyée que sur le mensonge.

Le cœur de l'homme est attiré par une invincible aimantation vers le bonheur. Il le désire, il le veut. Or, la source du bonheur, c'est la foi : la foi, dont l'absence enfonce une épine au sein de tous les autres bonheurs et dont la présence apporte un soulagement dans les plus cruels chagrins ; la foi, dont l'absence

infiltre un arrière-goût de désespérance au milieu des joies les plus certaines et dont la présence adoucit d'un espoir les douleurs que le monde appelle irréparables.

Donc, l'âme humaine est formée pour la croyance en Dieu, comme l'œil est composé pour la lumière. Et l'âme est, par elle-même, une démonstration de la vérité des dogmes de la foi, comme l'organe visuel est un témoignage en faveur de la réalité du visible.

La science athée, au contraire, heurte et froisse, au plus profond du cœur humain, ce que l'homme a de plus intime et de mieux enraciné. Jamais la science athée ne peut assouvir l'âme altérée de bonheur. Elle a beau multiplier les découvertes, adoucir les souffrances, amortir les chocs et les duretés de la vie, créer constamment des jouissances nouvelles et des plaisirs imprévus, elle ne parvient pas à désennuyer l'âme. Elle a beau soutenir qu'elle apporte le vrai, l'âme, invinciblement, cherche un autre idéal au delà des matérialités qu'on lui présente !

La science athée porte donc en elle un irréfutable argument contre elle.

*
* *

Et cependant, M. François de Curel, dans la *Fille Sauvage*, aboutit ou semble aboutir à peu près aux mêmes conclusions que la *Douceur de croire*.

Voilà qui a lieu de surprendre. Eût-on pu supposer que l'auteur, si noblement audacieux de la *Nouvelle Idole*, accorderait jamais un avantage à la raison contre la foi ?

Il est vrai qu'on ne doit pas se hâter de porter un jugement sur la théorie soutenue dans la *Fille sauvage*. Il faudrait d'abord être bien sûr qu'on l'a exactement comprise. Il est positif — et c'est peut-être le seul point que l'on puisse affirmer hardiment, — que M. de Curel y parle beaucoup de la religion; mais a-t-il voulu conclure contre elle ou en sa faveur; en a t-il voulu faire la critique ou l'apologie ?...

Le seul fait qu'il faut poser la question prouve immédiatement que la qualité maîtresse de cette œuvre n'est point la clarté. En effet, le cours si harmonieux et si puissant de ce beau style a le malheur de ne refléter, cette fois, que des nuages.

Aussi, pour que le lecteur soit en mesure de saisir à peu près, non la pensée de M. de Curel, mais au moins la question qu'il a traitée, il est nécessaire de procéder d'abord à une analyse un peu détaillée de sa pièce.

Il était une fois, au plus profond de l'Afrique, un grand pays, le royaume des Amaras. Ce royaume était gouverné par Abeliao, lequel avait pour fils un jeune prince appelé Kigerick et pour ministre un vieillard ayant nom Totilo. Or, dans un coin perdu de cet empire à peu près barbare, végétait une peuplade absolument sauvage, ne possédant d'autres demeures que des tanières et d'autres ressources que la chasse. Un beau jour, une fille de ces tribus fut prise dans un piège creusé pour les fauves, en présence du roi, de son fils, de son ministre et d'un explorateur français, Paul Moncel, ce dernier philosophe aux vues nuageuses et profondes, consacrant la moitié de sa vie à courir le monde à la recherche de l'homme pri-

mitif et l'autre moitié à raconter le résultat de ses voyages.

Tout ceci nous est exposé dès le premier acte, au sein d'une forêt des Amaras, dans une série de conversations entrelardées de tableaux sauvages, insolemment crus et nus.

Cette fille sauvage est une simple brute, à tous les points de vue. N'appuyons pas sur les détails de propreté, de mœurs et de nourriture, où l'auteur insiste un peu trop.

Le prince Kigerick, à qui son père a donné ce joujou curieux mais encombrant, finit par s'en lasser et le condamne à mort. Paul Moncel intervient en faveur de la malheureuse et, finalement, la conduit en France, où son premier soin, d'ailleurs, est de s'en débarrasser entre les mains de sa sœur, supérieure d'un couvent de sourdes-muettes.

Les religieuses, à force de soins, de temps et d'ingéniosité, font sortir, de cet animal sauvage, une véritable jeune fille; elles font jaillir une intelligence de ce cerveau obscur, une vertu de cette bestialité. Paul Moncel, qui revient voir sa protégée, après deux ans d'absence, en reste confondu.

Entre temps, l'explorateur a reçu de Totilo, le ministre barbare, une missive où il démêle, entre les mots, que Kigerick aurait envie de reconquérir sa capture et d'en faire l'ornement de son harem. Et cette proposition donne à Moncel l'idée de préparer la jeune fille, — appelons-la désormais Marie, puisqu'elle est baptisée sous ce nom, — à devenir l'épouse chrétienne du prince et plus tard la reine des Amaras, qu'elle convertirait. Car Paul est un de ces libres-penseurs orgueilleux et prudents qui pensent que la reli-

gion est utile à l'humanité inférieure. Sa sœur, la religieuse, entre dans ses vues.

Mais alors se passe une scène, délicate à décrire et dont il faut parler cependant, puisque l'auteur en a fait le nœud de sa pièce.

Paul reste un instant seul avec Marie. La jeune fille chrétienne, enfermée si longtemps avec sa maîtresse et ses compagnes, est tout à coup, à la vue du jeune homme, ressaisie violemment par la fille sauvage. Il faut que Paul se résigne à la brutaliser pour l'écarter de lui,... quand, subitement, trois coups retentissent dans le mur de la chapelle, voisine du parloir.

Marie, croyant entendre un avertissement divin, se prosterne. Paul sait fort bien que les trois coups sont un signal convenu entre une sœur qui a fini son temps d'adoration devant l'autel et la supérieure qu'elle suppose encore au parloir; mais il trouve bon de laisser Marie convaincue du miracle.

Un an se passe. La religieuse conduit son élève chez Paul, où la jeune fille doit se rencontrer avec Totilo. Mais Marie ne veut plus, maintenant, retourner chez les Amaras; elle prétend s'enfermer au Carmel. Et elle avoue à Paul que la vocation l'a saisie, foudroyante, après le fameux miracle. A quoi Paul réplique aussitôt en lui prouvant que le miracle était une pure imagination.

Coup de théâtre! Effarée, déçue, puis indignée, la jeune fille passe en deux secondes de la ferveur à l'impiété. Elle voulait être religieuse, elle ne veut plus même être chrétienne.

Cependant, dominée par Paul, elle déclare encore à Totilo qu'elle ne se rendra vers Kigerick qu'à la con-

dition d'être unique épouse et reine catholique. Et Totilo s'en retourne avec cet ultimatum.

En attendant la réponse du prince, Paul enseigne à Marie son métier de reine, mais il ne cherche point à lui rendre sa foi. Le plus clair résultat de ces leçons, c'est d'inspirer à la jeune fille une ardente passion pour son professeur; si bien que le jour où elle apprend que Kigerick, devenu roi, l'attend pour partager son trône, aux conditions qu'elle a posées, Marie ne veut plus quitter l'Europe. Il faut tout l'ascendant de Paul, un homme à part, insensible à l'amour et pétrifié dans l'orgueil, pour la décider, pleurante, à partir.

Nous la retrouvons dans sa capitale, où le premier soin de cette femme étrange a été de maintenir le harem royal et de chasser les missionnaires. Elle veut forger de toutes pièces une civilisation à l'image de son dieu, c'est-à-dire une civilisation sans Dieu.

Mais, en même temps, n'ayant plus d'autre soutien moral que le souvenir d'un homme, qui ne lui a donné, lui-même, d'autre ressort que l'orgueil, elle se laisse entraîner à « des amours de brute ».

Sur ces entrefaites, elle apprend la mort de Paul et le hasard veut que, le jour même, elle rencontre un missionnaire. Ecrasée par sa douleur, au lieu de punir le prêtre, elle lui ouvre son âme et lui demande appui. L'apôtre, ému, l'engage à prier. Ce conseil la révolte, elle se ressaisit, appelle ses gardes et fait, sur place, exécuter le religieux.

Et le rideau tombe.

Evidemment, l'auteur a nourri un dessein profond, mais lequel?

M. de Curel a essayé de l'expliquer ainsi, à un re-

porter qui lui demandait ce qu'il avait voulu dire, — question impertinente et cruelle.

Le dramaturge a prétendu, tout simplement, faire l'histoire de l'humanité. « Dès l'état sauvage, l'humanité traverse une période de mysticisme primitif, naïf et grossier, qui s'élève, s'épure, s'idéalise dans l'âge suivant, où elle connaît alors l'état mystique. Dès sa plus basse enfance, l'humanité ressent le besoin de croire. C'est un fait établi par la science; en l'énonçant, je suis d'accord avec Herbert Spencer et les sociologues les moins suspects de dévotion.

« Dans les étapes suivantes, l'humanité voit la religion conquérir une puissance et une influence grandissantes, puis la raison intervenir et se dresser contre le dogme. Elle connaît alors le désenchantement de la religion, elle se déprend de ses vieilles croyances, elle perd la foi et ne se laisse plus guider que par le rationalisme. Et c'est ensuite la décadence de la société, la misère morale, la ruine, la mort. »

Ce résumé, dans sa concision, n'est pas beaucoup plus clair que les six actes touffus de la pièce. On s'y heurte à la même contradiction : d'une part, l'auteur paraît élever la raison contre la foi, ce qui équivaudrait à soutenir que la foi, c'est l'absurde; d'autre part, il convient que la mort de la foi précipite les nations dans la décadence, ce qui semble indiquer que la foi, c'est la sagesse.

« Quelques critiques, a dit à ce sujet l'écrivain, me traitent d'esprit nuageux et embroussaillé parce que je ne conclus pas. C'est surtout si je concluais que je serais nuageux et embroussaillé, car je me poserais en prophète et les prophètes n'ont pas la clarté pour qualité dominante. »

Pardon! il ne s'agit point de prophétiser. Il ne s'agit pas de prédire à quel terme aboutira la marche du monde. Il s'agit de préciser l'idéal qui satisfait le mieux les aspirations de l humanité. Depuis six mille ans que dure l'expérience dont M. de Curel a voulu nous montrer les phases, elle a pu fournir des données suffisantes à un observateur aussi pénétrant que lui.

Si l'auteur de la *Fille sauvage* a voulu, comme il apparaît aux confuses clartés de sa pièce, enfermer l'histoire des hommes dans un conflit perpétuel entre la foi et la raison, il doit nous dire à laquelle de ces deux lumières il faut demander le chemin du bonheur et de la vérité! Or, c'est justement ce problème-là qu'il ne veut pas résoudre. Il est tantôt pour la foi, tantôt pour la raison.

La foi religieuse arrache la fille sauvage à l'ignorance et à la bestialité; elle illumine cette conscience obscure, elle crée dans cette âme une volonté raisonnable. Faut-il donc chercher le progrès par la religion?

Non! Car la raison pure, en dissipant le mirage surnaturel au milieu duquel la jeune fille avait gravi ces premiers échelons, la fait monter plus haut encore. Faut-il donc, à la foi, préférer la raison?

Non plus! Car, où l'idée religieuse avait suffi, la raison demeure impuissante. A la pensée que Dieu l'entendait, la jeune fille avait vaincu la tentation; maintenant, la reine, avec tout son génie, ne parvient plus à maîtriser dans ses flancs la bête cruelle et sensuelle. Et ni l'orgueil assouvi, ni la passion déchaînée ne lui procurent le bonheur. Faut-il donc, alors, revenir à la foi?

Ce n'est pas sûr ! Car l'écrivain fait dire à son héros : « Je crois fermement que nous établirons le règne de la raison. Alors l'heure la plus glorieuse de l'histoire aura sonné. » Et, plus loin, Paul Moncel exalte « le sentiment de la dignité humaine, qui suffit pour inspirer le respect de soi-même et des autres. » Ainsi, décidément, c'est la raison qui doit guider le monde ?

Eh bien, ce n'est pas sûr encore ! En effet, le même Paul avoue : « Chaque fois qu'un peuple atteint un haut degré de civilisation, il découvre les invraisemblances de sa religion et perd la foi ; mais aussitôt il entre en décadence, les égoïsmes deviennent féroces, et tout s'effondre dans une mêlée furieuse »... Et, sur ce, le lecteur, qui ne sait plus du tout où M. de Curel a voulu le conduire, commence à soupçonner que M. de Curel ne le sait pas bien lui-même.

Toutefois, de la dernière phrase, une idée paraît jaillir, encore ennuagée, mais que la déclaration de l'auteur au journaliste éclaircit à peu près. Selon notre écrivain, la religion serait sans doute une erreur, mais une erreur nécessaire à l'humanité, une erreur qui soutiendrait la vertu et qui produirait le bonheur.

Cette idée, la seule encore une fois qui se dégage assez nettement de cette obscure et superbe grandiloquence, est proprement absurde. Il n'est pas d'autre mot pour la qualifier.

Comment ! le bonheur et la vertu fondés sur le faux, sur la négation, sur le néant ! Comment ! le mensonge et l'irréalité suffisant à créer, non dans un moment d'enthousiasme irréfléchi, mais tout le long des âges, cette chose si grande et si difficile, la vertu ! Comment ! l'erreur et le vide suffisant à combler cet océan qui s'appelle le cœur humain !

Non, jamais homme intelligent n'avait émis si lourde énormité!

Mais au fond, cette argumentation n'est si incohérente et si troublée que parce qu'elle repose uniquement sur une erreur formidable.

Du premier jusqu'au dernier mot, M. de Curel oppose, à la foi, la raison.

Or, la raison et la foi, loin de se contrarier, sont inséparables et vont de la même source au même but. Elles vont de Dieu, leur auteur, à Dieu, leur fin. La foi nous apprend les vérités que Dieu a mises au-dessus de l'intelligence humaine; la raison nous apprend les vérités que Dieu a mises au niveau de l'intelligence humaine. Dieu ne peut pas être en contradiction avec lui-même.

Quand la raison se heurte à la foi, c'est que la raison est obscurcie par l'ignorance, déviée par la malice, engourdie par la chair ou grisée par l'orgueil. Et ce dernier cas est précisément celui de Paul Moncel.

En résumé, l'histoire de la *Fille sauvage*, en dépit de son auteur, n'est pas precisément le tableau de l'humanité en marche à travers les âges; elle est plutôt le récit de la lutte séculaire entre l'orgueil de l'homme et la Révélation, — lutte immense et puérile!

Comment M. de Curel, avec son beau talent, n'a-t-il pas su tirer de ce sujet la magnifique apologie de la religion qui en déborde?

Quelle preuve, en effet, de la divinité de notre foi, que cette irrésistible et perpétuelle aspiration de l'humanité vers un bonheur et une vérité qu'elle ne peut parvenir à trouver en elle-même et qu'elle

cherche toujours, invinciblement, au-dessus d'elle ?

Quelle preuve encore, que ce fait historique, incontesté, reconnu par l'orgueilleux savant que M. de Curel a choisi pour son héros : la décadence irrémédiable où s'effondrent les sociétés qui ont perdu la foi !

CONCLUSION

Et, maintenant, tous les genres de pièces ont comparu sous nos yeux, du mélodrame au vaudeville, de la comédie de mœurs à la tragédie, du mystère à la gaudriole; un chaos d'opinions, morales, sociales, scientifiques ou religieuses ont mélangé leurs sophismes et leurs raisons, leurs mensonges et leurs vérités, leurs réformes et leurs utopies, leurs sagesses et leurs chimères, leurs poisons et leurs vertus. De cet ensemble ou plutôt de cet amalgame, il est bien difficile de dégager, sur les opinions de la société contemporaine, une vue nette et harmonieuse; et la première conclusion qui paraît en jaillir, c'est que les opinions de la société contemporaine sont terriblement confuses, incohérentes et incertaines.

Néanmoins, de tous ces éléments composites, on peut, me semble-t-il, extraire une triple conséquence, un triple enseignement.

Ce qui en ressort, en premier lieu, c'est l'indiffé-

rence à peu près absolue du public, intellectuel ou populaire, à l'égard des idées, — du moins au théâtre.

Le public n'est ni partisan ni ennemi des pièces à thèse ; il n'est l'adversaire que des pièces ennuyeuses. Il ne refuse pas qu'on le prêche au spectacle, à condition qu'on l'intéresse. Dans une œuvre dramatique, imaginée avec art et conduite avec habileté, qui l'amuse ou qui l'émeuve, il admet très bien qu'on lui glisse une théorie ; salutaire ou perverse, il acceptera l'une et l'autre aussi volontiers. Mais s'il bâille à la comédie, s'il reste froid au mélodrame, il ne supportera plus ni sermon, ni vaudeville. Avant tout, au théâtre, il veut qu'on le distraie.

Assurément, ce prurit exclusif et impérieux du divertissement, cette insouciance envers l'idée sont regrettables ; ils dénoncent un niveau bien bas dans l'étiage moral. Ils sont même inquiétants pour l'avenir ; car ils ouvrent la porte toute grande à l'infiltration des théories corruptrices. Il n'est pas de mensonges ou de folies qu'on ne puisse à la longue insinuer jusqu'au fond de l'âme populaire, en les enveloppant dans une comédie joyeuse ou dans un drame impressionnant.

Mais, d'un autre côté, cet état d'esprit n'offre-t-il pas aussi, aux gens de cœur et de conscience, un encouragement ? Si le calomniateur de l'Eglise et l'ennemi de la société peuvent, sous le couvert d'un scénario dramatique, inculquer des haines scélérates ou des utopies dangereuses, est-il donc impossible à un catholique, à un honnête homme, de prêcher, jusque sur les tréteaux, l'amour de la sagesse et de la vérité ? Pourquoi les défenseurs du bien, de la justice et de la

vertu n'essaieraient-ils pas de monter dans cette chaire ; et, puisqu'ils ne sauraient avoir la prétention de la démolir, ne serait-il pas salutaire et opportun qu'ils aient l'ambition de l'occuper ? Je me borne à poser la question.

La première conclusion de tout ce livre aboutit, en somme, à une parole d'espoir ; mais la deuxième est radicalement déplorable. En deux mots, la majorité des théories défendues par les prédicateurs de la scène est erronée, méchante et pernicieuse. A vouloir condenser dans une formule tout l'état d'esprit de nos contemporains, tels que nos auteurs dramatiques le reflètent ou le préparent, l'opinion d'aujourd'hui se résume à exalter, en théorie, la raison contre la foi, mais à laisser prédominer, en fait, l'instinct sur la raison. C'est la vérité du célèbre mot de Pascal qui se manifeste à nouveau : l'homme, en essayant de détrôner Dieu, ne réussit qu'à se détrôner lui-même au profit de la bête. Avant tout ou, pour mieux dire, à l'exclusion de tout, l'on veut jouir ; et, pour atteindre la jouissance, on détruit la famille, on bouleverse l'ordre social, on abolit les commandements de Dieu. Jouir, c'est le grand cri brutal et sensuel qui traverse le théâtre et donc l'humanité. Et que l'on considère le théâtre comme diluant l'atmosphère qu'il respire ou dirigeant le peuple qui l'écoute, la conclusion reste dans tous les cas douloureuse et angoissante.

A coup sûr, on rencontre encore des comédies honnêtes et qui essaient de réagir ; il m'a été donné d'en signaler et d'en louer plusieurs. Mais, d'abord, elles sont le petit nombre ; ensuite, elles ne sont

jamais absolument saines. Les philosophes de théâtre impies ou révolutionnaires, sont presque toujours foncièrement mauvais ; les pièces qui essaient de combattre le vice ou d'exalter la vertu renferment presque toujours, au contraire, ou des lacunes, ou des erreurs, ou des timidités, qui les empêchent de donner tout leur fruit.

Mais, Dieu merci, le troisième enseignement que porte ce travail est de nature à relever les courages et les espérances. Est-il besoin de l'indiquer, cet enseignement ? L'occasion ne s'est-elle pas offerte, à chaque instant, de le noter au cours du volume et les lecteurs ne l'ont-ils point retenu ? Cet enseignement, c'est que la question religieuse est au fond de tout.

On voit des psychologues dramatiques se torturer l'intelligence et retourner l'humanité, pour résoudre des problèmes,..... dont l'Eglise a compris et proclamé, depuis longtemps, la solution lumineuse et définitive.

On voit des docteurs de théâtre étaler sous nos yeux des maladies et des plaies qu'ils se déclarent impuissants à guérir ou contre lesquelles ils n'ont à proposer que de vains palliatifs,..... dont le remède a été découvert, appliqué, depuis des siècles déjà, par la religion.

Le grand mal du présent, c'est donc l'ignorance religieuse et, par conséquent, l'impérieuse nécessité d'aujourd'hui, c'est l'éducation populaire.

Mais l'éducation populaire n'est pas un travail simple, ni facile. Le peuple, on l'oublie trop, n'est pas un enfant à qui l'on puisse imposer un maître. C'est

un adulte ombrageux dont il faut se faire aimer, si on veut l'instruire.

Et, pour se faire aimer du peuple, il n'est au fond qu'un seul moyen, c'est de lui prouver qu'on l'aime.

FIN

TABLE DES MATIÈRES

PRÉFACE V

PREMIÈRE PARTIE

LA FAMILLE

I. A l'assaut du mariage : les néo-moralistes 1
II. A l'assaut du mariage : les amuseurs publics 23
III. Les défenseurs du mariage : un réquisitoire contre le divorce 40
IV. L'éducation des enfants. 57

DEUXIÈME PARTIE

LA QUESTION SOCIALE

I. Le féminisme 75
II. La misère et la charité 110
III. Patrons et ouvriers. 125

IV. Les plaies sociales et les abus. 149
V. La noblesse et l'argent. 186
VI. La noblesse et la terre. 210

TROISIÈME PARTIE

SCIENCE ET RELIGION

I. Les abus de l'orgueil scientifique. 231
II. Le célibat ecclésiastique au théâtre. 256
III. Mystères nouveau-jeu 278
IV. La raison et la foi. 301
Conclusion. 323

ÉMILE COLIN, IMPRIMERIE DE LAGNY (S.-&-M.)

84c

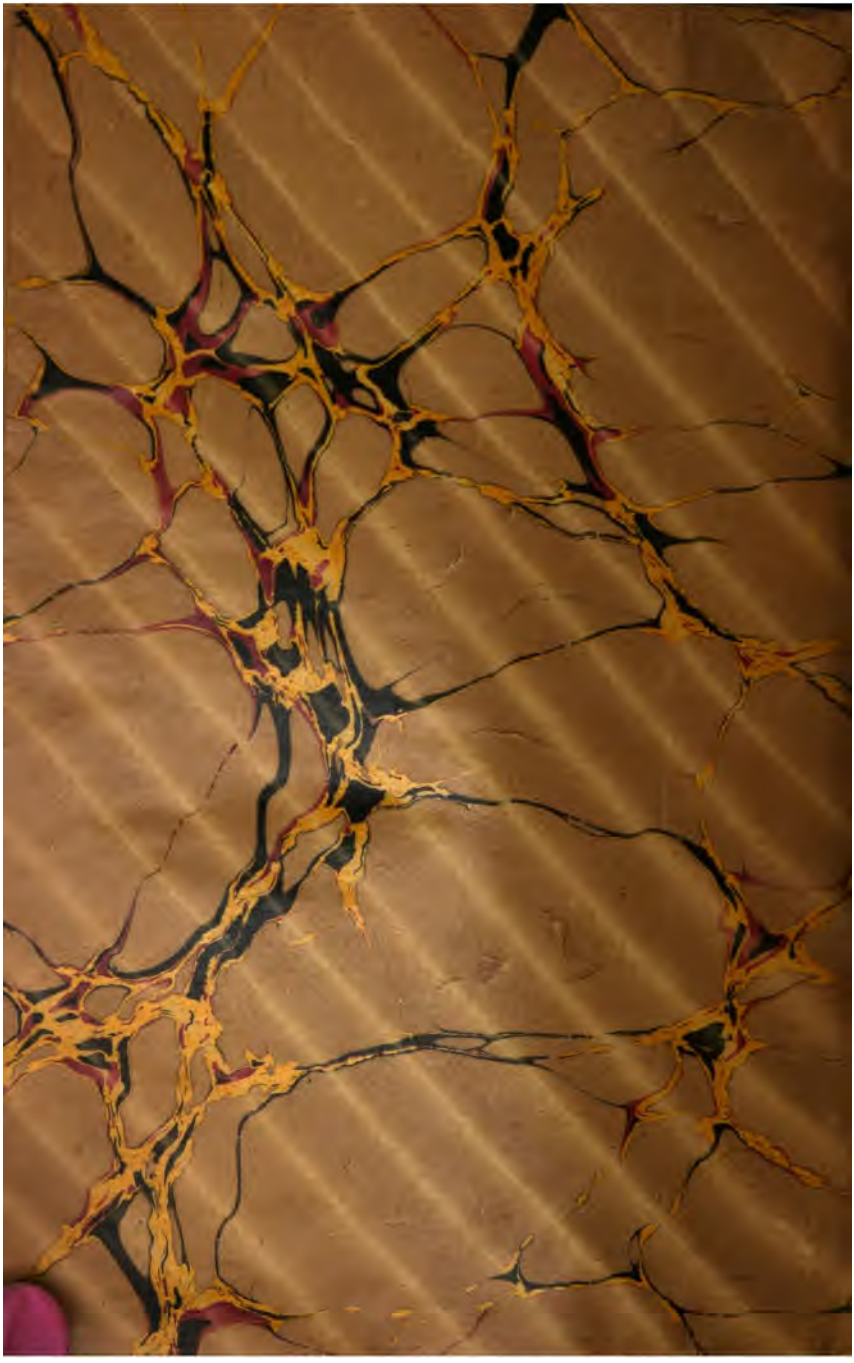

UNIVERSITY OF MICHIGAN
3 9015 06545 5886